ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

TOME TROISIÈME.

IMPRIMERIE DE P. GUEFFIER,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 31.

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉES

Par M. le Baron D'HÉNIN DE CUVILLERS,

Maréchal-de-camp. Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Officier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur. Membre non résident de la Société académique des Sciences. De la Société galvanique. Correspondant de l'Athénée et du Lycée des Arts. Associé correspondant de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts. Membre Résident et Secrétaire de la Société du Magnétisme animal. } à Paris.

Membre de la Société des Sciences et des Arts, à Nantes, etc., etc., etc.

L'ignorance des lois de la Nature
Enfanta les faux miracles.
L'AUTEUR, Tom. Ier, pag. 8.

TOME TROISIÈME.

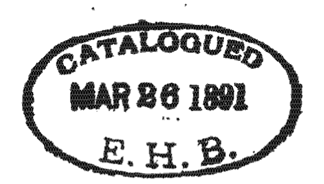
ANNÉE 1822. — N° 7.



PARIS,

Chez les Libr.
BARROIS l'aîné, rue de Seine, n°. 10, faubourg St-Germain.
BELIN-LE PRIEUR, quai des Augustins, n°. 55.
TREUTTEL et VURTZ, rue de Bourbon, n°. 17.
DELAUNAY, Palais-Royal, Galerie de Bois, n°. 243.

1822.


CATALOGUED
MAR 26 1891
E. H. B.

AVERTISSEMENT.

Après avoir fait paraître pour la première fois les *Archives du magnétisme animal*, dans le mois de mai 1820, et en avoir publié six numéros dans les sept derniers mois de la même année; j'en ai suspendu la continuation, pour des raisons dont il est présentement inutile d'entretenir le public.

Je me suis ensuite occupé, dans le courant de l'année 1821, de la composition et de l'impression de deux autres ouvrages, l'un intitulé Le Magnétisme animal re-

TROUVÉ DANS L'ANTIQUITÉ (I vol. in-8° de 432 pages), auquel j'ai ajouté un supplément; et l'autre, LA MORALE CHRÉTIENNE VENGÉE (I vol. in-8° de 519 pages), dans lequel j'ai inséré une portion assez considérable de l'ouvrage précédent.

Aujourd'hui, sans vouloir prendre aucun engagement avec des souscripteurs et sans provoquer une seule souscription, je vais continuer, avec le même désintéressement, de publier les trois nouveaux numéros, VII, VIII et IX, de nos Archives, dans lesquels j'ai inséré l'exposition critique qui va suivre, concernant le système, les dogmes, la théorie et les doctrines mystiques des *magnétistes*.

Cette nouvelle dénomination de *magnétistes*, dont je donnerai ci-après l'étymologie, avec une définition plus étendue, désigne ceux d'entre les magnétiseurs qui, sans preuves valables, croient comme un article de *foi*, qu'il existe réellement un fluide magnétique animal, qui sortirait à volonté du bout de leurs doigts ou de telle autre partie du corps que ce soit, ainsi que je l'expliquerai dans le courant de la discussion critique qui va suivre.

Je ne considère ce dernier ouvrage, et les précédens, que je viens d'annoncer, que comme des matériaux réunis à la hâte, concernant le magnétisme animal, mais que je me suis cependant empressé de publier, en consul-

tant moins les intérêts de mon amour-propre, comme écrivain, que ceux de l'utilité dont ces mêmes matériaux m'ont paru devoir être, pour arrêter le progrès des erreurs qui déjà commençaient à se propager à la faveur des opinions superstitieuses de quelques magnétistes. Mon intention était aussi de tâcher, s'il était possible, d'éclairer une certaine classe d'amateurs du magnétisme, qui, faute de réfléchir, se laissent trop souvent séduire et entraîner par des illusions et par l'enthousiasme que la vue des phénomèmes dits du Magnétisme animal, produisent si ordinairement.

Je me propose, enfin, dans de secondes éditions, de mettre plus d'ordre dans les matières que je

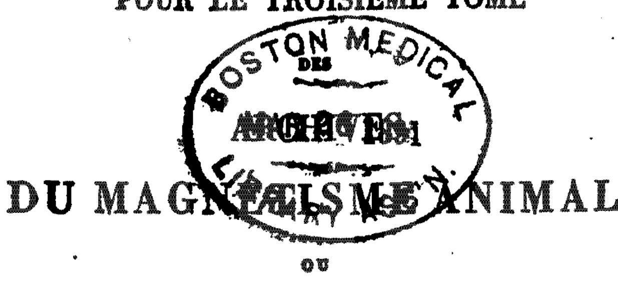
traite, de les diviser par chapitres et en paragraphes, afin de pouvoir m'étendre sans confusion sur les parties du discours qui demandent à être discutées et approfondies avec les développemens nécessaires.

Si j'ai quelquefois employé dans la discussion un style tantôt sérieux et par fois badin, qui pourrait donc m'en savoir mauvais gré, sinon ceux que j'attaque? Mais alors ceux là même ne peuvent-ils pas, s'ils le jugent à propos, se défendre avec des armes pareilles à celles qui auraient été dirigées contre eux? On doit encore faire attention que le magnétisme animal est un sujet qui a été si rebattu, qu'il semble ne plus devoir inspirer autant d'intérêt; il devient donc en quelque

sorte nécessaire d'égayer ce sujet devenu aride et ennuyeux. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que le ridicule est l'arme ordinaire qui convient le mieux pour lutter contre des enthousiastes qui refusent si obstinément de se rendre à la raison et à l'évidence?

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

POUR LE TROISIÈME TOME



DES

ARCHIVES

DU MAGNÉTISME ANIMAL

OU

Exposition critique du système et de la doctrine mystique des MAGNÉTISTES.

AVANT-PROPOS.

Les différens écrits que j'ai publiés jusqu'à présent, sur le *Magnétisme animal*, qu'on devrait plutôt appeler le *Magnétisme de l'imagination*, ont eu pour but d'éclairer cette matière, en tenant le flambeau du simple bon sens et de la raison à la main. J'y ai fait tous mes efforts, pour déjouer un système erroné qui reconduisait les hommes vers la superstition. Je me suis livré à la

recherche de la vérité, pour combattre les dogmes ridicules, les théories inintelligibles et les doctrines mystiques de quelques partisans du magnétisme animal. Trop souvent ils accordèrent une admiration excessive à des phénomènes qui, réduits à leur juste valeur, ne sont plus, aux yeux des physiologistes, que des faits purement naturels; et ces faits ne devenaient inexplicables, que par l'exagération et les illusions dans lesquelles certains enthousiastes se laissèrent entraîner.

J'ai démontré que les *Magnétistes* (1)

(1) *Magnétiste*, substantif des deux genres. Ce mot nouveau doit servir dorénavant à dénommer ceux qui se sont laissé persuader sans preuves admissibles, qu'il existait réellement un *fluide d'aimant animal*, auquel les partisans de ce système attribuent des effets extraordinaires et inexplicables.

Cette nouvelle dénomination de *magnétiste* m'a paru nécessaire pour éviter dans le discours une périphrase, toutes les fois qu'on voudrait distinguer le partisan de ce nouveau système, d'avec l'amateur de la science ou de la pratique dite aujourd'hui du *Magnétisme animal*.

Quant au mot *magnétiseur*, il continuera à désigner, en général, celui qui met en pratique les procédés du magnétisme animal.

supposaient, sans preuve, l'existence d'un fluide qui, jusqu'à présent, n'a été qu'idéal, et enfin d'un fluide mystique auquel, entre autres dénominations, ils ont donné celle de *fluide de la volonté*, *fluide de la pensée*, ainsi que je vais bientôt le prouver; et sur ces prétendus fluides ils ont bâti un système absurde fondé sur le sable, mais dont j'ai fait sentir les conséquences dangereuses.

Mon intention constante a toujours été de faire la guerre aux préjugés superstitieux, sous telles couleurs qu'ils

---

Le mot *magnétiste* désignera donc celui qui prétend que les phénomènes opérés par les magnétiseurs ne sont point produits par l'imagination, mais par un fluide d'aimant animal, matériel ou immatériel, lequel, au moyen d'un acte mental de la volonté des magnétiseurs, sortirait du bout de leurs doigts, ou de telle autre partie du corps que ce soit, sans l'intervention des agens physique c'est-à-dire des sens et de l'imagination des personnes magnétisées.

J'ai employé le mot *magnétiste*, pour la première fois, à la page 87 de l'ouvrage intitulé *Le Magnétisme éclairé*, etc., servant d'introduction à nos *Archives du Magnétisme animal*, imprimé en un volume in-8°, Paris, 1820, chez Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10, faubourg St.-Germain.

puissent se montrer. Ce n'est qu'en démasquant les jongleries mystérieuses de toutes les fausses religions, ainsi que la croyance aux vertus occultes qui engendrèrent tant de fourberies, tant de désordres, tant de crimes et de cruautés, qu'on pourra parvenir à enchaîner l'inexorable intolérance, qui aime à s'abreuver de sang humain, et qui si souvent a commis sans pitié, sans remords et en sûreté de conscience, sous le spécieux prétexte de la gloire de Dieu et des intérêts de la religion, des forfaits inouis, des actes d'immoralité dans tous les genres, et des atrocités religieuses et inquisitoriales qui font frémir l'humanité.

Ce fatal principe de l'intolérance, que des prêtres ambitieux et démoralisés ont tant à cœur de maintenir, est faux, inhumain, anti-social, *anti-chrétien*, et ne peut exister que par le despotisme et conduire à la tyrannie.

Ceux-là qui adoptèrent et prêchèrent un tel principe, abusèrent de la religion, et s'en servirent comme d'un moyen puissant qu'ils employaient avec adresse

pour augmenter leur influence, leur crédit, leurs richesses et leur autorité sur terre. Ils travestirent la morale pure de l'Évangile, et y substituèrent une morale mondaine, une morale relâchée, qui ne fait consister la religion que dans de simples pratiques, que dans des croyances symboliques et mystiques qui, dans les fausses religions, sont si fabuleuses et si ridicules. Cette morale factice, basée sur l'impitoyable intolérance religieuse, non-seulement permet les crimes, mais encore ordonne de les commettre, pour la gloire de Dieu, en les érigeant en vertus.

Tous les faux dévots et cette foule d'esprit faibles, crédules ou irréfléchis, répètent sans cesse, d'après les déclamations des dogmatiseurs fanatiques dont ils se laissent séduire, que toutes les bonnes actions des hommes, que toutes leurs vertus ne sont rien sans la foi, tandis que l'apôtre *saint Paul*, ce véritable soutien de la morale chrétienne et évangélique la plus pure, a dit tout le contraire. Écoutons-le, voici comme il s'exprime en parlant de la foi et de la charité :

Si linguis hominum loquar, et angelorum caritatem autem non habeam, factus sum velut æs sonans aut cymbalum tinniens.

Si habuero prophetiam et noverim mysteria omnia, et omnem scientiam; ET SI HABUERO OMNEM FIDEM ITA UT MONTES TRANSFERAM, CARITATEM AUTEM NON HABUERO, NIHIL SUM.

Caritas patiens est, benigna est; caritas non æmulatur, non agit perperam, non inflatur.

Non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum.

Non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati.

Omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet.

Nunc autem manent, fides, spes, caritas, tria hæc; major horum est caritas. (Epist. I S.-Pauli ad Corinth., cap. XIII, versic. 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 13.)

» Si je parle les langues des hommes
» et le langage des anges, et que je n'aie
» point la charité, je ne suis que comme un

» airain sonnant et une cymbale retentis-
» sante. »

» Quand j'aurais le don de prophétie, » que je pénétrerais tous les mystères, » que j'aurais une parfaite science de » toutes choses. »

« *Quand j'aurais encore* TOUTE LA » FOI POSSIBLE, JUSQU'A TRANSPORTER » LES MONTAGNES; SI JE N'AI POINT LA » CHARITÉ, JE NE SUIS RIEN. »

» La charité est patiente, elle est douce, » elle est bienfaisante. »

» La charité n'est point envieuse; elle » n'est point téméraire et précipitée; » elle ne s'enfle point d'orgueil. »

» La charité n'est point ambitieuse, » ne cherche point ses propres intérêts; » elle ne se pique point; elle ne s'aigrit » de rien; elle n'a point de mauvais soup- » çons; elle ne se réjouit point de l'in- » justice; mais elle se réjouit de la vérité. »

La charité TOLÈRE TOUT; elle croit tout; » elle espère tout; elle souffre tout. »

» Or ces trois vertus, la foi, l'espé- » rance et la charité, demeurent; mais la » charité est la plus excellente des trois. »

(*Ire épitre de saint Paul aux Corinth.*, *chap. XIII*, *vers.* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 *et* 13.)

La même morale est annoncée par les quatre évangélistes. Tous prescrivent :

« Ne faites pas à autrui ce que vous » ne voudriez pas qu'il vous fût fait..... » *Ils vous disent* : Celui qui aime Dieu » doit aimer aussi son prochain.... Vous » aimerez votre prochain comme vous- » même........ Aimez vos ennemis...... » Faites du bien à ceux qui vous haïs- » sent..... Priez pour ceux qui vous ca- » lomnient..... Traitez les hommes de la » même manière que vous voudriez » qu'ils vous traitassent.... etc., etc.

On peut lire plus en détail ces différens passages extraits de saint Marc, chap. XII, de saint Jean, chap. IV, de saint Luc, chap. VI et XI, etc., etc.

Les saints évangélistes, ainsi que les pieux et vénérables personnages de la primitive église, ne cessèrent tous de prêcher la douceur, la charité, le pardon des injures et le mépris des richesses.

Telle est, en abrégé, la morale évangé-

lique, dont l'empreinte divine caractérise la véritable morale chrétienne.

Une foule de théologiens ont, au contraire, cherché à détruire cette morale éternelle que Dieu a créée au fond de nos cœurs. Ils ont fait tous leurs efforts pour l'étouffer sous le poids de leurs énormes traités, remplis d'ignorance, d'astuce, de subtilité et de mauvaise foi. Leur fausse dialectique y est perpétuellement en opposition avec le bon sens et la raison. Tous leurs écrits ont une empreinte de mysticité, qui donne à leur style un caractère particulier, auquel on ne peut se méprendre, et qui, rempli de superstition et de fanatisme, ne respire que menace et vengeance.

La morale chrétienne et évangélique est perpétuellement outragée par ces théologiens corrompus. On n'aperçoit dans leurs commentaires qu'une morale de convenance, dictée par l'égoïsme et adaptée aux intérêts d'un parti ambitieux et cruel; une morale, enfin, de circonstance, qui, au moyen d'une direction d'intention, érige le crime en vertu.

mis jurés des peuples, des gouvernemens et des rois, auxquels les prêtres, leurs irréconciliables adversaires, n'accorderont des instans de paix, qu'autant qu'ils les auraient subjugués, avilis et rançonnés.

Les souverains et les gouvernemens doivent donc refuser leur confiance à de pareils conseillers, à des êtres pour lesquels la perfidie est une action vertueuse, et qui, en trompant les hommes, croient servir le ciel.

Comment pourrait-on, en effet, se fier à des hommes profondément corrompus et démoralisés en religion comme en politique, à des hommes qui propagèrent dans toutes les classes de la société l'immoralité religieuse, l'immoralité politique et la corruption des mœurs?

Il est temps de repousser les principes dangereux de ces hypocrites incorrigibles, qui cachent leurs projets ambitieux sous le masque de la religion, et auxquels il ne manque que le pouvoir, pour renouveler les horreurs de l'abominable inquisition religieuse.

Il est temps que les gouvernemens ayent en horreur les guerres à-la-fois politiques et religieuses, dont le caractère fut toujours celui d'extermination, et qui, inspirées par la superstition et le fanatisme, toujours furent constamment le signal du carnage et de la dévastation.

Eh! qui le croirait? Il semble qu'il puisse exister des gouvernemens chrétiens assez démoralisés pour protéger tantôt secrètement, tantôt ouvertement, le fanatisme religieux d'un gouvernement anti-chrétien, dont ils exaltent l'orgueil et la cruauté, par une intervention puissante et favorable. Tant il est vrai que l'immoralité réside moins dans les peuples que dans les gouvernemens.

D'après un si funeste exemple et une détermination aussi immorale, qui pourrait s'étonner de voir des chrétiens assez vils et assez corrompus pour aller se confondre dans le rang des ennemis de la religion chrétienne, et y prostituer leurs talens militaires, en les consacrant au triomphe de la barbarie et du fanatisme? Ces vils mercenaires n'ignorent pas ce-

pendant que ceux-là même dont ils prennent la défense, n'acceptent qu'avec dédain, qu'avec mépris, de pareils services empreints du cachet de la trahison; mais l'appât de l'or explique une conduite aussi basse, et prouve que quiconque se laisse guider par un intérêt sordide est sans morale et sans religion, et ne craint pas d'encourir le juste reproche de complicité des horribles assassinats et des cruautés inouies qu'une nation féroce exerce depuis trop longtemps sans justice, sans mesure, pour anéantir des peuplades entières, en attendant l'extermination générale, que ces hommes atroces brûlent d'effectuer en masse.

L'Orient, à la honte de l'Europe insensible, de cette Europe cependant civilisée, mais qui de plus en plus devient sourde à tout sentiment de piété et d'humanité, et dont la politique froide et inhumaine considère avec tant d'indifférence les affreux massacres qui se commettent sous ses yeux; l'Orient, dis-je, nous offre aujourd'hui le spec-

tacle effroyable d'une soldatesque effrénée, qui, sans résistance, égorge comme des troupeaux de moutons, hommes, femmes, vieillards et enfans, et qui outrage et viole avec brutalité les jeunes personnes du sexe, les plus distinguées par leur rang, leur éducation et leur beauté; ne conservant la vie à un petit nombre d'entre elles, que pour les vendre inhumainement après les avoir exposées toutes nues, dans des bazars, comme des bêtes au marché.

La démoralisation politique de la diplomatie européenne est telle, que les agens diplomatiques semblent tous méconnaître aujourd'hui les préceptes de l'Évangile, et paraissent disposés à fouler aux pieds la sublime morale chrétienne, en abandonnant indignement des chrétiens désarmés à la fureur du fanatisme irrité. Ces agens, dont toute l'habileté consiste dans l'intrigue et dans l'art de tromper, ne comprennent pas, ou ne veulent pas comprendre, que l'oubli de cette sublime morale chrétienne a causé tous les maux qui affligent l'humanité

et qui pèsent sur les peuples opprimés.

Si les puissances de l'Europe, plutôt que de suivre sans remords, sans honte et de sang-froid, un système politique aussi affreux ; plutôt que de s'avilir jusqu'à contracter alliance avec des fanatiques qui repoussent les lumières et la civilisation, et qui brûlent les bibliothèques et détruisent les monumens des sciences et des arts ; plutôt que de se déshonorer en se rendant complices des crimes commis par des barbares qui outragent la raison et l'humanité ; si, dis-je, elles voulaient se mettre franchement en accord, il leur serait sans doute bien aisé d'établir entre elles des contrepoids politiques pour neutraliser l'ambition démesurée des unes, et dissiper les justes inquiétudes des autres ; mais le machiavélisme, cette politique odieuse, si universellement adoptée et si fortement enracinée dans tous les cabinets, s'y oppose évidemment. Tout le mal est là. Il est dans l'immoralité politique, qui prévaut de toute part. C'est là seulement où gît la difficulté : mais cet obstacle, pour

ainsi dire insurmontable, cesserait néanmoins d'avoir lieu, s'il était possible que la bonne foi, que la justice et la sincérité, pussent jamais présider dans les négociations. C'est alors que les puissances européennes auraient honte d'adopter un système populicide, si odieux, qui consiste à dénier les droits les plus légitimes des peuples, à sacrifier toutes les libertés et à éteindre tous les sentimens humains. Les États de l'Europe pourraient enfin s'unir étroitement pour maîtriser sans coup férir l'ennemi commun, dont toute la force ne réside réellement que dans nos dissensions et dans notre corruption.

Il est temps aussi que tous les gouvernemens, pour leurs propres intérêts, prêchent d'exemple par une conduite franche et loyale dans leurs transactions diplomatiques, comme dans leurs opérations administratives; tant au dehors, vis-à-vis des autres états, que dans l'intérieur, vis-à-vis de leurs propres sujets. Il est temps que les agens de l'autorité souveraine pratiquent eux-mêmes une

morale saine, basée sur l'équité, s'ils veulent rétablir la morale publique, car l'immoralité ne fait des progrès parmi le peuple, qu'en raison de la corruption des gouvernemens.

Il est temps que les souverains se persuadent que ce n'est point un cri séditieux, que d'invoquer paisiblement les droits naturels des peuples, et l'observation des lois de la part des agens du gouvernement.

Le salut de l'état et le bonheur de l'ordre social résident dans la justice, qui protège le faible, et dans la bonté, qui enchaîne les cœurs. La douceur paternelle des princes attire l'affection des sujets, tandis que les vengeances éternisent les haines, et que l'égoïsme, l'orgueil et la tyrannie de ceux qui commandent, irritent ceux qui doivent obéir, et produisent tôt ou tard un désordre inévitable.

Il est temps, enfin, d'instruire les hommes pour les rendre meilleurs, pour les empêcher d'être la dupe de leur crédulité, et pour diminuer la masse des

maux qui affligent les nations opprimées.

Ce que je viens d'exposer est développé d'une manière plus étendue dans l'écrit intitulé, *La Morale chrétienne et évangélique vengée*, etc... ainsi que dans quelques autres ouvrages, dont je vais donner la notice ci-après.

J'en reviens maintenant à l'exposition critique du système et des doctrines mystiques des *magnétistes*, et c'est là l'objet principal que je me suis proposé d'esquisser dans le présent écrit. Je vais faire voir en abrégé que la philosophie, ainsi que les connaissances physiologiques, qui de nos jours nous ont enseigné à considérer la science, ou plutôt la pratique du magnétisme animal, sous son vrai point de vue, et à l'apprécier à sa juste valeur, servent maintenant à dévoiler toutes les jongleries et toutes les absurdités qui, de tout temps, favorisèrent les croyances les plus ridicules, soit aux revenans, soit aux farfadets, aux lutins, aux sylphes, aux faunes, aux pans, aux dusiens, et généralement à toutes ces apparitions d'esprits, si accré-

ditées, et qui ne pouvaient jamais être prouvées ; soit encore à toutes ces vertus curatives, merveilleuses et inexplicables, et à toutes ces facultés occultes de divination et de prévision, qui, basées sur des présomptions, sur des calculs, sur des probabilités, sur des analogies qui quelquefois se vérifient, ont été ensuite, à la faveur de certaines circonstances plus ou moins imposantes, érigées en prophéties surnaturelles, dont les esprits faibles et les hommes crédules et ignorans ne pouvaient comprendre le naturalisme.

Cette foule de gens peu instruits, mais ennemis des lumières, se grossit encore d'un certain nombre d'hommes ambitieux animés d'un esprit de parti. Les uns et les autres, tous subjugués par la superstition, ne manquent pas d'attribuer à des causes surnaturelles les phénomènes qui excitent leur étonnement. Le fanatisme ensuite s'en empare pour fonder un pouvoir théocratique, qui toujours fut immoral, tyrannique et sanguinaire.

J'ai donc essayé de démontrer, dans

mes divers écrits, que les sortiléges sont les rêves d'un esprit blessé, et que la magie a ouvert un vaste champ aux écarts de l'imagination.

Tout l'attirail de cette magie consiste dans les talismans mystiques de toutes les sortes, dans les amulettes, dans les filtres, les charmes, les enchantemens, les paroles et les mots mystérieux prononcés ou écrits. Il en est de même des fausses reliques, qui ne sont également que des espèces de talismans, etc... Je place dans la même catégorie tous les procédés qui appartiennent au magnétisme animal, sans en excepter les gestes de la main ou les passes à distance ou sans distance, avec contact ou sans contact, ainsi que les baquets, de telle manière qu'ils puissent être composés; comme aussi l'eau, les arbres magnétisés, et tous autres objets que chacun voudrait employer à sa fantaisie, comme mouchoirs, anneaux ou bagues, billets de papier écrits ou non écrits, baguettes de fer ou d'acier, d'or ou d'argent, de verre ou de bois, etc...,

etc..., etc..., auxquels des somnambules ou des magnétiseurs crédules prétendent infuser une vertu occulte et particulière, au moyen de certains gestes de la main, accompagnés d'un acte mental de volonté, et y injecter, pour ainsi dire, un prétendu fluide qu'ils appellent magnétique animal, et qu'ils supposent, en émanant de leurs doigts ou de leurs corps, être en même temps susceptible de se modifier et d'opérer différens effets, suivant l'intention des magnétiseurs.

Je ne parle pas ici des émanations matérielles qui, dans certains cas, pourraient avoir été introduites dans la pratique des procédés du magnétisme animal, et y jouer effectivement un rôle matériel plus ou moins actif, en agissant véritablement sur les sens, par conséquent sur l'imagination.

C'est ainsi que des illusions sans nombre ont produit, depuis que le monde existe, tant de fascinations, tant de prestiges, tant de faux miracles, que des personnes simples ou des imaginations exaltés attribuèrent à des causes surnatu-

relles qui, à les en croire, feraient exception aux lois immuables de la nature; sans parler des jongleries de ces hommes ambitieux, animés d'un esprit de parti, avides d'autorité et de richesses, qui de tout temps surent exploiter à leur profit la stupide crédulité des ignorans auxquels ils savaient en imposer, soit en les rendant témoins de ces mêmes phénomènes qui souvent s'offraient spontanément aux yeux du vulgaire, soit en les reproduisant eux-mêmes à volonté, au moyen des procédés qui leur avaient été transmis, et dont ils conservaient la tradition.

La discussion que j'ai entrepris de soutenir sur cette matière, et les divers raisonnemens que j'ai faits à ce sujet, sont présentés sous différens points de vue, dans les ouvrages que j'ai déjà publiés sur le magnétisme animal, et dont je vais donner la notice qui suit.

NOTICE

Des ouvrages imprimés et publiés par le même auteur, concernant le Magnétisme animal.

1°. Les Archives du Magnétisme animal.

Ouvrage périodique, commencé au mois de mai 1820. Il en a déjà paru six numéros dans la même année, et trois autres numéros en 1822, faisant en tout *neuf numéros*, formant trois volumes in-8°, d'environ 300 pages chacun, *chez Barrois l'aîné, libraire à Paris, rue de Seine*, *n°* 10, *faubourg St.-Germain.*

2°. Le Magnétisme éclairé.

Ou Introduction aux Archives du Magnétisme animal, 1 vol. in-8° de 287 pages, Paris, 1820, *chez Barrois l'aîné*, idem, idem....

3°. Le Magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité.

Ou Dissertation historique, étymologique et mythologique, sur *Esculape*, *Hyppocrate* et *Galien*; sur *Apis*, *Sérapis* ou *Osiris*, et sur *Isis*;

Suivie de recherches sur l'*Alchimie*, 1 vol. in-8° de 432 pag. Paris, 1821, *chez Barrois l'aîné, libraire*, idem...

4°. La Morale chrétienne vengée.

Ou Réflexions sur les crimes commis sous le prétexte spécieux de la gloire de Dieu et des intérêts de la religion;

Suivies d'observations historiques, philosophiques et physiologiques, sur les faux miracles opérés par le Magnétisme animal, 1 vol. in-8° de 519 pag., avec figures, Paris, 1821, *chez Barrois l'aîné, libraire*, idem, idem...

5°. Exposition critique du système et de la doctrine mystique des magnétistes.

Cet ouvrage, extrait de nos Archives, sert de discours préliminaire au troisième

tome des Archives du Magnétisme, imprimé et publié en 1822, et contenant les numéros 7, 8 et 9.

Cette Exposition forme 1 vol. in-8°, Paris, 1822, *chez Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10, faubourg St.-Germain.*

EXPOSITION CRITIQUE

DU SYSTÈME

ET

DE LA DOCTRINE MYSTIQUE

DES

MAGNÉTISTES.

PREMIÈRE PARTIE.

§. I. (*Préambule.*) Les différens points de vue sous lesquels j'ai envisagé les phénomènes dits du Magnétisme animal, m'ont suggéré des réflexions qui repoussent les dogmes superstitieux, les théories vagues et inintelligibles, les doctrines mystiques et le système hypothétique d'un fluide animal, qui, à la manière du fluide de l'aimant minéral, sortirait, dit-on, matériellement ou spirituellement du bout des doigts des magnétiseurs, où de telle autre partie de leur corps que ce soit.

Mes observations portent donc contre la supposition de ce fluide imaginaire ; contre le mode dont on suppose qu'il exerce son action ; contre les propriétés non prouvées, qu'on lui attribue ; et enfin contre des faits invraisemblables, racontés avec exagération, avec enthousiasme, et que la manie du merveilleux rend inexplicables.

§. II. (*Schisme parmi les magnétiseurs.*) Les partisans du Magnétisme animal se divisent entre eux. Les uns, fidèles disciples de Mesmer, prétendent qu'il existe un fluide animal, et les autres ne veulent pas croire à l'existence de ce fluide.

On me saura gré sans doute d'exposer ici, avec quelques détails, en quoi consiste la divergence des opinions parmi les magnétiseurs, dont les uns, ainsi que je viens de le dire, croient à ce prétendu fluide, au moyen duquel les phénomènes magnétiques se produiraient et feraient agir les somnambules ; mais les autres, au contraire, pensent que toute la pratique et les procédés des magnétiseurs con-

sistent dans l'art de produire des effets physiques sur les corps vivans, en agissant sur le moral des patiens par la puissance de l'imagination.

§. III. (*Des magnétistes.*) Le pouvoir de l'imagination, et son action sur les corps vivans, sont contestés par une certaine classe de magnétiseurs, que j'ai désignés dans mes écrits sous le nom de *magnétistes*. J'ai donné la définition de ce nouveau mot, dans une note à la page 12, qui précède.

Les magnétistes prétendent que les phénomènes du magnétisme animal sont produits par un fluide qui sortirait à volonté du bout des doigts des magnétiseurs, ou de telle autre partie du corps que ce soit, et agirait sans aucune intervention des sens ni de l'imagination.

La plupart des magnétistes, sans s'en douter peut-être, favorisent, ainsi que je vais bientôt le démontrer, toutes les croyances superstitieuses et toutes les jongleries des fausses religions, sur lesquelles le fanatisme a établi son pouvoir théocratique, dont les prêtres ont

tant abusé et dont ils abusent encore de nos jours.

§. IV. (*Moyens employés pour combattre les magnétistes.*) Pour combattre les opinions des magnétistes, j'ai fait voir qu'ils étaient pour la plupart dépourvus de connaissances en physiologie, et qu'ils ne purent jamais étayer leurs folles prétentions d'observations expérimentales, dignes d'être admises. En poussant enfin l'entêtement jusqu'au fanatisme, les écrivains de cette association, à laquelle on pourrait, sans injustice, donner le nom de *secte*, à cause de ses opinions erronées en matière de physiologie, ont cherché à justifier leur système par des principes, par des théories, par des dogmes et par des raisonnemens dont je vais faire l'exposition, pour démontrer jusqu'à quel point ils sont absurdes et contraires au bon sens et à la raison. Je ferai voir que ce sont les magnétistes eux-mêmes qui ont retardé jusqu'à présent l'examen philosophique du Magnétisme animal, et ont empêché d'apercevoir dans les phénomènes et les procédés

magnétiques le moyen de déjouer la superstition et le fanatisme, qui, de tout temps, s'emparèrent de ces procédés et de cette pratique, pour abuser de l'irréflexion des âmes simples et des ignorans, afin de les asservir à des croyances symboliques, fabuleuses et ridicules, et en exiger de riches offrandes, comme un tribut qu'ils imposaient sur la crédulité.

§. V. (*Les magnétistes se croient favorisés du don de faire des miracles.*) La manière extravagante dont les magnétistes présentent les phénomènes du Magnétisme animal, qu'ils observent, ou qu'ils produisent, et qu'ils racontent avec exagération, les uns d'après les autres, le plus souvent sans les avoir vérifiés, semble annoncer qu'ils se croient favorisés du don de faire des miracles surnaturels, ou des prodiges du premier ordre, en contradiction avec les lois immuables de la nature, et deviennent par là les fauteurs de la superstition.

§. VI. (*Le Magnétisme animal réhabilité et enfin considéré sous son véritable*

point de vue.......... Il est résulté de cette espèce de fanatisme, que la pratique du magnétisme animal a été vouée au ridicule, faute d'être connue et envisagée sous son vrai point de vue. Elle a été longtemps repoussée avec dédain; mais aujourd'hui, cette pratique, tendant à se débarrasser des entraves et du mépris dont la simplicité, la crédulité, l'ignorance et la superstition l'ont depuis longtemps obscurcie et avilie, va être réhabilitée dans l'opinion publique; elle va devenir de plus en plus digne des regards et des observations de nos habiles physiologistes et des méditations de philosophes profonds.

L'étude du Magnétisme animal pourra aggrandir le cercle des connaissances humaines en physique, comme en métaphysique. Nous serons dorénavant éclairés sur ces phénomènes de psychologie, sur toutes ces guérisons extraordinaires, qui depuis si long-temps en imposèrent au stupide vulgaire et servirent d'alimens à la superstition. Elle nous expliquera tous les prestiges de l'anti-

quité, que les prêtres des faux dieux, ou leurs devins, leurs oracles, leurs sybilles, leurs pythies, etc..., etc..., n'ont cessé de produire pour en imposer à la crédulité des hommes, ainsi que les faux miracles qui se sont opérés depuis l'établissement du Christianisme, par des personnages considérés comme des êtres privilégiés, mais qui, cependant, pour avoir changé de nom, n'en étaient pas moins les mêmes, c'est-à-dire des crisiaques affectés de crises nerveuses, tels les *Oniroscopes* ou *Hypnoscopes*, les *Hypnobates*, ou *Onirobates*, ou *Onirobades*, ou *Onirobanes* (1), ou enfin les

(1) Les substantifs *orinoscopes*, *hypnoscopes*, *hypnobates*, ou *onirobates*, ou *onirobades*, ou *onirobanes*, c'est-à-dire *somnambules*, ainsi que les mots *hypnoscopisme*, *oniroscopisme*, *onirobadisme*, ou *onirobanisme*, *etc...*, *etc...*, qui viennent du grec, signifient l'action de *voir*, de *prévoir*, de *pressentir*, lorsque les sens extérieurs sont assoupis, ainsi que de voyager idéalement pendant le sommeil, ou de marcher matériellement en dormant.

Tous ces mots dérivent de ὑπνὸς et ὄνειρος (*hypnos* et *oniros*), qui signifient *sommeil*, pris suivant deux acceptions, aiusi que nous l'expliquerons ci-après, et se composent avec les verbes et les mots σκέπτομαι, σκοπεύω,

somnambules... etc..., au nombre desquels on doit ranger les Convulsionnaires

---

σκέψις, σκοπὸς (*skeptomai*, *skopeuô*, *skopéô*, *sképsis*, *skopos*, *etc....*), qui veulent dire, *je considère*, *je contemple*, *j'observe*, *j'examine*, *contemplation*, *consultation*, *inspecteur*, *observateur*, et avec les autres verbes grecs Βαθεῶ, Βαῶ, Βαδιζῶ, Βαινῶ (*batheô*, *baô*, *badizô*, *bainô*..., *etc*...), qui signifient, je marche.

J'observerai ici qu'il est essentiel d'écrire les mots *hypnobate* ou *onirobate*, par un (*t*) et non par un (*th*), lorsqu'on veut parler d'un *somnambule*; car en écrivant *hypnobathe* et *orinobathe*, et c'est ainsi qu'on écrit en français le *theta* ou *thita* des grecs, le (*th*) changerait entièrement le sens du mot, qui dériverait alors du grec Βαθεῖα, Βαθὸς, Βυθίος, Βύθος, (*bathia*, *bathos*, *bythios*, *bythos*, *etc.*, *etc.*), qui signifient, *profondeur*, *pesanteur*, *accablement*, etc..., et voudrait dire un sommeil profond accablant : mais pour éviter l'équivoque qui se rencontrerait en écrivant *hypnobate*, et *hypnobathe*, ou *onirobate* et *onirobathe*, il vaudrait mieux, lorsqu'on veut parler d'un sommeil profond, d'un assoupissement accablant, se servir des mots *hypnobare*, *onirobare*, *onirobarie*..., etc.., etc..., qui dérivent des mots grecs Βαρεῶ, Βαρὸς, Βαρύς, Βαρεία, etc..., etc... (*bareô* *baros*, *barys* *baria*..., *etc*...), qui signifient également, *j'accable*, *pesant*, *pesanteur*, *profondeur*, etc...

J'ai déjà donné, d'une manière plus étendue, la définition étymologique de différens mots et de beaucoup d'autres encore, qui tous ont rapport au magnétisme, et dont plusieurs sont susceptibles d'être adoptés dans notre langue. J'en ai formé une nomenclature de plus de *six*

de St.-Médard, et autres du même genre, de tous les partis et de toutes les sectes, comme aussi *le plus grand nombre* des sorciers et des sorcières, des possédés ou obsédés du démon, et généralement

---

cent cinquante nouveaux termes scientifiques, propres aux différentes parties de la théorie et de la pratique du Magnétisme animal, et qui tous dérivent du grec et se combinent et se composent avec les mots qui, en grec, signifient sommeil.

Je crois utile, dans l'intérêt de la théorie et de la science des procédés du Magnétisme, de présenter ici les différentes acceptions du mot *sommeil*, lequel, en grec, s'exprime de plusieurs manières, savoir, par ὑπνὸς et ἐνύπνιον (*hypnos* et *enypnion*), et par ὀνειρὸς et ὀνάρ (*oniros* et *onar*), par contraction.

Le mot ὑπνὸς signifie communément le *sommeil ordinaire*. Cependant bien des auteurs grecs l'employent, mais bien moins fréquemment, pour exprimer le *sommeil accompagné de songes*. Quant au mot ἐνύπνιον, il a véritablement cette dernière signification.

Le mot ὀνεὶρος, qui s'écrit aussi οναρ, par contraction, signifie que ce genre de sommeil est toujours accompagné de *rêves*; de *songes*, de *visions*, d'*extases*, d'*illusions*, etc...; et sous ce point de vue, ces deux derniers mots, ainsi ἐνύπνιον, doivent être employés de préférence avec les mots qui en dérivent, et qui, étant adoptés dans la langue française, serviraient à exprimer le sommeil appelé *Magnétique animal* par les magnétiseurs.

tout individu sujet à ces états singuliers, connus sous les différens noms de maladies de *vapeurs*, d'*ystérie*, d'*épilepsie*, de *catalepsie*..., etc..., etc..., qui dérivent toujours d'affections nerveuses susceptibles d'être traitées, soulagées ou guéries, avec plus ou moins de succès, par l'art de la médecine; mais pendant la durée desquelles l'imagination est plus ou moins isolée ou concentrée, plus ou moins exaltée : d'où il est souvent résulté des effets singuliers de psychologie, qui ont quelquefois excité l'étonnement, l'admiration même, plus souvent encore ont produit les contes les plus extravagans et ont fait naître les opinions et les croyances les plus ridicules et les plus superstitieuses. Ces croyances absurdes se propagèrent principalement dans la classe du peuple la moins instruite, et malheureusement elles ont aussi trouvé du crédit parmi un grand nombre d'honnêtes gens de tout état, mais crédules, irréfléchis, manquant d'une instruction solide, esclaves des préjugés de la superstition, et, ainsi que le peuple, portés vers

le merveilleux et en proie à toutes les illusions d'une imagination exaltée. Ceux d'entre les magnétistes qui sont du nombre de ceux que je viens de désigner, ont rangé sans discernement tous ces faits extraordinaires sous la dénomination générique de Phénomènes du Magnétisme animal.

§. VII. (*Origine ou Cause du Magnétisme animal.*) Les magnétistes, depuis longtemps, se livrent à de pénibles recherches, pour deviner l'origine du Magnétisme animal et en donner des définitions plus ou moins absurdes, avec la prétention de trouver dans la nature une loi générale au moyen d'un fluide, ce que je vais faire connaître ci-après. Ils expliquent ainsi les phénomènes physiologiques et psychologiques, produits sur des êtres vivans, observés de tout temps dès la plus haute antiquité, et se manifestant encore assez souvent de nos jours. Mais, il faut en convenir, cette loi depuis longtemps nous a été révélée, sans qu'on ait pensé à supposer un fluide, qui assurément ne peut qu'être idéal ; car si

l'existence de ce fluide eût été réelle, rien n'était plus facile à démontrer.

Pourquoi donc méconnaître cette loi? les philosophes les plus savans et les physiologistes les plus habiles ne nous l'ont-ils pas fait connaître? pourquoi ne pas les en croire et se refuser à l'évidence? Cette loi générale est facile à comprendre; elle s'annonce, il est vrai, par des effets surprenans qui en dérivent, mais bien aisés à observer et à constater, et qui tous les jours peuvent se produire et reproduire sous nos yeux. Cette loi, enfin, existe réellement; elle existe dans le pouvoir immense, et, pour ainsi dire, sans bornes, de l'imagination mise en action par l'intervention des sens.

Plutôt que de supposer une vertu occulte, ou un fluide imaginaire, qui n'a jamais été prouvé, à quelle autre cause voudrait-on attribuer des phénomènes qui ne s'opèrent que par une influence réciproque, que par une harmonie de rapports dirigés au moyen d'une forte volonté, et enfin par cette sensibilité physique qui est propre à tous les êtres ani-

més. C'est ce qu'on observe principalement dans les phénomènes produits par cette grande loi bien connue, je veux dire la *loi de l'imagination*, loi générale dont les effets ont été si souvent observés.

§. VIII. (*Prétention des magnétistes, d'avoir fait la découverte d'une loi générale en physique, jusqu'alors inconnue.*) J'ai annoncé, dans le paragraphe précédent, que certains magnétiseurs prétendent que le fluide magnétique animal, de leur invention, et dont ils se croient dispensés de donner la preuve, existe néanmoins en vertu d'une grande loi de la nature, d'une loi générale, dont ils auraient fait la découverte, mais également sans en offrir aucune garantie; et voici comme l'un des coryphées de l'illustre secte des magnétistes s'en explique avec candeur dans l'un de ses ouvrages :

« Considéré comme cause, le magné-
» tisme est indépendant de la matière et
» du mouvement, et conséquemment du
» monde physique; mais il n'en est pas
» moins une cause naturelle, puisqu'elle

» est dans la nature, et l'une des grandes
» lois établies par le Créateur (1). »

Tels sont les principes sur lesquels les *ultra-magnétistes* ont fondé la réalité d'un fluide, qui, par un acte mental d'une forte volonté, dont l'énergie aurait un degré convenable d'intensité, sortirait des doigts d'un magnétiseur, et à son commandement, avec une entière indépendance des agens physiques, et accorderait à l'esprit la faculté de pouvoir agir sur la matière inerte, et la faire mouvoir d'une manière sensible. Ils invoquent en faveur de cette folle opinion, des faits miraculeux et inouis, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination exaltée de ceux qui les racontent avec exagération.

C'est d'après cette proposition que des magnétistes zélés se sont crus autorisés à donner également à ce fluide

---

(1) Voyez la *Défense du Magnétisme animal*, par M. Deleuze. Première partie, chap. 2, page 26, Paris, 1819, in-8°, chez *Belin-le Prieur*, Libraire, quai des Augustins, n° 55.

magnétique la dénomination de *fluide de la volonté*.

L'auteur de la *Défense du Magnétisme animal*, auquel ce précieux fluide a été révélé, et qui à juste titre réclame l'honneur immortel d'avoir découvert une des lois générales de la nature, n'y voit qu'une cause très-naturelle. Il assure que cette cause est dans la nature, et qu'elle est une des grandes lois établies par le Créateur. Qui osera désormais ravir au Père des vrais croyans les honneurs de l'invention, pour une découverte aussi sublime? C'est à lui seul que nous devons la connaissance de cette loi de la nature, jusqu'alors inconnue, loi générale, qui désormais s'appellera la *loi du fluide de la volonté* ou du *fluide de la pensée;* et tous les faibles mortels, *philosophes*, *savans*, *physiologistes* et autres, etc..., etc..., n'avaient pu, jusqu'à présent, la soupçonner.

§. IX. (*Moyens employés par les magnétiseurs pour mettre l'imagination en action.*) On demandera aux magnétiseurs, comment donc cette harmonie

de rapports, cette influence réciproque et cette sensibilité physique, auraient-elles pu être mises en action? N'est-ce pas, leur répondra-t-on, par des attouchemens ou des frottemens? N'est-ce pas par des gestes de la main, que vous appelez *passes*, faites à diverses distances du corps, avec contact ou sans contact? N'est-ce pas avec des insuflations ou avec des paroles, ou enfin par le moyen de regards fixes ou d'intuitions expressives?

Personne n'ignore avec quelle énergie, avec quelle rapidité, l'influence réciproque s'établit, dans certaines circonstances, entre deux personnes de différens sexes, lorsqu'ils se lancent, même sans motifs ou sans intention, des regards mutuels, auxquels un instinct invincible prête toujours de l'activité.

C'est ce qu'on appelle, dans le langage des magnétiseurs, se *mettre en rapport*. Tous les magnétiseurs ne cessent de répéter que ce rapport intime est pour ainsi dire indispensable afin de produire cet abandon de l'âme, d'où résulte la confiance sans réserve, qui est si néces-

saire pour faire naître les phénomènes magnétiques et opérer quelquefois des guérisons, mais pour le plus souvent apparentes, de certaines maladies, et principalement de celles qui dépendent de l'imagination.

On sait que dans la pratique des procédés du Magnétisme animal, la personne qui magnétise est presque toujours du sexe masculin, et la personne magnétisée, qui devient somnambule, est ordinairement du sexe féminin; d'où il résulte que dans cette pratique, le rôle secondaire est toujours du côté du patient, c'est-à-dire du côté de celui qui a l'esprit moins fort, de celui qui est susceptible d'être influencé avec plus de facilité. En effet, les oniroscopes ou hypnoscopes, les onirobanes ou somnambules, sont presque toujours des femmes, et quelquefois des enfans ou des gens du peuple, et particulièrement ceux de la campagne, ou des personnes dans l'état de domesticité, et en général ceux qui, dans l'ordre social, se trouvent sans fortune et dans une position subalterne, ou

enfin des malades dans telle classe de la société que ce soit, mais dont l'esprit est affaibli par les souffrances et par la crainte de la mort. Je dirai, en passant, que si l'oniroscopisme ne doit pas être considéré comme un état de santé parfaite, on ne peut pas dire non plus qu'il faille être malade pour être oniroscope, pour être somnambule.

§. X. (*Pouvoir de l'imagination méconnu par les magnétistes.*) D'après l'aperçu fidèle que je viens de donner de la pratique du Magnétisme animal, il doit paraître bien démontré que tous les effets physiologiques et psychologiques, qui pourraient naître de pareils procédés, ne sont dus qu'au pouvoir de l'imagination : le domaine en est si étendu et en même temps si peu connu par les magnétistes, qu'il n'est pas étonnant de les voir séduits, trompés et abusés par leurs propres illusions. Ce n'est donc que l'ignorance, l'entêtement ou l'irréflexion, qui a pu distraire les phénomènes magnétiques du domaine de l'imagination. C'est ainsi que les enthousiastes du Magnétisme

animal, toujours portés vers le merveilleux, et enclins aux idées superstitieuses, n'ont cessé de raconter et d'interpréter de la manière la plus exagérée et la plus ridicule, des phénomènes purement naturels, produits par l'action que tout être animé peut exercer sur un autre être animé, au moyen des sensations que les sens qui constituent l'organisation des corps vivans reçoivent pour les transmettre à l'imagination.

§. XI. (*De l'Influence du Magnétisme animal sur les hommes comme sur les animaux.*) L'action de la faculté sensitive, que les êtres animés peuvent exercer réciproquement les uns sur les autres, a lieu incontestablement parmi les hommes entre eux, parmi les animaux, et réciproquement encore entre les hommes et les animaux. Il en résulte que les hommes peuvent, dans certains cas, en imposer à l'imagination des animaux, et dans d'autres circonstances ce sont les animaux qui en imposent à l'imagination des hommes. C'est sous ce point de vue seulement, qu'on peut raisonnablement

soutenir que l'homme pourrait magnétiser un animal, c'est-à-dire exercer une influence sur l'imagination de cet animal, ou le soumettre à un mode d'action qui le ferait agir conformément à la volonté du magnétiseur. J'ai déjà cité un certain nombre de faits à l'appui de ce que je viens d'avancer. J'en reparlerai ailleurs d'une manière plus étendue, et je prouverai que tous les phénomènes produits par cette influence réciproque, qui existe entre tous les êtres animés, dérivent tous de la nature. Cette influence prend donc sa source dans l'imagination, dépend de son pouvoir immense, et non d'un fluide ou d'une vertu occulte, que les magnétistes prétendent si gratuitement avoir la faculté d'infuser eux-mêmes dans la matière inerte, à laquelle ils donneraient la faculté d'agir sur les corps vivans, sans l'intervention des sens ni de l'imagination.

§. XII. (*Réflexion sur ceux qui attribuent au diable les phénomènes du Magnétisme animal.*) Puisqu'il est démontré que les phénomènes du Magné-

tisme dérivent de la nature, ils ne peuvent donc être surnaturels; s'ils ne sont pas surnaturels, ils ne peuvent être attribués ni aux anges, ni aux démons, ni aux bons, ni aux mauvais génies, ni aux esprits célestes, ni aux esprits infernaux, car tous les théologiens s'accordent à dire que les esprits incorporels ne peuvent agir sur terre que surnaturellement. Dieu même, d'après ce principe, exercerait deux modes d'action sur la matière inerte; d'abord naturellement, en vertu des lois immuables de la nature; et alors Dieu et la nature ne faisant qu'un seul être, se confondraient l'un dans l'autre; et ensuite surnaturellement, en vertu de lois d'exception, qui, selon les mêmes théologiens, suspendraient l'effet des lois de la nature, de manière qu'elles cesseraient d'être immuables, comme étant soumises à la volonté de Dieu, esprit incorporel, il est vrai, mais au-dessus de toutes les lois.

Cette explication, qui ne renferme rien de contraire à l'orthodoxie, doit sans doute préserver le Magnétisme animal

de l'anathème dont il pourrait être frappé; cependant on a vu et on voit de nos jours encore des hommes assez superstitieux, des imbécilles assez ignorans et des fanatiques assez ennemis des lumières, assez inaccessibles à la raison, pour traiter les *magnétiseurs* de magiciens, de sorciers, de malfaiteurs, etc..., et les accuser d'être en commerce direct avec le diable. Quoi qu'on en dise, il sera toujours vrai de soutenir que dans la nature, tous les êtres animés, de telle espèce qu'ils puissent être, sont naturellement doués d'un sentiment instinctif, susceptible de produire des phénomènes quelquefois bien étonnans.

§. XIII. (*Mouvement universel imprimé par la nature à toute la matière.*) Quelques partisans du Magnétisme animal ont pensé que cette faculté instinctive accordée à tous les êtres vivans, ainsi que cette influence réciproque qu'ils exercent mutuellement les uns sur les autres, dérivaient du *mouvement universel* que la nature a imprimé à toute la matière en général, et à chaque portion ou

molécule organique de la matière en particulier. Quoi qu'il en soit des réflexions que font naître les observations physiologiques sur le mouvement universel, de pareilles réflexions ne peuvent se rattacher en aucune manière au système des *magnétistes*, qui veulent à tout prix soutenir la réalité d'un *fluide magnétique animal*, dont ils n'ont jamais pu prouver l'existence. Du reste, il n'en est pas moins vrai que toute la matière est sous l'influence de ce mouvement universel. On pourrait, en quelque sorte, croire que la matière n'est jamais dans une inertie complète, c'est-à-dire qu'alors même qu'elle paraît immobile, son mouvement ne cesse d'être apparent que parce que la matière éprouve un obstacle qui arrête sa marche. En effet, si l'obstacle est levé, la matière se précipite aussitôt vers son centre de gravité.

§. XIV. (*Motifs de l'auteur pour disserter sur le mouvement universel et sur le pouvoir instinctif.*) Les idées et les réflexions que fait naître ce mouvement universel imprimé par la nature à toute

la matière, pourraient en quelque sorte conduire à soulever le voile qui nous dérobe la connaissance des ressorts qui font agir l'âme pendant *l'oniroscopisme*. Je vais en conséquence prolonger la discussion sur ce *mouvement universel* et sur le *pouvoir instinctif*, chacun pourra en déduire les conséquences qu'il jugera convenables, pour essayer d'expliquer les phénomènes du sommeil *oniroscopique*, ce que je ne puis entreprendre, comme étant ma propre opinion.

§. XV. (*Pouvoir instinctif observé dans les trois règnes de la nature.*) Ce principe d'un mouvement universel imprimé de toute éternité à la matière, offre l'idée de tous les chaînons du pouvoir instinctif, agissant incessamment, c'est-à-dire continuellement, depuis le premier jusqu'au dernier degré d'action ou de mouvement dans les trois règnes; savoir : dans le règne animal, dans le règne végétal et dans le règne minéral.

§. XVI. (*Pouvoir de l'instinct dans le règne animal.*) Dans le règne animal, c'est *l'intelligence* et *l'instinct* qui met-

tent en mouvement et régissent tous les êtres vivans, et leur enseignent à tous, suivant les circonstances, à se mettre d'eux-mêmes en rapport immédiat les uns avec les autres. Nous parlerons ci-après de la différence qu'on doit admettre entre ces deux expressions, *intelligence* et *instinct*.

§. XVII. (*Pouvoir de l'instinct, dans les deux autres règnes, végétal et minéral.*) Dans les règnes végétal et minéral, ce sont les *affinités* et les *attractions* de différens genres qui régissent et mettent en mouvement chaque portion de matière diversement organisée, lorsqu'elle est dans la position de pouvoir agir librement.

§. XVIII. (*De la volonté considérée propre et particulière également, et à la matière et aux êtres vivans.*) Il résulte de ce que je viens d'avancer, que tous les êtres vivans, dans le règne animal, ainsi que toutes les portions de matière ou molécules organiques, dans les deux autres règnes, végétal et minéral, peuvent, lorsqu'il y a lieu, se mouvoir spon-

tanément, étant tous doués, dans les trois règnes de la nature, de la faculté d'agir eux-mêmes chacun en particulier, et pour ainsi dire avec une volonté qui leur est propre, ainsi que nous allons bientôt le démontrer.

§. XIX. (*Rapports entre l'intelligence, l'instinct, les affinités et les attractions.*) On est autorisé à avancer que *l'intelligence* et *l'instinct* sont au règne animal ce que les *affinités* et les *attractions* sont aux deux autres règnes végétal et minéral, et je vais essayer de le prouver.

§. XX. (*Pouvoir de l'instinct et de l'intelligence parmi les plantes.*) Peut-on refuser de l'inctinct et même de l'intelligence et des raisonnemens à toutes les plantes? Toutes savent se choisir le terrain qui leur convient, et diriger leurs tiges et leurs rameaux vers le soleil, qui les vivifie; quelques-unes savent ouvrir et replier, soit de jour, soit de nuit, leurs feuilles et leurs fleurs, pour se garantir d'un trop grand degré de chaleur ou de fraîcheur.

La *sensitive*, ainsi que son nom l'in-

dique, montre, par sa *contractilité*, une sensibilité extrême; car dès qu'on la touche, elle replie ses folioles, pour éviter ou diminuer le danger dont elle se croit menacée.

La plupart des plantes légumineuses ou papillionacées, ainsi que la vigne, qui est classée parmi les arbustes à fleurs rosacées, et d'autres plantes encore, dont les tiges longues et grêles ont besoin de soutien, sont toutes pourvues de vrilles rameuses qui leur servent de bras et de mains, avec lesquelles elles s'attachent et s'entortillent autour des corps qu'elles peuvent atteindre et auxquels il leur est utile de s'attacher.

Il est incontestable, sans doute, que les diverses productions du règne végétal jouissent d'une faculté instinctive, et l'on voit clairement que cette faculté se manifeste par des mouvemens spontanés. Les plantes raisonnent donc en quelque sorte, elles sont donc douées d'une volonté qui leur est propre, et elles en font usage lorsqu'elles en sentent l'utilité. En effet, lorsqu'il n'y a qu'un soutien à leur portée,

certaines plantes savent très-bien diriger leurs tiges, leurs rameaux vers ce point d'appui, et le saisir avec leurs bras, leurs mains, c'est-à-dire avec ces vrilles rameuses, qu'elles ont soin, tant que l'accroissement n'en est pas suffisant, de tenir allongées, tendues, mais avec l'intention de se saisir fortement de ce soutien aussitôt qu'elles peuvent l'atteindre. La nature a donc pourvu les plantes non seulement des organes nécessaires à leur génération et à leur conservation, mais encore elle leur a donné l'intelligence et la volonté de s'en servir à propos.

§. XXI. (*Pouvoir de l'instinct et de l'intelligence dans le règne minéral.*) Si nous passons au règne minéral, nous y voyons également les molécules organiques, composant toutes les aggrégations de la matière, se mouvoir d'elles-mêmes. Elles exécutent des actes d'une volonté qui leur est, pour ainsi dire, particulière, et d'après les lois d'affinité et d'attraction auxquelles elles sont soumises.

En effet, aussitôt que les molécules organiques de la matière se trouvent placées dans les circonstances requises pour pouvoir agir librement, c'est alors que chaque molécule forme et exécute un acte de volonté.

§. XXII. (*Pouvoir de l'instinct et de l'intelligence dans les cristallisations.*) Ce que je viens d'exposer s'observe plus particulièrement dans les cristallisations régulières, qui reproduisent constamment, sans jamais se tromper et avec une volonté bien déterminée, qui est inspirée par la nature, des cristaux polyèdres, sous la forme qui convient à chaque espèce. Cette merveilleuse opération dans les cristallisations s'opère librement et spontanément, c'est-à-dire lorsque les molécules organiques qui sont appelées à les former, sont suspendues dans un dissolvant qui les tient en liquéfaction. C'est alors, au moment où le liquide s'en sépare par un abandon lent, calme et gradué, que chaque molécule forme et exécute un acte de volonté. Ces molécules, comme par enchante-

ment, se mettent d'elles-mêmes en mouvement; elles se dirigent, elles se plaçent, elles se rangent spontanément, avec une rare intelligence, de manière à former des figures géométriques polyèdres, ainsi que nous l'avons déjà dit ci-dessus; et ces figures, souvent très-régulières, mais très-variées, sont toujours soumises aux formes de l'espèce à laquelle elles appartiennent.

§. XXIII. (*Des Cristallisations imparfaites, par attraction d'aggrégation, ou par attraction de composition.*) Il en est toujours de même pour les corps du règne minéral, composés de molécules, qu'on peut supposer d'une ténuité infinie, qui adhèrent entre elles, soit par attraction d'aggrégation, soit par attraction de composition, lorsque ces molécules sont de même nature ou de natures différentes.

En effet, lorsque les cristaux ont été formés dans des circonstances peu favorables, alors la cristallisation est confuse et par conséquent imparfaite. C'est ce qui arrive aux substances qui se présentent dans la nature, en masses plus ou moins

grandes, et dont la texture est homogène, comme les marbres blancs, les albâtres calcaires ou gypseuses, ainsi que les stalactites et toutes les incrustations qui sont évidemment les produits d'une cristallisation imparfaite, confuse et précipitée.

§. XXIV. (*Réflexions sur le matérialisme.*) Je le répéterai donc, l'intelligence et l'instinct sont, aux hommes et aux animaux, ce que l'attraction et les affinités sont aux végétaux et aux minéraux. Cependant, qu'on n'aille pas me reprocher d'accorder trop d'intelligence à la matière, et d'apprêter, par ce moyen, des armes favorables au matérialisme, qui n'admet pas d'autre substance que la matière.

Le mot substance, en effet, donne l'idée d'un être qui existe par lui-même; mais alors, diront les matérialistes, comment un esprit incorporel peut-il exister par lui-même? Si nous nous formons une idée de son existence, cette existence alors n'est donc qu'idéale?

§. XXV. (*Réflexions sur les êtres in-*

corporels.) Il sera sans doute toujours impossible de démontrer à la raison l'existence d'un être incorporel, et ce n'est que par les lumières de la révélation que nous pouvons soumettre notre raison à la croyance aux esprits incorporels existans par eux-mêmes, ayant droit à être désignés par le mot substance, qui semble ne convenir qu'à la matière.

La difficulté de considérer un esprit incorporel existant par lui-même n'a jamais obtenu de solution, et toutes les religions qui se sont succédé en si grand nombre depuis le commencement du monde, ont senti cette difficulté, véritablement insoluble sans la révélation. En conséquence, les théologiens de ces diverses religions ont presque tous supposé que l'Etre suprême qui régit l'univers, était uni à un corps matériel. Pour qu'il n'y ait point d'équivoque à cet égard sur cette union de l'esprit divin à la matière, et pour consacrer la réalité sur laquelle était fondée cette croyance, les prêtres de tous les cultes imaginèrent le dogme des incarnations de la divinité.

C'est ainsi que s'est établie la théogonie des dieux parmi les payens, dès la plus haute antiquité, ainsi que les vingt ou vingt-quatre *incarnations* du dieu *Vichenou*, dans l'ancienne religion des Bramines.

§. XXVI. (*De la Religion chrétienne.*) Quoi qu'il en soit, il n'est qu'une religion que la révélation a proclamée comme la seule vraie, et qui est également fondée sur le dogme d'une incarnation divine, jugée incontestable par l'Eglise, et que nous devons tous respecter, puisqu'elle est la religion de l'Etat; mais plût à Dieu que jamais les prêtres de cette religion, dont la morale est sublime, ne redeviennent assez puissans pour renouveler les atroces cruautés que l'horrible intolérance de tout temps leur fit commettre en si grand nombre, sans remords, sans honte et de sang-froid, sous le spécieux prétexte de la gloire de Dieu, et pour les intérêts de cette religion, qui, cependant, ne prêche que la paix, que la tolérance, que l'indulgence et l'amour du prochain, et qui met la charité au-dessus de la foi,

c'est-à-dire au-dessus des dogmes révélés et des croyances mystiques : *Si habuero omnem fidem*, ITA UT MONTES TRANSFERAM, *caritatem autem non habuero*, NIHIL SUM (1). Plût au ciel que l'infâme inquisition religieuse ne puisse jamais reparaître, pour commettre, comme autrefois, des milliers d'assassinats judiciaires, et faire périr dans les tourmens et les supplices les plus cruels des hommes innocens, uniquement parce qu'ils n'auraient pas voulu soumettre leur raison à des dogmes révélés et croire aux jongleries des prêtres, qui de tout temps ont presque tous trahi cette religion sublime, dont ils furent les ministres indignes, et qui, pour assouvir la soif des richesses, dont ils furent toujours altérés, firent de constans efforts pour repousser les lumières de la saine philosophie et plonger les hommes dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie,

---

(1) Voyez aux pages 16 et suivantes, qui précèdent, les diverses citations tirées du *Nouveau Testament*, concernant la sublime morale chrétienne.

afin de les abrutir, de les tromper et de les spolier plus aisément !

§. XXVII. (*Du Spiritualisme et du Matérialisme.*) L'emploi du mot *spiritualisme* est sans doute une néologie; mais il exprime ici l'opinion orthodoxe de ceux qui donnent aux *esprits* le nom de substance, et qui prétendent enfin que l'esprit est une *substance*, et que cette substance est un *être* qui existe par lui-même.

Le *Matérialisme*, au contraire, est l'opinion de ceux qui n'admettent point d'autre substance que la matière.

Ces deux opinions, sous telle forme qu'on puisse les présenter, et sous tels rapports qu'on puisse les envisager, seraient également aussi difficiles à combattre qu'à soutenir. D'où il résulte que plus on se livre à des méditations sur cette matière, et plus on reste convaincu que l'intelligence humaine ne pourra jamais rien saisir de positif à cet égard, et qu'il est donné seulement aux âmes faibles, disposées à la crédulité, ou à ceux que l'intérêt entraîne dans l'esprit de

parti, d'adopter et de soutenir comme réelles, des hypothèses souvent absurdes, contraires au bon sens et à la raison, et qui, dans aucun cas, ne peuvent entraîner la conviction. Mais dans quelles calamités et dans quels malheurs ne serions-nous pas replongés, si l'inexorable fanatisme, ennemi de toute morale, venait à s'emparer de systèmes aussi vagues, en soutenir la réalité le fer à la main, et prétendre asservir le bon sens et la raison à l'esclavage de la sottise et de la superstition, en égorgeant quiconque ne voudrait pas y croire?

§. XXVIII. (*Rapports entre l'intelligence et l'instinct.*) Il est bien permis, ce me semble, de comparer l'intelligence et l'instinct des hommes et des animaux, avec l'attraction et les affinités qu'on observe dans les végétaux et dans les minéraux; mais si les différens degrés d'intelligence qu'on peut observer ou supposer dans les trois règnes de la nature, animal, végétal et minéral, nous paraissent difficiles à saisir, il faut convenir que l'intervalle qui existe entre

l'intelligence humaine et l'instinct des animaux est encore plus incompréhensible.

§. XXIX. (*Rapports entre l'esprit et la matière.*) Qui oserait donc prononcer que l'esprit et la matière sont deux choses du même genre, qui se rapprocheraient par des différences délicates et presque insensibles ? On conviendra donc de l'impossibilité de bien saisir les nuances ou plutôt les rapports mutuels de l'esprit avec la matière, ou de la matière avec l'esprit. La difficulté augmente encore, lorsque nous considérons ce rayon de lumière divine qui a été départi à l'homme. Les facultés mentales qui nous distinguent, ainsi que cette supériorité d'intelligence et de génie, qui résulte de la sublime raison, semblent nous séparer entièrement de la brute.

§. XXX. (*De l'Ame.*) Il n'appartient pas aux physiologistes de définir l'âme de l'homme considérée métaphysiquement après notre mort. Ce sont, en vérité, des rêveries pitoyables, de croire, ainsi que les *magnétistes* le prétendent, que,

de notre vivant, l'âme puisse quitter momentanément le corps et se transporter à des distances plus ou moins grandes, pour y aller recevoir des notions, des idées, sans la coopération ou l'intervention des sens qui constituent l'organisation du corps auquel l'âme appartient.

Si l'âme est considérée comme immatérielle et immortelle, elle pourrait donc exister sans le corps? Mais l'idée que nous nous formons ainsi de l'âme, n'est qu'un effet de notre entendement : nous en avons l'idée ; donc l'âme existe en idée; et qui oserait, sans absurdité, soutenir le contraire? Cependant l'existence idéale de notre âme est encore une croyance hors des limites de la raison humaine. Le voile impénétrable dont les mystères de la nature ont été enveloppés, n'a pas encore été déchiré. La nature elle-même sera toujours pour nous un problème impénétrable. C'était le sentiment des anciens, et voici, à ce sujet, de quelle manière *Plutarque*, d'après une inscription antique, fait parler la déesse Isis, qui, dans le paganisme, est la divi-

nité universelle, la nature toute entière :

Ego sum omne quod extitit, est, et erit : Meumque peplum, nemo adhuc mortalium detexit. « Je suis tout ce qui » a été, ce qui est et ce qui sera : nul » d'entre les mortels n'a encore levé mon » voile. »

L'existence réelle ou idéale des esprits incorporels, et dont les hommes ont formé plusieurs classes, est également le secret de la nature, et ce secret est inaccessible à nos pensées ; les raisonnemens qu'on voudrait faire sur cette matière seront toujours insuffisans et laisseront à jamais de grandes vérités enfouies dans l'éternité.

§. XXXI. (*Motifs qui ont déterminé l'auteur à prolonger la discussion précédente sur des idées métaphysiques.*) J'ai déjà exposé dans le paragraphe XIV qui précède, les motifs qui m'ont engagé à m'étendre sur une matière qui à mon avis, est du ressort de la science du Magnétisme animal. Je dirai donc qu'il est arrivé assez souvent que des *somnambules*, ou plutôt des *Onirologues*,

c'est-à-dire qui parlent, causent, et répondent en dormant du Sommeil *oniroscopique*, ont plus d'une fois parlé et disserté, dans leurs entretiens *onirologiques*, sur la nature de l'âme, soit qu'ils en ayent parlé d'eux-mêmes, soit qu'ils y eussent été provoqués par des questions auxquelles des magnétiseurs curieux se livrent ordinairement. J'ai remarqué que ces sortes de métaphysiciens *oniroscopes* ne faisaient autre chose que de débiter les idées ou les opinions qu'ils avaient perçues anciennement. J'en ai entendu quelques-uns dont les opinions étaient bien opposées, et quelquefois peu orthodoxes. Cependant il est tel *magnétiseur*, et j'en ai été témoin, qui croit que les opinions des *onirologues*, lorsqu'elles sont favorables à l'immortalité de l'âme, doivent être considérées comme des argumens sans réplique, qui auraient été inspirés par l'auteur de la nature ; mais à cet égard, pour croire à l'immortalité de l'âme, il n'est pas nécessaire de recourir à des bavardages oniroscopiques et onirologi-

ques, remplis de raisonnemens vagues et insignifians, pleins d'incohérences et de contradictions. D'ailleurs, ces sortes de dialogues ne sont quelquefois intéressans qu'en raison de l'éducation, de l'instruction et de l'esprit des *onirologues* : ce qui serait une preuve de plus, si on pouvait en douter, que tous ces dialogues, qui nous rappellent les oracles de l'antiquité, ne sont autre chose que des effets d'une imagination plus ou moins exaltée, et susceptible de se rappeler d'idées qui reviennent à la mémoire sans qu'on puisse, le plus souvent, s'imaginer par quel motif ces sortes d'idées auraient été réveillées.

§. XXXII. (*Phénomènes de psychologie, produits par l'intervention des agens physiques.*) J'en reviens aux phénomènes très-naturels de psychologie, produits par l'intervention des agens physiques qui, en agissant sur notre imagination, éveillent l'âme et lui apportent des idées du dehors; mais puisque l'action réciproque, qui a lieu entre des êtres vivans, s'opère en éveillant l'ima-

gination par le ministère des sens, soit *spontanément*, ainsi qu'il arrive dans l'oniroscopisme et dans l'onirobanisme (1) ou somnambulisme naturel, soit *artificiellement*, par les procédés du Magnétisme animal, dont la pratique tend bien évidemment à émouvoir l'imagination des personnes magnétisées ; il est alors bien inutile, dans ces différentes hypothèses, de supposer un fluide occulte purement idéal, qui n'aurait d'action que par un acte mental de volonté, de la part du magnétiseur, et de l'existence duquel fluide aucun magnétiste n'a jamais encore pu offrir une seule preuve admissible.

§. XXXIII. *Du Fluide magnétique animal.*) Le système d'un fluide mystique tel que les magnétistes définissent le fluide magnétique animal, n'agissant qu'à volonté et au moyen d'un acte mental du magnétiseur, ne peut qu'entretenir ceux qui l'adoptent, dans les croyances les plus extra-

---

(1) Voyez la définition étymologique de ces différens mots, dans la note, page 43, qui précède.

ordinaires, les plus incohérentes et les plus superstitieuses. On doit, d'ailleurs, faire attention que les mêmes phénomènes attribués par les magnétistes à ce prétendu fluide qui, disent-ils, sort de leurs mains ou de leur corps par un simple acte de volonté, se produisent et reproduisent assez souvent, mais spontanément, sans l'intervention d'un magnétiseur, et par conséquent sans le secours de ce singulier fluide, de nouvelle création, qui n'existe qu'en idée.

§. XXXIV. (*Du Fluide de la volonté ou fluide de la pensée.*) Il résulte des définitions des magnétistes, concernant le Magnétisme animal, que la volonté, que la pensée agit directement et effectivement sur la matière, sans l'intervention des sens, et qu'enfin ils considèrent cette volonté, cette pensée, comme un véritable fluide : telles sont, du moins, les expressions et même les dénominations usitées parmi eux. Tel est aussi le langage mystique qu'ils ont adopté et qu'ils ont propagé jusques dans les écrits publiés

et imprimés dans leurs ouvrages périodiques et autres.

Pour donner la preuve de ce que je viens d'avancer, je vais citer ici quelque passages tirés des écrits publiés par les magnétistes, dans lesquels le dogme de la croyance au fluide de l'aimant animal, ou fluide magnétique animal, ou fluide de la volonté, ou fluide de la pensée, est présenté d'une manière précise, mais passablement obscure, et qui paraîtra sans doute au moins difficile à comprendre à la plupart de mes lecteurs.

§. XXXV. (*Principes et Dogmes extraits des ouvrages des magnétistes.*) « Le
» mécanisme de l'art magnétique (animal)
» doit nécessairement être le même, soit
» qu'il ait lieu à l'égard d'un corps
» inerte, soit à l'égard d'un corps vivant.
» Si donc, ainsi que tous les magnéti-
» seurs l'ont expérimenté, il suffit pour
» magnétiser un malade et l'*imprégner* de
» l'influence magnétique, au point de fer-
» mer tous ses sens aux influences exté-
» rieures; si, dis-je, il ne faut qu'un geste,

» qu'un regard, disons plus, *qu'une* » *minute de volonté mentale*, pour que » cet effet opère, et pour le rendre à » l'état naturel il ne faut de même que » lui manifester *mentalement* la volonté » que ses yeux s'ouvrent à la lumière du » jour, n'en doit-on pas conclure la sim- » plicité du même mécanisme, tant pour » la *magnétisation* que pour la *démagné-* » *tisation* de tous les corps inorga- » niques (1)?

».... Si la volonté n'est dans l'homme » que l'instrument, l'agent actif de la » pensée, ce n'est point à la *volonté*, » strictement parlant, mais à la *pensée*, » que l'on doit attribuer la puissance de » modifier la matière.

» Est-ce donc que cette agence immé- » diate de notre pensée, est-ce que notre » volonté *serait un fluide?*

» Mais tout fluide, quel qu'il soit, tous

---

(1) *Voyez* la BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME ANIMAL; *par MM. les membres de la société du Magnétisme à Paris*, tom. VI, n° 18, pag. 250, imprimée en 1819, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, rue des Petits Augustins, n° 5.

» les gaz ; de quelque ténuité qu'on les » suppose, dérivent, émanent nécessai- » rement de substances corporelles ou » matérielles quelconques.

» Pour que notre volonté pût être un » fluide, il faudrait donc que notre pensée » fût un corps ?

» *Virgile* s'était sûrement fait, ainsi » que nous nous la faisons, cette impor- » tante et fort épineuse question. L'a- » t-il, ou ne l'a-t-il pas résolu, lorsqu'il » a dit (1) :

MENS AGITAT MOLEM ET MAGNO SE CORPORE MISCET.

».... Du moment qu'il est bien prouvé » qu'un magnétiseur, soit qu'il croie ou » qu'il ne croie pas, à l'existence d'un » fluide magnétique animal, n'en ma- » gnétise pas moins bien, pourvu, toute- » fois, qu'il en ait *la volonté*, il ne reste » donc plus qu'à discuter entre nous des » motifs de nos doutes respectifs sur la » nature de l'agence immédiate de cette » volonté ; et comme nous pourrions

(1) Page 251 du même vol. (*V.* la note précédente.)

» très-probablement discuter sur cela » sans nous trouver d'accord, voici l'ac- » commodement que je propose à tous » les partisans du *fluide aimant animal* : » c'est que les mots *fluide* et *volonté* » seront toujours synonymes *entre nous*, » toutes les fois qu'il sera question du » magnétisme de l'homme et de ses mani- » festations.... (1).

».... L'agent de la pensée, autrement » dit *la volonté*, a besoin d'organes pour » manifester son action sur la matière ; » aussi est-ce dans ce sens que les mé- » decins et les anatomistes, à l'occasion » de ce même résultat, disent : *le fluide* » *vital, le fluide nerveux*, etc... Tout » comme les physiciens pourraient dire » de même, *le fluide attraction* a be- » soin du soleil, de la lune et des étoiles, » pour nous manifester son action dans » l'espace. *Il ne s'agit que de s'en-* » *tendre* (2).

» Est-ce donc que *le calorique*, *le*

---

(1) Pag. 253 (*ibidem*).
(2) Pag. 254 (*ibidem*).

» *mouvement inhérent*, et *le magnétisme*, » seraient la même chose ?...... Mais je » m'arrête et ne veux point entamer » cette première demande avant que cette » autre question ne soit résolue, savoir : » *y a-t-il* ou *n'y a-t-il pas un* FLUIDE » DE LA PENSÉE? C'est ce qu'après avoir » fait quelques expériences de Magné- » tisme animal, chacun doit avoir la li- » berté de décider, au gré de son intel- » ligence et de sa raison.... (1). »

« A mesure que chacun se persuade- » drait de la réalité du Magnétisme ani- » mal, on devrait en conclure de leur simi- » litude apparente avec ceux de l'aimant » minéral et de l'électricité, que des ef- » fets aussi semblables devraient dériver » nécessairement d'une même cause (2).

»..... Y a-t-il, ou plutôt s'opère-t-il, » dans le règne animal, des magnétisa- » tions d'une agence, *physico*, *galva-* » *nico*, *magnetico*, etc. (comme on vou- » dra l'appeler), semblables, observées » depuis longtemps dans les règnes mi-

(1) Pag. 255 (*ibidem*).

(2) Pag. 189 (*ibidem*).

» néral et végétal? car voilà la seule
» question.... (1).

».... Est-ce que l'agent unique des
» magnétiseurs ne pourrait s'amalgamer
» avec cette multiplicité de *fluides*, *ai-*
» *mant*, *électrique*, *galvanique*, *ca-*
» *lorique*, *frigorique*, etc..., etc...,
» etc...., ni avec toutes ces forces *attrac-*
» *tives*, *répulsives*, *centripètes*, *centri-*
» *fuges*, etc....., etc..., avec lesquelles
» les savans physiciens se sont expliqué
» jusqu'ici toutes les merveilles de la
» nature? Est-ce qu'il n'y aurait nul ac-
» commodement possible entre tous ces
» *agens fatals* et imaginaires des physi-
» ciens, et le magnétisme actif et volon-
» taire de l'homme?.... (2)

» Oui, n'en doutons pas, c'est l'im-
» possibilité dans laquelle se trouvent
» tous nos physiciens, nos chimistes et
» nos physiologistes actuels, de pouvoir
» expliquer les phénomènes du Magné-
» tisme animal, à l'aide des théories

(1) Pag. 190 (*ibidem*).
(2) Pag. 191 (*ibidem*).

» scientifiques admises et professées dans
» leurs diverses écoles, qui seule empêche
» ces savans d'adhérer aux *vérités ma-*
» *gnético-somnambuliques*, qui depuis
» plus de trente ans se manifestent d'une
» extrémité de l'Europe à l'autre..... (1)

» Il y a si peu de distance entre *l'es-*
» *prit vital* et *nerveux* des médecins,
» qu'ils n'ont jamais ni vu ni connu, et
» le soi-disant *fluide des magnétiseurs*,
» qu'ils ne voient ni ne conçoivent pas
» davantage, que, du moment qu'ils s'ac-
» corderont entre eux sur l'existence d'un
» *agent mystérieux*, type et provocateur
» de tous les phénomènes de la vie, il
» faudrait être de bien mauvaise compo-
» sition, pour ne pas s'entendre égale-
» ment sur sa désignation. Quant à tous
» les magnétiseurs de notre société (2),
» je réponds que peu nous importe le
» nom, pourvu que la chose à laquelle

---

(1) Pag. 192 (*ibidem*).

(2) Il s'agit ici de *la Société du Magnétisme animal*, fondée à Paris, le 25 juillet 1815. Elle a cessé de tenir ses séances depuis le mois de mars 1820.

» on l'appliquera ne nous soit pas con-
» testée.

» Mais si, considéré comme agent
» vital, le magnétisme de l'homme doit,
» comme tous les agens physiques et
» secondaires, entrer dans le domaine
» des sciences naturelles combien, à
» plus juste titre, lorsqu'il sera consi-
» déré comme étant la révélation de l'a-
» gent actif en nous de nos libres déter-
» minations, de nos actes et de notre
» volonté, devrait-il entrer dans le do-
» maine de la métaphysique et devenir
» pour tous les philosophes, moralistes
» et religieux, un objet intéressant d'é-
» tudes et de méditations, si toutes les
» manifestations d'un magnétisme dans
» l'homme, en un mot, de même que
» dans celles *d'aimant animal*, *d'élec-
» tricité*, *d'attraction*, *de densité*, etc...
» par la raison qu'elles tombent sous
» nos sens, appartiennent à la science
» des sens, autrement dit, à la physique
» expérimentale. Disons-le donc hardi-
» ment, la cause de toutes ces manifes-
» tations, dès-lors qu'elle n'est perceptible

» à aucun de nos sens, ne peut apparte-
» nir qu'à la métaphysique, autrement
» dit, qu'à la science qui, ne considé-
» rant les sens de l'homme que comme
» des organes aux ordres de son imma-
» térielle intelligence, ne porte ses re-
» gards et ne médite que sur les attri-
» buts de cette intelligence et sur l'incor-
» poréité de ses ineffables et sublimes fa-
» cultés.... (1). »

§. XXXVI. *Obstination des magnétistes à soutenir, sans preuves, l'existence d'un fluide hypothétique.*) On pourrait accumuler ici une infinité d'autres citations semblables à celles qu'on vient d'exposer précédemment, et même en former plusieurs volumes, ce que je crois inutile de faire quant à présent. Ces citations prouveraient, toutes, que les *Magnétistes* ne veulent raisonner que d'après un système entièrement idéal, que d'après des principes, que d'après des dogmes et une croyance qu'ils se

(1) Voyez *la Bibliothèque du Magnétisme animal*, tome VI, nº 18, page 194, Paris, 1819.

sont forgés, et non d'après la vérité. Ils s'obstinent à supposer un aimant animal, qu'ils appellent aussi *Magnétisme de l'homme*, ou fluide de la volonté, ou fluide de la pensée, et qui, je le répète, feraient mouvoir la matière inerte ou mettraient en action les corps vivans, sans l'intervention des agens physiques, mais uniquement par un acte mental de volonté de la part du magnétiseur.

§. XXXVII. (*Erreurs des magnétistes au sujet des fluides matériels, qu'ils confondent avec le fluide magnétique animal.*) C'est ainsi que les magnétistes confondent toutes les idées physiologiques et métaphysiques, et prétendent assimiler leur prétendu fluide immatériel de la volonté, de la pensée, le comparer, dis-je, aux différens fluides déjà authentiquement reconnus par tous les savans physiologistes; tels, le fluide de l'aimant minéral et ceux de l'électricité et du galvanisme, ainsi que toutes les émanations matérielles ou effluves qui s'échappent, soit des corps vivans, soit

des substances végétales ou minérales, et exercent avec plus ou moins d'intensité, ou d'activité, ou de subtilité, une action directe sur nos sens, et par suite, sur notre imagination, dont les sens sont les ministres aussi actifs que fidèles.

§. XXXVIII. (*Erreurs des magnétistes concernant les phosphorescences et autres émanations.*) Les magnétistes ont prétendu également que, dans certains cas, le fluide magnétique animal se manifestait, soit intérieurement, soit extérieurement, aux yeux de leurs *oniroscopes* et de leurs *onirobades* ou somnambules. Ne craignant point, enfin, de divaguer ou de se mettre en contradiction avec eux-mêmes, ils ont avancé que leur prétendu fluide, auquel ils accordaient cependant tous les caractères de l'immatérialité, devenait néanmoins matériellement visible, non-seulement pour les somnambules, mais encore aux yeux des magnétiseurs, sous la forme d'un fluide blanchâtre plus ou moins lumineux.

Les magnétistes ignorent donc que le phosphore et les phosphorescences sont

répandus avec plus ou moins d'abondance dans les trois règnes de la nature, animal, végétal et minéral ?

Toutes les parties du corps de l'homme et des animaux, ainsi que les différentes substances végétales et minérales, sont susceptibles, en effet, de présenter assez souvent le phénomène de la phosphorescence (ce dont je parlerai ci-après, dans le courant du présent écrit), ainsi que des émanations matérielles dont les magnétistes n'ont jamais bien compris les effets, ni de quelle manière elles exercent une action sur les sens. Ils n'ont pas aperçu que c'est de là que proviennent toutes les illusions et tous les prestiges qui fascinent encore aujourd'hui les yeux de la plupart des magnétiseurs crédules, ignorans ou irréfléchis.

J'entrerai aussi dans quelques explications sur le mot *magnétisme*, considéré dans ses rapports avec les procédés des magnétiseurs.

J'essayerai enfin, pour éclairer la matière que je traite, de donner une définition abrégée sur les fluides en général

et sur leurs propriétés, en examinant sous quel point de vue les magnétistes ont voulu comparer leur prétendu fluide magnétique animal avec tous les autres fluides matériels connus en physique, et de telle espèce qu'ils puissent être.

§. XXXIX. (*Refus des magnétistes de se prêter à des expériences sur l'existence de leur prétendu fluide.*) Depuis plus de quarante années on demande aux magnétistes des expériences faites avec méthode pour prouver authentiquement l'existence du fluide magnétique animal : mais ils s'y refusent constamment aujourd'hui, parce qu'ils n'ont jamais pu se tirer avec honneur des premières épreuves auxquelles ils ont été d'abord soumis, et parce qu'ils sont bien persuadés qu'ils échoueraient dans de nouvelles expériences. En conséquence, ils se sont réfugiés dans le *mysticisme*, en déclarant qu'ils se faisaient un cas de conscience de se soumettre à d'autres épreuves. Mais la vérité est que leur amour-propre humilié n'a pas voulu céder ; et l'ignorance, de concert avec

l'entêtement, leur conseillèrent d'adopter des idées de *spiritualisme*. Ils ont avancé, mais bien gratuitement, il est vrai, que notre esprit peut aussi agir à lui seul sur la matière et sans le secours de nos agens physiques, au moyen d'un acte mental de volonté, avec un degré d'énergie convenable, par exemple, sans doute, *jusqu'à transporter les montagnes.*

Il résulterait d'une opinion aussi étrange, qu'un magnétiseur arrivé à ce haut point d'exaltation, pourrait opérer des prodiges qui rivaliseraient avec les miracles surnaturels, et pourrait procurer à de tels thaumaturges la prérogative ineffable de jouir des attributs de la divinité.

§. XL. (*Prétention des magnétistes de vouloir fonder l'existence d'un fluide magnétique animal, sur la supposition d'une loi de la nature, jusqu'alors inconnue.*) La prétention des magnétistes, de se croire doués de la faculté d'opérer des prodiges qui rivaliseraient avec les miracles surnaturels, les a entraînés dans

une autre absurdité plus pitoyable encore, celle de prétendre que cette faculté supposée, que cette prérogative extorquée à la faveur d'illusions qui n'en imposent qu'aux hommes crédules et superficiels, était la conséquence d'une grande loi de la nature, jusqu'alors inconnue. C'est ce que j'ai déjà annoncé dans le paragraphe VIII qui précède, et je vais bientôt faire connaître ci-après, les principes, les dogmes et les doctrines mystiques, que les magnétistes ont publiés à ce sujet; je citerai enfin leurs propres expressions.

§. XLI. (*Faits inadmissibles pour prouver l'existence du fluide magnétique animal.*) Tous les faits ou phénomènes invoqués en faveur d'une opinion aussi étrange et aussi mystique qu'est celle d'un *fluide de la volonté* ou *fluide de la pensée*, qui n'agirait qu'en vertu d'un acte mental de la volonté, deviennent inadmissibles, puisque ces mêmes phénomènes n'ont jamais encore été soumis à des épreuves contradictoires qui ne laisseraient aucun doute sur la

présence ou sur l'absence de l'intervention des sens de la personne magnétisée : mais l'aveuglement des magnétistes est tel, qu'ils ne veulent pas s'apercevoir que tous les procédés de la pratique du Magnétisme animal s'exécutent toujours en présence des sens du patient. Il n'y aurait quelquefois d'illusions, pour ainsi dire, inexplicables, qu'alors qu'on ne se serait pas aperçu que les sens ayent pu avoir été mis antérieurement en action.

Les sens perçoivent bien souvent, et à des époques quelquefois très-éloignées, des traces d'idées que l'âme conserve comme en dépôt. Il arrive bien souvent encore que de pareilles idées se réveillent inopinément, c'est-à-dire d'une manière imprévue et incompréhensible, à l'occasion d'un simple geste, ou d'un mot, ou d'un mouvement, ou d'un bruit le plus léger, ou d'un attouchement quelconque, ou enfin par la sensation de la chaleur, ou du froid, ou d'une émanation plus ou moins odorante, etc...,

Toutes ces causes, et les effets qui en résultent, tels étrangers en apparence qu'ils

puissent paraître, vis-à-vis de ces anciennes traces d'idées dont nous venons de parler, n'en sont pas moins incontestablement du domaine de l'imagination.

D'après les explications que je viens de présenter dans ce paragraphe, on conviendra aisément que les faits invoqués pour prouver l'existence d'un prétendu fluide magnétique animal, sont entièrement inadmissibles. Les magnétistes eux-mêmes, souvent, paraissent en douter. Leur indécision, d'ailleurs, sur la nature de ce fluide, qu'ils appellent tantôt matériel, tantôt immatériel, prouve bien l'incertitude et l'incohérence de leurs idées à cet égard. Comment pourraient-ils enfin se justifier d'avoir cherché à étayer leur système par des doctrines mystiques? Ils croyent en effet à « *l'existence d'un agent mystérieux, type et provocateur de tous les phénomènes de la vie.* » Telles sont, du moins, les propres expressions dont ils se servent, ainsi qu'on peut le vérifier à la page 86 qui précède.

(*La suite au prochain Numéro.*)

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N°. 8.

Année 1822. Tome III.

SUITE DES RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL CHEZ LES ANCIENS.

Avant-Propos de l'Editeur.

Les nouvelles recherches que je vais déposer aujourd'hui dans nos Archives, m'ont été adressées par le savant anonyme qui déjà a fourni de nombreux articles, tant dans les Annales et la Biblio-

thèque du Magnétisme animal (1) depuis l'an 1814 jusqu'en 1819, que dans nos Archives. Ces recherches contiennent des faits historiques et physiologiques des plus curieux, accompagnés de réflexions judicieuses sur le magnétisme animal chez les anciens. Je regrette de ne pouvoir jusqu'à présent faire connaître l'illustre érudit auquel nous en sommes redevables.

Pour l'intelligence du texte de l'article qui va suivre, dans lequel il est fait mention de divers monumens antiques, j'ai fait lithographier les différentes figures qui vont servir ici à éclairer la discussion; j'y ajoute des notes explicatives,

(1) Les *Annales du Magnétisme animal* commencèrent le 1er juillet 1814, et cessèrent d'être publiées à la fin de 1816. Elles furent ensuite remplacées par un autre ouvrage périodique, ayant pour titre : *Bibliothèque du Magnétisme animal*, qui parut pour la première fois le 1er juillet 1817, jusqu'au mois de septembre inclus 1819, qu'elle fut abandonnée.

Ces deux ouvrages ont été imprimés chez *Dentu*, imprimeur-libraire, rue des Petits-Augustins, n° 5. Cette collection sur le magnétisme animal devient rare, et il n'en reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires.

pour mieux faire connaître ces mêmes figures, et indiquer avec précision les ouvrages dont elles ont été extraites.

Cette planche, sur laquelle on a réuni toutes les figures, au nombre de huit, doit être placée en tête du présent numéro de nos Archives, et faire face à la page 97.

La même planche a servi également pour un ouvrage que j'ai déjà fait paraître (1), et qui a pour titre : *Le Magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité.*

Le Baron d'H. de C.

FIGURE Ire.

Voyez la Planche, page 97.

Cette figure, qui a été gravée dès le seizième siècle, représente *Jésus-Christ*

(1) *Le Magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité*, ou Dissertation historique, étymologique et mythologique sur *Esculape*, *Hippocrate*, *Gallen*, et sur *Apis*, *Sérapis* ou *Osiris* et *Isis*; suivi de Recherches sur l'origine de *l'alchimie*. Un vol. in-8°, Paris, 1821, chez *Barrois l'aîné*, libraire, rue de Seine, n° 10, faubourg St. Germain.

guérissant le *lépreux* en lui présentant la main de la même manière dont les prêtres font usage pour donner la bénédiction et exercer les fonctions de leur ministère.

Cette représentation se trouve placée au frontispice d'un ouvrage sur la médecine, c'est-à-dire sur l'art de guérir par des moyens naturels. Cet ouvrage, dont le titre va suivre, contient les œuvres de Galien, célèbre médecin dans l'antiquité.

Claudii Galeni Pergameni, de anatomicis Administrationibus libri IX. Joanne Guinterio, Andernaco medico, interprete. Parisiis, apud Simonem Colinœum, 1531, in-folio.

Cette figure, et le lieu où elle a été placée, semble favoriser l'opinion de ceux qui pensent que tous les prodiges de guérisons qui signalèrent la mission divine de *Jésus-Christ*, n'étaient pas tous surnaturels. C'est le sentiment de quelques auteurs modernes dont j'ai déjà fait mention à la page 225 de l'ouvrage intitulé : *Le Magnétisme éclairé*. Il en résul-

terait que quelques-unes de ces guérisons avaient pu être opérées par les procédés du magnétisme animal, et de la même manière dont les prêtres en usaient dans les temples de Sérapis ou Osiris et d'Isis.

Plusieurs auteurs, dont il sera fait mention ci-après, ont avancé que *Jésus-Christ*, pendant son séjour en Egypte, jusques vers l'âge de trente ans, époque de sa mission divine, qui ne dura que trois années, avait reçu des prêtres égyptiens des notions sur la pratique et les procédés appelés aujourd'hui *magnétique animal*. Quoi qu'il en soit, il est bien démontré que ces mêmes procédés étaient en usage depuis la plus haute antiquité, non-seulement chez les Mages, chez les Indiens, chez les Payens, chez les Grecs, chez les Romains, mais encore dans les églises des Chrétiens, ainsi qu'il a été déjà prouvé ailleurs d'une manière incontestable.

FIGURE II.

Voyez la Planche, page 97.

Cette figure représente un homme couché sur un lit, et une femme ou un jeune homme debout.

Ce groupe se rencontre fréquemment et presque dans la même disposition, sur plusieurs monumens égyptiens; mais il représente quelquefois une momie et l'homme qui travaille à la préparer.

Ici, au contraire, d'après les descriptions que nous en donnent les antiquaires les plus instruits, la figure couchée a le visage découvert et animé. C'est une personne vivante; elle a les pieds séparés. La femme ou le jeune homme qui est à-côté et debout, a les bras étendus et paraît implorer du secours pour le mourant, en s'adressant à un astre, qu'on aperçoit dans un des angles de la composition, et qui est vraisemblablement le soleil, ou peut-être la lune, c'est-à-dire *Osiris ou Isis*. On en distingue sans peine la

forme, ainsi que celle de la figure qui se tient debout, et qui est tracée sur un beau vase étrusque de terre très-bien conservé, ayant dix pouces six lignes de hauteur sur sept pouces trois lignes de diamètre.

Ce qui est représenté sur l'autre côté du vase, est un grand serpent qui se replie sur lui-même. Il a une barbe et de petites ailes placées en différentes parties du corps, et des pieds de cerf.

Pour entendre ceci, il faut en lire l'explication à la page 96 du Tome Ier de l'ouvrage, qui en fait mention, et dont nous allons tout-à-l'heure faire connaître le titre. Il y est dit : « Qu'il faut observer » que le soleil, selon Macrobe (1), liv. » Ier, cap. XVII de ses Saturnales, ne s'é- » loigne jamais de l'écliptique, et suit » néanmoins dans sa route un cours » tortueux et semblable aux sinuosités

(1) Macrobe (Aurelle) vivait sur la fin du quatrième siècle; il a écrit en latin des Saturnales, qui sont un agréable mélange de critique et d'antiquités. On a aussi de lui des commentaires sur le traité de Cicéron intitulé le *Songe de Scipion*.

» du serpent. (Il ajoute qu'au chap. XX
» du même auteur) on a désigné le
» soleil par la figure d'un serpent, parce
» que les dragons rajeunissent tous les
» ans, en se dépouillant de leur ancienne
» peau. »

Les pieds de cerf qu'on a donnés au serpent, sont bien probablement le symbole de la rapidité avec laquelle le soleil fournit sa carrière.

Cette explication décide en quelque sorte la question de savoir si le disque qui est tracé de l'autre côté du vase représente le soleil ou la lune; ce serait donc le soleil auquel on donnerait la préférence.

On voit à côté du serpent une chouette posée sur l'angle d'un corps solide, qui paraît être un tombeau. Les Égyptiens regardaient cet oiseau comme le symbole des mauvais génies.

Si les Étrusques, qui fabriquèrent ce vase, ont adopté les mêmes idées qui viennent d'être décrites, tout le sujet représentera donc une personne mourante, pour laquelle une autre personne adresse

des vœux au soleil, afin d'écarter les mauvais génies, qui commençaient à s'approcher du malade pour le précipiter dans le tombeau.

Ce beau vase étrusque est mentionné au tome Ier, page 96 et suivantes, et gravé sur la planche XXXII d'un ouvrage intitulé *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, par M. le Comte de Caylus (1), 7 vol. in-4°, nouvelle édition ; Paris, 1752 et années suivantes. Chez Desaint et Saillant.

FIGURE III.

Voyez la Planche qui précède, page 97.

Ce monument est décrit dans l'*His-*

---

(1) Le comte de Caylus était né le 31 octobre 1692 et mourut le 5 septembre 1765. Cet illustre savant, auteur de plusieurs ouvrages estimés, se livra entièrement à l'étude de l'antiquité et à la pratique des beaux-arts; la peinture, la sculpture, la musique, et surtout la gravure, vinrent tour-à-tour charmer une carrière longue et laborieuse, dont il sut rendre tous les momens utiles.

toire du Ciel par Pluche, 2 vol. in-12, Paris, 1742. On l'appelle *Mensa Isiaca*, *Table* ou *Tableau d'Isis*. Ce tableau se trouve tracé deux fois avec peu de différence à la planche XI du tome Ier, page 88. On y voit *Horus*, fils d'*Isis*, couché sur un lit de repos qui représente le signe du lion. En effet, les pieds et la tête, ou le chevet de ce lit, offrent la figure d'un lion. Sous le lit on voit quatre *canopes* rangés l'un après l'autre; le premier est le signe de la Vierge, le deuxième est terminé par la tête de la canicule, le troisième par une tête d'épervier qui représente la lune de juillet ramenant le vent *Etésien* et annonçant à *Horus*, couché sur le signe du lion, la durée de son entière inaction.

Le quatrième canope, terminé en tête d'oiseau, marque le vent du sud *printanier*, qui devance le vent *étésien*. On voit en outre une grande figure d'*Anubis*, que les uns disent être un des fils d'*Osiris*, d'autres de *Mercure*, d'autres *Mercure* lui-même, lequel donne à *Horus*, avec un geste emphatique, l'important avis, soit de *la crue*, soit de *la retraite* des eaux

du *Nil*, selon le signe ou la saison dans lequel *Horus* serait entré.

Ce tableau, qui n'est qu'un emblême de la vivification, ou pour ainsi dire de la résurrection de la nature entière, par le retour des signes qui annoncent le printemps et l'été, ainsi que du dépérissement et de la mort même de presque toutes les productions de la terre, représentées par *Horus*, aux approches de l'hiver et pendant l'hiver, offre en quelque sorte une scène de magnétisme, auprès d'un malade, auquel on annonce et les crises qu'il a à craindre, et les espérances sur lesquelles il peut fonder le rétablissement de sa santé.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que les procédés et la pratique dite aujourd'hui du *Magnétisme animal*, au moyen de gestes de la main, qu'on appelait aussi indigitation, étaient très-usités en Egypte, et principalement dans les temples d'*Osiris* et d'*Isis*, par le ministère des prêtres. On ne doit donc pas s'étonner si de pareils procédés magnétiques ont servi d'emblêmes pour re-

présenter les grandes opérations de la nature, tantôt vivifiée par la chaleur, et tantôt mortifiée, puis anéantie par l'approche, et enfin par la présence de l'hiver.

FIGURE IV.

Voyez la Planche qui précède, page 97.

Cette figure est tirée de la mythologie des Indiens, et représente le dieu *Vichenou* dans sa première incarnation en poisson. Cette divinité s'était soumise à cette transformation, pour sauver du déluge le roi *Sattiaviraden*, et la femme et les enfans de ce prince. On doit savoir que le dieu *Vichenou* s'incarna plus de vingt fois, et c'est ce que les prêtres indiens appellent *les incarnations de Vichenou*. Tant il est vrai que les hommes qui voulurent établir des systèmes religieux, ont toujours senti la nécessité d'unir l'esprit divin à un corps matériel, afin de

pouvoir définir la divinité, qui sans cette union ne présenterait qu'un être idéal, dont la réalité ne peut se comprendre.

Ici la figure de *Vichenou* dans sa première incarnation a quatre bras, dont toutes les mains représentent les différens gestes usités dans la pratique du magnétisme animal.

Les mains des deux premiers bras de droite et de gauche ont les trois premiers doigts élevés, et les deux derniers pliés. On sait que ce geste de la main a été adopté par différentes religions, ainsi que par celle des chrétiens, pour donner la bénédiction et pour exorciser.

Chacune de ces mains porte à l'extrémité des deux doigts *index* et *medius*, l'un un *sangou*, jetant des flammes ; ce *sangou* est une espèce de coquillage du genre des *buccins*, qu'on nomme *changue* à la côte de *Coromandel*. L'autre main, également élevée, porte au bout des mêmes doigts une espèce d'artifice faite comme une grenade, qui vomit continuellement du feu, et qui, par la force des prières que récite le dieu *Vichenou*,

a le pouvoir de s'élancer et de traverser la terre et les cieux, et de tuer tous les ennemis.

D'après cette explication qui nous vient des Indiens, on ne peut se refuser d'y voir l'origine du système adopté par les *magnétistes* de nos jours, qui prétendent qu'au moyen d'un acte mental d'une volonté énergique, on peut lancer et faire voyager, avec la vitesse de la pensée, l'âme d'un somnambule jusques dans les régions les plus éloignées sur terre, dans les différentes parties de notre globe, ainsi que dans le firmament, à travers les espaces dans lesquels les différens mondes ou corps célestes se trouvent suspendus.

Les deux autres mains de droite et de gauche offrent également des gestes usités parmi les magnétiseurs, principalement dans la main droite, qui se trouve ici dessinée à gauche, par l'erreur du graveur sans doute, car ce geste se trouve presque toujours placé à droite dans les autres figures du même genre que je vais citer tout-à-l'heure.

Le geste dont je veux parler signifie

faire Abéaston, suivant les prêtres indiens, c'est-à-dire, présenter la main ouverte en faisant un signe de protection, comme pour dire *ne craignez rien*, *ayez confiance*; ainsi qu'il est expliqué dans le tome Ier, liv. II, pag. 172, planche 50 du *Voyage aux Indes orientales*..., etc., par Sonnerat, en 2 vol. in-4° avec fig., Paris, 1782. (Il y en a une édition in-8° en 3 volumes.)

On doit donc être bien convaincu maintenant que le principal geste de la main, adopté par les magnétiseurs modernes pour magnétiser, n'est autre chose que l'*abéaston* des Indiens; de manière qu'en prononçant le mot magnétiser, c'est comme si on disait *faire abéaston*.

Ce geste, nommé *abéaston*, se rencontre dans un grand nombre d'idoles des temples des Indiens, ainsi qu'on peut le remarquer dans l'ouvrage de M. Sonnerat que je viens de citer, et je vais indiquer ici les différentes figures qui sont représentées faisant *abéaston*.

1°. *Chiven* et *Vichenou* avec quatre

bras, planch. XXXII, pag. 155, liv. II, tom. Ier.

2°. *Vichenou*, déjà cité ci-dessus, dans sa première incarnation en poisson, planch. XXXV, pag. 158, *id.*, *id.*

3°. *Vichenou*, dans sa seconde incarnation en tortue, planch. XXXVI, pag. 159, *id.*, *id.*

4°. *Vichenou*, dans sa troisième incarnation avec une tête de sanglier, planch. XXXVIII, pag. 161, *id.*, *id.*

5°. *Vichenou*, dans sa quatrième ncarnation, représenté avec trois têtes et six bras, planch. XXXIX, pag. 162, *id.*, *id.*

6°. Le géant *Ravanen*, roi de Ceylan, représenté avec dix têtes et vingt brâs, planch. XLII, pag. 170, *id.*, *id.*

7°. *Vichenou* faisant *abéaston*, pl. L, pag. 172, *id.*, *id.*

8°. Le dieu *Parachiven*, planch. LI, pag. 173, *id.*, *id.*

9°. Le dieu *Parachati*, planch. LII, pag. 175, *id.*, *id.*

10°. Le dieu *Chiven*, planch. LIII, pag. 175, *id.*, *id.*

11°. Le dieu *Soupramanier*, représenté avec six têtes et douze bras, pl. LVI, pag. 179, *id.*, *id.*

12°. Le demi-dieu *Sani*, planch. LX, pag. 187, tom. Ier, liv. II.

Toutes les divinités ci-dessus mentionnées sont représentées avec quatre bras, et quelques-unes avec un plus grand nombre de bras, et toutes faisant le geste *abéaston*, que nos magnétiseurs modernes ont adopté, et dont ils font un si bon usage pour opérer des miracles de guérison et faire voyager des *onirobanes* ou somnambules avec la vitesse de la pensée, et leur faire deviner le passé, le présent et le futur.

FIGURE V.

Voyez la Planche qui précède, page 97.

Cette figure est celle d'une divinité secondaire des Indiens. Ce dieu ou demi-dieu se nomme *Anoumar*, ministre du

roi des singes ; il est aussi représenté avec la figure d'un singe qui magnétise avec un geste de sa main en faisant *abéaston*. Il est ainsi représenté à la planch. XLI, pag. 164 du tom. Ier, liv. II du *Voyage aux Indes orientales*, par M. Sonnerat, en 2 vol. in-4°, Paris, 1782.

M. *Sonnerat* nous laisse ignorer ce que c'est que le roi des singes, dont *Anoumar* était le ministre, et s'en exprime avec obscurité.

Il est fait mention de cet *Anoumar* aux pag. 164, 185 et 172 de l'ouvrage que nous venons de citer.

Il y est dit que ce demi-dieu *Anoumar* était représenté à côté de *Vichenou-Rama*, dans l'attitude d'une personne qui attend des ordres. Cependant *Anoumar* ne perd pas son temps, car il magnétise le dieu *Vichenou*, auquel il doit aussi dans l'occasion servir de monture ; et il l'a puissamment aidé et assisté dans la sixième incarnation.

Quelques auteurs donnent encore à *Anoumar* les noms de *Hamman*, *Hanuman* et *Anumonta* ; il dit aussi, à la

pag. 185 du même ouvrage, qu'il avait un adjoint nommé *Guéroudin*, qui servait aussi de monture au dieu *Vichenou* ; et ce *Guéroudin* est représenté également sous la figure d'un singe, qui tient ses deux mains jointes dans l'attitude d'un homme qui fait sa prière.

FIGURE VI.

Voyez la Planche qui précède, page 97.

Explication d'une main votive en bronze, de la hauteur de sept pouces. Le bronze dont je vais donner la description est très-curieux. Je l'ai fait lithographier d'après un ouvrage intitulé : *Antiquités d'Herculanum, gravées par P. A. David, graveur, rue des Noyers, avec des explications par P. Sylvain Maréchal* (1), *Paris,* 1780, *en sept vol. in*-8°.

(1) Maréchal (Pierre-Sylvain), né à Paris le 15 août 1750, mort le 18 janvier 1803. La Biographie universelle le qualifie de l'un des sophistes les plus audacieux du

L'explication de ce bronze y est rapportée à la page 9 du tome VI; il y est dit que c'est une main votive, qui fut trouvée, le 8 février 1746, dans les excavations faites à *Résine*. Son antiquité, qu'on ne peut révoquer en doute, est antérieure à celle de toutes les autres mains votives publiées jusqu'à ce jour. En effet, celle dont il est ici question remonte avant l'époque à laquelle la ville d'Herculanum fut engloutie par une éruption du Vésuve, dans le premier siècle de l'ère chrétienne, en l'année 79.

Cette main votive ne forme qu'un seul et même morceau avec sa base; tandis que la plupart des autres mains votives sont disposées de manière à ce qu'on puisse les suspendre aux voûtes et contre les murailles des temples.

Ce n'est que par une erreur du graveur

---

dix-huitième siècle. Il débuta dans la carrière des belles-lettres par quelques pièces de vers dans le genre pastoral, et prit le nom de *berger Silvain*, qu'il mit plusieurs fois à la tête de ses ouvrages. Il fut très-lié avec le célèbre *Lalande*, et ce fut sur l'invitation de ce dernier qu'il composa le *Dictionnaire des Athées*.

si la main dont il est ici question représente la main gauche ; mais devant être considérée comme main droite, elle a cela de commun avec les autres mains votives, dont les principales, connues jusqu'à présent, sont au nombre de six, que la main droite a eu toujours la prééminence sur l'autre main. Dans les accouchemens, on en faisait le symbole des garçons, et les filles étaient désignées par la main gauche. Cependant *Platon* se plaignait de ce que de son temps on donnait le nom de maladroits à ceux qui se servaient également de la main gauche, tandis que les *ambidextres* faisaient preuve d'adresse.

La main votive ici décrite, a, ainsi que toutes les mains de ce genre, les premiers doigts relevés et les deux derniers pliés ou fermés. On voit sur l'index, et posée en travers, une foudre avec les griffes seules d'un aigle. Le corps de l'oiseau de Jupiter manque absolument. *Bellori*, célèbre antiquaire, né à Rome en 1616, a dit dans l'un de ses ouvrages, que la représentation d'une main ayant les

deux doigts élevés, et portant la foudre, était l'emblême de la Providence, de la majesté et de la bienfaisance.

La petite idole assise entre le pouce et le doigt du milieu de la main cottée (A), ce qui ne se rencontre pas sur les autres *mains votives*, représente un vieillard avec une barbe épaisse; il est coiffé d'un bonnet phrygien, et couvert d'un habit court, dont les manches ne passent pas les coudes : il tient ses deux mains élevées; les doigts en sont pliés, à l'exception de l'index qui est dressé. Cette figure prête sans doute à quantité de conjectures; mais nous nous contenterons de dire avec l'auteur de l'ouvrage intitulé *Antiquités d'Herculanum*, que cette main votive est de la classe de celles que l'on surnommait *Panthées* ou *Pantheæ*, dérivé du mot grec Παν (pan), *tout*, et θεος (théos), *Dieu*, c'est-à-dire, consacrée à tous les dieux, ce qui se rapporte à *Osiris* et *Isis*, ou le soleil et la terre, ou la nature entière, à laquelle on donnait le nom de tous les dieux.

Ces mains votives servaient à acquitter

un vœu fait à toutes les divinités ensemble, pour être plus sûr d'être exaucé en les intéressant toutes à tel ou tel événement. Une autre particularité qu'on doit observer, c'est que le vieillard a les pieds posés sur une tête de bélier. Ce qui indique un sacrifice à *Jupiter Ammon*. La petite console ou trépied qui est au-dessous, chargée d'une espèce d'alambic, ou de quelques objets qui en ont la forme, a rapport à *Esculape*. Tout au bas, sous une petite voûte, on voit une femme avec un petit enfant qu'elle semble vouloir soulever, et qui lui tend les bras. Cette scène domestique indique peut-être d'une manière plus particulière l'objet de cet *ex-voto*. Une mère en travail d'enfant aura promis à Jupiter et aux autres habitans de l'Olympe de leur consacrer une main de bronze dans le cas où ils la délivreraient heureusement et lui conserveraient son nouveau-né.

Le pouce de cette *main votive* est terminé par une espèce de gland, qui est le symbole ou l'hiéroglyphe d'un objet devenu peu décent à mesure que le cœur

s'est corrompu, mais qui jadis était vénéré, comme le principe de la fécondité et de l'abondance. C'est ce qui est exprimé dans ce Recueil d'Antiquités, par ce qui suit :

« Hélas ! la langue est chaste et le cœur est obscène. »

Les autres objets ou symboles qui couvrent le dessus de la main marquée (B), sont une plante placée sous une balance à peine ébauchée. On voit aussi un grand serpent qui s'élève en rampant le long de la main, et qui a rapport à *Esculape*, dieu de la médecine, par l'intercession duquel la mère a obtenu la guérison de son enfant. On aperçoit un instrument de musique, ainsi qu'un sistre ou lyre, et des tenailles de *Vulcain*, dieu du feu ; le tout placé vers le bas de la main. On distingue aussi un fouet placé à la racine du second doigt. Or on sait que les prêtres de la grande déesse *Isis* faisaient usage de cet instrument dans leurs processions. Les Egyptiens armaient d'un fouet quelques-unes de leurs divinités, tels que les dieux *Averunci* et *Alexicaci*, pour apprendre

qu'ils avaient le pouvoir de chasser les maux et tous les événemens fâcheux, en faveur de ceux qui avaient de la dévotion pour leurs divinités. Ils en faisaient aussi l'un des attributs du soleil. C'était encore la marque du commandement. En effet, le sceptre n'est souvent, entre les mains d'un roi mal conseillé, qu'une verge cruelle dont il frappe son peuple.

La grenouille qui se voit placée au milieu de ces différens emblêmes est, dit-on, le symbole de la faiblesse de l'enfant qui paraît être l'objet de cet *ex-voto*, offert vraisemblablement au mois de septembre, qui est désigné par la balance. La grenouille servait aussi d'hiéroglyphe pour désigner la fidèle observance du secret.

On pourrait multiplier les conjectures sur cette *main votive*, qui est véritablement antique et absolument dans le goût des Egyptiens, qui, par des hiéroglyphes ou par des figures symboliques, représentaient cette force occulte avec laquelle la nature opère dans le silence. L'étude de cette main et des emblêmes caractéristiques qui l'accompagnent sem-

ble conduire vers une philosophie naturelle, ou à une religion fondée sur la nature des corps, telle qu'elle était admise par les habitans des rives du Nil. Plusieurs autres peuples l'avaient également adoptée avec différentes modifications.

Les Égyptiens rendaient aussi un culte à la Mort, qui, pour eux, ne signifiait point la destruction ou l'anéantissement des êtres, mais seulement la décomposition de leurs parties et leur transformation en d'autres formes. Ainsi la *main votive* qui vient d'être décrite, représente *la nature* qui agit d'elle-même, qui use de ses propres forces pour se maintenir et pourvoir à ses opérations infinies.

L'auteur cité plus haut, et dont j'ai extrait les explications que je viens de donner sur cette main votive, semble avoir commis une erreur, lorsqu'en citant le célèbre *Montfaucon*, savant antiquaire, né en 1655, mort en 1741, il lui fait dire dans son ouvrage des *Antiquités expliquées*, tom. II, liv. Ier, chap. XX :

« Il y a apparence, dit-il, que ceux » qui ont offert cette main si chargée d'é-

» nigmes, n'ont pas cru qu'on osât les » expliquer dans des siècles aussi reculés » que le nôtre. »

Je n'ai pas encore eu le temps de vérifier ce passage. Il ferait croire qu'une main votive pareille à celle-ci avait été connue de *Montfaucon*; car il ne serait pas possible que la main votive que nous décrivons aujourd'hui, et qui n'a été trouvée qu'en 1746 dans les fouilles de *Résine*, ait été vue par *Montfaucon*, mort en 1741.

FIGURE VII.

Voyez la Planche lithographiée ci-dessus, page 97.

Description d'une main en bronze, de douze pouces de hauteur. Cette main, trouvée à *Résine* parmi plusieurs fragmens de statues, est d'un travail exquis. Elle est représentée ici comme une main droite; cependant *M. Sylvain Maréchal*, dont nous empruntons la description de

ce monument, l'appelle *main gauche*, ce qui semble ne pas être probable. Quoi qu'il en soit, cet auteur croit que cette main est celle d'un augure, à en juger par le haut du bâton augural, appelé en latin *lituus*, qui se trouve gravé sur le chaton de la bague qui est au doigt annulaire de cette main.

En effet, le *bâton augural*, chez les Romains, représentait une crosse recourbée, et c'est de là que les évêques de la religion chrétienne ont emprunté l'usage de la crosse pastorale, qui est devenue le signe de leur autorité. Cette crosse était autrefois spécialement consacrée aux *augures*, c'est-à-dire aux prêtres qui, dans le paganisme, étaient chargés de lire la volonté du ciel dans le vol des oiseaux et dans la manière dont les *poulets sacrés* mangeaient avec plus ou moins d'appétit.

Nous voyons dans l'histoire ancienne que les gouvernemens consultaient fréquemment les augures dans toutes les affaires politiques, ainsi que les particuliers pour leurs affaires domestiques. Il

en résultait que les prêtres, qui de tout temps furent avides d'autorité, étaient parvenus, au moyen des aruspices, qu'on croyait ne pouvoir se dispenser de consulter, à exercer une influence directe sur les gouvernemens ainsi que sur les particuliers. Mais lorsque les augures passèrent de mode, et que d'autres religions vinrent à s'établir sur les ruines du paganisme, les prêtres de ces différentes religions inventèrent d'autres moyens superstitieux et d'autres dogmes auxquels ils parvinrent plus ou moins à asservir les gouvernemens et les peuples, et ils continuèrent par-là d'exercer une influence utile à leurs vues d'envahissement, d'autorité et de richesses. C'est ainsi qu'à la faveur de tel système religieux que ce puisse être, les prêtres sont toujours parvenus et parviendront toujours à mettre en pratique le système de domination qu'ils ont généralement adopté, sous le prétexte spécieux de la gloire de Dieu et de l'intérêt des diverses religions qu'ils professent. Par ce moyen ils exercent une influence pernicieuse,

non-seulement sur les peuples et les gouvernemens, mais encore sur la personne des souverains, qu'ils tentèrent, et souvent avec succès, de soumettre à un joug cruel soi-disant théocratique; et plus d'une fois ils détrônèrent les uns et assassinèrent les autres avec le poignard du fanatisme.

J'en reviens aux *aruspices*, qui, chez les Romains, étaient parvenus, à certaines époques, à obtenir une grande importance. Il est probable que de pareilles jongleries en ont imposé au stupide vulgaire et à des esprits faibles, crédules ou superficiels, à la faveur de quelques-uns des phénomènes qu'on appelle aujourd'hui magnétique animal. Cependant, malgré l'esprit d'intolérance que les prêtres du paganisme avaient inspiré au gouvernement des Romains en faveur de la croyance superstitieuse aux *aruspices*, il n'en est pas moins vrai que les philosophes et les hommes instruits se permettaient dans ces temps-là, de traiter quelquefois avec beaucoup d'irrévérence les présages des augures. On doit se rappeler que le

consul romain *Claudius*, en l'an 249 avant Jésus-Christ, étant sur le point de livrer un combat sur mer, lors de la première guerre Punique, et les présages tirés des *poulets sacrés*, que les augures avaient consultés, ne lui étant pas favorables, il fit jeter ces poulets à la mer, en disant : *Puisqu'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent.* *Cicéron* lui-même, ce consul romain, l'un des plus grands philosophes de son temps, disait qu'il s'étonnait comment deux *augures* pouvaient se rencontrer dans la rue sans rire.

Quant à ce qui concerne la main de bronze et la bague dont elle est ornée, qui ont donné lieu à la digression que je viens de me permettre, je dirai que quelques antiquaires prétendent que le chaton de cette bague représente la lettre (*S*) comme étant la première lettre du mot *Sénateur*, et suivant d'autres la lettre (*C*), ce qui voudrait dire *Centenarii*, en présentant le même sens que le mot précédent, parce que, selon l'opinion d'*Isidore de Séville*, les sénateurs étaient autrefois au nombre de

cent : « *Quod initio patricii senatores centum fuerint.* » (Isid. , chap. XIX , pag. 54.) On peut donc en conclure également que cette main pourrait provenir d'une statue représentant un sénateur.

Il est encore dit, à la page 85 du tome VI des *Antiquités d'Herculanum* , que nous venons de citer , qu'on trouve dans Macrobe les différentes raisons pour lesquelles on place ordinairement les anneaux en or et les bagues ou autres bijoux au doigt plus voisin du plus petit ; mais on donnait aussi indistinctement aux doigts de la main le nom de *Digitus medicinalis*.

Les premiers anneaux furent portés probablement par les prêtres, les médecins et autres personnages publics. Ils leur servaient de marque distinctive. La vanité, dans la suite, a saisi cette occasion d'établir un luxe recherché et à la portée de peu de personnes ; et les pierres les plus précieuses par la rareté et par le travail furent enchâssées à grands frais.

FIGURE VIII.

Voyez ci-dessus, la Planche lithographiée, page 97.

Cette figure représente la même main sous deux aspects. Elle est vue dans l'intérieur, ayant les trois premiers doigts élevés, et les deux derniers pliés ou fermés. Voyez la main cotée (B).

Avant de décrire la seconde position cotée (*A*), je dirai que cette *main votive* est de bronze, ayant trois pouces de hauteur. Elle a été trouvée dans les excavations faites à *Résine* le 8 janvier 1746. Elle est mentionnée dans l'ouvrage (cité plus haut), tome VI, p. 84, planche 125, intitulé, *Antiquités d'Herculanum*... etc., etc.

A l'extrémité de la portion de bras à laquelle cette main est attachée, on y reconnaît deux trous, qui étaient destinés, sans doute, pour suspendre cet *ex-voto*; et on voit gravés sur le bras les mots qui suivent :

NEGNATCL
ANAVOS

que les antiquaires rendent ainsi : *Numerius EGNATius Libertus Caii ANAVOS.*

Cet *ex-voto* est une main votive dans le genre de celle dont nous avons déjà parlé précédemment, en décrivant la figure n° 6, page 115.

Quant au prénom *Numerius*, M. Maréchal cite un passage curieux d'un ancien Etymologiste dont il ne donne pas le nom.

Qui celeriter erant nati, ferè Numerios *prænominabant : quod qui citò fasturum quid se ostendere volebat, dicebat* Numero, *id fore : quod etiam in partu precabantur* Numeriam, *quam deam solent (indigitare) etiam pontifices.*

Ce nom de *Numérius*, enfin, se rencontre souvent sur les marbres trouvés à Herculanum ; et le mot *indigitare* est prisici pour invoquer, conjurer, adresser des vœux au ciel, ainsi que nous l'expliquerons ci - après, à l'article INDIGITATION.

Quant à la famille EGNATIA, plusieurs médailles en font mention. Elle est encore nommée dans la description de quelques monumens antiques.

Au sujet du mot ANAVOS, le savant antiquaire *Fabretti*, né en 1619, mort à Rome en 1700, auteur de plusieurs ouvrages estimés, rapporte une inscription copiée sur un fragment antique, conçue en ces termes : Ex prædiis Annii-Veri. Ex officinâ *Anaos* ou *Anavos*.

Les anciens imaginaient toutes sortes de moyens pour capter la bienveillance de leurs dieux. Non-seulement ils leur consacraient des statues ornées de tous les attributs de ces divinités; mais encore leur dévotion, ingénieuse et pressante, les porta à rendre un culte particulier à chacune des parties du corps, qu'ils divinisaient en quelque sorte. Elles servaient à représenter les dieux. C'est ainsi qu'ils dédiaient la représentation de la *plante du pied* à Isis, des *oreilles* d'argent à *Minerve*, des *mains* à *Pallas*. On rencontre aussi sur les obélisques d'Egypte, un hiéroglyphe de la puissance divine,

représentée par une main droite unie au bras ; ce qu'on appelait *Brachium Dei.* Quelquefois, encore, des artistes figuraient au fond des vases, ou sur d'autres objets, une main chargée de leur nom, pour exprimer que la main d'un tel a fait ce chef-d'œuvre. Un amant donnait à sa maîtresse une main, symbole de la fidélité. Une famille faisait fabriquer une main, comme un gage de l'hospitalité qu'elle avait reçue ou accordée. C'était enfin un *ex-voto*, qui devenait un monument de reconnaissance envers telle ou telle divinité, par le secours de laquelle on croyait avoir obtenu la guérison d'une plaie ou d'une infirmité à la main.

La *main votive* qui a donné lieu à cette dissertation, ne peut manquer, comme on voit, d'avoir son application. Cependant le geste qui est imprimé à cette main peut encore donner lieu à d'autres interprétations. En effet, il étai aussi en usage, pour honorer la mémoir d'un orateur, d'un poëte, d'un philo- sophe, etc., de figurer sa main dans l'at- titude d'un homme qui parle en publi

On rendait les mêmes honneurs aux pontifes, aux évêques, aux prêtres, etc., et on saisissait le moment où ils bénissaient le peuple.

C'est de cette manière que les différentes mains votives indiquaient les diverses fonctions qu'elles étaient appelées à remplir ; elles en étaient véritablement le symbole et on en faisait des emblêmes mystérieux.

Le Baron d'H. de C.

DE L'INDIGITATION,

Ou Symboles mystérieux et Effets miraculeux que la superstition attribuait autrefois à la main, ainsi qu'aux différentes positions des doigts de la main.

Il sera parlé de l'*indigitation* dans l'article qui va suivre ; mais en attendant je dirai que ce mot, qui n'est pas encore adopté dans notre langue, pourrait bien un jour y être admis, pour exprimer les différentes fonctions et les divers effets que les doigts de la main sont susceptibles de remplir et de reproduire, tant matériellement qu'au figuré.

Les langues grecque et latine se servent de ce mot pour exprimer la force, la puissance, l'autorité, ainsi que les imprécations, les enchantemens, la magie, l'art de la médecine, etc... etc...

En grec, le mot χειρόω (chiroô)

signifie *dompter*, *subjuguer*, etc; χειροθεσια et χειροτονια (*chirothesia et chirotonia*), veulent dire *invocation*, *évocation*, *imprécation*, en étendant la main, ou avec un geste de la main, dérivés de θεσις et τεινω (*thésis* et *teinő*), qui signifient *étendre*, ainsi que χειροτονέω (*chiritoneő*), qui veut dire *ordonner*. χειρομαντεια et χειροσκοπος (*chiromancia* et *chiroscopos*) indiquent l'art de deviner par l'inspection de la main. χειρίζομαὶ et χειρίζω (*chirizomai et chiriző*) veulent dire *exercer*, *attaquer*, *vaincre*, *dominer*, *gouverner*, etc; χειρισμος (*chirismos*) signifie *puissance*, *administration*. Le mot δακτυλοι-ιδαῖοι (*dactyloi-idaioi*) qui est formé de δακτυλος (*dactylos*), qui veut dire *doigt*, et de ιδαὶ, qui signifie *sylvestre*, *montagneux*, par métonymie avec le mont Ida, était le nom des prêtres de *Cybèle*, parce qu'ils étaient au nombre de cinq; mais le même mot servait aussi à désigner un *magicien*, un *enchanteur*, un *sorcier*, un *empoisonneur*, *homines venefici* (*voy*. le Lexicon, in-folio, Bâle, 1577). χείρων (chiron) veut dire encore

méchant , *magique* , *magicien* , etc. C'est aussi le nom du centaure *Chiron* , fils de *Saturne* , parce qu'il avait une profonde connaissance de l'art de guérir. C'est lui, en effet, qui, au dire de plusieurs anciens auteurs, enseigna la médecine ordinaire et la médecine occulte à *Esculape*, à *Hercule*, à *Jason* , etc.

On doit observer que tous les mots grecs mentionnés ci-dessus, dérivent ou sont composés du mot χεὶρ (chir), qui veut dire la main.

En latin le mot (*indigitamenta*), qui dérive de *digitus*, le doigt, signifie également enchantement, ou (*incantamenta*) *voyez* le Dict. latin de Robert Étienne, imprimé en 4 vol. in-fol., à Bâle, en 1740, au tome II, page 600. Le mot *indigito* y est pris pour ordonner, ainsi que pour prier, pour invoquer et pour conjurer les dieux. Plusieurs auteurs anciens, en parlant des prêtres chargés de prier ou d'invoquer la divinité, se servaient des expressions *precem indigitant*, comme voulant dire qu'ils élevaient les

mains vers le ciel en étendant les doigts. Le mot *indigitamenta* servait encore à désigner les livres pontificaux, dans lesquels étaient contenus les noms et l'explication des noms des dieux.

Le mot *manus*, qui signifie *main*, joue égalememt un grand rôle dans l'antiquité. Tous les auteurs latins prodiguent à cette partie de notre corps des épithètes sans nombre; et si les *magnétistes*, qui souvent croient ce qu'on leur dit, en prenant les choses au pied de la lettre, venaient à donner aux mains toutes les vertus occultes que ces épithètes semblent leur attribuer, alors qui pourrait les dissuader de croire à un fluide qui sortirait du bout des doigts de ceux qui voudraient exercer leur influence sur d'autres êtres animés, et même sur la matière inerte, ainsi que nous l'avons déjà expliqué? Ce serait abuser de la patience des lecteurs, si j'accumulais ici des citations sur cet objet. Je me bornerai à dire que le poëte Virgile appelle la main *medica manus*, au liv. XII de l'Énéide, vers 402. Le même mot

manus est pris pour *force*, *puissance*, *autorité*, au liv. XI de l'Énéide, vers 311... *interque manus sunt omnia vestras*, tout est entre vos mains, c'est-à-dire sous votre puissance. Le mot *manus* est encore pris, dans Virgile, pour signifier la force armée, *Hic manus*, *ob patriam pugnando vulnera passi*. « Là étaient ces » guerriers valeureux, qui avaient ré» pandu leur sang pour la patrie. »

Toutes les expressions que je viens de citer, tant en grec qu'en latin, se composent généralement avec les mots χειρ et Δακτυλος (chir et dactylos), *manus* et *digitus*, qui signifient la main et le doigt.

On voit que ces parties de notre corps, qui ont servi à faire des *ex-voto*, et auxquelles on a rendu, dans tous les temps, une espèce de culte particulier, ainsi qu'il est prouvé par les monumens ci-dessus décrits, n'ont été honorés que comme le symbole de la *volonté*, de la *force* et de la *puissance*, au physique comme au moral.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit, que la main et les doigts, n'étaient

véritablement considérés dans l'antiquité que sous le point de vue de l'emblême de la volonté et de la force, mais non comme possédant par eux-mêmes une vertu occulte, qui pouvait agir spontanément ; et quoiqu'on les ait quelquefois déifiés en quelque sorte par enthousiasme, il n'en est pas moins vrai que les *magnétistes* sont tombés dans une erreur superstitieuse, en concluant de là que non-seulement la main et les doigts étaient doués d'une vertu occulte ; mais encore que par un acte mental de volonté il s'échappait effectivement de la main, ou même de telle ou telle autre partie du corps que ce soit, un fluide matériel ou immatériel, qui pouvait produire les phénomènes attribués à un Magnétisme animal ; tandis que ces phénomènes ne sont véritablement dus qu'à la puissance souvent extraordinaire de l'imagination mise en action par l'intervention des sens, et quelquefois même par un seul mot, par un seul geste, par un simple coup-d'œil, dont les sens auraient saisi rapidement

l'intention. C'est sous ce point de vue, seulement, que je veux bien accorder aux *magnétistes* l'expression métaphorique de *fluide de la volonté*, à laquelle ils paraissent attachés. On pourrait même, s'ils le veulent, donner à ce fluide une terminaison grecque, en l'appelant *fluide thélématique*, dérivé de θελημα, θεληματος (*thélima, thélimatos*), qui veut dire *la volonté*. On y ajoutera, si on veut, le mot de *fluide noïmatique*, formé de νοημα, νοηματος (*noïma, noïmatos*), qui signifient *la pensée*. On peut ranger tous ces prétendus fluides, et d'autres de même nature, avec les fluides métaphoriques *électrico, galvanico, magnetico animal*, que j'ai décrits précédemment, comme n'ayant pas plus de réalité les uns que les autres.

Cependant les *magnétistes*, devenus riches par ce luxe d'expressions et de dénominations, sont bien les maîtres de ne pas prendre le change et de rejeter mes explications; car, après tout, la foi seule leur suffit pour justifier les illusions en matière de magnétisme, et procurer

des croyances ineffables, et pour ainsi dire des réalités, quoiqu'elles soient fausses, absurdes et ridicules.

Le Baron d'H. de C.

DU MAGNÉTISME ANIMAL CHEZ LES ANCIENS.

De la manière dont les anciens faisaient usage des procédés appelés aujourd'hui Magnétiques.
Monumens égyptiens relatifs à ces procédés.
Mains mystérieuses.
Statues de Brama.
Figure gravée au seizième siècle; tous objets relatifs au mode de magnétisation dans l'antiquité.

Il y a tout lieu de croire que si les anciens prêtres Égyptiens, versés dans la médecine et dans les connaissances physiologiques, possédaient la science appelée aujourd'hui *Magnétisme*, comme faisant partie même de ces connais-

sances, et l'exerçaient méthodiquement, beaucoup d'autres individus, étrangers à ces doctrines, n'ont agi que par instinct, par hasard ou par l'effet naturel de l'agent magnétique dont ils étaient abondamment pourvus. Ces individus isolés vivaient et mouraient, emportant avec eux la vertu curative, dont ils ignoraient le principe, et sur laquelle vertu, conséquemment, ils ne raisonnaient pas. Quelles lumières attendre de cette espèce de magnétiseurs?

A l'égard de ceux qui traitaient en grand et par principes la science du magnétisme, comme les colléges des Egyptiens et des prêtres des faux dieux, ils regardaient cette portion de leur discipline comme un patrimoine qui leur appartenait exclusivement. Ils en faisaient un mystère, les uns pour leur intérêt particulier, les autres pour accréditer d'autant plus la puissance de leurs dieux, et ne transmettaient les procédés à leurs affidés que sous la promesse par serment de les tenir secrets.

Le voile dont ces prêtres couvraient

les opérations du magnétisme, n'a donc pas permis aux écrivains de l'antiquité de nous faire connaître ces procédés avec l'exactitude que nous désirerions ; mais la vérité perce toujours, et les monumens qui nous restent en disent assez pour que nous puissions assurer que les procédés dont nous nous servons aujourd'hui, c'est-à-dire l'imposition des mains, le toucher, les frictions, l'insuflation, sont les mêmes que ceux employés autrefois.

Nous ne répéterons pas les conjectures qui ont porté à croire que le magnétisme avait pris naissance, ou du moins était connu dès les temps les plus anciens chez les Egyptiens. Tous les auteurs conviennent que la médecine occulte faisait une partie essentielle de la science de guérir et de la sagesse des Egyptiens.

On a cité dans les précédens numéros du *Magnétisme* (1), plusieurs monumens égyptiens qui ne laissent pas de doute et sur la connaissance que les Egyptiens

(1) *Annales du Magnétisme animal*, deuxième année, n° 35, du 15 juin 1816, page 255.

avaient du magnétisme, et sur la manière dont ils en faisaient l'application. On voit dans ces monumens le prêtre magnétiseur sous le masque d'*Anubis*, qui était un des dieux sauveurs de l'Égypte, auprès d'un lit sur lequel est étendu le malade. L'attitude d'Anubis est précisément celle d'un homme qui magnétise. Une de ses mains est élevée au-dessus de la tête du malade, et l'autre est sur la poitrine de celui-ci. Derrière la tête du malade, et debout, se trouve une figure qui paraît aussi dans l'action de magnétiser, tenant la main droite levée, les trois premiers doigts étendus, et les deux autres fermés. Au-dessous du lit sont les représentations des divinités qui président aux guérisons, *Osiris* ou *Serapis* et *Isis* (1).

On a fait voir combien les antiquaires s'étaient trompés en voulant expliquer symboliquement ces peintures et n'y voir que des représentations mytholo-

---

(1) Voyez l'*Histoire du Ciel*, par Pluche, t. I, p. 88, ainsi que la figure n° 3 dans la planche qui précède.

giques ou astronomiques. Nous retrouvons une nouvelle figure analogue dans les Antiquités de Caylus ; c'est absolument le même sujet.

Une jeune personne qui ressemble plus à une femme qu'à un homme, est étendu sur le lit de douleur, sa tête est soulevée par une espèce d'oreiller ; une autre personne qui paraît jeune aussi, est derrière dans le travers du lit, avec une robe brune, assez ample, les mains étendues sur le malade. Au haut du tableau, du côté droit, est un globe rond qui désigne la lune ou le soleil, c'est-à-dire *Isis* ou *Osiris*, divinités qui présidaient aux guérisons. Voyez la figure ci-jointe n° 2, dans la planche qui précède, page 97.

Pour qu'on ne croye pas que cette description soit faite à notre guise et avec des yeux prévenus, nous transcrivons ici les termes mêmes de Caylus (1).

« Ici la figure couchée a le visage dé-
» couvert et colorié, elle a les pieds sé-

---

(1) *Recueil des Antiquités égyptiennes, étrusques, etc.* par de Caylus, tom. I, planche 32.

» parés, et la femme ou le jeune homme
» debout a les bras étendus et paraît
» implorer du secours pour le mou-
» rant, en s'adressant à un astre que l'on
» aperçoit dans un coin de la composi-
» tion et qui est vraisemblablement le
» soleil. On en distingue sans peine la
» forme, aussi bien que les bras, le visage
» et les pieds de la figure debout, quoi-
» qu'ils n'ayent été peints qu'avec une
» couleur blanche dont la teinte est fort
» peu solide (1). »

On reconnaît d'abord que la personne malade n'est pas *Osiris*, ou le soleil, puisque, suivant *Caylus*, le soleil même est représenté sous la forme d'un globe, auquel, suivant lui, la jeune personne qui fait les fonctions de médecin s'adresse pour en obtenir du secours; mais ses bras étendus ne sont pas le geste d'une personne qui implore du secours. C'est plutôt le geste de quelqu'un qui étend ses bras sur le corps d'une personne malade. Ce geste qui, s'il était seul,

(1) Ibid., page 96 du texte du *Recueil des Antiquités égyptiennes*, etc.

pourrait laisser quelque doute sur la nature de l'action, est déterminé par tous les autres tableaux du même genre, où l'action magnétique est bien caractérisée.

Nous n'invoquons la gravure du savant antiquaire de Caylus que pour faire disparaître de plus en plus la supposition que la personne malade fut un personnage mythologique.

Cette gravure est tirée d'un beau vase étrusque mentionné au tome Ier, page 96, et gravé sur la planche XXXII de l'ouvrage intitulé, *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, par M. le comte DE CAYLUS. Nouvelle édition, 7 vol. in-4°, Paris, 1752 et années suivantes, chez Desaint et Saillant.

La figure du malade ne représente donc plus Osiris, Isis, ou aucun astre d'astronomie ; elle ne représente qu'une personne affectée de maladie ; et quand on a dit que ce malade était magnétisé, l'aspect des autres tableaux cités, et même celui de *Caylus*, ne laissent aucun doute à cet égard.

Dans ces mêmes *Annales du magnétisme animal, deuxieme trimestre de la deuxième année* 1816, *N°* 34, *p.* 168 *à* 192; *N°* 35, *p.* 202 *à* 211; *N.* 26, *p.* 251 *à* 285, on a parlé avec détail de ces mains de bronze couvertes des symboles des divinités médicales de l'Egypte, Sérapis, Osiris et Isis, qui se portaient avec pompe dans les fêtes d'Isis, et qui se retrouvent dans des *ex-voto* de bronze retracés par *Montfaucon.*

Ces mains ne signifiaient autre chose, sinon qu'elles étaient un monument de la reconnaissance des personnes guéries, à l'égard des divinités bienfaisantes, en leur consacrant spécialement la main qui avait été l'instrument et le véhicule de la guérison.

Arcies Franco nous parle de ces mains salutaires, qui étaient déposées dans les temples, et elles n'avaient pas d'autres noms que *mains salutaires des dieux.* Elles étaient gardées religieusement dans les temples, et il était défendu d'y toucher (1).

(1) *Eisdem columnis signata animalium, et figurarum*

Pourquoi ces mains étaient-elles si religieusement gardées, si ce n'est en mémoire de l'obligation que leur avaient les malades guéris? Pourquoi étaient-ce des mains plutôt que toute autre partie du corps, si ce n'est parce que c'était la main qui avait procuré la guérison?

Indépendamment de ces mains symboliques rapportées par Montfaucon, nous en trouvons encore d'autres dans la description des ruines d'Herculanum. On en voit une à la page 9 du tome 6 (édition de David). Elle est comme celles données par Montfaucon, les trois premiers doigts levés, et les autres pliés. Elle est surchargée d'emblêmes de divinités qui présidaient à la guérison des maladies.

---

characteribus in Ephesii Vulcani templo recondita Ægyptiorum sacerdotes servabant, sicuti Græci illorum mancipia et simiæ Epidaurum incolentes ea in Æsculapii templo, tanquam donaria eidem sacrata recondebant, quâ vulgò contrectare nefas erat, quod non alio nomine, quam Deorum manus salutares appellabant, ut Herophylus (*) *narrat.* Elyseus jucund. quæstion. campus, pag. 30.

(*) *Hérophylle*, célèbre médecin grec, qui vivait 570 ans avant Jésus-Christ.

On y voit, vers le poignet, sous une espèce de ceintre, la figure caractéristique d'un *ex-voto* pour la guérison d'une maladie.

« Tout au bas (*dit Maréchal dans* » *les explications*), sous une petite » voûte, on voit une femme avec un pe- » tit enfant qu'elle semble vouloir sou- » tenir, et qui lui tend les bras. Cette » scène domestique indique peut-être » l'objet de *l'ex-voto*. Une mère en travail » d'enfant aura promis à Jupiter et au- » tres habitans de l'Olympe, de leur con- » sacrer une main de bronze dans le cas » où ils la délivreraient heureusement » et lui conserveraient son nouveau-né. »

Ce qui est représenté dans le ceintre peut signifier cela, comme la guérison de toute autre maladie dont aurait pu être atteint ou l'enfant ou la mère de l'enfant ; mais elle signifie quelque chose de plus. Elle signifie que le secours qu'elle a reçu lui a été donné par cette science qui guérit par l'imposition des mains, c'est-à-dire par le Magnétisme animal.

Cette main de bronze, qui est ici re-

présentée dans la planche ci-dessus, page 97, figure sixième, fut trouvée dans les excavations faites à Résine, le 8 février 1746; et suivant l'auteur qui a enrichi d'explications les gravures d'Herculanum, elle est plus ancienne que toutes celles rapportées par Montfaucon.

A la page 84 du même volume VI, on voit encore une main de bronze avec les trois premiers doigts élevés et les autres courbés. Cette main n'a point d'hiéroglyphes; elle est simple, elle porte seulement une inscription qui annonce ou celui qui l'a consacrée à une divinité, ou celui qui en a été le fabricateur. Voyez la figure VIII, sur la planche ci-dessus, page 97.

Cette forme des trois premiers doigts étendus, les deux autres étant pliés, qui sont affectés par les magnétiseurs dans les procédés magnétiques, et qui se retrouvent dans ces mains mystérieuses, n'indique-t-elle pas clairement l'opération même du magnétisme ?

Il est étonnant combien cette forme symbolique est multipliée dans les actes

religieux ; elle porte un caractère de bénédiction, de thaumaturgie, et les opérations du magnétisme ont presque toujours, dans l'antiquité, été environnées de ce caractère.

Dans l'Inde, voyez la statue de Brama, dont la main bienfaisante n'est pas autrement figurée. Sa main élevée a les trois premiers doigts étendus, et les deux autres pliés.

Voyez (dans l'atlas des figures du voyage de *Sonnerat*, la main de *Chiven* et *Vichenou*, page 32 ; celle de la première incarnation de *Vichenou*, page 35; celle de la deuxième figure, page 36 ; celle de la troisième, page 38; celle de la quatrième, page 39; celle de *Ravanem*, page 41; celle de la sixième incarnation, page 42; celle de la neuvième, p. 46; celle de *Vichenou*, page 50 ; celle de *Parachiven*, page 51 ; celle de *Parasati*, page 52 ; celle de *Polléar*, page 55 ; celle de *Soupramanier*, page 58 ; celle de *Vairevert*, page 57.

Toutes ces figures représentent les dieux du pays, et elles ont les doigts de la main, les premiers étendus, et les au-

tres pliés. Voyez la figure 4, dans la planche ci-dessus, page 97.

Nous retrouvons cette manière mystérieuse dans la position des doigts chez les Hébreux. *Galatin* nous apprend (1) « que, » quand le Grand-Prêtre voulait bénir le » peuple, il tenait ses deux mains tendues » en avant de sa face; mais lorsqu'il pro» férait le nom de Dieu, le *tetragram-* » *maton*, il élevait trois doigts de chaque » main, savoir: le *pouce*, l'*index* et » celui du *milieu*; il les élevait plus haut, » les autres donc étant pliés; et c'est ainsi » qu'après avoir prononcé ce nom, il » unissait aussitôt les trois doigts de la » même main, ainsi qu'en ont donné la » tradition les anciens Talmudistes. »

Suivant *Reuchlin*, Pythagore avait reçu cet usage des Hébreux, et les Romains l'ont reçu de Pythagore.

Quoi qu'il en soit, cet usage avait aussi lieu chez les Romains, d'où on a formé le mot *indigitare*.

---

(1) Vide *Observationes selectas ad rem litterariam spectantes. Helo magdeburdica*, *an* 1701, *tom. IV*, *pag.* 50 *et seq.*

Festus traduit le mot *indigitamentum* par enchantement, *incantamentum*, donc l'on soupçonnait quelque chose de mystérieux dans ces trois doigts levés.

C'est que c'était ainsi par l'imposition de ces trois doigts que plusieurs maladies avaient été originairement guéries, comme le prouvent ces mains mystérieuses données par *ex-voto*, dont les trois doigts sont également levés et les deux autres abaissés sur la paume de la main.

Nous en avons encore une preuve dans un monument non suspect, de 1531, époque où l'on ne connaissait pas le nom de magnétisme ; c'est dans une édition *in-folio* des OEuvres choisies de *Galien*, à cette date. On voit sur le frontispice différentes choses gravées, et notamment la guérison d'un lépreux. Le malade est à genoux, le personnage qui le guérit est ceint d'une auréole. Quelle est sa position? Il avance la main, les trois doigts tendus et les deux autres pliés. *Voyez* la figure ci-jointe n° 1, dans la planche placée à la pag. 97.

Il paraît qu'on considérait la main non-seulement comme un moyen de guérison, mais encore comme un moyen de procurer le somnambulisme et les crises prophétiques ; car à chaque instant nous voyons dans la *Bible* le mot de *manus*, pour signifier le principe et la cause de la crise prophétique. *Et facta est manus Domini super illum et prophetavit.* « Dieu » imposa sa main sur la tête du prophète » et il prophétisa (1). »

On est entré, à cet égard, dans les Annales magnétiques, dans quelques détails assez intéressans. M. de *Montègre* a voulu sans doute s'égayer dans son Journal de Médecine, il se plaint de ce que l'on a oublié la *main de gloire*, cette main qui, étant allumée, tient dans le plus profond sommeil tous les gens d'une maison, et laisse aux voleurs, pendant qu'elle brûle, la liberté de tout dévaliser.

Il nous a paru singulier que ce fût le

---

(1) Voyez les *Annales du Magnétisme animal*, deuxième trimestre, 1816, n° 34, pag. 168 à 192.

docteur de *Montègre* qui se permît une plaisanterie pareille. Il savait que le magnétisme et la cupidité ne marchent pas ensemble, et que rien n'était plus désintéressé que les soins rendus par les magnétiseurs. Sous l'aspect de l'équité, cette citation est donc inconvenante; mais sous celui de l'érudition, elle ne fait pas d'honneur aux recherches du docteur. Le nom de *main de gloire* n'est qu'une corruption du mot de *mandragore*; et c'est *Boissard* qui nous l'apprend dans son Traité de la divination. « La mandragore, dit-il, » que les bonnes femmes en France et » le vulgaire ignorant appellent *Mande-» gloire*, est la racine de Mandragore. » *Radix Mandragoræ quam mulierculæ » et imperitum gallorum vulgus Manda-» gloire vocitant, etc.* » (*Boissardus*, de Divinatione, pag. 23.)

Ce n'est donc qu'une racine dont les faiseurs de grimoire ont métamorphosé le nom en *main de gloire*; et ce qui a prêté à l'idée que cette main de gloire tenait tous les gens de la maison endormis,

c'est que la propriété de la *Mandragore* est précisément d'être narcotique.

Nous n'en disons pas davantage sur le docteur de *Montègre*, qu'une mort prématurée a enlevé dans l'île Saint-Domingue.

Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, établit que les anciens connaissaient l'influence de la main et même des trois premiers doigts pour la guérison des maladies. C'était principalement par l'imposition de la main qu'on procédait alors.

Cependant on n'en connaissait pas moins l'influence de la main par le toucher, tout comme par l'imposition.

Quand *Naaman*, général du Roi de Syrie, vint trouver *Elysée*, et qu'il n'en reçoit pour réponse que ces mots : *Lavez-vous sept fois dans les eaux du Jourdain*, que répond-il? *Je croyais que cet homme sortirait de sa maison, viendrait à moi, et là, debout, invoquerait le nom du Seigneur son Dieu, toucherait de sa main le lieu de la lèpre et me guérirait.*

« *Putabam quod egrederetur ad me,* » *et stans invocaret nomen Domini Dei* » *sui, et tangeret cum manu suâ locum* » *lepræ et saneret eam.* » Reg., liv. IV, cap. 5, v. 11.

L'opinion, l'intention de Naaman, général syrien, était donc qu'il serait *touché* par la main du prophète.

En général, les écrivains ecclésiastiques constatent le fait, que les guérisons par le toucher avaient lieu parmi les Egyptiens; nous nous contenterons de deux citations.

Arnobe nous dit que les Payens reprochaient à Jésus-Christ d'avoir dérobé le secret de guérir les maladies par le toucher, secret qui faisait partie de leur discipline cachée. *Ægyptiorum ex adytis remotas Furatus est disciplinas* (1).

Origène nous rappelle l'objection de *Celse*, que tous les jours on voyait sur les places publiques des hommes instruits chez les Egyptiens qui, pour quelques oboles, faisaient des miracles aussi mer-

(1) Arnobe l'ancien, lib. I, *contra Gentiles*.

veilleux, chassaient les démons, guérissaient les maladies par le souffle, etc. *Commune hoc ei facit cum præstigiatoribus, non minora miracula pollicentibus, cumque Ægyptiacis paucis obolis mirifica illa facientibus, et ex hominibus dæmonia profligantibus, morbos exsuflantibus, etc.* Origenes contra Celsum, in-4°, lib. I, pag. 54.

Remarquons qu'Origène ne nie pas les faits ; il était donc reconnu par ces auteurs que l'art de guérir par l'imposition des mains et par le toucher faisait partie de la science cachée des Egyptiens. Nous croyons que ce point de fait ne peut plus faire de difficulté.

SUITE DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE POUR LE TROISIEME TOME DES ARCHIVES DU MAGNÉTISME ANIMAL,

OU

EXPOSITION CRITIQUE DU SYSTÈME ET DE LA DOCTRINE MYSTIQUE DES MAGNÉTISTES.

§. XLII. (*De l'entier assoupissement des sens, non encore démontré, pendant le sommeil magnétique animal.*) Les magnétistes supposent bien gratuitement sans doute, que dans le sommeil oniroscopique *du premier degré*, tous les sens sont endormis à-la-fois, et pour ainsi dire en quelque sorte anéantis au point de priver les oniroscopes de la faculé d'entendre un coup de canon qui serait tiré auprès d'eux; mais ils prétendent en même temps que cet assoupissement, pour ainsi dire complet, n'excluait pas une com-

munication intime entre l'oniroscope et son magnétiseur, à l'exclusion de toute autre personne avec laquelle cet oniroscope ne serait pas en rapport. Je ne combattrai pas de telles opinions par une simple dénégation ; mais je dirai que cette dernière prétention, qui semble consacrée par l'observation, sans être prouvée, affaiblit beaucoup la première prétention, qui consiste à soutenir qu'un oniroscope parvenu à un certain degré de sommeil magnétique, ne reçoit par les sens aucun avertissement qui pourrait éveiller l'imagination, sinon par l'entremise de son magnétiseur.

En rejetant cette dernière supposition, c'est, j'en conviens, rejeter aussi la possibilité qu'un oniroscope puisse arriver jusqu'à ce dernier degré d'insensibilité qui ne peut exister véritablement que par la mort. Quant aux diverses opinions des *magnétistes* à cet égard, elles ne peuvent être considérées que comme de simples allégations dénuées de preuves. Ce ne sont, en effet, que des suppositions gratuites, parce que les

magnétistes ont rejeté jusqu'à présent l'expérience, et ils craignent même de s'y soumettre, comme s'ils redoutaient de rencontrer la vérité. Ils devraient faire attention que si un *onirobade*, ou *somnambule*, a les yeux fermés et par conséquent est privé momentanément du sens de la vue, il n'est pas démontré pour cela que les autres sens soient parfaitement endormis ou assoupis; mais au contraire, il paraîtrait probable qu'ils veillent ou qu'ils peuvent veiller séparément ou simultanément et à l'insçu des observateurs qui manqueraient de réflexion ou de sagacité. Je pourrais sur ce sujet, et d'après mes propres observations, fournir un grand nombre d'exemples qui prouveraient que les sens veillent continuellement avec plus ou moins d'intensité, et chacun dans le cercle d'action qui lui est assigné par la nature.

Si le magnétiseur, par exemple, approchait sa main sans contact et à distance du visage d'un oniroscope ou d'un onirobade, ou somnambule plongé dans le sommeil magnétique, qu'arriverait-il

alors ? C'est qu'indépendamment de l'odeur ou de la chaleur de la main, la respiration du somnambule se répercute entre la main et le visage. Il en résulte une sensation produite par la chaleur animale. Dans cette supposition, il pourrait arriver des phénomènes magnétiques à distance et sans contact, qui rentreraient encore dans le domaine de l'imagination.

§. XLIII. (*Tous les phénomènes et tous les miracles physiologiques sont dans la nature.*) On doit se figurer un grand nombre d'hypothèses du genre de ceux dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent. La nature, n'en doutons pas, peut produire une infinité de phénomènes des plus extraordinaires, qui souvent nous paraissent inexplicables et incompréhensibles, mais qui dérivent de l'impression que nos sens reçoivent au moment même où nous y faisons le moins d'attention. Ce que j'en dis est très-important et doit nous engager, dans nos observations, à adopter scrupuleusement une méthode expéri-

mentale, afin de nous prémunir contre toutes les espèces d'illusions d'où naissent tant d'absurdités, tant d'erreurs et tant de croyances superstitieuses. En effet, la pratique du Magnétisme animal, pour avancer vers le terme de la perfection, doit encore être longtemps une science d'observations. L'expérience mène également à la découverte de l'erreur et de la vérité; elle doit servir à nous préserver de l'un et à distinguer l'autre. Une erreur reconnue est souvent une vérité acquise.

§. XLIV. (*Opinion de* Cicéron *concernant les phénomènes naturels les plus extraordinaires.*) Les magnétistes qui, par opiniâtreté et par esprit de parti, ne veulent point d'expériences et rejettent les vérités physiologiques comme contraires à la foi magnétique, qui est devenue pour eux un joug pour ainsi dire superstitieux, blâmeront sans doute les réflexions que je viens de présenter. Je comprends encore qu'ils regarderaient comme une chose très-aisée, de me forcer dans mes retranchemens en me

présentant des phénomènes ou des difficultés physiologiques de plus en plus inexplicables; je leur répondrais alors avec *Cicéron*, qui connaissait également les phénomènes les plus extraordinaires que nous appelons aujourd'hui magnétiques animal :

Quidquid oritur, qualecumque est causam habeat a natura necesse est : ut etiam si præter consuetudinem extiterit, præter naturam tamen non possit existere. Causam igitur investigato in re nová atque admirabili, si potes; si nullam reperias, illud tamen exploratum habeto, nihil fieri potuisse sine causá, eumque terrorem quem tibi rei novitas attulerit, ratione naturæ depellito. (Cic. de Divinatione, lib. II, §. 28, n° 60.)

« Quelque phénomène qui se présente » à vous, il est de toute nécessité que » la cause en soit dans la nature. Cherchez-en donc la cause, et tâchez de la » trouver, si vous pouvez ; si vous ne » la trouvez pas, tenez pour constant » qu'elle n'en existe pas moins, parce » qu'il ne peut rien se faire sans cause ;

» et toutes ces terreurs ou ces craintes, » que la nouveauté de la chose aurait » pu faire naître en vous, repoussez-les » de votre esprit en considérant qu'elles » viennent de la nature. CICERON, *ib.* »

§. XLV. (*Crédulité des magnétistes, au sujet du fluide magnétique de la volonté.*) Les magnétistes diront peut-être qu'ils ont suivi les conseils de *Cicéron*, premièrement en admettant un fluide magnétique animal dépendant de la volonté, et par cette raison pouvant être également appelé fluide de la volonté; secondement, en reconnaissant que ce fluide dérive d'une des grandes lois de la nature, jusqu'alors méconnue.

Que répondre à une telle assertion, sinon de répéter ce qui leur a été déjà dit jusqu'à satiété, que l'existence de ce prétendu fluide magnétique animal, qu'ils appellent aussi magnétisme de l'homme ou fluide de volonté, ou fluide de la pensée, a toujours été, faute de preuves, rejeté par tous les physiologistes éclairés, et traité d'absurdité par tous les philosophes et par tous les savans?

C'est l'ignorance seule qui a accueilli ce fluide imaginaire, et c'est la crédulité qui a donné de la consistance à l'erreur. Celui qui a accordé sa croyance trop facilement et sans examen, est facilement aussi la dupe des opinions les plus erronées. *Qui facilè credit, facilè decipitur,* a dit un auteur........

§. XLVI. *Aveu des magnétistes sur le pouvoir de l'imagination.*) Quelques magnétistes conviennent bien qu'il est possible qu'un certain nombre de phénomènes produits par les procédés du magnétisme dérivent de l'imagination ; mais ils ajoutent assez naïvement : « *Oui! l'imagination peut y avoir part ; mais il y a encore autre chose.* » C'est là du moins ce que je leur ai souvent entendu répéter. Ils semblaient demander compte de ce que c'est que l'imagination, comme s'ils étaient en droit de prétendre connaître la cause de la cause, sans vouloir comprendre qu'il est dans la nature une infinité de secrets qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer, et qui sont hors de sa portée ; mais c'est, de la part des

hommes superstitieux, mettre le comble à l'erreur et au mensonge, que d'accorder une croyance aveugle et opiniâtre à des définitions absurdes et contraires au bon sens et à la raison.

§. XLVII. (*Il n'y a rien dans l'entendement qui ne soit venu des sens.*) C'est donc au moins une grande imprudence de la part des magnétistes en se mettant si évidemment en contradiction avec tous les plus savans physiologistes, avec tous les hommes sans préjugés, et principalement avec les philosophes, qui pensent généralement *qu'il n'y a rien dans l'entendement qui ne soit venu par les sens.* Ce principe, auquel la superstition seule pourrait s'opposer, paraît incontestable en ce qui concerne notre âme, pendant tout le temps qu'elle est unie à notre corps. Il ne pourrait jamais rien arriver dans la nature de contraire à ce principe, sinon un miracle surnaturel.

§. XLVIII. (*Explication du vers de Virgile, Mens agitat molem et magno se corpore miscet.*) Pour justifier le singulier système d'un fluide mystique

de la volonté ou de la pensée, qui, au moyen d'un acte mental, agirait sur la matière, et la mettrait en mouvement sans l'intervention des agens physiques, c'est-à-dire des sens qui constituent notre organisation physique, les magnétistes ont imaginé que telle était l'opinion d'un des plus grands philosophes de l'antiquité, d'un poëte célèbre, de VIRGILE, enfin, qui a dit dans son *Eneïde* :

MENS AGITAT MOLEM, ET MAGNO SE CORPORE MISCET.

Virg., Eneïde, liv. VI, vers 727.

Dans ce passage de Virgile, déjà cité plus haut (1) par les magnétistes eux-mêmes, les partisans du fluide magnétique animal croient y apercevoir l'apologie de leur croyance à ce fluide de la volonté ou de la pensée, qui, à les entendre, rivaliserait avec le pouvoir de l'imagination et le surpasserait même par cette prérogative inouie de remuer la matière inerte, au moyen d'un seul

(1) Voyez le §. XXXV, ci-dessus, pag. 82.

acte mental de volonté et sans l'intervention des sens.

Pour juger le poëte Virgile, et pour le comprendre et interpréter sa pensée lorsqu'il créa ce beau vers, *mens agitat molem*, etc..., il faudrait lire ce qui le précède et ce qui le suit. J'ai eu soin de transcrire ce passage en son entier et d'y en ajouter la traduction à la page 44 *du Magnétisme éclairé* (1), et en y joignant quelques réflexions dont je donne ici l'extrait.

§. XLIX. (*Les magnétistes prennent au pied de la lettre les expressions*, *MENS AGITAT MOLEM*, etc...) Virgile, en se servant du mot latin, *mens*, qui, dans tous les auteurs anciens, est pris alternativement ou indifféremment pour désigner *l'âme*, *l'imagination*, *l'esprit*, *la raison*, *la volonté*, *la pensée*, etc..., aurait donc voulu donner à entendre que non-seulement l'âme, tandis qu'elle est unie au corps, pouvait, par un seul acte mental de volonté, exercer une action

(1) Voyez la notice de cet ouvrage, à la pag. 34 qui précède.

sur un autre corps vivant, et le faire mouvoir et agir à son gré; mais poussant la prétention plus loin, on lui prêterait encore l'opinion que cette âme ou cette volonté exaltée à un certain degré et inspirée par la foi la plus vive, pourrait faire mouvoir, sans l'intervention des sens, non-seulement la matière organisée du règne animal, mais encore la matière appartenant aux deux autres règnes végétal et minéral.

§. L. (*Action du magnétisme animal sur les plantes.*) D'après le système exposé dans le paragraphe précédent, plusieurs magnétiseurs illuminés prétendent qu'en magnétisant avec une bonne ou une mauvaise intention, on peut, au moyen de gestes, de passes ou d'attouchemens de la main, mais toujours accompagnés d'un acte mental de la volonté la plus fervente, activer la végétation d'une plante ou la faire périr. Des magnétistes ont cité, à ce sujet, des faits les plus ridicules, dénués de preuves.

§. LI. (*Action du magnétisme animal sur la matière inerte, tirée du règne

minéral.) De même, aussi, ces magnétiseurs croient qu'au moyen des procédés magnétiques, on peut à volonté infuser ou injecter en quelque sorte une vertu tantôt curative, tantôt nuisible, dans une substance matérielle quelconque dont on ferait un remède, un filtre, un sortilége, etc., etc., et par ce moyen agir en bien ou en mal sur la santé et même sur l'existence physique d'un être vivant, sur lequel on prétendrait exercer une influence salutaire ou nuisible, de manière à guérir une personne ou la faire périr subitement ou peu-à-peu.

Tel est le faux principe d'après lequel les magnétistes, d'une part, croient pouvoir réussir pour opérer la guérison des maladies; et les sorciers, de l'autre, s'imaginent pouvoir jeter un sort sur des substances matérielles qui par contact ou autrement pourraient nuire à des êtres vivans et leur causer des maladies ou la mort.

C'est par ces prétendus moyens que des prêtres fanatiques, du temps de la ligue, se persuadaient de pouvoir attaquer, d'une manière homicide et mys-

tique, la santé et la vie des Rois qu'ils avaient juré d'assassiner. Ils se servaient à cet effet du portrait de ces princes figurés en cire et ils vomissaient contre ce portrait toutes les imprécations les plus horribles. Ils s'imaginaient enfin que ces figures servaient matériellement de véhicule aux malédictions qu'ils dirigeaient avec énergie, avec fureur, contre les princes qu'ils voulaient faire périr. Ces énergumènes croyaient jeter ainsi le sort contre ceux auxquels ils voulaient nuire, et ils ajoutaient un horrible sacrilége à la haine dont ils étaient animés, en mêlant à leurs procédés les cérémonies religieuses les plus révérées; tant il est vrai que la superstition, le fanatisme et la rebellion contre les autorités légitimes, toujours se donnèrent la main.

§. LII. (*Action du Magnétisme animal sur les êtres vivans.*) C'est toujours au moyen d'un fluide magnétique animal, que les *magnétistes* se sont imaginés qu'ils pouvaient agir directement sur les animaux, c'est-à-dire sur les êtres vivans, tandis qu'au contraire il est évi-

dent que si quelques phénomènes de ce genre venaient à s'offrir à nos yeux, on ne pourrait se refuser de convenir que l'imagination seule ne les ait produits, ainsi que nous l'avons déjà si souvent démontré.

§. LIII. (*Histoire d'un crapaud magnétisé.*) Je dirai à ce sujet que plusieurs magnétiseurs, à ma connaissance, se sont vantés d'avoir fait périr un crapaud par la force du fluide de leur volonté, en le magnétisant sans contact avec des gestes de la main, et le fixant énergiquement avec l'intention de le tuer. C'est ainsi, disaient-ils, qu'ils parvenaient à agir sur ce crapaud sans y toucher, mais au moyen d'un acte mental bien formel de volonté. Cependant il est arrivé, dit-on, que d'autres magnétiseurs moins intrépides, ayant voulu répéter la même expérience, ont été à leur tour frappés de frayeur, et ont prudemment renoncé à l'entreprise, s'imaginant apparemment que cet animal hideux qui leur inspirait tant de répugnance, avait aussi l'intention et la force de se venger avec les mêmes armes, en

opposant un regard plus fixe encore, et semblait par là leur rendre avec usure la mauvaise intention à laquelle il était en butte.

Sans nier tous les faits de ce genre, dont quelques-uns sont parvenus à ma connaissance, et dans lesquels ce n'est pas l'homme qui a toujours joué le premier rôle, je dirai que ces phénomènes dont nous reparlerons ailleurs, furent mal observés, et le récit accompagné d'exagérations et de circonstances qui, dictées par l'amour du merveilleux, les rendent inexplicables.

Du reste, les magnétistes se trompent bien lourdement en croyant que de pareils phénomènes seraient l'effet d'un fluide magnétique animal ou d'un fluide de la volonté, ou de la pensée, ou enfin d'un *fluide d'intention*. Il est, au contraire, bien évident que l'imagination, frappée par la vue d'objets susceptibles d'inspirer des sentimens plus ou moins vifs de crainte, de frayeur, de terreur, est seule capable de produire les effets les plus extraordinaires

sur les corps vivans, de déranger subitement la santé, et de causer la mort même.

§. LIV. (*Opinion attribuée à Virgile, d'une âme universelle, répandue dans le monde entier.*) Quoi qu'il en soit des diverses opinions attribuées à Virgile, et dont nous avons parlé dans les paragraphes XLVIII et XLIX qui précèdent, on ne peut pas savoir mauvais gré à ce poëte latin d'avoir pensé qu'il existât une âme universelle, qui animerait le monde entier en général, et chacun des mondes ou corps célestes en particulier; d'avoir imaginé que tous ces mondes seraient tous animés d'un seul esprit, ou par un être spirituel, qui nous donnerait l'idée d'une force universelle, éternellement active et imprimant le mouvement à tout dans la nature, conformément aux lois d'une harmonie constante, de manière que le tout serait animé par un seul esprit, et que ce tout serait lié dans l'univers et coordonné par le même principe et par la même volonté.

Que cette opinion paraisse plus ou moins grande, qu'elle soit plus ou moins admirable, plus ou moins spécieuse et admissible, l'existence d'un fluide magnétique animal, tel que les magnétistes le supposent, n'en sera pas pour cela plus démontrée ; l'action d'un fluide de la volonté ou d'un fluide de la pensée n'en deviendra pas plus probable, et le mot de magnétisme animal, enfin, n'en sera pas pour cela expliqué d'une manière plus intelligible.

§. LV. (*Eclaircissement sur le mot Magnétisme animal.*) L'expression de Magnétisme animal, que l'usage et l'habitude ont consacrée pour désigner les procédés et la pratique auxquels se livrent nos magnétiseurs modernes, ne sera toujours qu'un mot emprunté, qu'un mot de convention, qu'une expression purement métaphorique, ainsi que nous le démontrerons ci-après.

Quel rapport, en effet, peut-il exister réellement entre cette expression métaphorique de *magnétisme animal*, avec le fluide réel du *magnétisme minéral*,

connu de tous les physiologistes, et dont l'existence est prouvée par des effets constans et multipliés?

Le rapport est encore moins sensible, si on voulait comparer le prétendu fluide magnétique animal, avec le *fluide universel*, sur lequel des philosophes anciens et modernes ont bâti divers systèmes. Ce fluide universel offre, il est vrai, une théorie brillante, qui semble expliquer ce *mouvement universel* qui existe en effet dans la nature, et que nous apercevons même, mais dont nous ne comprenons ni la cause, ni l'origine. Je reparlerai bientôt de ce fluide et de ce mouvement universel.

§. LVI. (*Fascinations, enchantemens, guérisons, produits par les procédés du magnétisme animal.*) C'est une erreur des plus manifestes de la part des magnétistes, d'emprunter l'expression de magnétisme animal au pied de la lettre, sans prendre le change et sans faire attention que ce ne doit être qu'un mot de convention, qu'on ne peut employer qu'au figuré; car sous tel point de vue

qu'on l'envisage, la pratique dite du Magnétisme animal, au moyen des procédés mis en usage par les magnétiseurs, n'a d'autre but que d'en imposer à l'imagination par des discours persuasifs, par des gestes, par des frottemens, etc.., etc..., qui produisent une espèce d'enchantement, une véritable fascination sur nos organes, de manière à émouvoir nos sens en augmentant ou en diminuant la chaleur naturelle du corps. Cette chaleur se porte quelquefois subitement, tantôt à l'extérieur, tantôt dans l'intérieur du corps. Elle y produit souvent des sueurs ou des tremblemens, ou un assoupissement, qui, quelquefois, soulagent les malades, et principalement lorsqu'ils éprouvent le sommeil magnétique, qui a ordinairement la propriété de calmer tous les maux et surtout ceux qui sont causés par des affections nerveuses; mais les procédés magnétiques peuvent également causer un désordre réel en irritant le genre nerveux, et alors ces procédés peuvent être plutôt nuisibles qu'utiles, ainsi que nous l'expliquerons ci-après.

§. LVII. (*Explication des phénomènes naturels les plus incompréhensibles.*) On doit faire attention que, dans certaines circonstances, notre imagination agit d'une manière si merveilleuse, si puissante et si directe sur notre organisation physique, qu'elle y excite un orgasme, un mouvement invincible et souvent subit ; c'est-à-dire, une agitation extraordinaire dans les humeurs, ou un gonflement spontané, ou enfin une violente irritation dans toutes les parties du corps.

N'a-t-on pas vu des paralytiques frappés d'étonnement, ou saisis de frayeur, ou transportés de colère, avoir été guéris à l'instant, ou avoir recouvré l'usage de leurs membres paralysés, par l'effet d'une grande commotion interne, d'une action et réaction sur leurs esprits vitaux ou dans leurs humeurs ? Toutes leurs facultés physiques viennent alors à se ramasser, à se réunir, à se condenser pour ainsi dire sur un seul point, puis à s'élancer presque au même instant et à se porter avec effort, avec violence, vers telle ou telle

partie du corps, d'après l'impulsion donnée par l'imagination et secondée de la nature. On voit enfin des effets qui excitent l'étonnement et l'admiration, et qui paraissent d'autant plus inexplicables au commun des hommes, qu'ils ignorent l'étendue du pouvoir de l'âme, lorsqu'elle commande impérieusement au corps, en le mettant en action à son gré. Quel est celui qui ignore que des êtres vivans, que des hommes, dans certaines circonstances, ont perdu subitement la vie, ou par un excès de frayeur, ou par un excès de joie?

C'est ainsi que l'on a vu les phénomènes les plus étranges se produire par l'accélération extraordinaire du sang, ou par l'augmentation subite de la chaleur du corps, et par le mouvement inexplicable que cette chaleur opère lorsqu'elle est rappelée avec force au-dedans, puis repoussée soudain au-dehors, avec une égale vîtesse, ainsi que nous l'avons déjà dit.

§. LVIII. (*Guérison d'un muet de naissance, par le pouvoir de l'imagina-*

tion, ou histoire du fils du roi Crésus.) On pourrait sans doute raconter à ce sujet une infinité d'anecdotes curieuses et présenter une multitude de faits à l'appui des explications physiologiques, mais insuffisantes sans doute, que je viens de donner dans les paragraphes qui précèdent. Je me contenterai, quant à présent, de citer le trait d'un muet de naissance, qui fut redevable de sa guérison subite au pouvoir étonnant de l'imagination.

Hérodote, historien grec, raconte que *Crésus*, roi de Lydie, dans un combat sanglant qu'il eut à soutenir contre *Cyrus*, roi des Perses, étant sur le point d'être tué d'un coup de hache par un soldat, le fils du roi Crésus, présent à l'action, et voyant son père en danger, lui sauva la vie en criant avec force, au milieu de la mêlée : « *Arrête, soldat ;*
» *ne porte pas ta main sur le roi*
» *Crésus.* »

Le fils du Roi était cependant muet de naissance ; mais il fut saisi d'une commotion subite, qui en un instant

lui donna la parole. Il est donc incontestable que ce fut le pouvoir de l'imagination qui opéra ce phénomène. En effet, ce jeune prince, transporté tout-à-la-fois de colère et de frayeur, à la vue du danger imminent dont la vie de son père était menacée, éprouva sans doute une secousse générale dans tous ses organes; la chaleur naturelle fut augmentée, la circulation du sang fut accélérée, l'agitation et le mouvement des humeurs fut poussée au plus haut degré, et les organes de la voix, jusqu'alors pour ainsi dire paralysés, reçurent une commotion assez forte pour rétablir le jeu des fibres, au point de délier la langue. Il en résulta un vrai miracle physiologique, celui du don de la parole; car, par la suite, ce muet de naissance, ainsi que l'histoire l'atteste, continua à parler distinctement.

§. LIX. (*Réflexion sur l'historien Hérodote, et sur les phénomènes inexplicables mentionnés par les auteurs le plus anciens.*) On me reprochera peut-être d'avoir adopté trop légèrement un

fait, qui peut-être ne paraîtra pas assez bien prouvé. Plusieurs critiques prétendent, en effet, que l'historien Hérodote a raconté plus d'une fois des faits et des phénomènes extraordinaires et incompréhensibles, qui semblent favoriser la superstition. A cela je répondrai que j'ai pris au hasard ce phénomène de guérison du fils du roi Crésus, pour appuyer mes raisonnemens; et le fait fût-il faux, mes explications n'en perdraient pas pour cela leur valeur, car il existe un assez grand nombre d'autres phénomènes anciens et modernes, plus étonnans encore et incontestables, qui serviraient à appuyer les explications physiologiques que j'ai essayé de donner sur le pouvoir immense de l'imagination.

Quoi qu'il en soit du reproche fait à *Hérodote*, j'en prendrai occasion d'adresser aussi à certains historiens modernes un autre reproche, celui de se permettre quelquefois, en écrivant l'histoire ancienne, de supprimer, dans leurs récits, tous les faits extraordi-

naires et singuliers, en accusant les anciens d'une stupide crédulité.

Nos historiens modernes, quoique philosophes, pourraient bien, à leur tour, être accusés d'ignorance en physiologie, pour avoir rejeté entièrement ces faits et n'avoir pas aperçu qu'ils avaient pu réellement exister, mais qu'ils avaient été en même temps défigurés par l'ignorance ou par l'exagération de ceux qui nous les ont racontés. Je soutiens donc que nul auteur ne doit pas se permettre de supprimer arbitrairement les faits extraordinaires qui nous ont été transmis par les anciens; mais ils doivent en faire mention, et en même temps les accompagner de réflexions critiques, pour nous faire apercevoir que, malgré l'invraisemblance de ces faits, ils n'en ont pas moins existé et n'en servent pas moins de preuves que le pouvoir sans bornes de l'imagination a produit de tout temps des phénomènes extraordinaires, d'autant plus difficiles à expliquer, qu'on n'a pas su observer avec

assez d'attention toutes les circonstances qui auraient pu en faire connaître le naturalisme.

§. LX. (*Réflexions sur les richesses immenses obtenues ou extorquées par les prêtres, dès la plus haute antiquité.*) Les historiens modernes, lorsqu'ils veulent nous donner une traduction ou un extrait des anciens historiens, doivent donc, ainsi que nous venons de le dire, faire mention de tous les faits extraordinaires et de tous les phénomènes, sous tel aspect invraisemblable qu'ils puissent avoir été présentés dans l'antiquité; mais en rapportant de pareils faits, on doit en même temps user d'une saine critique et faire remarquer au lecteur que si l'ignorance, la crédulité, l'amour du merveilleux, ainsi que la superstition, l'esprit de parti et le fanatisme, ont été d'accord pour exagérer et défigurer ces mêmes phénomènes, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont pu exister dès la plus haute antiquité, mais qu'ils ont malheureusement servi à tromper les hommes et à favoriser toutes les jongleries des

prêtres des faux dieux, qui toujours essayèrent d'en imposer à la multitude par des miracles prétendus surnaturels, et de parvenir ainsi à rançonner la crédulité, non-seulement du stupide vulgaire, mais encore des souverains et des agens du pouvoir souverain, qui, subjugués par des préjugés superstitieux, de tous temps prodiguèrent en faveur des temples des faux dieux, ainsi qu'aux prêtres de toutes les religions, d'immenses offrandes, aux dépens des peuples accablés d'impôts.

Tels furent les dons extraordinaires que le roi *Crésus*, dont nous avons parlé plus haut (pag. 183), envoya à l'oracle de Delphes, sur le mont Parnasse, pour se rendre le dieu favorable. Ce prince, au dire d'*Hérodote*, fit à l'oracle des offrandes d'une telle magnificence, qu'on serait tenté de soupçonner cet historien d'exagération, si beaucoup d'écrivains n'appuyaient son récit. Elles se montaient, en effet, à plus de *vingt millions*, suivant l'estimation de l'*abbé Barthélemi*. Ce n'était pas là toutes les pro-

digalités de ce genre auxquelles *Crésus* s'était laissé entraîner, car l'Histoire nous apprend encore que ce roi avait fait également à d'autres oracles des offrandes très-considérables.

Personne, d'ailleurs, n'ignore que l'oracle de Delphes fut célèbre par toute la terre, et que le temple où se rendaient les oracles d'Apollon à Delphes, s'était extrêmement enrichi des offrandes qu'on y envoyait de toutes parts. Tant de richesses attirèrent souvent le pillage, et Pausanias l'historien fait connaître la plupart des peuples, ainsi que les conquérans qui, à différentes époques, pillèrent le temple de Delphes. De ce nombre sont les *Phlégyens*, les *Phocéens*, les *anciens Gaulois*, etc., ainsi que *Pyrrhus*, fils d'Achille, *Xercès*, et l'empereur *Néron*. Ce dernier y enleva cinq cents statues de cuivre. Un ancien auteur, *Dion*, rapporte que cet empereur distribua à ses soldats la partie du domaine d'Apollon, qui était formée du territoire de *Cirrhée*, dans la Phocide en Livadie, le long de la côte septentrionale du golfe de Lépante, entre la Béotie et l'Etolie.

Si on voulait recueillir tous les traits historiques concernant les richesses immenses que les prêtres de toutes les religions obtinrent ou extorquèrent de tout temps de la crédulité des peuples et des gouvernemens, on en formerait de nombreux volumes, dans lesquels on verrait que les ministres des différens cultes religieux qui se succédèrent en si grand nombre sur terre, employèrent toutes sortes de moyens, et souvent les plus criminels, de séduction, de violence et de cruauté, pour s'emparer des biens de ce bas monde, et même jusqu'à usurper des principautés et des royaumes, après en avoir expulsé les souverains légitimes par des intrigues, des séditions et des complots; ce dont j'ai déjà fait mention, dans l'ouvrage intitulé La *Morale chrétienne vengée*, etc..., pages 112, 333, 477, 489, etc..., etc...

§. LXI. (*Réflexions sur l'expression de magnétisme animal*, considérée *comme un mot de convention.*) Le prétendu fluide magnétique animal, que les magnétistes représentent tantôt comme un fluide mystique et spirituel, et tantôt comme

un fluide matériel ou une émanation, mais qui n'agirait que d'après un acte mental de volonté, ne doit être comparé ou assimilé, ni aux émanations, ni aux fluides matériels soumis aux lois immuables de la nature, et qui, de tout temps pour la plupart, ont été observés et reconnus par les physiologistes et par tous les savans. Les fluides et les émanations ont toujours été considérés comme matériels. Leur manière d'agir sur les êtres vivans toujours fut soumise aux lois éternelles de la nature. Ce ne peut donc être qu'une erreur manifeste de la part des magnétistes, de se persuader que les fluides et les émanations puissent agir tout-à-la-fois matériellement et spirituellement. Le mot de magnétisme animal ne doit, en conséquence, s'employer que pour exprimer le pouvoir de l'imagination. Ce n'est donc qu'une expression vague qui nous laisserait toujours dans l'obscurité et ne produirait que des idées confuses et erronées, si on voulait prendre le sens du mot au pied de la lettre.

§. LXII. (Virgile, *vengé des fausses interprétations données à ses opinions en physique comme en métaphysique.*) D'après les diverses opinions erronées des magnétistes, ainsi que je viens de le prouver, il n'est plus étonnant que quelques-uns d'entre eux, depuis environ quarante années, ayent, sans y rien comprendre, adopté pour épigraphe de la plupart de leurs écrits sur le magnétisme animal, les expressions tirées du poëte Virgile : Mens agitat molem, etc... « *L'esprit met la matière en mouvement.* »

Avant de prêter à *Virgile* une opinion hasardée et dont les conséquences le feraient taxer d'absurdité, il faudrait lire ce poëte avec attention. On y verrait dans l'interlocution entre *Enée* et son père *Anchise*, que le père d'*Enée* dévoile à son fils les plus profonds secrets de la nature.

Il est, d'ailleurs, assez curieux d'entendre ce poëte latin, qui vivait plus d'un demi-siècle avant J. C., parler de l'immortalité de l'âme, ainsi que d'un paradis et d'un enfer. (*La suite au n° proch.*)

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N°. 9.

Année 1822, Tome III.

SUITE DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE POUR LE TROISIÈME TOME DES ARCHIVES DU MAGNÉTISME ANIMAL,

OU

Exposition critique du système et de la doctrine mystique des magnétistes.

§. LXIII. (*Opinion de Virgile sur l'âme des hommes et sur l'âme des bêtes.*) Virgile pense que l'âme des hommes et celle des bêtes, comme étant des portions de *l'âme universelle*, de cette âme immense, répandue en tout lieu, sur la terre, dans les mers, dans l'air et dans tous les mondes, ne sont qu'une partie de la divinité. Il en con-

clut que les âmes ne meurent jamais; mais qu'après la dissolution des corps vivans, qu'elles animaient, elles vont se réunir à leur principe, comme à un grand tout.

Ce poëte payen exprime encore la même opinion dans le beau tableau où il décrit la conduite merveilleuse des abeilles et les traits surprenans de leur intelligence (1).

§. LXIV. (*Réflexions sur le mouvement et sur le fluide universels, considérés dans leurs rapports avec chaque portion ou molécule organique de la matière.*) En réfléchissant sur les opinions en physique et en métaphysique, qui ont été exposées dans les paragraphes précédens, on y aperçoit clairement l'idée d'un fluide universel, qui semble exister, ou plutôt qui existe réellement; car quoiqu'il échappe à nos sens, l'existence de ce fluide n'en est pas moins attestée par ses effets. Ce fluide, enfin, qui sans doute ne peut être autre chose

(1) *Virgile*, livre IV de ses Géorgiques, vers 219 et suivans.

que de la matière d'une ténuité infinie, est incontestablement doué d'un principe de mouvement qui est en rapport intime avec tous les corps de tel genre qu'ils puissent être : ce principe les pénètre et leur imprime une tendance continuelle pour agir, lorsque l'occasion favorable s'en présente.

L'inertie de la matière, dans le règne minéral, ainsi que dans les deux autres règnes, animal et végétal, lorsque les corps ou les substances qui leur appartiennent cessent d'être animés par *l'animalisation* ou par la *végétalisation*, n'est donc véritablement qu'apparente.

Un bloc de pierre, ou de telle autre substance que ce soit, gisant à terre et paraissant à nos yeux dans une immobilité complète, est cependant animé; il est doué d'un principe de mouvement, qui lui imprime, ainsi que nous l'avons déjà dit, une tendance continuelle pour agir. Il est enfin sans cesse sollicité par la force centripète qui l'attire invinciblement vers le centre de notre globe. Il s'y précipiterait immanquablement,

sans l'obstacle qui le retient à la superficie ; car l'effet de la force agissante, sur un point matériel, est de le mettre en mouvement, si rien ne s'y oppose ; mais s'il éprouve une résistance, sa force et la direction de son mouvement n'en sont pas moins les mêmes à chaque instant.

§. LXV. (*De la Gravitation des corps.*) Ce bloc dont je viens de parler, se précipiterait, ainsi que nous venons de le dire, vers le centre de la terre, s'il pouvait trouver un vide pour s'y diriger sans éprouver un obstacle ou une résistance qui pourraient s'opposer ou entraver le principe de mouvement dont il est doué. Il suivrait bien certainement alors une loi de gravitation ; mais qui sait si cette loi de gravitation serait la même au-dessous, comme elle est au-dessus de la superficie du globe que nous habitons ? Cette loi de gravitation agirait probablement en sens inverse, ainsi que nous allons l'expliquer. La difficulté serait de déterminer d'une manière précise le point auquel la loi de gravitation agirait en sens inverse,

c'est-à-dire que les corps qui descendent vers la terre avec une vitesse accélérée, en raison du carré des distances, une fois arrivés à la superficie du globe, et s'il était possible qu'ils pussent continuer leur route vers le centre de la terre sans éprouver de résistance, se dirigeraient vraisemblablement avec une vîtesse décroissante, également peut-être en raison du carré des distances, à partir de la superficie du globe vers son centre.

On est autorisé, ce me semble, à émettre une pareille opinion, d'après la définition même du mot *centre de gravité*, qui exprime ou désigne le point par lequel un corps étant suspendu, demeurerait en repos. Ce mot, centre de gravité, pourrait donc également se rendre par l'expression de *centre de repos*; d'où l'on pourrait conclure que plus un corps se rapproche de son centre de gravité ou de son centre de repos, moins sa vîtesse est grande. Ceux qui ont pensé que le centre de la terre pourrait offrir un vide plus ou moins spacieux, adopteraient bien volontiers sans

doute l'opinion que je viens de hazarder; ils y feront du moins attention, tandis qu'elle doit paraître oiseuse à beaucoup d'autres. Quoi qu'il en soit, la matière qui compose notre globe, est en outre bien évidemment soumise au mouvement universel et continu qu'éprouve la terre lancée dans l'espace.

§. LXVI. (*Du Principe de mouvement auquel chaque molécule organique est soumise, chacune en particulier.*) Indépendamment de ce principe de mouvement universel, ainsi que de cette force centripète, auxquels tous les corps sont soumis, en raison de leur pesanteur spécifique, chaque molécule organique composant tous les corps, et se trouvant réduite à un état de ténuité convenable, sont douées chacune en particulier d'un mouvement qui leur est propre, ou d'une volonté d'agir, ou enfin d'une action bien déterminée, mais qui ne s'exécute qu'alors que les molécules organiques se trouvent dans des circonstances favorables pour agir librement, ainsi que nous l'avons déjà expli-

qué dans les paragraphes qui précèdent (1), concernant les cristallisations.

§. LXVII. (*Propriétés de la matière subdivisée à l'infini, et considérée dans l'état de fluide universel.*)

N°. 1. D'après tout ce que les philosophes anciens et modernes ont dit sur le *fluide universel*, doué d'un principe de mouvement *sans cesse agissant*, ou pour parler avec plus de précision, *ayant sans cesse une tendance* continuelle *à agir,* quel est celui qui pourrait nier que le fluide universel ne fût autre chose que de la matière subdivisée à l'infini (2)?

N°. 2. Une substance quelconque, dans tel état d'émanation ou de fluide qu'elle

---

(1) Voyez le paragraphe XXI, et les suivans, à la page 65 qui précède.

(2) Je crois devoir prévenir ici le lecteur, qu'à l'instant où j'écris le présent ouvrage, il m'est venu en idée de numéroter les différens articles qui se trouvent renfermés dans chacun des paragraphes. J'en userai ainsi dorénavant, pour obtenir plus de précision et de clarté, sur-tout en écrivant à la hâte, ainsi que j'en ai la mauvaise habitude, en faisant imprimer mon ouvrage à mesure que je le compose. Cette méthode, que je ne veux justifier en aucune manière, doit naturel-

puisse être réduite, et cette émanation ou ce fluide étant doués de mouvement et d'action, ou de tendance à agir, n'est donc que de la matière plus ou moins subdivisée?

N°. 3. Si l'existence du *fluide universel* est prouvée, et si le *mouvement universel* est démontré, qui oserait nier que l'un et l'autre ne font qu'un, et ne soient véritablement que de la matière subdivisée à l'infini?

N°. 4. Serait-il possible que la matière qui constitue le globe que nous habitons, et dont les trois règnes de la nature sont composés, savoir, le règne Animal, le règne Végétal et le règne Minéral, ne soient que des portions de ce fluide uni-

---

lement m'exposer à la critique. J'y souscris d'avance, même en avouant que cette nécessité à laquelle je me suis soumis volontairement de fournir de la matière à mon imprimeur, m'oblige de travailler; ce que probablement je ne ferais pas sans cela.

J'invite donc ceux qui n'ont pas le temps de lire des ouvrages peu soignés, d'attendre les secondes éditions de mes écrits. Je promets de les publier un jour, en y mettant plus d'ordre et en les divisant par chapitres, etc..., etc...

versel, qui auraient été condensées, modifiées, classifiées par des causes et par des moyens qui nous seront à jamais inconnus ?

N°. 5. Si la matière concrète, c'est-à-dire qui a pris de la consistance sous telle forme que ce soit, a pu exister primitivement dans l'état de fluide universel, ne serait-il pas permis d'en déduire que la matière qui constitue aujourd'hui les trois règnes de la nature, ne soit susceptible de retourner au même état de *fluide universel*, dans lequel il était auparavant, soit successivement, soit alternativement, soit enfin en totalité, d'après l'ordre de la nature ou conformément aux décrets des destins ou de la providence?

N°. 6. Il paraîtra naturel de croire, d'après ce qui vient d'être dit dans l'article précédent, que la distinction des trois règnes de la nature semblerait devoir disparaître, aussitôt que la matière destinée à retourner vers l'état d'une extrême divisibilité, serait en effet redevenue d'une ténuité infinie et arrivée jus-

qu'au point de pouvoir se confondre et s'identifier entièrement avec le fluide universel.

N°. 7. La divisibilité de la matière peut s'opérer de plusieurs manières, mais principalement par l'eau ou par le feu.

N°. 8. L'eau et le feu, sans doute, sont les moyens que la nature emploie alternativement pour diviser la matière; mais il semble que le feu électrique, qui est partie constituante du fluide universel, soit destiné à faire arriver la matière jusqu'au plus haut degré d'une ténuité infinie.

N°. 9. Les propositions que je viens d'émettre dans les articles précédens, mais sans rien garantir, sont bien certainement de nature à favoriser l'opinion de ceux qui croient à la possibilité de la fin du monde. Cette opinion de temps en temps se renouvelle, et quelquefois elle porte l'effroi parmi le stupide vulgaire, ainsi que dans les âmes faibles, crédules et superstitieuses. Pourquoi donc tant s'inquiéter de cet événement qui, s'il doit

arriver, sera opéré en un clin d'œil? il ne fera souffrir personne. Il aura lieu probablement par le feu, *per ignem*. Le monde sera réduit en cendre, *solvet seclum in favilla*. C'est ce que disent les livres de liturgie. Qu'on se figure le monde que nous habitons, comme un grain de poudre fulminante : le feu l'embrase, il éclate, il s'échappe en fumée, et bientôt il n'en reste plus de trace. La matière dont il était composé, n'existerait plus que sous la forme d'une émanation, ou d'un fluide mis en équilibre, d'abord dans l'atmosphère, puis dans l'éthérée. Tel aussi le diamant, cette substance combustible, mais précieuse, et dont la dureté est supérieure à celle de tous les autres corps de la nature. Il s'évapore néanmoins, lorsqu'il est exposé à une chaleur beaucoup moins considérable que celle qu'on obtient à l'aide des rayons solaires rassemblés au foyer d'une lentille. Il brûle et ne laisse aucun résidu. J'ai été moi-même témoin de cette curieuse expérience, et je me suis bien assuré que

la substance dont le diamant était composé avait entièrement disparu.

N°. 10. Il en serait de même du globe terrestre, si la destruction ou le changement de forme en avait été décrété par les destins. La nature, pour opérer un si grand événement, ne ferait autre chose que de mettre notre globe en contact avec un feu, poussé à un degré convenable. La terre embrasée éclaterait aussitôt de toutes parts. Elle s'échapperait dans l'éthérée, d'abord sous la forme d'une fumée épaisse; puis en s'éclaircissant peu-à-peu, elle irait paisiblement se confondre avec le fluide universel.

N°. 11. Nous voici donc suffisamment rassurés sur le sort de ceux qui, dans quelques milliers, ou millions, ou milliards d'années, assisteront à la fin du monde. Nous pouvons croire qu'ils n'auront pas même le temps de ressentir un moment de crainte ou de frayeur, ni d'éprouver le plus léger regret que pourraient leur inspirer les jouissances de ce bas monde, dont ils seraient privés dans un instant.

N°. 12. Il ne doit donc pas répugner de considérer l'univers comme le réservoir général et immense du fluide universel. C'est dans ce réservoir général que les étoiles, les planètes et tous les mondes possibles se tiennent suspendus en équilibre. C'est là où ils se meuvent dans tous les sens, conformément aux lois de gravitation auxquelles ils sont soumis.

N°. 13. Tous les mondes suspendus et mis en équilibre dans l'univers, au milieu de cet immense réservoir de fluide universel, seraient-ils donc, ainsi que le globe terrestre, le produit d'une condensation formée d'une portion suffisante de ce fluide universel? Cette portion de fluide aurait donc été modifiée dans chacun de ces mondes? Elle y aurait donc été classée en différens règnes, dont nous ignorons le nombre, la nature et la composition?

N°. 14. Qui sait si les comètes et peut-être même les étoiles nébuleuses ne seraient que des mondes, dont la condensation imparfaite n'est pas encore

terminée, mais qui, en attendant, et quoique sous la forme d'émanations plus ou moins condensées, n'en sont pas moins soumis à des lois de gravitation, à des mouvemens sensibles, ou à des cours réguliers et périodiques, ainsi qu'on l'a observé dans les comètes ?

N°. 15. La nature est infinie dans tout ce qu'elle opère. Les espaces, les distances de lieux et de temps, ne lui coûtent rien. Qui sait donc si elle n'emploie pas des milliers ou des millions d'années, ou plus encore, à former des mondes avec une portion suffisante de fluide universel ?

N°. 16. Il est difficile, sans doute, de se figurer jusqu'à quel point de ténuité la matière doit parvenir successivement, avant de retourner à l'état parfait de fluide universel. Je m'occuperai ci-après de cet objet, et je présenterai des observations expérimentales à ce sujet, en parlant du fluide électrique.

N°. 17. *Le fluide universel*, ou ce qui est la même chose, *l'univers entier*, sous tels rapports qu'on puisse le con-

sidérer, a sans doute existé de toute éternité, pour être l'élément de tous les mondes.

N°. 18. Le fluide universel n'étant autre chose que de la matière subdivisée à l'infini, il s'ensuivrait, d'après ce qui précède, que la matière existe de toute éternité, par la raison même que le fluide universel est l'élément de la matière.

N°. 19. Si la matière existe de toute éternité, elle n'a donc pu être tirée du néant. Elle est indestructible, elle est inaltérable, non dans ses formes, mais dans son essence, c'est-à-dire lorsque la matière est dans l'état de fluide universel.

N°. 20. Le mot de création ne peut avoir rapport qu'à la forme et non à l'essence de la matière, qui existe de toute éternité.

N°. 21. La matière pouvant changer de forme, ce changement ou ce renouvellement de formes n'est qu'une création de formes, et non de matière. C'est dans ce sens seulement qu'on peut employer le mot de création.

N°. 22. Il est aussi impossible de créer

le néant, que de créer une chose qui existe de toute éternité. Ce qui existe, n'est pas le néant; on ne peut pas tirer du néant ce qui existe : donc le mot *création* ne pourra jamais exprimer que la matière ait été tirée du néant.

§. LXVIII. (*De l'immortalité de l'âme, et de l'indestructibilité de la matière.*)

N°. 1. Si l'immortalité de l'âme et l'indestructibilité de la matière sont incontestables, on ne peut disconvenir alors que l'âme et la matière, sous tel point de vue qu'on voulût les envisager, n'ayent existé de toute éternité. Il en résulte que l'expression *immortalité* est, par rapport à l'âme, ce que l'*indestructibilité* est à la matière, et qu'enfin les expressions, *immortalité*, *indestructibilité*, *éternité*, ne soient identiques.

N°. 2. Les philosophes de l'antiquité ont tous admis ou supposé l'éternité de la matière. Ils n'en ont par conçu la création de rien, ainsi que l'a dit le célèbre physiologiste, *N... Fodéré*, l'un des savans collaborateurs du *Dictionnaire des Sciences Médicales*, dans son article,

de la Vie (*tome LVII*, *in-8°*, *Paris*, 1821, *page* 474). Cet auteur profond et rempli d'érudition, ajoute dans le même article, que des philosophes chrétiens pensent avec *Gassendi* (1), que l'Ecriture sainte elle-même ne dit pas que le monde ait été produit de rien, mais bien d'une substance non aperçue, *ex invisa materia*.

N°. 3. Il serait difficile de ne pas reconnaître le *fluide* universel dans cette matière invisible ; d'où l'on doit conclure, d'après le n° 1 qui précède, que si la matière a existé de toute éternité, elle est, en conséquence, indestructible et éternelle.

N°. 4. Il en est de même de l'âme; si elle est immortelle, elle a été de toute éternité, même avant l'existence des corps qu'elle a pu animer; donc elle n'a jamais été tirée du néant, et elle ne peut jamais y rentrer.

N°. 5. Presque tous les philosophes

---

(1) Physica, Sect. I, lib. I, chap. VI, tome I, page 163, col. 1.

anciens et modernes, dans tous les temps, dans tous les pays et dans presque toutes les religions, ont dit et pensé que l'âme était immortelle. Mais les explications que chacun en a données, n'ont prouvé autre chose, sinon qu'ils sentaient cette vérité sans la comprendre.

N°. 6. Il faut convenir que jusqu'ici les hommes n'ont fait que d'inutiles recherches sur la nature de l'âme. Leurs efforts n'ont eu d'autre effet que d'enfanter, pour le plus souvent, sur ce sujet, les erreurs les plus ridicules et les plus monstrueuses.

N°. 7. Le véritable résultat de pareilles recherches est d'avoir démontré que la matière était réellement éternelle et indestructible, et par conséquent immatérielle, considérée sous les rapports de l'union de l'esprit avec la matière.

§. LXIX. (*Opinion de Sénèque le philosophe, sur l'âme, après notre mort.*)

N°. 1. *Sénèque* le philosophe a dit, d'a-

près Eurypide, en parlant de *l'âme* et de *la mort* :

Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil.
Quæris quò jaceas post obitum loco?
Quò non nata jacent.

L. A. Senec., tragéd. Troades, act. II.

N°. 2. Les opinions de *Sénèque* sur l'âme, après notre mort, ont véritablement beaucoup de rapport avec ce qu'en pensait Virgile. En effet, l'un et l'autre paraissent croire qu'après notre mort, les âmes qui animaient nos corps retournaient dans ce grand espace qui renferme *tout ce qui est à naître*, c'est-à-dire tout ce qui est susceptible de recevoir de nouvelles formes.

N°. 3. Les partisans du fluide universel, de ce grand tout qui est la divinité elle-même, que les hommes superstitieux ont personnifié, et enfin de ce réservoir immense de la matière subdivisée à l'infini, douée d'un mouvement *sans cesse agissant*, ou pour parler avec plus de précision, *sans cesse tendant à agir*, apercevront sans doute, dans les opi-

14*

nions de *Sénèque*, des motifs qui leur paraîtront assurément bien plausibles pour justifier leur système favori.

N°. 4. Quoi qu'il en soit, je vais mettre en évidence les opinions de *Sénèque* sur ce que l'âme devient après notre mort. J'en citerai quelques passages dans lesquels ce philosophe s'en explique assez clairement. Ces passages sont tirés de la tragédie intitulée *les Troyennes*.

N°. 3. On doit se rappeler du sujet de cette tragédie. Les Grecs, qui à cette époque croyaient aux revenans, sur le témoignage de leur grand-prêtre *Calchas*, se laissèrent persuader que l'âme, ou l'ombre d'Achille, empêchait les vents de souffler et s'opposait à leur embarcation et à leur départ après le siége de Troie. *Achille*, qui avait tué Hector, fut tué, à son tour, par le frère d'Hector, nommé Pâris, lequel blessa Achille d'un coup de flèche au talon, au moment où ce héros allait épouser *Polyxène*, fille de Priam et sœur de Pâris. L'ombre d'Achille était bien exigeante; elle était cruelle, cela n'était

pas étonnant, puisqu'elle avait un prêtre immoral pour interprète. En effet, *Calchas*, favorisant le parti de Pyrrhus, fils d'Achille, qui ne respirait que la vengeance, prononça que les mânes d'Achille ne seraient apaisées que par la mort de *Polyxène*, et il insista pour que cette victime innocente fût égorgée sur le tombeau de celui qui devait être son époux. Ce prêtre barbare ne réussit que trop dans son entreprise, et Polyxène fut sacrifiée.

N°. 6. Le grand-prêtre *Calchas*, qui était aussi devin de profession, savait expliquer les songes ; il connaissait le passé, le présent et l'avenir : il était instruit dans les mystères du magnétisme animal, ou plutôt du magnétisme de l'imagination, et savait opérer des miracles magnétiques. Sa fille, nommée *Lampsa*, était oniroscope et onirobade, ou somnambule ; on doit juger par là du crédit que ce prêtre avait obtenu sur le peuple.

N°. 7. Cependant il paraît que de tout temps il y eut des gens instruits qui

n'étaient pas la dupe de la doctrine superstitieuse et des jongleries intéressées des prêtres. On en peut juger par le langage que *Sénèque* fait tenir à *Agamemnon*, roi d'Argos, ainsi que dans les principes et dans les opinions que notre philosophe proclame dans des chœurs de Troyens, qui figuraient dans cette tragédie. Je vais en transcrire ici les passages que j'ai promis et qui seront suivis de la traduction de M. J. C. Levée, auquel nous devons le *Théâtre des Latins*, dont les tomes XII et XIII, in-8°, viennent de paraître chez *Chasseriau*, libraire-éditeur, Paris, 1822 :

Verum est? An timidos fabula decipit,
Umbras corporibus vivere conditis?
. . . .
An toti morimur? Nullaque pars manet
Nostri; cum profugo spiritus halitu
Immixtus nebulis cessit in æra,
Et nudum tetigit subdita fax latus?
Hoc omnes petimus fata : nec amplius,
Juratos superis qui tetigit lacus,
Usquam est. Ut calidis fumus ab ignibus
Vanescit spatium per breve sordidus;
Ut nubes gravidas, quas modo vidimus,
Arctoi Boreæ disjicit impetus;
Sic hic, quo regimur, spiritus effluet.

Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil,
Velocis spatii meta novissima.
Spem ponant avidi, solliciti metum.
Quæris quo jaceas post obitum loco?
Quo non nata jacent.
Tempus nos avidum devorat, et chaos.
Mors individua est noxia corpori,
Nec parcens animæ. Tenara et aspero
Regnum sub domino, limen et obsidens
Custos non facili Cerberus ostio,
Rumores vacui, verbaque inania,
Et par sollicito fabula somnio.

L. A. Senec., trag. Troades, act. II, sc. III.

Traduction.

« Est-il bien vrai que les ombres survivent aux corps? N'est-ce point une fable imaginée pour flatter notre faiblesse? Mourons-nous enfin tout entiers? Ne reste-t-il plus rien de nous? Notre esprit, confondu avec les nuages, se dissipe-t-il pour jamais dans les airs, comme un souffle léger? Et le flambeau funèbre qui vient nous toucher, ne trouve-t-il plus qu'une matière inanimée?

» Nous courons tous à nos destins, et quand nous sommes arrivés à notre terme, quand nous avons une fois

» touché ces lacs de l'Erèbe, par les-
» quels les dieux craignent de jurer,
» nous ressemblons à ces vaines fumées,
» tristes restes de ces feux brillans qui
» s'évanouissent sans gloire, ou bien à
» ces épais nuages, que dissipe le souffle
» de Borée. C'est ainsi que s'évapore
» tout l'esprit qui nous anime.

» *Non, il n'est rien après la mort, et*
» *la mort elle-même n'est rien;* ce n'est
» que le dernier degré de la carrière que
» nous parcourons avec tant de rapidité.

» Vous me demandez quel lieu vous
» occuperez après votre mort? Vous re-
» tomberez dans ce grand espace qui ren-
» ferme tout ce qui est à naître.

» Le temps avide nous dévore et nous
» replonge dans le chaos. La mort, in-
» séparable de notre corps, n'épargne pas
» notre âme. Le Ténare, l'inexorable
» sceptre des enfers, et l'affreux Cerbère
» qui en défend la périlleuse entrée, ne
» sont que de vains bruits, des systèmes
» mensongers et des illusions trompeuses
» comme nos songes. »

Sénèque, trag. des Troyennes (*ibidem*).

§. LXX. (*Virgile soupçonné de croire à l'immortalité de l'âme des bêtes.*)

N°. 1. Si Virgile, ainsi que nous l'avons déjà exposé dans les paragraphes précédens, a avancé que l'âme des hommes et celle des bêtes étaient une portion de *l'âme universelle*, de cette âme immense, répandue en tout lieu; de cette âme ou de ce fluide universel qui est la divinité elle-même, qui ne meurt jamais, on doit en conclure que Virgile croyait non-seulement à l'immortalité de l'âme des hommes, mais encore à l'immortalité de l'âme des bêtes.

N°. 2. Je ne vois pas que Virgile ait dit que cette âme ou ce fluide universel fût de la matière ou l'élément de la matière; on ne pourrait donc, sans injustice, accuser Virgile d'être matérialiste, et encore moins lui reprocher de croire que l'âme ou la divinité fussent matérielles.

N°. 3. Toutes les idées métaphysiques adoptées ou hasardées par les philosophes anciens ou modernes, je parle

même de leurs opinions les plus contraires aux différens systèmes religieux, ne sont pas assurément aussi déraisonnables, aussi absurdes que toutes les croyances ridicules, que toutes les doctrines symboliques, ainsi que tous les mystères superstitieux de tant de fausses religions. Les dogmes de ces différentes religions, si évidemment contraires au bon sens et à la raison, n'ont jamais obtenu d'autres preuves que celles extorquées par des prêtres à la faveur de faux miracles et en exploitant à leur profit les phénomènes du magnétisme animal.

N°. 4. Ce serait le comble du malheur et du délire, s'il arrivait encore que des hommes pussent se haïr, se persécuter et s'assassiner mutuellement, soit judiciairement, soit inquisitorialement, par le ministère des prêtres, tout-à-la-fois juges et parties, et enfin selon que chacun deviendrait le plus fort, pour punir des opinions métaphysiques, religieuses ou philosophiques, qui souvent ne sont pas plus raisonnables les unes que les

autres, et offrent toutes un côté absurde ou inexplicable.

N°. 5. Les prêtres fanatiques traitent d'impie celui qui ne croit pas une absurdité religieuse, pratiquât-il la morale la plus pure. La véritable impiété est l'immoralité.

N°. 6. Tant que les gouvernemens, à l'instigation des prêtres, puniront comme un crime la publication d'une opinion contraire à des croyances religieuses absurdes, alors les esprits retourneront infailliblement, par l'ignorance, vers les ténèbres de la superstition, et les hommes seront abrutis par la terreur qu'inspire le fanatisme, armé d'un poignard et revêtu de pouvoir.

§. LXXI. (*Exposition du système des matérialistes.*)

N°. 1. C'est une grande idée, sans doute, d'admettre qu'il existe dans la nature un *fluide universel*, que le poëte Virgile, et beaucoup d'autres philosophes encore, ont appelé *âme universelle*, donnant le mouvement à toutes les portions de la matière, dans tel état

d'aggrégation ou de division qu'elle puisse se trouver.

N°. 2. C'est aller encore plus loin, que de donner la dénomination de fluide universel aux portions mêmes de la matière subdivisées à l'infini, sous telle dénomination que ce puisse être, de molécules organiques, d'atômes insaisissables à nos sens, doués, chacun en particulier, de la faculté de vouloir et d'agir, ainsi que nous l'avons déjà démontré dans les paragraphes précédens (1), en parlant de l'intelligence, de l'instinct, des attractions et des affinités.

N°. 3. Cette volonté particulière, ainsi que ce pouvoir d'agir, dont la matière est douée bien évidemment, sur-tout lorsqu'elle est dans un état de subdivision ou de ténuité infinie, est ce qu'on appelle *le mouvement universel*; d'où il s'ensuit que les expressions de *fluide universel* et de *mouvement universel*,

---

(1) Voyez les paragraphes XIX et ceux qui suivent, à la page 26.

ne présentent réellement et en résultat que la même idée.

N°. 4. C'est probablement d'après de semblables opinions, mal combinées, mal saisies, que des esprits systématiques voudraient en conclure que les substances matérielles qui composent les trois règnes de la nature, pourraient à volonté communiquer entre elles, sans l'intervention des agens physiques, c'est-à-dire des sens; d'où il résulterait que l'esprit pourrait commander à la matière, et alternativement la matière pourrait commander à l'esprit.

N°. 5. J'ai déjà fait sentir dans les paragraphes précédens que les conséquences d'un pareil système sont insoutenables et ridicules. Elles nous ramèneraient insensiblement à la croyance aux sorciers, aux revenans, et à toutes les absurdités superstitieuses dont les prêtres de toutes les fausses religions, et dès la plus haute antiquité, ont bercé le stupide vulgaire, et en ont imposé aux ignorans et aux esprits faibles.

N°. 6. C'est en vain que les magné-

tistes veulent tirer avantage des différens systèmes soutenus par les philosoples anciens et modernes, sur l'existence d'un *fluide universel*, ou d'un *mouvement universel*, ou enfin d'une *âme universelle*, par le moyen desquels l'esprit et la matière seraient dans une telle correspondance ou dans un tel rapport, que l'un ou l'autre pourraient commander et agir alternativement l'un sur l'autre, suivant les circonstances où ils seraient mis en jeu : mais pour qu'il pût en arriver ainsi, il faudrait supposer que la matière fût parvenue à cet état de division ou de ténuité infinie, au point de faire disparaître toutes les formes, toutes les modifications, toutes les classifications que ce puisse être, celle, enfin, des trois règnes de la nature. Il faudrait que la matière fût réduite à cet état de fluide universel, dont l'existence doit être auparavant prouvée, tandis qu'elle n'offre encore que des idées systématiques qui, fussent-elles vraies et démontrées, n'auraient pour cela qu'un rapport bien vague avec les phénomènes

de l'oniroscopisme ou de l'onirobanisme, ou somnambulisme. Ces phénomènes ont lieu entre des corps vivans qui ne sont autre chose que la matière modifiée ou organisée, et bien éloignée d'être dans cet état de fluide universel, qui est la condition requise et absolue pour faire disparaître toutes ces modifications dont nous avons parlé précédemment; mais il est démontré, au contraire, que l'âme est dans une telle dépendance des corps, tant que ceux-ci sont animés, qu'il n'y a jamais eu d'exemple encore qu'un esprit ait pu agir et penser, qu'autant qu'il serait uni à un corps. Tout ce qu'en ont dit et pensé jusqu'à présent les prêtres et les théologiens des fausses religions, n'a servi jusqu'à présent qu'à mettre en évidence leur mauvaise foi, leurs supercheries et leurs jongleries.

N°. 7. Les magnétistes, d'ailleurs, en prétendant que l'esprit peut agir sur la matière, et la matière sur l'esprit, sans l'intervention des sens qui constituent l'organisation des corps vivans, s'exposent

au reproche d'avoir adopté, sans le savoir, des opinions favorables au matérialisme, ainsi que je l'ai déjà démontré ailleurs.

§. LXXII. (*Faux principes déduits du système d'un fluide universel.*)

N°. 1. Des hommes systématiques ont adopté de fausses idées sur le fluide universel. Ils ont prétendu que, dans certaines circonstances, ce fluide était dans la dépendance de la pensée de l'homme, ou même de tous les êtres animés, au moyen d'un simple acte mental de volonté. Ils ont avancé que, d'après cet acte mental dirigé sur la matière, cette substance matérielle en recevait à l'instant la faculté non-seulement de se communiquer à une portion de matière du même règne, mais encore à des substances matérielles d'un règne différent. Je reparlerai ailleurs avec plus d'étendue des principes erronés qui seraient la conséquence d'une prétention aussi ridicule, et je citerai les propres expressions de ceux qui ont avancé de pareilles propositions.

N°. 2. Quoi qu'il en soit, l'interpré-

tation donnée par les magnétistes, au vers de Virgile, *Mens agitat molem, etc.*, porte entièrement à faux. On peut donc en rappeler sur les intentions que les magnétistes semblent prêter à ce poëte. On n'a pas le droit, ni de l'accuser d'être matérialiste, ni d'avoir adopté des opinions absurdes. Si ce poëte célèbre pouvait revivre de nos jours, qui oserait supposer qu'il voulût être admis dans la secte des magnétistes, et qu'il se déciderait à adopter leurs dogmes mystiques et à se ranger dans le nombre des vrais croyans au fluide de la pensée ou de la volonté, autrement dit, au fluide magnétique animal, agissant tantôt matériellement, tantôt immatériellement, par un simple acte mental de volonté?

§. LXXIII. (*Virgile vengé de l'accusation injuste d'avoir cru que des abeilles pussent naître du sang corrompu d'un taureau égorgé.*)

N°. 1. Que les magnétistes se consolent d'avoir si mal jugé le poëte Virgile, et d'avoir si mal interprété ses opinions en physique comme en méta-

physique. Ils ne sont pas les seuls qui l'aient si mal compris. Le plus grand nombre des traducteurs et des commentateurs de ce prince des poëtes latins, le plus grand philosophe et le plus savant de son siècle, ont osé, faute de réflexion sans doute, ou plutôt faute de pénétration, accuser Virgile d'avoir cru réellement que des *abeilles* pussent naître de la corruption.

N°. 2. Lorsqu'on pense que cette fable d'Aristée, reproduite par Virgile dans le livre IV de ses *Géorgiques*, n'est autre chose qu'une allégorie poétique, pour peindre les désordres d'un gouvernement injuste et absolu, et pour indiquer le remède aux abus d'autorité, on est fâché de voir que des hommes, d'ailleurs instruits sur toutes sortes d'autres sciences que sur la politique, aient pu se tromper si lourdement sur les véritables intentions du poëte latin, en rapportant cette fable d'Aristée.

N°. 3. Les noms qui figurent dans cette fable, ont tous des significations conformes au sens de l'allégorie qu'elle

renferme. En conséquence, il faut voir dans *Aristée*, le chef d'un gouvernement, ce qu'indique l'étymologie de ce mot tiré du grec, ἀριστευς, ἀριστὸς, ἀριστεῖα, ἀριστευῶ, etc. (*aristeus*, *aristos*, *aristeia*, *aristeuô*, etc...), qui veulent dire : *le prince*, *le premier*, *la principauté*, *je commande*, *j'excelle*, *je domine*, etc...

N°. 4. Aristée veut séduire et corrompre *Eurydice*, qui n'est autre chose que la justice. Eurydice est encore un mot tiré du grec εὐς, ευρυς, etc. (*eus*, *eurus*, *etc.*), qui signifient *bon*, *parfait*, *ample*, *complet*, etc., et de δικαιον, δικη, δικαιοῶ, etc. (*dikeon*, *diki*, *dikaioô*, etc.), qui signifient, *justice*, *équité*, *probité*, *je rends la justice*, etc... Eurydice poursuivie est piquée au pied par un serpent. Elle est empoisonnée par le venin de ce reptile, c'est-à-dire que l'injustice met la justice en fuite, et la tue, de manière que les magistrats sont corrompus, avilis et vendus au pouvoir, ainsi qu'il arrive toujours dans les gouvernemens absolus; et depuis on a vu souvent des copies trop fidèles de ce hideux tableau,

d'où il résulte que le peuple, qui est désigné par les abeilles, est opprimé et détruit.

N°. 5. Aristée, qui représente toujours le gouvernement, s'aperçoit du désordre : il se repent de s'être livré à des abus et d'avoir commandé l'injustice ; il sent la nécessité d'une réforme, et à cet effet, il va consulter sa mère *Syrène*, qui n'est autre chose que la bonté, la clémence. Et en effet, *Syrène*, qui est un mot grec, dérive de συρῶ, σύῤῥεγγνυμι, qui signifie *j'attire* ; en effet, la bonté, la clémence, plaisent aux hommes et les attirent.

N°. 6. Syrène conseille à son fils Aristée d'aller consulter *Protée*, c'est-à-dire d'avoir recours à l'adresse, à la prudence, à la prévoyance. Ce mot est encore grec et dérive de προθεῶ, (*prothéo*, etc.), qui signifie, je *prévois*, je *prédis*, etc...

N°. 7. Protée conseille enfin à Aristée de faire périr de jeunes taureaux, afin que de leur sang il renaisse des abeilles. Ces taureaux ne signifient autre chose que les principaux agens du pouvoir,

que le souverain doit punir et sacrifier lorsqu'ils ont abusé de l'autorité qui leur est confiée. Ces taureaux désignent encore les hommes riches et puissans qui, sous un gouvernement immoral, s'emparent facilement de la faveur pour opprimer le peuple et dépouiller le faible.

N°. 8. C'est ainsi qu'on doit interpréter la fable d'Aristée, qui n'est qu'une allégorie poétique, et qui ne prouve en aucune manière que le poëte Virgile ait adopté l'erreur physiologique sur laquelle cette fiction semble fondée. Comment pourrait-on soupçonner que Virgile qui connaissait par lui-même les mœurs des abeilles, qu'il a si bien décrites, et qui savait comment elles se multiplient, ait été la dupe d'une opinion aussi absurde que celle de la reproduction de ces insectes par la corruption?

N°. 9. D'après l'explication succincte que je viens de donner concernant la fable d'Aristée, et que je développerai dans un ouvrage que je publierai

incessamment, on voit avec regret un des meilleurs de nos poëtes, et le plus élégant d'entre les traducteurs de Virgile, *l'abbé Delille*, enfin, qui mérite toute la célébrité qui lui est si justement acquise; on voit, dis-je, avec regret, que ce savant ait discuté d'une manière aussi sérieuse et aussi pesante cette erreur physiologique, qui est véritablement absurde, mais qu'il est plus absurde encore de reprocher à Virgile; et voici comment l'abbé Delille en parle dans ses notes sur le IVe Livre des *Géorgiques*, dans l'édition in-8° de Michaud, Paris, 1811 : « L'on sait que » la superstition croit tout et n'examine » rien. En second lieu, voyez avec quel » art on avait exigé la réunion d'une foule » de circonstances pour que le prodige » s'opérât. Il fallait construire un lieu » propre à l'opération ; il fallait que le » taureau n'eût que deux ans ; il fallait le » tuer d'une certaine façon ; il fallait » qu'après l'avoir criblé de coups, la » peau ne fût pas seulement entamée. Si » vous aviez omis une seule condition

» et que l'expérience ne réussît pas, ce
» n'était pas le prodige qui manquait,
» mais c'était vous qui manquiez au pro-
» dige. Observez encore que ce merveil-
» leux secret venait d'Egypte ; c'est-à-
» dire d'un pays livré aux superstitions
» les plus grossières, et où la crédulité
» des peuples n'était égalée que par
» l'imposture des prêtres. »

N°. 10. L'abbé Delille a bien raison, sans doute, en ce qui le regarde lui-même, de blâmer d'une part la superstition, de rejeter, de l'autre, un système erroné en physiologie, qui admettrait des générations spontanées d'animaux, et de s'élever enfin contre les impostures des prêtres d'Egypte ; mais il a tort assurément de paraître reprocher à Virgile d'être superstitieux, ignorant et crédule, et de partager les erreurs qui seraient les conséquences d'une fiction poétique. Si notre célèbre poëte français avait pu expliquer la fable d'Aristée, s'il en avait eu la clef, il aurait au contraire su gré à Virgile d'avoir si habilement publié, sans risque, des vérités

utiles aux peuples, contre les abus d'autorité, trop fréquens sous les empereurs romains, dont le pouvoir si absolu était quelquefois si tyrannique. Virgile, tout-à-la-fois grand philosophe et fin courtisan, fréquentait les personnages les plus illustres de son temps, et il vivait dans l'intimité de Mécène. On sait encore que ce fut à l'invitation de ce grand seigneur qu'il composa son poëme des *Géorgiques*; et ce n'était pas sans intention, si Virgile y introduisit la belle fable d'Aristée. Il fit usage de cette fable, non comme naturaliste, mais comme poëte. Virgile, enfin, semblait devoir être à l'abri de tout reproche d'erreur physiologique, en ce qui concerne les abeilles, lui qui avait eu un si grand soin, dans le même poëme, d'y faire preuve de savoir, en décrivant en maître tout ce qui concerne le régime intérieur de ces insectes industrieux, si utiles, et qui, par leur manière de vivre, donnent si bien l'idée d'une république sagement administrée.

N°. 11. Les autres traducteurs et com-

mentateurs de Virgile ont également accusé ce poëte d'avoir adopté une opinion aussi absurde que celle dont je viens de parler; mais je n'ai cité ici que l'abbé Delille, pour disculper en quelque sorte tous ceux qui s'abusèrent également sur de simples apparences auxquelles un poëte illustre avait bien pu se laisser entraîner, lorsqu'il a dit dans son Discours préliminaire du même tome que je viens de citer, « que la reproduction des » abeilles est une tradition que Virgile » adopta sans doute, moins comme » naturaliste que comme poëte, parce » qu'elle amène cette belle fable d'Aris» tée, qui est reconnue pour un chef» d'œuvre de sentiment et de poésie, et » dont on acheterait volontiers les beau» tés par quelques erreurs. »

N°. 12. Du reste, le reproche qu'on pourrait faire aux anciens d'avoir cru à des formations spontanées d'animaux et de plantes, ne peut manquer d'être fondé, puisque des auteurs modernes, qui ont acquis de la célébrité, ne sont pas éloignés de les admettre jusqu'à un

certain point. En effet, l'ancienne hypothèse de générations équivoques a été défendue par *Buffon* et *Guénaud* de Montbelliard. Cette question est sans doute importante, puisqu'il s'agit de décider si la vie pourrait être spontanément créée sur le globe. Ceux qui voudraient approfondir cette matière, peuvent lire, entre autres ouvrages, l'exposé qu'a fait à ce sujet le savant physiologiste M. Fodéré, *dans le tome LVII, page* 478, *du Dictionnaire des Sciences Médicales*. On y verra qu'un auteur nommé *Retzius* a dit que la production directe des vers intestinaux lui paraissait aussi probable que celle par les œufs. C'est aussi l'opinion de plusieurs autres auteurs, tels que *Reil*, *Outrepont*, *Linck*, *Chemnitz*, *Baillie*, *Cooper*, *Rudolphi*, *Gavotti*, *Toulousan*, *etc.*, *etc...*, qui tous maintiennent l'hypothèse des générations équivoques des vers intestinaux. Le célèbre professeur *Lamarck* admet aussi des générations directes et spontanées, seulement à l'extrémité des classes les plus imparfaites.

des animaux et des végétaux. D'après cet habile professeur, ces ébauches de vie se seront compliquées et perfectionnées par les progrès et la continuité du mouvement vital établi selon les diverses circonstances d'habitation où ces créatures primitives se seront ensuite trouvées; ainsi des animalcules infusoires deviendraient insensiblement des vers, des mollusques ou des insectes, puis des poissons, des reptiles, des oiseaux, des mammifères, et enfin des hommes. Ainsi les espèces, les races, ne seraient pas éternellement fixes, mais variables dans la longue carrière des siècles, ou selon les climats et les situations longtemps continuées dans lesquelles chaque être a pu se trouver.

N°. 13. D'après ce que je viens d'exposer dans les articles précédens, concernant les générations équivoques d'animaux, on ne sera pas étonné du reproche fait à *Pline* le Naturaliste, d'avoir admis sans difficulté des productions spontanées de rats et de grenouilles; mais encore faudrait-il discuter et approfondir dans

quel sens cet historien de la nature a parlé de ces sortes de générations. Je n'entreprendrai pas cette discussion, comme étant hors de l'objet que je me suis proposé d'éclairer, celui de prouver qu'on ne pourrait pas imputer à Virgile une opinion plus ou moins hasardée, ou plus ou moins erronée, parce que ce poëte en aurait forgé une fiction poétique.

§. LXXIV. (*Suite des réflexions concernant l'existence d'un prétendu aimant animal, et sur les propriétés que les magnétistes lui ont attribuées.*)

N°. 1. Les magnétistes, en supposant l'existence d'un aimant animal, et en lui accordant la propriété non-seulement de pouvoir, sans l'intervention des sens, établir une communication entre deux substances du même genre, mais encore entre une substance spirituelle et une substance matérielle, ont reconnu par là que l'esprit pouvait agir sur la matière, et ils n'ont pas fait attention qu'on pouvait en conclure, d'après leurs propres assertions, que l'esprit agissant ainsi sur la matière par un

simple acte de volonté, devait nécessairement être considéré comme étant de la matière subdivisée à l'infini, et qu'enfin il en résulterait contre eux le reproche d'avoir adopté une opinion favorable au matérialisme.

N°. 2. Ceux qui croient à l'aimant animal, à ce prétendu fluide magnétique de la volonté ou de la pensée, prononcent cependant, sans hésiter, que des êtres animés étant dans un rapport intime et parfait, peuvent se communiquer sans le secours des agens physiques, parce que, disent-ils, il existe entre eux une sympathie complète et une confusion d'idées, telle, qu'on pourrait comparer cette *intimité mentale* à une seule âme qui commanderait deux corps à-la-fois.

N°. 3. Un système aussi singulier réclamerait sans doute des faits rigoureusement prouvés; mais les enthousiastes du système de l'aimant animal ne veulent point d'expériences, et renonçant à toute discussion raisonnable, ils adoptent en principe ce qui ne serait encore tout au plus qu'en question, ou plutôt

ce qui a été jusqu'à présent rejeté constamment par les physiologistes, comme une absurdité. Le génie de la superstition est venu ensuite inspirer aux magnétistes des idées de spiritualisme et une croyance aveugle à des miracles magnétiques non prouvés, qui n'ont jamais existé qu'en idée.

§. LXXV. (*Attaque des magnétistes contre la raison.*)

N°. 1. On ne doit croire que ce que la raison nous démontre; mais les magnétistes dédaignent la raison, ils la méprisent, et, jusqu'au mot, ils le tournent en ridicule. On peut s'en convaincre en lisant leurs plaisanteries sur la *déesse Raison*, dans la *Bibliothèque du Magnétisme animal*, tome VI, n° 18, page 191, Paris, 1819. Les magnétistes ne s'aperçoivent peut-être pas que par ce genre d'attaque ils ont imité les fanatiques religieux qui ont déclaré si souvent que la raison devait être entièrement soumise aux croyances les plus absurdes, qui découlent de leurs dogmes et de leurs doctrines mystiques.

N°. 2. Cependant qui oserait nier qu'il ne faille en tout consulter la raison et en suivre les sages conseils, plutôt que d'ajouter foi à des faits invraisemblables, fussent-ils attestés par des milliers de fanatiques aveuglés par la superstition, et qui s'en diraient les témoins? Qu'on se rappelle les miracles du *curé Gassner*, dont j'ai déjà rendu compte dans mes autres écrits. Ces miracles étaient cependant opérés en présence de milliers de témoins réunis, qui tous les attestaient avec ferveur, avec enthousiasme; et néanmoins tant de prodiges ont été relégués au nombre des illusions de l'imagination ou regardés comme des crises purement physiques, que des gens crédules prenaient pour des miracles surnaturels.

N°. 3. Les phénomènes qui dépendent de la physiologie ne doivent donc pas se démontrer par le témoignage suspect des enthousiastes; mais ils doivent être soumis à des observations expérimentales.

§. LXXVI. (*Le système du magnétisme animal repoussé par les armes de la raison et du ridicule.*)

N°. 1. Il n'est plus étonnant qu'on ait employé tour-à-tour les armes de la raison et du ridicule pour repousser cette nouvelle espèce de superstition du magnétisme animal. Elle commençait, en effet, à peser sur l'esprit humain, et déjà elle s'entourait d'un nombre, en quelque sorte imposant, de prosélytes et d'enthousiastes, d'autant plus difficiles à détromper, que l'absurdité même des faits miraculeux auxquels ces hommes si crédules ajoutaient foi, servait d'aliment à leur crédulité et semblait en fortifier les motifs à leurs yeux.

N°. 2. Si les faits et phénomènes du magnétisme animal, au dire même des magnétistes, ne sont pas susceptibles de preuves démonstratives, ces phénomènes ne peuvent prévaloir contre la vérité démontrée du pouvoir immense et incontestable de l'imagination.

N°. 3. Quelque bien prouvé que soit un fait, il n'est jamais aussi évident qu'une démonstration expérimentale physiologique, ou mieux encore, qu'un axiome en géométrie. Il ne faut donc pas mettre

dans la même catégorie les faits que la physique et la raison démentent, avec ceux qui s'accordent avec la raison et la physique.

N°. 4. Tout système qui demande à être appuyé de faits constatés par des expériences, ne doit être adopté que d'après des expériences qui puissent produire une entière conviction.

N°. 5. C'est en multipliant les expériences qu'on doit rencontrer la vérité, découvrir l'erreur et démasquer les jongleries.

N°. 6. Jusqu'à présent le système de l'aimant animal n'a reposé que sur des idées vagues, sur des analogies trompeuses, sur les illusions d'une imagination exaltée, et sur des chimères que l'esprit de parti adopte comme des principes incontestables, et admet comme des vérités démontrées.

N°. 7. Les magnétistes, dans leurs observations magnétiques, semblent n'avoir jamais songé à interroger la nature, et encore moins à lui proposer des objections.

§. LXXVII. (*Les magnétistes exigent une foi aveugle et la sacrifice de la raison pour constater l'existence du fluide magnétique animal.*)

N°. 1. Si l'on devait se livrer à une croyance sans borne, telle que l'exigent impérieusement ceux qui racontent avec tant d'assurance des faits de magnétisme animal inadmissibles, dont eux seuls sont les témoins, il faudrait faire le sacrifice de sa raison et arborer l'étendard d'une foi aveugle. Il faudrait admettre sans critique des phénomènes empreints du cachet de la superstition ; que dis-je, des prodiges d'un ordre supérieur, des miracles enfin, qu'on ne pourrait attribuer qu'à des causes purement surnaturelles.

N°. 2. En suivant avec tant de ténacité une aussi mauvaise route, sous prétexte de prouver un système contesté, alors plus on va en avant, plus on s'égare.

N°. 3. Les partisans d'une pareille doctrine se sont ainsi laissé séduire par des suppositions, par des apparences.

Ils se sont plongés de plus en plus dans les ténèbres de l'ignorance, en repoussant les lumières de l'expérience; et devenus enfin esclaves de leurs propres erreurs, ils se sont abaissés sous le joug des croyances les plus ridicules et les plus superstitieuses.

N°. 4. C'est ainsi que des magnétistes égarés par l'enthousiasme, ont travesti en merveilles inexplicables ses phénomènes qui ne dérivent que de nos facultés instinctives et sympathiques, au moyen desquels les êtres animés peuvent, dans certaines circonstances, agir réciproquement les uns sur les autres, par le ministère des sens.

§. LXXVIII. (*Des Effets de l'action sensitive agissante d'accord avec l'imagination.*)

N°. 1. L'action sensitive excitée par différentes causes, et que nos sens mettent en accord avec notre imagination, produisent sans doute sur nos corps, par le concours de certaines circonstances, les effets les plus extraordinaires ou des crises plus ou moins salutaires,

plus ou moins nuisibles, et quelquefois des guérisons, le plus souvent apparentes, de maladies, et principalement de celles qui dépendent plus particulièrement de notre imagination blessée.

N°. 2. Les guérisons opérées par une action sensitive mise en accord avec l'imagination, souvent paraissent d'autant plus étonnantes qu'elles sont subites; mais pour l'ordinaire, elles sont équivoques et sujètes à des rechutes, ainsi que nous l'avons déjà dit.

§. LXXIX. (*La mémoire considérée comme formant un sens à part.*)

N°. 1. Il est donc prouvé que nos sensations éveillent les sens. Ceux-ci, à leur tour, éveillent l'imagination, qui enfin peut produire des effets surprenans, soit à l'instant même auquel nos sens sont affectés, soit par la réminiscence d'idées perçues à des époques plus ou moins reculées; et c'est ce qui constitue la mémoire.

N°. 2. La *mémoire*, qui ne doit son existence qu'à nos sensations, est elle-même la mère de toutes les idées, de

toutes les réflexions et de toutes les pensées, des êtres vivans dans leur état de veille, ainsi que de tous les songes ou de tous les rêves, dans leur état d'assoupissement, c'est-à-dire lorsque les sens sont apesantis par diverses causes, soit de jour par des distractions d'un degré plus ou moins intense, soit de nuit pendant un sommeil plus ou moins profond.

N°. 3. Je pourrais citer une infinité de faits piquans et curieux que des esprits distraits produisent fréquemment; mais il suffit d'en parler ici pour en réveiller le souvenir. D'ailleurs, quel est celui auquel il ne serait pas arrivé de fortes distractions dans le courant de sa vie? Quel est celui qui n'aurait pas entendu parler des singulières distractions du célèbre et inimitable *La Fontaine*?

N°. 4. Les distractions sont un manque de souvenir, elles sont produites par un profond oubli; ce ne sont enfin que des absences de mémoire produites par l'assoupissement partiel des sens, et peuvent cesser d'avoir lieu par une espèce de réveil prompt et subit.

N°. 5. La *mémoire* remplit donc, pour ainsi dire, l'office d'un sens nouveau. Elle rappelle quelquefois des idées très-anciennes, et qui n'ont souvent aucun rapport avec les sensations du moment, ni avec les objets qui nous environnent.

§. LXXX. (*De l'extrême Sensibilité des oniroscopes.*)

N°. 1. De telle manière qu'on veuille envisager l'opération des sens sur l'imagination, et les effets quelquefois extraordinaires qui en dérivent, il n'est plus étonnant que des oniroscopes, ou des onirobades, ou somnambules, puissent recevoir des sensations d'une finesse dont on peut à peine se faire une idée. En effet, on a souvent remarqué que dans leur état de crise, les oniroscopes étaient doués d'une extrême sensibilité.

N°. 2. Lorsqu'un observateur des phénomènes du magnétisme animal n'a pas su ou n'a pu se procurer les moyens de reconnaître par quelle raison les réminiscences s'opèrent, et à quel propos elles auraient eu lieu, les effets physiolo-

giques et psychologiques qui se présenteraient alors dans de telles hypothèses, n'en sont que plus difficiles à expliquer ; mais ils n'en font pas moins partie du vaste domaine de l'imagination, et la cause qui les produit est nécessairement dans la nature.

§. LXXXI. (*Il n'est aucun phénomène, aucun prodige, aucun miracle magnétique, qui ne dérive de la nature.*)

N°. 1. Je ne suis ici que le faible écho des philosophes et des plus savans physiologistes, qui tous reconnaissent qu'il ne peut exister aucun phénomène dont la cause ne soit nécessairement dans la nature, ainsi que l'a dit ce célèbre consul romain, le plus savant et le plus grand orateur de son temps, *Cicéron*, enfin, que j'ai déjà cité ci-dessus, à la page 165 qui précède.

N°. 2. La superstition croit sans preuves aux vertus occultes, et le fanatisme, de concert avec la superstition, veulent asservir les hommes à des croyances ridicules, contraires au bon sens et à la raison. Il en est de même des ma-

gnétistes, qui, pour soutenir le système absurde qu'ils ont adopté, suivent les conseils de la superstition et du fanatisme et en empruntent les faux raisonnemens pour établir leurs dogmes mystiques.

§. LXXXII. (*De l'Energie et de la Puissance admirable de l'imagination.*)

N°. 1. Qui pourrait nier désormais que tous les phénomènes, que tous les prodiges attribués au prétendu fluide magnétique animal, ne soient réellement du domaine de l'imagination, dont la puissance admirable est souvent d'une énergie bien étonnante? Tous les plus savans médecins en conviennent.

N°. 2. On sait que dans certaines circonstances, l'imagination peut disposer de toutes nos facultés, de toutes nos passions. Elle joue enfin un vaste rôle dans toutes les opérations de l'entendement humain.

§. LXXXIII. (*L'ignorance des hommes sur la puissance de l'imagination a enfanté le système du prétendu fluide magnétique animal.*)

N°. 1. L'ignorance du commun des

hommes sur la puissance de l'imagination a pu seule enfanter un système basé sur un fluide supposé, qui n'existe qu'en idée.

N°. 2. Il est toujours surprenant qu'il y ait des personnes assez peu réfléchies pour persister à soutenir, contre toute raison, un système dénué de preuves valables et uniquement fondé sur des illusions si faciles à dissiper et à juger ; mais l'entêtement, l'amour-propre offensé, l'irréflexion et l'amour du merveilleux, expliquent tant de faiblesses dans le cœur humain.

N°. 3. Quiconque s'est formé des idées justes sur l'action puissante que l'imagination exerce sur l'homme, tant au moral qu'au physique, celui-là, dis-je, ne peut rejeter qu'avec pitié le système erroné des magnétistes, ainsi que leurs fausses théories, leurs dogmes ridicules et leurs doctrines mystiques, qu'ils ont établis sur un fluide supposé, dont l'expérience n'a jamais pu prouver l'existence.

N°. 4. Je crois utile et même très-à propos de reproduire ici ce que j'ai déjà dit dans l'ouvrage intitulé le *Magné-*

tisme éclairé, en parlant du fluide magnétique animal, comparé au pouvoir de l'imagination :

» O combien le système du fluide » miraculeux des magnétiseurs se rappe» tisse ou plutôt s'anéantit devant la » majesté souveraine et incontestable de » l'imagination ! Depuis trop longtemps » ce prétendu fluide magnétique animal, » repoussé de tous les savans, mais seu» lement accueilli par l'ignorance et la » crédulité, se traîne en redoutant » la lumière, et s'efforce en vain de » produire des titres controuvés, qui » ne semblent destinés qu'à offenser le » bon sens et la raison (1). »

N°. 5. Des ignorans, tout-à-la-fois présomptueux et crédules, ainsi que les imbéciles obstinés qui adoptent aveuglément tout ce qui est merveilleux, et qui croient avec tant de ténacité ce qu'ils ne comprennent pas, persistent cependant à attribuer les phénomènes

(1) Voyez le *Magnétisme éclairé*, page 82, 1 vol. in-8. Paris, 1820, chez Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10, faubourg St.-Germain.

produits par les procédés des magnétiseurs, à une vertu secrète, à un ressort caché, à un pouvoir occulte, et enfin à un fluide particulier, mais idéal, auxquels ils attribuent des effets qui tiennent du prodige.

N°. 6. En adoptant ainsi l'existence d'un principe dont ils ne peuvent se rendre compte, les magnétistes, loin de jeter de la clarté sur la science des magnétiseurs, la plongent au contraire dans les ténèbres, et provoquent contre elle le ridicule et le mépris.

§. LXXXIV. (*Les magnétistes se font un cas de conscience, de soumettre les procédés du magnétisme animal à des expériences.*)

N°. 1. En refusant de s'éclairer par l'expérience, les magnétistes poussent l'absurdité jusqu'à se faire un cas de conscience d'employer des méthodes expérimentales pour diriger leurs observations sur le magnétisme animal.

N°. 2. Ne voulant pas convenir que les sens ne peuvent offrir aucun témoignage de l'existence du fluide qu'ils ont

imaginé, les partisans du magnétisme animal prétendent qu'il est inutile de s'occuper de la vérification de ce fluide; tandis que, pour prouver leur système, il faudrait, au contraire, des expériences rigoureuses et multipliées, pour obtenir des faits et des preuves sans réplique, afin de s'assurer que les sens, qui sont les ministres fidèles de l'imagination, auraient été dans l'impossibilité de transmettre à cette dernière des notions et même des idées imperceptibles, qui puissent prouver que ce prétendu fluide magnétique animal, qui sortirait du bout des doigts d'un magnétiseur, ou de telle autre partie de son corps que ce soit, exerce véritablement sur un être vivant une action réelle sur la personne magnétisée.

§. LXXXV. (*Ignorance des magnétistes sur la nature des fluides en général.*)

N°. 1. En supposant si gratuitement et de leur propre autorité l'existence d'un nouveau fluide, sans en prouver

l'existence, les magnétistes, par là, dévoilent clairement leur ignorance sur ce que c'est qu'un fluide, et cette ignorance est bien prouvée par leurs doutes même sur la nature de ce prétendu fluide, qu'ils disent pouvoir être matériel ou spirituel, mais sans oser décider la question (1).

N°. 2. Il résulte de l'indécision des magnétistes sur la nature de leur fluide, qu'ils n'ont aucune répugnance à le croire immatériel ou spirituel; et c'est ainsi qu'ils ont mérité le reproche qu'on leur a fait si souvent, de s'être forgé un système basé sur des idées de spiritualisme si favorables à la superstition. J'ai déjà fait connaître, à cet égard, la tendance de M. Deleuze, l'un des écrivains le plus chaud partisan du fluide magnétique animal, à vouloir adopter un système fondé sur des opinions mystiques et imaginaires (2).

---

(1) Voyez l'ouvrage intitulé *Défense du Magnétisme animal*, etc.... par M. Deleuze, deuxième partie, chap. 2, page 172, in-8°, Paris, 1819.

(2) Voyez le *Magnétisme éclairé*, etc..., pages 118 et 157, in-8°, Paris, 1820.

N°. 3. Si, au contraire, le fluide magnétique animal était purement matériel, il serait alors soumis aux lois de la nature, et il serait doué de toutes les qualités qui constituent les fluides matériels.

N°. 4. Les magnétistes n'ont fait que divaguer jusqu'à présent, lorsqu'ils ont voulu parler de l'essence de leur nouveau fluide; ils n'en ont donné aucune définition physiologique, et ils ont fait voir qu'ils ignoraient entièrement quelles sont les qualités et les propriétés qui caractérisent les fluides en général.

§. LXXXVI. (*Définition des fluides.*)

N°. 1. On est en droit de taxer les magnétistes d'ignorance, en ce qui concerne les fluides en général et en particulier. Non-seulement ils n'en connaissent pas la nature, mais encore ils semblent ignorer jusqu'au mot qui en désigne le principal attribut. Je veux dire *l'impénétrabilité*. Ils ne comprennent pas assurément la valeur de ce mot, principalement sous le point de vue dans lequel il doit être envisagé en parlant des fluides. Je

vais donc essayer d'en donner une définition; et telle incomplète ou telle insuffisante que cette définition puisse paraître, elle servira du moins à éclairer la discussion sur le prétendu fluide magnétique animal.

N°. 2. Tous les fluides matériels sont composés de molécules organiques parvenues à un degré plus ou moins élevé de ténuité; mais on doit se figurer que chacune de ces molécules sont susceptibles d'être encore subdivisées à l'infini.

§. LXXXVII. (*Définition de l'impénétrabilité.*)

N°. 1. On doit se convaincre que deux molécules organiques ne sauraient occuper à-la-fois, dans le même instant, le même point physique de l'espace qui pourrait contenir l'une ou l'autre de ces molécules. Par conséquent, elles ne peuvent jamais s'identifier l'une dans l'autre. C'est en cela que consiste *l'impénétrabilité.*

N°. 2. Les molécules organiques, lorsqu'elles sont réunies et qu'elles forment une masse, peuvent, il est vrai, se désu-

nir, se dilater, se disséminer et augmenter en apparence de volume, par l'effet de la chaleur, mais non de pesanteur. Elles peuvent également se resserrer et se contracter par le refroidissement; mais elles n'en conservent pas moins leur caractère *d'impénétrabilité*.

N°. 3. Dans telle situation que les molécules organiques puissent se trouver, il ne peut y avoir que séparation ou mélange, sans pénétration.

N°. 4. On doit donc regarder les masses des corps comme étant composées de parties plus petites ou molécules adhérentes les unes aux autres; et c'est là ce qui constitue l'essence de ces corps, qui néanmoins sont susceptibles d'être encore subdivisés jusqu'à un degré de ténuité qui n'est pas connu des hommes, et dont à peine ils peuvent se former une idée.

N°. 5. Il résulte de ce qui vient d'être dit, que les molécules organiques, quoiqu'adhérentes les unes aux autres, mais étant susceptibles d'être divisées à l'infini, peuvent bien certainement parvenir

jusqu'à l'état de fluide aériforme. Ce fluide ne peut manquer d'être doué de propriétés sans doute remarquables, en raison de la divisibilité, de l'expansibilité et de l'élasticité de ces molécules, ainsi que des rapports qui existent entre elles et le mouvement universel auquel elles sont soumises.

§. LXXXVI. (*Priviléges extraordinaires de la matière subdivisée à l'infini.*)

N°. 1. Les propriétés de la matière subdivisée à l'infini sont d'avoir le privilége d'embrasser à-la-fois des espaces immenses, de pouvoir s'y correspondre en un clin d'œil, et de s'y élancer avec des vîtesses dont on peut à peine se faire une idée, et dont les bornes nous sont inconnues. Je reparlerai, dans le courant de cet écrit, des priviléges extraordinaires que je viens de signaler, concernant les espaces immenses que certains fluides paraissent parcourir en un instant, et j'appuierai mes raisonnemens d'observations expérimentales.

N°. 2. Les partisans du fluide magnétique animal doivent sans doute entrevoir

déjà tout le parti qu'ils pourraient infailliblement tirer des diverses propositions et des principes qui viennent d'être présentés dans les paragraphes qui précèdent. Ils y découvriront sans doute le dogme d'après lequel ils ont déjà fait voyager si miraculeusement et avec autant de succès que de prestesse leurs *Onirobades* (1) ou somnambules voyageurs, auxquels ils ordonnent de parcourir en un instant la superficie du globe que nous habitons. On n'ignore pas qu'ils ont expédié fréquemment de ces sortes de voyageurs dans les quatre parties du monde, tant par terre que par mer, et même jusque dans *la lune*, ainsi qu'ils l'ont constaté. Rien ne les empêchera dorénavant d'explorer de la même manière toutes les étoiles les plus éloignées; et qui sait? de pénétrer encore au-delà de l'éthérée, et partout enfin où le fluide universel étend son domaine incommensurable.

---

(1) Voyez la définition étymologique du mot *onirobade* à la page 43, qui précède.

N°. 3. Je compte bien certainement sur les témoignages de la reconnaissance des magnétistes à mon égard. Ils doivent me savoir gré de ma générosité en leur fournissant contre moi-même des armes offensives et défensives. Je vais encore bientôt leur offrir des développemens lumineux sur les différentes parties de l'éthérée, que les *oniroscopes*, ainsi que les *onirobades*, pourront désormais parcourir avec plus de sûreté. J'entrerai aussi dans quelques détails sur les voyages onirobaniques qui ont été déjà exécutés, et dont je donnerai des relations dans le courant du présent écrit; mais auparavant je m'occuperai du fluide électrique, dont les propriétés et le mode d'action paraissent quelquefois si extraordinaires. Mon intention, enfin, est de procurer aux magnétistes des facilités, si toutefois ils peuvent me comprendre, pour juger par eux-mêmes en quoi le fluide électrique pourrait avoir quelque rapport avec leur prétendu fluide magnétique animal, qu'ils croient pouvoir être tantôt matériel et tantôt spirituel.

§. LXXXVII. (*Du Fluide électrique.*)

N°. 1. Le fluide électrique qui est répandu dans l'atmosphère du globe que nous habitons, est sans doute du nombre des fluides matériels qui circulent dans la nature.

N°. 2. Ce fluide est susceptible de se mouvoir et de parcourir des espaces immenses en un moment et avec des vitesses plus ou moins accélérées.

N°. 3. C'est peut-être s'exprimer d'une manière bien hazardée, en avançant que la vitesse avec laquelle le fluide électrique parcourt l'espace est plus ou moins accélérée, car jusqu'à présent cette vitesse n'a pu être appréciée ni soumise à un calcul mathématique.

N°. 4. On demande si le fluide électrique se meut de la même manière que tous les corps sollicités par une force quelconque?

N°. 5. Nous manquons de définitions précises pour désigner quelle est la force qui donne l'impulsion au fluide électrique et le fait agir, et quelles sont les vitesses avec lesquelles il parcourt l'espace.

N°. 6. Les différentes questions que je viens de proposer me paraissent difficiles à résoudre. Ce ne serait pas y satisfaire complètement, en répondant que la matière ou le fluide électrique est mis en mouvement, dans notre atmosphère, par le frottement des nuages, et qu'on parvient également à le mettre en action d'une manière artificielle, au moyen des différentes machines inventées par les physiologistes qui ont étudié la science de l'électricité.

N°. 7. Il est plus aisé de décrire les phénomènes produits par la matière électrique, que de remonter aux causes qui la mettent en action, et faire connaître les lois générales que ce fluide suit dans ses mouvemens.

N°. 8. Lorsque la foudre éclate et que le tonnerre se précipite vers la terre, la marche du fluide électrique est alors très-irrégulière. On dirait que ce fluide est animé et dirigé par une espèce d'instinct. Il est doué d'une vitesse extraordinaire; cependant tantôt il recule, et tantôt il avance. Il brave tous les obs-

tacles, il brise, il perce les corps les plus durs, ou bien il les réduit en cendres. Il met aussi en fusion, dans un instant, les métaux les plus réfractaires, tandis qu'ailleurs il respecte les substances les plus fragiles, les plus molles, les plus légères; cependant il les touche, il les agite, mais sans les altérer. Tour-à-tour cruel ou pacifique envers les êtres vivans qu'il visite, le fluide électrique frappe de mort des hommes, des animaux. D'autres fois il les épargne, en se contentant de leur brûler quelques portions de vêtement ou de laisser sur les corps de légères traces qui attestent la présence de la foudre, dont les caresses, inoffensives, il est vrai, n'en inspirent pas moins la terreur et produisent toujours un saisissement pénible.

§. LXXXVIII. (*Des différens degrés de vitesse avec lesquels le fluide électrique parcourt l'espace.*)

N°. 1. Les physiologistes n'ont pas encore calculé avec précision, ainsi que je l'ai déjà dit, les différens degrés de vitesse

avec lesquels le fluide électrique s'élance, pour arriver d'un lieu dans un autre.

N°. 2. Nous n'avons que des idées bien imparfaites sur les différens degrés de vitesse que le fluide électrique emploie à parcourir l'espace. Les observations expérimentales faites sur cet objet sont encore bien vagues, et n'ont encore présenté que des résultats insuffisans pour éclairer cette matière.

N°. 3. Les nombreuses relations si bien constatées, concernant les phénomènes du tonnerre, nous donnent, il est vrai, une idée de la vitesse du fluide électrique, et cette vitesse doit être sans doute proportionnelle à la force dont elle tire son impulsion.

N°. 4. Si le mouvement et la vitesse du fluide électrique étaient uniformes, les espaces qu'il parcourrait seraient proportionnels au temps; d'où il résulterait que les temps employés à décrire un espace déterminé, seraient plus ou moins longs, suivant la grandeur de la force motrice.

N°. 5. Rien ne nous atteste que la

vitesse du fluide électrique soit uniforme; et nous avons lieu d'en douter, en quelque sorte, puisque ce fluide, en parcourant l'espace, change si souvent de direction sans avoir même rencontré d'obstacles apparens à nos sens. La nature de ces obstacles nous serait donc inconnue.

N°. 6. Cependant, comme il n'existe rien sans cause, la direction du fluide électrique, quoique très-inégale, et sa vitesse devant être en raison de la grandeur de la force motrice, cette direction, dis-je, a sans doute des motifs fondés sur des lois de la nature, pour s'écarter plus ou moins fréquemment, tantôt à droite, tantôt à gauche, de sa direction primitive. La vitesse alors, ainsi que dans le mouvement uniforme, sera également le rapport de l'espace au temps employé à le parcourir.

N°. 7. Mais la force n'étant connue que par l'espace qu'elle fait décrire dans un temps déterminé, il deviendrait très-important de faire des expériences pour connaître, 1°. le degré de la force motrice qui met le fluide électrique en mouvement;

2°. le degré de vitesse de ce même fluide parcourant l'espace. Ces expériences, qui constateraient *la force* et *la vitesse* du fluide électrique, ont été tentées, et je vais bientôt en rendre compte. Je donnerai une idée des divers essais qu'on a faits pour évaluer ou mesurer la vitesse du fluide électrique mis en action par le tonnerre.

§. LXXXIX. (*Phénomènes produits par la marche rapide du tonnerre.*)

N°. 1. Lorsque la matière, ou le fluide électrique, est déterminée à se porter vers la terre, au moyen d'un coup de tonnerre causé par l'explosion des nuées électriques, alors la foudre, qui n'est autre chose que le fluide de l'électricité mis en mouvement, s'élance rapidement dans l'espace, du haut de l'atmosphère vers la superficie de la terre, soit perpendiculairement, soit obliquement, soit en traçant un zig-zag, composé de lignes droites, l'une au-dessus de l'autre, formant entre elles des angles plus ou moins aigus, ainsi que l'indique à l'œil le mouvement si mobile des éclairs.

Dans ce phénomène, la matière électrique prend différentes directions, tantôt en ligne droite, tantôt en ligne courbe. Le tonnerre, dans sa marche incertaine, monte, descend, puis remonte, s'avance, recule ; il parcourt quelquefois le contour des objets les plus fragiles, qu'il semble caresser ; il se glisse le long des arbres, le long des murs ; il visite les grands édifices publics, ainsi que les palais et les chaumières ; il a une prédilection particulière pour la pointe des clochers qui, dans les orages, attirent assez souvent le fluide électrique ; ce qui a pu, en quelque sorte, préparer l'idée des paratonnerres.

N°. 2. Toutes ces allées et venues du fluide électrique donnent véritablement l'idée d'une vitesse proportionnelle aux espaces et au temps. Mais a-t-on vérifié que cette vitesse fût uniforme, croissante ou décroissante, suivant la direction qu'elle aurait reçue ?

N°. 3. La vitesse du fluide électrique atmosphérique ne doit-elle pas être considérée comme ayant différens degrés

de rapidité, en raison de sa direction ?

N°. 4. Lorsque le mouvement du fluide électrique s'opère en ligne droite horizontale ou perpendiculaire, ou oblique de haut en bas, ou de bas en haut, n'est-il pas probable que le mouvement de ce fluide devrait offrir différens degrés de vitesse ?

N°. 5. Ne doit-il pas en être de même, si la direction du fluide électrique se fait en ligne courbe ?

N°. 6. Les différens mouvemens du fluide électrique en ligne droite ou en ligne courbe, agissant dans tous les sens, et quelquefois changeant de direction d'un moment à l'autre, devraient sans doute produire, dans tous les instans, des degrés différens de vitesse. Cependant les savans n'ont pu, jusqu'à présent, calculer les différens degrés de vitesse du fluide électrique ; ou du moins les notions que nous en avons ne sont pas satisfaisantes, elles sont incomplètes, et cette matière est bien loin d'être suffisamment éclaircie ; nous mettrons le lecteur à portée d'en juger, en indiquant ici l'instrument in-

génieux inventé par le célèbre Coulomb, et nommé par lui *balance de torsion*, au moyen de laquelle il pouvait mesurer avec précision les effets des attractions et des répulsions magnétiques-minérales et électriques.

N°. 7. On ignore également dans quelle hypothèse le fluide électrique mis en action serait doué d'un mouvement uniforme ou d'un mouvement irrégulier.

N°. 8. Qui oserait donc supposer que le fluide électrique a un mouvement uniforme, croissant ou décroissant, toutes les fois que sa vitesse se meut sur une ligne droite? cependant cette vitesse n'est pas régie par les lois connues de la gravitation.

N°. 9. Mais si le fluide électrique se meut avec rapidité sur une ligne courbe et avec une direction tortueuse dans tous les sens, de haut en bas et de bas en haut, quelle serait donc la loi générale à laquelle, dans ces différentes hypothèses, la vitesse du fluide électrique serait soumise?

N°. 10. Jusqu'à présent aucun obser-

vateur n'a pu encore parvenir à vérifier, 1°. Si le fluide électrique mis en mouvement, soit naturellement, soit artificiellement, aurait une vitesse croissante ou décroissante ; 2°. Si la vitesse du fluide électrique serait aussi rapide au commencement comme à la fin de son action; 3°. Quels seraient, enfin, les différens degrés de vitesse du fluide électrique.

N°. 11. La seule observation fondée qu'on ait pu faire, consiste à dire que les effets du tonnerre étant successifs, la vitesse du fluide électrique ne pourrait manquer d'être égale à l'espace divisé par le temps. Cependant il nous reste encore à désirer des expériences assez précises qui serviraient à démontrer l'application de ce principe.

N°. 12. Pourrait-on en dire autant pour mesurer la vitesse de la commotion électrique qui, jusqu'à présent, semble avoir été regardée comme instantanée?

N°. 13. Toutes les questions que je viens de poser n'ont pas encore obtenu de solution. Elles n'ont pas même été agitées chacune en particulier; cette ma-

tière, enfin, n'a pas encore été discutée dans les livres qui traitent de l'électricité, avec toute l'étendue dont elle était susceptible.

N°. 14. Maintenant on est, ce me semble, en droit de conclure, de tout ce qui vient d'être dit, que nous ignorons, 1°. Quelle est la nature du fluide électrique; ou du moins, si nous savons que ce fluide est répandu dans tous les corps, et que le globe que nous habitons en est comme une source ou un réservoir inépuisable, nous n'en connaissons cependant que très-imparfaitement les différentes qualités, ainsi que les attributs et prérogatives; 2°. Quelle est la force motrice qui donne l'impulsion au fluide électrique; 3°. De quelle manière le fluide électrique reçoit cette impulsion; 4°. Dans quelle circonstance le fluide électrique étant mis en action, aurait un mouvement uniforme, croissant ou décroissant; 5°. Si les différens degrés de vitesse du fluide électrique sont soumis à des lois bien connues; 6°. Quels sont enfin les différens dègrés de vitesse du fluide

électrique dans les différentes directions.

§. XC. (*Tentatives des physiologistes pour déterminer par l'expérience, la vitesse du fluide électrique.*)

N°. 1. Le fluide électrique, lorsqu'il est mis en mouvement, emploie sans doute un certain temps pour traverser l'espace; les effets successifs opérés souvent par la chute du tonnerre paraissent le prouver. Donc la vitesse du tonnerre ne serait pas instantanée.

N°. 2. Cependant la vitesse du fluide de l'électricité, dans la commotion électrique, a paru, jusqu'à présent, comme instantanée. Toutes les expériences tentées jusqu'à présent n'ont pas prouvé le contraire; mais on ne peut pas dire non plus, que ces expériences aient été décisives pour prouver l'instantanéité de la vitesse du mouvement, dans la commotion électrique.

N°. 3. Les expériences faites avec l'instrument ingénieux que j'ai indiqué dans le n°. 6 du paragraphe LXXXIX qui précède, concernant la manière de me-

surer l'effet des attractions et des répulsions magnétiques-minérales et électriques, ne me paraissent pas répondre assez directement aux questions proposées dans les divers numéros qui précèdent. Ces expériences sont donc insuffisantes pour résoudre les difficultés que j'ai présentées au sujet de l'instantanéité de la vitesse du fluide de l'électricité, dans la commotion électrique.

N°. 4. D'après ce que je viens de dire dans les numéros 1 et 2 du présent paragraphe XC, il semblerait qu'on puisse supposer que le fluide de l'électricité mis en mouvement par une commotion électrique, pourrait être doué d'une vitesse, ou instantanée, ou au moins d'une rapidité extrême qui, jusqu'à présent, n'a pu encore être mesurée ; tandis que les effets successifs produits par le tonnerre, ne donnent point l'idée d'une vitesse instantanée.

N°. 5. Le fluide électrique serait donc susceptible d'être modifié suivant les circonstances, et par conséquent doué d'une vitesse plus ou moins rapide.

N°. 6. Il n'est pas non plus inutile de se rappeler en ce moment, que le fluide électrique se subdivise en deux fluides bien distincts, qui tantôt se confondent pour agir de concert, et tantôt se divisent pour agir en sens contraire.

N°. 7. Le fluide électrique est donc comme composé de deux fluides différens, qui sont neutralisés l'un par l'autre. On les nomme *fluide vitré* et *fluide résineux*. On se sert encore des expressions, d'*électricité positive*, et d'*électricité négative*.

N°. 8. Il semblerait que le fluide électrique tiendrait de la nature du fluide universel, sans pouvoir cependant lui être entièrement assimilé, comme n'étant pas encore arrivé à un degré de ténuité convenable.

N°. 9. Le fluide électrique est bien certainement un fluide matériel, composé de molécules organiques. Les savans qui ont traité de l'électricité dans leurs écrits, ont parlé des molécules organiques, qui constituent le fluide électrique.

N°. 10. Ce que je viens d'exposer dans le n° 8 qui précède, on en pourrait dire autant des autres fluides magnétiques minéral, galvanique, etc., etc., etc...

§. XCI. (*Expériences sur la vitesse instantanée du fluide électrique.*)

N°. 1. Les expériences sur l'instantanéité de la vitesse du mouvement du fluide électrique n'ont été tentées, jusqu'à présent, que sur des espaces d'une trop petite étendue, pour être concluantes.

N°. 2. Avant de passer aux observations expérimentales que je veux faire connaître, et avant de rendre compte des essais qui ont été tentés pour apprécier ou mesurer, s'il était possible, les différens degrés de vitesse du fluide électrique, je présenterai encore, ci-après, différens principes déjà connus, ainsi que plusieurs propositions et demandes auxquelles il serait important de répondre, et dont l'exposition m'a paru nécessaire pour mieux faire comprendre l'état de la question.

N°. 3. L'état de cette question con-

siste à demander si nous connaissons la vitesse du fluide électrique dans toutes les circonstances et dans toutes les hypothèses dans lesquelles on pourrait supposer qu'il y aurait été mis en mouvement.

N°. 4. On demande encore quelles sont les lois qui régissent la vitesse du fluide électrique dans les différentes circonstances où il est produit.

N°. 5. On répondra à la première question exposée dans le n° 3, que les physiologistes ne connaissent point encore avec précision les différentes vitesses du fluide électrique.

N°. 6. La réponse à la seconde question exposée dans le n°. 4, qui précède, doit être, ce me semble, que toutes les lois de gravitation connues, et d'après lesquelles se meuvent tous les corps, mis en mouvement par une force quelconque, ne régissent en aucune manière la vitesse du fluide électrique.

N°. 7. Le fluide électrique doit, à coup sûr, être soumis à d'autres lois qu'à celles de la gravitation, ainsi que nous venons de le dire; et ces autres lois

doivent être assurément basées sur le déplacement successif du fluide de l'électricité.

N°. 8. D'après de telles lois, la vitesse du fluide électrique sera d'autant plus considérable, s'étendra d'autant plus loin, et la commotion qu'il produira sera d'autant plus forte et d'autant plus vivement sentie, que le déplacement serait brusque et violent.

N°. 9. La vitesse du fluide électrique doit naturellement dépendre de l'expansibilité qui lui est propre, ainsi que de l'élément du feu qu'il renferme. Il serait donc très-difficile de déterminer par des expériences uniformes la marche de ce fluide, dont la vitesse est si susceptible d'être accélérée ou dirigée par des causes imprévues, et ces causes agissent inopinément en raison des corps qui attirent ou repoussent le fluide électrique, dans la ligne de direction de son mouvement.

(La suite au prochain Numéro.)

AVIS

AU RELIEUR.

La planche lithographiée, qui concerne les mains votives et mystérieuses, doit être placée en regard du titre du troisième volume des *Archives du Magnétisme animal*, auquel il sert de frontispice.

Cette planche contient huit figures pour chacune desquelles on trouve des explications aux pages 99 et les suivantes, du Numéro 8.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le troisième volume des Archives du Magnétisme animal

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA

du troisième volume des Archives du Magnétisme animal.

pag. 9, ligne 18, *effacez* qui a été.
25, ligne 15, *effacez* tous.
27, ligne 13, sans coup férir, *ajoutez* et repousser en Asie.
32, ligne 25, *au lieu de* exaltés, *lisez* exaltées.
49, ligne 4, *au lieu de* loi de l'imagination, *lisez* loi de l'imitation.
79, ligne 26, *au lieu de* publiés et imprimés, *lisez* imprimés et publiés.
161, ligne 21, assoupissement, *ajoutez* ou anéantissement des sens.
162, ligne 8, l'observation, *ajoutez*, des magnétistes.
163, ligne 7, *effacez* est.
174, ligne 15, *au lieu de* leurs procédés, *lisez* leurs infâmes procédés.
174, ligne 19, *au lieu de* toujours, *lisez* trop souvent.
197, ligne 4, du globe, *ajoutez* au niveau de la mer.
198, ligne 10, *au lieu de* chaque, *lisez* toutes les.
198, ligne, 11, *au lieu de* est soumise, *lisez* sont soumises.
200, ligne 17, *au lieu de* soient, *lisez*, fut composée.
200, ligne 17, *au lieu de* des, *lisez* de.
201, ligne 12, *au lieu de* ne soit, *lisez* ne fût.

Pag. 204, ligne 26, *au lieu de* dans un instant, *lisez*, instantanément.

210, ligne 19, *au lieu de* immatérielle, *lisez* immortelle.

210, ligne 20, *au lieu de* l'union de l'esprit, *lisez*, de son union avec l'esprit.

210, ligne 20 *effacez* avec la matière.

213, ligne 21, *au lieu de* Lampsa, *lisez* Lampusa.

223, ligne 17, *au lieu de* jusqu'à présent, *lisez* de tout temps.

228, ligne 11, *effacez* et en effet.

228, ligne 12, *au lieu de* qui est un, *lisez* est aussi un.

228, ligne 12, *au lieu de* dérive, *lisez* qui dérive.

228, ligne 13, *au lieu de* qui signifie, *lisez*, et signifie.

243, ligne 10, *au lieu de* ses phénomènes, *lisez* les phénomènes.

262, ligne 13, *au lieu de* déterminée, *lisez* déterminé.

FIN DE L'ERRATA.

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

TOME QUATRIÈME.

IMPRIMERIE DE P. GUEFFIER,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 31.

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

PUBLIÉES

Par M. le Baron D'HÉNIN DE CUVILLERS,

Maréchal-de-camp. Chevalier de l'Ordre royal et Militaire de Saint-Louis. Officier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur. Membre non résident de la Société académique des Sciences. De la Société galvanique. Correspondant de l'Athénée et du Lycée des Arts. Associé correspondant de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts. Membre Résident et Secrétaire de la Société du Magnétisme animal. } à Paris.

Membre de la Société des Sciences et des Arts, à Nantes, etc., etc., etc.

> L'ignorance des lois de la Nature
> Enfanta les faux miracles.
>
> L'Auteur, Tom. Ier, pag. 8.

TOME QUATRIÈME.

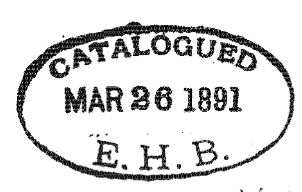
Année 1822. — N° 10.



PARIS,

Chez les Libr.
- BARROIS l'aîné, rue de Seine, n°. 10, faubourg St-Germ.
- BELIN-LE PRIEUR, quai des Augustins, n°. 55.
- TREUTTEL et VURTZ, rue de Bourbon, n°. 17.
- DELAUNAY, Palais-Royal, Galerie de Bois, n°. 243.

1822.


CATALOGUED
MAR 26 1891
E. H. B.

AVIS

DE L'ÉDITEUR

DES

ARCHIVES DU MAGNÉTISME ANIMAL.

TOME IV.

Les *Archives du Magnétisme animal* continuent de paraître par numéros de six feuilles d'impression in-8°, classés par tomes ou volumes, composés chacun de trois numéros, et chaque volume sera terminé par une Table des matières.

Cet ouvrage, dès sa naissance, n'a pu être publié périodiquement, ni même à des époques fixes. Le libraire chargé de la

publication de cet ouvrage, a refusé, en conséquence, de recevoir l'argent des souscripteurs, et les personnes qui en ont déjà envoyé pour en obtenir une souscription, peuvent retirer leurs avances.

Ceux qui le jugeraient à propos, pourraient néanmoins continuer de souscrire, mais sans payer. Ils jouiront alors d'une remise, en souscrivant au moins pour *douze numéros* qu'ils pourront se faire délivrer moyennant la somme de 23 francs, tandis que les non-souscripteurs en paieront 26.

Les Archives du magnétisme animal n'étant tirées qu'à un petit nombre d'exemplaires, il devient impossible d'en donner des nu-

méros séparés. Cet ouvrage ne pourra être vendu que par volumes.

L'éditeur se propose d'orner chaque volume d'une lithographie au moins, mais sans augmenter les prix ci-dessus énoncés.

Il a été déjà placé en tête du n° 8 du présent recueil, une planche lithographiée, qui offre huit figures des plus intéressantes, concernant l'origine du Magnétisme animal chez les anciens.

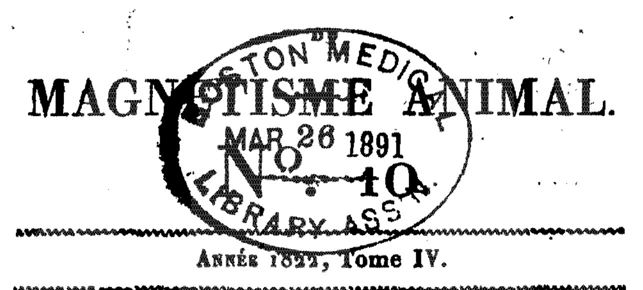
Cette planche pourrait être placée également en tête du troisième volume, si on le jugeait convenable.

Les frais d'envoi ou d'expédition des *Archives*, tant pour les départemens de la France que dans les pays étrangers, se payent

à part, et feront une augmentation de 35 centimes par numéro.

Les ouvrages à annoncer et les articles à insérer dans les *Archives du Magnétisme animal*, ainsi que les réclamations et les lettres relatives à l'abonnement et à l'expédition des numéros, doivent être adressés, *franc de port*, au bureau des abonnemens, chez Barrois *l'aîné*, libraire, rue de Seine, n° 10, faubourg Saint-Germain, à Paris.

ARCHIVES



MAGNÉTISME ANIMAL.

N° 10.

Année 1822, Tome IV.

NOTICES, EXTRAITS ET ANALYSES

DE L'OUVRAGE INTITULÉ

DES

MODES ACCIDENTELS

DE NOS PERCEPTIONS,

Ou Examen sommaire des modifications que des circonstances particulières apportent à l'exercice de nos facultés et à la perception des objets extérieurs.

Par le comte de Rédern.

Deuxième édition, revue par l'auteur.

AVANT-PROPOS

Du rédacteur et éditeur *des Archives du Magnétisme animal.*

Un des écrits le plus remarquable, le mieux rédigé et le plus fortement pensé,

qui ait paru jusqu'à présent, concernant le Magnétisme animal, est sans contredit celui qui porte pour titre, DES MODES ACCIDENTELS DE NOS PERCEPTIONS, etc., etc..., *par M. le comte de Rédern.*

Cette brillante production dans laquelle l'auteur a traité plusieurs questions de physique du premier ordre, et de haute métaphysique, renferme des vues neuves sur l'oniroscopisme et sur l'onirobanisme (1) ou somnambulisme, que nos magnétiseurs modernes appellent, d'après Mesmer, magnétisme animal.

Ce fut au commencement de l'année 1815 que M. *le comte de Rédern* fit paraître pour la première fois cet ouvrage peu volumineux, en soixante-quatre pages d'impression in-8°, et il en donna au mois de mars 1818, dans le même format, une seconde édition revue et peu

(1) Nous avons déjà donné plusieurs définitions étymologiques sur ces différens termes scientifiques assez nouveaux et peu connus. Ceux qui désireraient lire ces définitions ou se les rappeler, les retrouveront facilement à la page 43 du troisième volume de nos Archives.

augmentée, c'est-à-dire, de soixante-neuf pages seulement d'impression.

Ce livre, peu étendu, il est vrai, devrait avoir pour épigraphe, MULTA IN PAUCIS, ainsi que l'a dit un homme d'esprit (1), auteur d'un des articles qui vont suivre, et dans lequel il donne une analyse très-bien faite de l'ouvrage de M. de Rédern, dont nous allons nous occuper.

Le même auteur de cette analyse y présente en peu de mots un jugement bien flatteur de l'écrit qu'il a entrepris de faire connaître au public, et voici ce qu'il en dit : « Si cet ouvrage n'est pas à la portée » de tout le monde, il est du moins le » plus fort et le plus profond de tous » ceux qui aient encore paru sur le Ma- » gnétisme animal. »

Nos lecteurs m'applaudiront sans doute non-seulement d'avoir fait mention, dans nos *Archives*, de l'ouvrage que nous venons d'annoncer, et d'en offrir des notes,

(1) *M. de Barouillet*, associé à plusieurs académies, homme de lettres et membre de la Société du Magnétisme animal, à Paris.

des extraits et des analyses ; mais encore ils me sauront gré de leur faire connaître le personnel de l'auteur.

M. le comte de Rédern (*Sigismond Ehrenreich*) est né à Berlin, d'une noble et illustre famille du nord de l'Allemagne, que l'historien *Tromler*, dans son ouvrage sur le paganisme et sur le christianisme du *Woigtland*, fait descendre des anciens princes Vandales. Son père fut curateur de l'Académie des Sciences, de Berlin, et Grand maréchal de cour de la Reine, mère du *grand Frédéric*, deuxième du nom, roi de Prusse.

M. le comte de Rédern, le fils, fut accrédité Ministre plénipotentiaire de la cour de Saxe en Espagne, puis Ministre de la cour de Prusse en Angleterre, jusqu'en l'année 1792, qu'ayant cessé d'être employé dans la diplomatie, il se livra à la littérature et s'occupa de sciences, d'arts et d'objets d'intérêt public. Ce fut lui qui, dès l'année 1790, donna le premier exemple de l'abolition du servage et du rachat de la corvée,

ainsi que des autres servitudes féodales en Saxe, où il possédait des seigneuries considérables. Il alla ensuite s'établir en France, et il y fut naturalisé Français, par un décret spécial de l'année 1811.

M. le comte de Rédern est auteur de plusieurs ouvrages très-estimés ; mais celui dont je vais m'occuper, et qui est intitulé, *des Modes accidentels de nos perceptions*, *etc.*, *etc...*, a fixé mon attention d'une manière plus particulière. Il a d'ailleurs exercé la plume de plusieurs écrivains distingués, qui, chacun, l'ont fait connaître par des notices savantes, par des analyses et par des extraits les plus intéressans. Je citerai les uns et les autres, et j'en publierai quelques-uns dans nos *Archives;* ce que je vais exposer ainsi qu'il suit.

N°. 1. Analyse de l'ouvrage de M. le comte de Rédern, intitulé *des Modes accidentels de nos perceptions*, etc..., *par M. de Barouillet*, homme de lettres et poëte aimable très-distingué, auteur

de plusieurs pièces de poésie remplies d'esprit et d'imagination.

M. de Barouillet me fit cadeau de cette analyse, que j'insérai à la page 11 du premier numéro d'un journal sur le Magnétisme animal que je fis imprimer à mes frais, et que j'ai publié le premier juillet 1818; mais ce journal n'a pas eu de suite, par des motifs particuliers dont il serait inutile d'entretenir ici nos lecteurs.

Je crois devoir aujourd'hui déposer dans nos *Archives* cet article, qui mérite d'être connu en son entier, et qui, malheureusement, a été mutilé lorsqu'il fut inséré par extrait, l'année suivante, dans le VIe tome de la *Bibliothèque du Magnétisme animal*, imprimée à Paris, en 1819. En effet, le rédacteur de cette *Bibliothèque* avait jugé à propos de supprimer plusieurs passages de cette analyse, et d'en retrancher trois pages environ vers la fin de ce même article.

N°. 2. Dans le journal qui vient d'être cité, et que je fis imprimer en juillet 1818,

sur le Magnétisme animal, j'y insérai également, à la page 79, une courte notice sur l'ouvrage de M. le comte de Rédern. J'y disais que déjà on s'apercevait que des génies profonds, que des écrivains exercés et que d'habiles physiologistes commençaient à s'occuper sérieusement du Magnétisme animal.

On s'étonnera désormais (est-il dit dans cet article) qu'une résistance irréfléchie se soit opposée si longtemps à la proclamation de cette faculté extraordinaire, dite Magnétique animale, qui atteste l'existence d'un mode primitif de perceptions, inhérent à la nature humaine, dans toutes les phases de notre existence.

De tout temps il a existé certains faits surprenans, que la superstition et le fanatisme attribuaient au démon, mais qui dérivent uniquement de la nature. La science dite du Magnétisme animal en donne la clef, et c'est à la Société du Magnétisme à Paris, qu'on sera redevable de cette vérité; mais j'ajouterai aujourd'hui combien il est à regretter

que cette Société se soit si mal acquittée de la mission qu'elle s'était d'abord proposé de remplir.

Le Magnétisme animal, considéré sous les rapports de sa pratique, doit être placé au rang des connaissances les plus relevées. Elle attend un Descartes, un Newton, pour dévoiler les lois d'après lesquelles cette faculté oniroscopique exerce son action instinctive et réciproque. On apprendra plus sûrement à en diriger, à en modifier le pouvoir invincible, par des moyens, ou naturels ou artificiels; nous connaîtrons jusqu'à quel point ce pouvoir tient à la force physique apparente de nos organes. Nous touchons au moment d'avoir la solution de ces différens problèmes. Cette époque, en répandant un grand jour sur la haute physique et sur la métaphysique, fera disparaître une foule d'erreurs et de préjugés.

La philosophie, le flambeau de l'expérience et de la vérité à la main, va devenir le juge impartial et éclairé de toute espèce de vertus occultes, ainsi

que des fascinations, des maléfices et de la prétendue magie. Elle fera disparaître toutes les croyances superstitieuses aux sorciers, aux revenans, ou à toutes ces apparitions d'esprits que des têtes exaltées attribuaient à des causes surnaturelles, mais qui ne furent jamais prouvées; qui n'existent que dans l'imagination déréglée et corrompue de ceux qui étaient intéressés à tromper les ignorans par des fables grossières et par des jongleries sacrées, au moyen desquelles ils rançonnaient les peuples et les gouvernemens, et en obtenaient de riches offrandes.

Si jusqu'à présent l'ignorance a mal compris le sens qu'on doit donner au mot *Magnétisme animal*, et si elle en a abusé pour donner une fausse interprétation à cette expression, et en conclure sans preuves qu'il existait un prétendu fluide magnétique animal, les phénomènes remarquables qui naissent des procédés des magnétiseurs, n'en sont pas moins incontestables.

N°. 3. Un auteur anonyme inséra

aussi un article concernant le même ouvrage de M. de Rédern, dans le *Journal de Commerce, de politique et de littérature*, du 16 juin 1818, n° 331, page 3, col. 2. On croit cet article de M. *Colnet*, homme de lettres et écrivain très-distingué. Je crois faire plaisir à nos lecteurs de leur présenter cet article intéressant et bien écrit, en l'insérant ci-après, dans nos *Archives*.

N° 4. Je vais enfin parler ici de la traduction de l'écrit de M. le comte de Rédern. Cette traduction du français en anglais fut imprimée et publiée à Londres en 1819; elle a pour auteur M. Corbaux, homme de lettres et très-zélé magnétiseur.

On apprendra sans doute avec intérêt que M. Corbaux (*Francis*), *Ecuyer*, est Français d'origine, né en Angleterre et domicilié à Londres, où il s'occupe de littérature, de sciences, d'arts et d'objets d'intérêt public. Cet auteur a ajouté à sa traduction anglaise une préface et des notes savantes et curieuses, qui ont été traduites en français, et que je m'em-

presse de publier aujourd'hui dans nos *Archives*, d'après les motifs que je vais faire connaître. J'aurais bien désiré y placer en tête la réimpression de l'ouvrage même de M. de Rédern ; mais je ne me suis pas encore occupé d'en solliciter la permission, que je mettrai à profit, si je parviens à l'obtenir.

Les notes concernant cet ouvrage sont assez volumineuses ; elles ont été traduites de l'anglais en français, par M. le comte Louis le Pelletier d'Aunay, neveu de M. le marquis de Puységur. Quant à la préface, j'en dois la traduction à la complaisance de feu M. le vicomte Robert de Prye.

M. le comte Louis le Pelletier d'Aunay, habile magnétiseur, et très-instruit dans la science du Magnétisme animal, en m'adressant les notes de M. Corbaux, dont il s'était donné la peine de faire la traduction, me témoigna en même temps le désir qu'il avait de les voir publiées, et il ne me déguisait pas combien ces notes lui paraissaient favorables au système du fluide

magnétique animal. Il m'invitait enfin à les imprimer dans nos *Archives*. Je m'y déterminai bien volontiers, quoique je connusse déjà les opinions de M. Corbaux, et combien elles étaient favorables à l'existence non reconnue d'un fluide hypothétique qui, jusqu'à présent, n'a jamais pu être prouvée par une seule expérience admissible. C'est donc bien généreusement, si je publie des écrits favorables à un système que je rejette formellement, et qui, d'après mes observations, mes méditations et mes propres expériences, faites et répétées avec sincérité et avec cette bonne foi qui caractérise l'amour de la vérité, me paraît de plus en plus une chimère des plus absurdes. Les conséquences d'un pareil système en sont d'autant plus dangereuses, qu'elles semblent autoriser les croyances les plus superstitieuses dont le fanatisme se servit dans tous les temps pour tromper les peuples et les gouvernemens, pour abuser de la crédulité des ignorans et mettre en jeu la méchanceté et la mau-

vaise foi qui décèle l'esprit de parti.

Je m'applaudis de mes procédés en mettant moi-même en évidence, dans le jour le plus favorable, les opinions de ceux que j'attaque. Je ne fais d'ailleurs qu'accomplir les promesses que j'ai faites, et les engagemens que je me suis volontairement imposés en instituant les *Archives du Magnétisme animal.*

J'ai promis, en effet, que ce Journal du Magnétisme serait toujours destiné à recevoir indistinctement toutes les opinions pour et contre le système de ce célèbre fluide qui, jusqu'à présent, n'ayant encore été qu'un être de raison, a néanmoins trouvé des chevaliers bien zélés, plus encore pour y croire que pour le défendre. Que tous ces preux chevaliers se persuadent donc que j'admettrai, sans y rien retrancher, tous les écrits sur le magnétisme Animal, toutes les relations de guérisons et tous les récits de phénomènes et de prodiges opérés ou produits par la pratique des procédés des magnétiseurs. Chaque auteur est appelé à venir déposer dans nos *Archives* le fruit de

son expérience, de ses observations et de ses méditations. Si l'attaque y est permise, la défense y est de droit pour quiconque voudrait répondre.

Jusqu'à présent j'ai usé assez largement du droit d'attaque : pourquoi donc les magnétistes n'ont-ils pas encore osé répondre ? Un silence aussi timide prouverait-il qu'ils seraient entièrement découragés, battus et déconfits sans ressource? Ou bien auraient-ils voulu se renfermer dans un superbe dédain?

Quoi qu'il en soit, celui qui quitte la partie la perd, dit-on : qu'ils y prennent donc bien garde; les rieurs ne sont pas de leur côté, et l'opinion publique n'est pas en leur faveur.

Je suis résolu néanmoins à pousser la complaisance jusqu'à l'excès. Je cherche à relever moi-même le courage abattu des magnétistes, pour retrouver des adversaires dignes du combat, dignes enfin de recevoir de nouveaux coups, ou de se défendre avec plus de courage.

C'est dans cette intention qu'animé d'une humeur belliqueuse, mais en même

temps généreuse, je replace entre les mains des magnétistes des moyens de défense dont ils ne songaient plus à faire usage. Je veux parler de l'écrit de M. de Rédern et des notes savantes de M. Corbaux, sur un ouvrage plus savant encore, et qui peut servir d'arme offensive et défensive. Les magnétistes y trouveront de nouveaux argumens, à la faveur desquels il pourront rentrer en lice avec confiance, et se présenter dans l'arène avec une contenance audacieuse.

Je ne veux pas soustraire à mes adversaires aucun de leurs avantages, ni ressembler à *Hercule*, lorsqu'il tenait *Antée* toujours soulevé en l'air, cherchant à l'étouffer impitoyablement entre ses bras, en l'empêchant de respirer et de prendre terre; car on sait que ce fameux géant *de Lybie* avait été engendré par la *Terre*, et que dans le combat qu'il eut à soutenir contre Hercule qui le prenait à bras-corps, elle redonnait toujours à son fils de nouvelles forces, toutes les fois qu'il pouvait la toucher.

M. *Corbaux*, auteur des notes dont

je vais publier la traduction, non-seulement y accorde une grande faveur au prétendu fluide magnétique animal, mais il y croit encore que M. le comte de Rédern en est le partisan déclaré.

Je ne pourrais être, à ce sujet, qu'à regret, de l'opinion de M. Corbaux. En effet, tel savant que puisse être un philosophe, il ne sera jamais une autorité suffisante pour décider la question sur un système purement hypothétique, entièrement dénué de preuves fondées sur des expériences. C'est ce qui arrive à l'égard du prétendu fluide magnétique animal, dont l'existence n'a jamais été reconnue depuis plus de quarante années; mais qui, au contraire, a été rejeté comme une absurdité par tous les physiologistes, les savans et les philosophes les plus renommés.

M. de Rédern, il est vrai, semble en quelque sorte se laisser surprendre par le témoignage de quelques somnambules, remplis d'ignorance et qui, dans certaines circonstances, voyant des filets de lumière sortir des doigts de

leur magnétiseur, ou de telle autre partie de leur corps que ce soit, ont prononcé que cette lumière était le fluide magnétique animal (1).

J'ai déjà signalé dans mes écrits les erreurs que des magnétistes avaient adoptées en confondant les phosphorescences et d'autres émanations encore, avec leur prétendu fluide magnétique animal:

Les magnétistes spiritualistes, qui tantôt accordent les caractères de l'immatérialité au fluide dont ils supposent si gratuitement l'existence, et tantôt croyent qu'il est matériellement visible sous la forme de filets étincelans ou d'un fluide blanchâtre plus ou moins lumineux, ignorent bien certainement que le phosphore et les phosphorescences sont répandus, et quelquefois avec abondance, dans les trois règnes de la nature, les règnes animal, végétal et minéral.

---

(1) Voyez à la page 46 de la deuxième édition *des Modes accidentels de nos perceptions*, etc..., 1 vol. in-8, Paris, 1818.

Il n'est donc pas étonnant si des somnambules, et même des magnétiseurs, ont pu apercevoir de pareilles phosphorescences, car toutes les parties du corps de l'homme et des animaux, ainsi que les différentes substances végétales et minérales, sont susceptibles de présenter assez souvent des phénomènes phosphoriques.

Il en est de même des autres émanations matérielles, dont les partisans du fluide magnétique animal n'ont jamais bien compris les effets, ni de quelle manière elles exerçaient leur mode d'action sur les sens, et par conséquent sur l'imagination. Ils n'ont pas aperçu que c'est de là que proviennent toutes les illusions et tous les prestiges qui fascinent encore aujourd'hui les yeux de la plupart des magnétiseurs crédules, ignorans ou irréfléchis.

Quant à l'opinion de ceux qui attribuent aux idées perçues par les sens, ainsi qu'à l'ébranlement nerveux qui en résulte, soit spontanément, soit à l'occasion des procédés des magnétiseurs,

d'où il naît, sans aucun doute, des impressions plus ou moins vives sur l'imagination; l'ouvrage de M. le comte de Rédern offre en leur faveur un grand nombre de vues profondes et d'observations expérimentales empreintes du cachet de la conviction : ses raisonnemens sont solides, ils tendent tous à établir une opinion naturelle et dont la discussion est facile à soutenir; elle consiste à ranger dans le domaine de l'imagination non-seulement tous les phénomènes produits par les procédés du magnétisme animal, mais encore tous les prodiges et tous les miracles physiologiques que des hommes enclins au merveilleux et à des idées de spiritualisme, de concert avec la superstition et le fanatisme, proclamèrent si souvent comme des miracles surnaturels.

Si je voulais mettre en évidence toutes les richesses en physique et en métaphysique, que M. le comte de Rédern a accumulées d'une manière si savante et avec tant de précision dans son ouvrage écrit de main de maître, et si j'en voulais tirer

toutes les conséquences que je croirais utiles à la matière que j'ai entrepris d'éclairer, il me faudrait un temps plus considérable; je craindrais d'ailleurs d'affaiblir les idées de l'auteur, dont quelques-unes cependant ne seraient pas à l'abri de ma critique. Néanmoins, j'ai formé le projet d'entreprendre ce travail, que j'ajourne à une autre époque, et principalement à celle d'une troisième édition DES MODES ACCIDENTELS DE NOS PERCEPTIONS, *etc.*, *etc...*, dont M. *le comte de Rédern* sentira la nécessité.

LE BARON D'HÉNIN DE CUVILLERS.

PRÉFACE ET NOTES

DE

M. CORBAUX (Francis), *Ecuyer*,

Concernant l'écrit intitulé, DES MODES ACCIDENTELS DE NOS PERCEPTIONS, *etc.*, *par M.* le comte de Rédern, *deuxième édition*, *in-8°*, *Paris*, 1818, *traduites de l'anglais en français.*

AVERTISSEMENT.

M. *Corbaux*, traducteur et éditeur du français en anglais, de l'ouvrage intitulé *des Modes accidentels de nos perceptions, etc., etc....*, qu'il fit imprimer à Londres en 1819, y ajouta une préface et des notes dans lesquelles il a cherché à développer ce que M. de Rédern n'avait fait qu'indiquer, et il y joignit des faits nouveaux et extraordinaires. Nos lecteurs liront avec intérêt, sans doute,

de pareils éclaircissemens sur un ouvrage qui a mérité des éloges.

Pour faciliter les recherches et la vérification de chacun des passages qui ont provoqué les notes de M. *Corbaux*, je préviendrai le lecteur que ces passages sont transcrits d'après la seconde et dernière édition *des Modes accidentels de nos perceptions, etc...*, imprimée in-8°, en mars 1818, et publiée par *Mongie* aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n° 18.

Quant aux noms des traducteurs de *la Préface* et des *Notes* de M. Corbaux, je les ai déjà fait connaître à la page 19 qui précède.

LE BARON D'HÉNIN DE CUVILLERS.

Traduction de l'anglais en français de la PRÉFACE *de M. Corbaux* (Francis), *par feu M. le* VICOMTE ROBERT *de* PRIE.

PRÉFACE.

Cet ouvrage (1) embrasse dans un cadre étroit des objets de la plus haute élévation; il indique des vérités sublimes, sur lesquelles nous sommes engagés à méditer. C'est un abrégé de considérations importantes, dont chacune pourrait être le sujet d'un volume entier.

L'auteur est un gentilhomme suédois, résidant en France (2). Il est membre d'une société établie à Paris, sous la présidence de M. le marquis de Puységur, dont le but est d'étendre la connaissance du magnétisme humain, d'en

(1) L'auteur de la préface veut parler ici de l'ouvrage de M. le comte de Rédern.

(2) Voyez la note biographique sur M. le comte de Rédern, à la page 12 qui précède.

encourager la pratique, et de répandre l'instruction sur cette doctrine, purifiée des erreurs qui s'y glissent. C'est dans cette vue qu'il a publié sous ce titre : *des Modes accidentels de nos perceptions*, nouvellement traduit et dont l'original a eu deux éditions.

Son objet a été principalement de démontrer que nos cinq sens portent sur un point commun d'analogie indicative d'une première et générale forme de perception, modifiée par chaque sens d'une manière spécifique. Il définit et compare nos perceptions, nos sensations et nos autres facultés, sous l'influence de différens états ou conditions de l'existence humaine. Il prétend devoir rapporter la complication de ces états et le développement, ainsi que l'exercice de cette première et secrète forme de perception, à la suspension de la mémoire ; et puisque tels étaient les modes séparés d'existence dans une seule et même personne, de là aussi provient une surabondance de nouvelles et profondes conceptions.

Pour éviter d'empiéter sur des critiques plus éclairés, je m'abstiens de pousser plus loin l'analyse du livre de M. le comte de Rédern; d'ailleurs, mon jugement sur le mérite de ce livre serait nécessairement taxé de partialité. Je me contenterai seulement de remarquer que différens sujets choisis par d'anciens philosophes comme dignes d'une particulière observation, sont placés par lui sous un point de vue si clair et si nouveau, qu'il mérite notre plus sérieuse attention.

La brièveté de l'ouvrage, et (si je puis m'exprimer ainsi) ses formes elliptiques, vu la nature abstraite du sujet, ne pourraient admettre une traduction littérale sans dégénérer en obscurité; c'est pourquoi j'ai cru devoir quelquefois étendre le texte en prenant soin de conserver le strict sens original, autant que l'ont permis les considérations locales. Je me suis donné une grande latitude, pour ajouter une suite de *notes*, comme des explications nécessaires, avec l'intention de rapporter des faits remar-

quables servant à développer les idées de l'auteur et mes propres opinions.

Voulant toutefois contribuer à l'objet auquel s'attache la Société magnétique dont je suis membre, j'ose, non sans hésiter, me hazarder dans cette entreprise. Le temps présent est peu favorable à la promulgation de certaines vérités que l'esprit public ne peut envisager sans prévention et sans soupçon, par suite des impressions peu favorables qui ont accompagné leur première introduction réunie à de fausses théories et à des prétentions insurmontables. D'ailleurs, une doctrine une fois rejetée, est dès-lors privée des priviléges de la nouveauté. La considération de mon insuffisance m'éloignait d'une entreprise pour laquelle des talens littéraires, en supposant qu'on les eût, auraient à peine suffi, à moins que le traducteur ne fût, comme moi, familiarisé avec des faits d'une description particulière, par une longue et journalière habitude de les observer. Ainsi mes motifs me procureront l'indulgence du public éclairé,

et beaucoup de personnes intelligentes, ayant dernièrement travaillé sur le continent, où le *Magnétisme humain* est non-seulement favorisé, mais encore pratiqué par toutes les classes de personnes, sans en excepter les médecins, ce livre peut exciter quelqu'intérêt.

Si mes efforts méritaient l'approbation d'un petit nombre de personnes réunissant la franchise à l'intelligence et ayant de l'influence sur l'opinion publique, et que ces mêmes personnes voulussent prendre la peine de relever avec un esprit vraiment impartial les parties les plus intéressantes du sujet ici exposé, elles seraient infailliblement mises au nombre des bienfaiteurs de l'humanité, et les vœux les plus ardens de l'auteur, ainsi que les miens, se trouveraient réalisés.

L'expérience a démontré que plus une nouvelle doctrine est relevée, plus les vérités qu'elle proclame sont transcendantes, plus elle excite d'opposition. Il faut beaucoup de temps pour vaincre la phalange d'adversaires armés contre

l'évidence complète, qu'ils rejettent opiniâtrement à leur propre désavantage, par un intérêt mal entendu à soutenir des erreurs populaires. Aussi peut-on prévoir aisément que cette courte production sera attaquée par tous les traits de la critique.

Il faut se soumettre avec déférence aux critiques d'une humeur libérale qui n'hésitent pas à porter un jugement sur les hommes sans les entendre, ou sur les choses sans les connaître; mais un appel tacite aux progrès futurs d'une instruction générale est tout ce qui peut être proposé à ceux qui indifféremment soutiennent tous les préjugés assez propagés pour être devenus à la mode, et qui appuyent des opinions empruntées, sur toutes les questions, avec autant d'intolérance que de violence, en raison du moins de peine qu'ils ont pris à former un jugement qui soit proprement le leur.

Je n'ai besoin que d'adresser peu de mots aux personnes qui, adhérant à la doctrine que j'ai entendu maintenir, l'ont néanmoins reçue sous un autre point de

vue. Je ne veux entretenir aucune rivalité. Dans la recherche de la vérité, je ne veux attaquer ni autorité, ni prétentions personnelles. Je ne suis ni ami, ni ennemi d'aucune école de magnétistes; mais j'apprécie les mérites réels de chacune, persuadé que si leurs opinions diffèrent en quelques points, ils sont d'accord sur le fond. Justice et franchise envers tous, voilà les armes dont je veux me servir.

Les médecins de ce pays, qui tiennent avec raison un rang distingué dans l'estime de l'Europe par leur érudition, leur science et leur habileté, peuvent actuellement, sans crainte, entretenir par leurs recherches la doctrine du magnétisme humain, depuis que plusieurs souverains du continent ont publiquement reconnu sa validité, et entre autres le roi de Prusse, par un décret solennel. Pour prévenir les abus, il a limité sa pratique (comme profession) aux membres de la faculté; il en a nommé un professeur (*le docteur Wolfart*), de l'Académie royale de Berlin, et a fondé

un hôpital pour la guérison des maladies par la pratique magnétique. D'ailleurs, la coutume de l'Allemagne, ainsi que celle de France, est de la combiner avec les remèdes médicaux; par ce moyen les cures s'exécutent avec autant de promptitude que de certitude.

Pour tenir en garde toutes les classes de lecteurs, il sera suffisant de leur rappeler un apologue d'un de nos écrivains les plus admirés, quoiqu'il ne soit pas toujours orthodoxe.

« Un ambassadeur fut envoyé par les Hollandais, au roi de Siam. Cherchant tous les moyens de faire son chemin, il n'en omit aucun pour se mettre en faveur, en racontant à ce Roi indien les événemens et les choses remarquables de son pays, auxquels ce roi était étranger. Une fois l'ambassadeur alla jusqu'à dire que dans la Hollande, pendant un certain temps de l'année, l'eau devenait tellement ferme, que les voitures chargées traversaient les rivières et les lacs avec autant de facilité que sur la grande route. Alors le Roi lui répliqua : Je vous avais

regardé jusqu'ici comme un honnête homme; mais dès ce moment je suis convaincu que vous êtes un imposteur: éloignez-vous de ma présence, je ne veux pas vous entendre plus longtemps, ni ceux qui vous ont envoyé ici. »

NOTES
DE M. CORBAUX,

Sur *les Modes accidentels de nos perceptions, etc...*, traduites de l'anglais en français par M. le comte Louis Le Pelletier d'Aunay.

(Nota) Chaque note sera précédée du passage auquel il aura rapport, et le texte de chaque passage de l'écrit de M. de Rédern sera extrait de la seconde édition française, qui en a été publiée en mars 1818, chez Mongie l'aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n° 18.

Texte. (Page 5.) « L'entendement con-
» sidère les sensations et forme les idées
» selon les lois qui sont propres à son
» essence. Il faut cependant qu'un degré
» quelconque d'attention y concoure :
» sans cet acte de volonté, la perception
» et la sensation resteraient stériles. »

Note 1re. (*L'attention est un acte de notre volonté.*) L'impression qu'on reçoit des sensations précède nécessairement la formation des idées. L'effet qu'elles produisent sur l'esprit est une faculté entiè-

rement subordonnée à la volonté. L'attention est une réflexion prolongée.

Texte. (*Page* 7.) « Nos sens établissent avec les objets de nos perceptions cinq relations principales (1), qui » paraissent autant de manières particu» lières d'en reconnaître les propriétés. »

Note 2. (*Les sens sont les moyens qui servent à découvrir les propriétés des objets extérieurs.*) On n'entend parler ici que des propriétés qui affectent les sens. Si on conçoit qu'une forme générale se manifeste par plusieurs modifications différentes, en établissant des rapprochemens entre nous et les objets extérieurs, alors, au lieu d'être limité à cinq *sens*, on reconnaîtrait dans ces objets une immensité d'autres propriétés qui nous ont été inconnues jusqu'à présent; elle ne serait encore qu'une connaissance partielle, car, pour la rendre complète, cela exigerait l'exercice de cette faculté primitive dans toutes les modifications possibles. Il n'y a aucun doute

(1) Les cinq sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le tact et le goût.

qu'elles ne soient infinies en nombre, et sa parfaite connaissance ne peut qu'être l'attribut de la divinité elle-même. Il est probable qu'il existe d'autres modifications de cette faculté à travers laquelle sans le savoir, nous acquérons la perception des objets extérieurs, soit de près, soit de loin.

Il est très-possible qu'il y ait aussi des modifications particulières qui nous soient inconnues, quoique possédées par différentes branches de la création, et dont l'organisation a quelqu'analogie avec la nôtre, mais dont nous ne pourrons jamais acquérir de notions positives. Il est donc nécessaire, pour expliquer complètement plusieurs prodiges, d'avoir recours à un sixième sens, ainsi qu'à une nouvelle modification de la forme primitive de la perception.

LA SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO.

Suite du Discours préliminaire (1) pour les troisième et quatrième tomes des Archives du Magnétisme animal,

ou

EXPOSITION CRITIQUE DU SYSTÈME ET DE LA DOCTRINE MYSTIQUE DES MAGNÉTISTES.

§. XCIII. (*Des lois générales qui régissent le mouvement et la vitesse imprimées à la matière.*)

N°. 1. Pour découvrir et classer les

(1) Les autres articles du même *Discours préliminaire* déjà publiés dans les numéros précédens, se trouvent inscrits aux pages 5, 161 et 193 du troisième tome de nos *Archives*.

lois qui régissent le mouvement et la vitesse imprimés à la matière, il faut connaître et étudier les causes qui produisent ce mouvement et cette vitesse.

N°. 2. Les causes qui produisent le mouvement et la vitesse imprimés à la matière, doivent varier en raison de l'état dans lequel se trouve la matière au moment où elle se meut.

§. XCIV. (*La matière considérée sous deux aspects principaux, et formant deux grandes classes catégoriques.*)

N° 1. On peut appeler classes catégoriques, les classes ou catégories dans lesquelles on range plusieurs choses qui sont de différente espèce, mais qui conviennent à un même genre.

N°. 2. La matière semble donc se présenter dans la nature sous deux aspects bien remarquables, et former deux catégories principales, susceptibles, il est vrai, d'offrir des variétés à l'infini, mais dont je n'ai point à m'occuper pour le présent.

N° 3. Ces deux catégories principales qui se présentent ordinairement sous deux

aspects faciles à observer, forment deux classes distinctes qui peuvent être désignées par les mots de *matière concrète*, et de *matière aériforme*.

§. XCV. (*De la matière concrète et de la matière aériforme.*)

N°. 1. La *matière concrète* est celle qui présente un amas de molécules organiques formant des parties réunies en masse, d'un volume plus ou moins gros ou plus ou moins petit.

N°. 2. La *matière aériforme* est celle qui est parvenue à une telle division et subdivision de ses parties organiques, qu'elle peut se tenir en équilibre dans l'atmosphère; tels sont les gaz, les émanations, les vapeurs, et en général tous les fluides aériformes.

§. XCVI. (*Lois particulières qui régissent le mouvement et la vitesse des différentes classes de la matière considérée dans ses différens états.*)

N°. 1. Il résulte des diverses propositions ci-dessus énoncées, que les lois qui régissent les différens degrés de vitesse de la matière mise en mouvement, doivent

nécessairement aussi former deux classes bien distinctes. Ces deux classes ou catégories doivent donc être également considérées sous deux acpects principaux.

N°. 2. Ces deux classes comprendront donc les lois auxquelles les vitesses de la matière concrète et de la matière aériforme sont soumises au moment où l'une et l'autre se meuvent.

§. XCVII. (*Lois qui régissent le mouvement et la vitesse imprimés à la matière concrète.*)

N°. 1. Mon objet principal n'étant que de m'occuper en ce moment de la recherche des lois auxquelles la vitesse du fluide électrique mise en mouvement est soumise, ce ne sera donc qu'en passant, si je répète ce que chacun peut savoir, que la chute des corps est en général régie par la loi de gravitation.

N°. 2. Je ne veux pas, non plus, parler des autres causes qui impriment à la matière réunie en masse plus ou moins grande, un mouvement de projection de bas en haut, ainsi qu'horizontalement, par tous les degrés du quart de

cercle; car alors ces différens degrés de projection diversement modifiés, sont toujours, en dernière analyse, régis par la force centripète et par la loi de gravitation.

N°. 3. Il en serait de même, sans doute, si un corps était mis en mouvement par une force de projection de haut en bas. Cette force, bien probablement, aurait un terme qu'on n'a peut-être pas encore fixé; car, arrivée à ce terme, cette force se confondrait entièrement avec la force centripète.

§. XCVIII. (*De la Matière aériforme.*)

N°. 1. On pourrait comprendre sous cette dénomination tous les fluides de telle espèce qu'ils puissent être; cependant il y a une telle diversité de fluides dans lesquels la matière est arrivée à un degré plus ou moins élevé de division, qu'il serait nécessaire de classer tous les fluides en raison de leur degré de ténuité.

N°. 2. Il nous manque une échelle de comparaison dans laquelle la matière serait classée suivant son degré de di-

visibilité. Pour s'en faire une idée, il suffit de réfléchir à la diversité, pour ainsi dire, infinie, des fluides aériformes qui existent dans la nature, et que chacun de ces fluides est doué d'une pesanteur spécifique qui lui est propre.

N°. 3. En effet, n'est-il pas évident, même pour les personnes les moins accoutumées à se livrer à des observations physiologiques, que les gaz, les émanations, les vapeurs, sont, de tous les fluides aériformes, les plus épais, les plus pesans, comparativement avec les fluides, Magnétique Minéral, Electrique, Galvanique, etc., et enfin avec les fluides du Calorique et de la Lumière, qui tous, également composés de matière, sont d'une ténuité plus ou moins grande, sans parler du fluide universel.

N°. 4. Il semblerait que le fluide universel soit le dernier degré de divisibilité et de ténuité auquel la matière puisse arriver. J'ai déjà agité cette question dans les paragraphes LXVII et suivans, à la page 199 du tome III précédent de nos *Archives*.

§. XCIX. (*Lois qui régissent le mouvement et la vitesse imprimés à la matière aériforme.*)

N°. 1. Les fluides aériformes, dans telle classe qu'on puisse les supposer, et à tel degré de divisibilité qu'on puisse imaginer qu'ils soient parvenus, ne peuvent, assurément, lorsqu'ils sont mis en mouvement, être régis dans leurs vitesses par les lois de la gravitation, ainsi que nous l'avons dit dans les paragraphes précédens; mais le mouvement et la vitesse de ces fluides sont soumis à d'autres lois que nous avons déjà indiquées, et nous aurons bientôt occasion d'en reparler.

N°. 2. On ne peut disconvenir, cependant, que la force centripète n'exerce une action sur tous les fluides aériformes plus ou moins denses et d'une pesanteur spécifique plus ou moins grande, répandus dans l'atmosphère, où ils se tiennent en équilibre à différentes hauteurs, en raison de leur propre poids; car c'est par cette raison-là même que la force centripète s'oppose plus ou moins à leur ascension.

N°. 3. Si nous disions que les lois de la gravitation, de concert avec la force centripète, ne régissent en aucune manière le mouvement et la vitesse d'un fluide, nous n'entendrions parler que du fluide universel, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, semble être affranchi de toutes les lois de mouvement qui seraient particulières à chacun des mondes existans dans l'univers.

N°. 4. On ne peut donc nier que si les fluides aériformes qui appartiennent à chaque atmosphère sont régis dans leurs mouvemens et dans leur vitesse par d'autres lois que celles de la gravitation et d'une force centripète, il n'en est pas moins vrai que ces deux dernières lois doivent toujours naturellement exercer une surveillance plus ou moins active sur ces mêmes fluides aériformes, en raison de leur tendance à se condenser et à augmenter par conséquent la pesanteur qui leur est propre.

N°. 5. Tout fluide aériforme est matériel.

N°. 6. La matière n'est aériforme

qu'autant qu'elle est assez subdivisée pour se maintenir en équilibre dans l'atmosphère.

N°. 7. En effet, lorsque la matière aériforme, suspendue dans les airs, tend à s'y condenser de plus en plus, alors elle se meut par son propre poids, avec un mouvement plus ou moins sensible qui la ramène vers la superficie de la terre, où elle est attirée par la force centripète.

N°. 8. Il en arrive ainsi lorsque des nuages nés d'une évaporation aqueuse qui s'élève dans l'atmosphère, viennent à s'y résoudre en eau. Mais ces nuages, en outre, s'y convertissent assez souvent en neige ou en grêle.

N°. 9. Personne ne doit ignorer que la grêle n'est autre chose que le produit d'une vapeur humide condensée, qui forme d'abord une pluie dont les gouttes, saisies par le froid, deviennent autant de grains de glace, durs, compacts et pesans. Ces grêlons, en tombant du haut de l'atmosphère, suivent sans doute les lois bien connues de la gravitation.

§. C. (*De la Matière aériforme, susceptible de redevenir un corps concret.*)

N°. 1. Il en serait de même de certaines vapeurs ou émanations, ou gaz, ou fluides, tous aériformes, contenant les élémens de différens minéraux, qu'on supposerait avoir été volatilisés et pompés de la terre, par conséquent suspendus et mis en équilibre dans l'atmosphère.

N°. 2. Ces différens fluides gazeux, ou de telle autre espèce que ce soit, ne sont donc que de la matière volatilisée et aériforme; cette matière serait ainsi devenue le jouet des vents, elle aurait été poussée et repoussée à travers les nuages électriques; arrivée jusque-là, elle y aurait pu, dans certaines circonstances atmosphériques, s'y condenser plus ou moins rapidement, et s'y transformer instantanément en masses plus ou moins grandes, pierreuses ou métalliques, très-dures, très-compactes, très-pesantes et d'un volume quelquefois considérable.

N°. 3. Chacun est bien libre de rejeter ou d'adopter les propositions hypothéti-

ques que je viens de présenter ; mais il n'en est pas moins vrai que, par analogie, elles sont entièrement fondées sur les grandes opérations que la nature nous a déjà permis d'observer, de reconnaître et de vérifier. Le pouvoir de la nature est d'ailleurs immense, et nous n'en connaîtrons jamais toute l'étendue.

N°. 4. Si la matière concrète a pu ou a dû exister autrefois sous l'état de fluide aériforme, qui l'empêcherait donc, de concrète qu'elle serait aujourd'hui, de se dissoudre ou de se volatiliser de nouveau ; puis de l'état de fluide aériforme, redevenir encore matière concrète, sans que nous puissions jamais comprendre jusqu'où pourrait aller cette alternative ?

N°. 5. L'importante expérience de la volatilisation complète du diamant, dont nous avons déjà parlé (n° 9 du §. LXVIIe tome III, page 203), est assurément de nature à produire en nous une profonde sensation. Quiconque aime à étudier les grandes opérations de la nature, doit trouver dans cette expérience un sujet bien digne de ses méditations. La

substance du diamant est donc combustible, elle est donc susceptible d'être entièrement volatilisée, et cependant sa dureté est supérieure à celle de tous les autres corps de la nature. Le diamant brûle et s'évapore enfin sans laisser aucun résidu. Que de conséquences favorables ne peut-on pas en tirer, pour justifier les propositions que je viens d'émettre ci-dessus?

N°. 6. La chimie, ainsi que la plus simple expérience, nous ont appris à volatiliser, sinon complètement, du moins en grande partie, un nombre infini de substances qui diffèrent les unes des autres, et principalement presque toutes celles qui appartiennent aux deux règnes animal et végétal.

N°. 7. De grandes masses de matière qui semblent prises au hasard dans ces deux règnes animal et végétal, disparaissent journellement par l'action du calorique ou du feu. Bientôt elles sont, ou volatilisées, ou consommées, et enfin réduites presque à rien. Il n'en reste que des cendres ou des sels en bien

petite quantité, comparativement au poids et au volume dont elles sont le résidu. Tout le reste s'est échappé dans l'atmosphère et s'y maintient en équilibre jusqu'au moment où la nature en disposera de nouveau, pour reconstituer en masses de matière concrète ces différens fluides aériformes.

N°. 8. Que de métaux, ou plutôt que de minéraux de toute espèce, sont susceptibles aussi d'être volatilisés en grande partie, lorsqu'ils sont soumis à un degré suffisant de chaleur! Des masses considérables en disparaissent également, ne laissant, après leur combustion, qu'une portion plus ou moins petite de sels ou de scories, restés réfractaires à l'action du feu.

§. CI. (*De la Matière considérée comme réfractaire.*)

N°. 1. Il est certaines substances qu'on appelle réfractaires, et principalement parmi les substances minérales, mais qui peuvent se fondre, ou qui n'entrent que très-difficilement en fusion.

N°. 2. Les trois règnes de la nature

nous présentent des substances qu'on peut appeler réfractaires, c'est-à-dire qui ne sont pas susceptibles ni d'entrer en fusion ni de se volatiliser. En effet, tout résidu qui, après la combustion d'une substance quelconque, a résisté à l'action du feu, doit être considéré comme réfractaire.

N°. 3. Cependant le mot *réfractaire* n'est qu'une expression qui atteste notre ignorance. Cette expression signifie-t-elle qu'il existe dans la nature une substance qui ne soit pas susceptible d'entrer en fusion ou d'être complètement volatilisée? Eh! qu'en savons-nous?

N°. 4. Ne disons donc point qu'il y ait dans la nature des substances qui ne peuvent entrer en fusion ni se volatiliser. Il faut plutôt avouer que nous ignorons encore quels sont les moyens convenables à employer pour parvenir à faire entrer en fusion telle ou telle substance, ou pour la faire passer à l'état aériforme.

N°. 5. La nature, pour parvenir à ses fins, ne connaît aucun obstacle. Tous

des moyens sont à sa disposition. Elle sait les employer quand il est nécessaire.

N°. 6. Nous ignorons ce qui se passe dans les grands laboratoires de la nature, établis soit dans les entrailles de la terre, soit au milieu de l'atmosphère, soit dans l'espace immense de l'éthérée, là où les astres font leurs révolutions.

N. 7. Cependant quelques-unes des opérations de la nature nous sont, en quelque sorte, dévoilées. N'est-il pas, en effet, bien prouvé, d'après l'expérience qui est propre à tous les physiologistes, et d'après ce qui se passe habituellement sous nos yeux, qu'une grande partie de la matière qui constitue les trois règnes de la nature, non-seulement est susceptible de se volatiliser, mais encore se transforme journellement en un fluide aériforme, par une action plus ou moins vive de la chaleur?

N°. 8. De cette volatilisation journalière de la matière par l'action de la chaleur ou du feu, il en résulte des évaporations, des émanations, des gaz, des fluides enfin, de toute espèce, tous aériformes,

qui s'élèvent au-dessus du sol de la terre, à des distances plus ou moins grandes, en raison de leur pesanteur spécifique, et s'y maintiennent en équilibre dans l'atmosphère.

N°. 9. C'est donc dans l'atmosphère que les fluides aériformes sont aux ordres de la nature. C'est là qu'ils attendent le moment auquel les molécules organiques dont ils sont composés doivent se mettre en mouvement pour se réunir, se resserrer de nouveau, se reconstituer enfin en matière concrète et former des masses d'un volume plus ou moins grand.

N°. 10. Le passage de la matière aériforme à l'état de matière concrète peut sans doute s'opérer plus ou moins lentement, plus ou moins rapidement, et au milieu même de l'atmosphère. Car rien n'est impossible à la nature, et nous allons en être bientôt convaincus.

§. CII. (*Des Aérolithes ou pierres météoriques tombées du ciel.*)

N°. 1. Les propositions et les principes que je viens d'exposer et de discuter

dans les articles qui précèdent, ne serviraient-ils pas à expliquer le phénomène des *aérolithes* et à nous faire connaître, au moins en partie, leur formation et leur origine?

N°. 2. Les *aérolithes* sont des *pierres* (dites vulgairement) *tombées du ciel* en masses plus ou moins volumineuses, dont on a vu quelques-unes peser plusieurs centaines de livres, et qui, effectivement, ainsi qu'il est bien prouvé aujourd'hui, tombent réellement du haut de l'atmosphère sans qu'on ait pu, jusqu'à présent, connaître leur origine et savoir comment et en quel lieu elles auraient pu être formées.

N°. 3. Ces *aérolithes*, qu'on appelle aussi *météorites* ou *pierres météoriques*, ou *bolides*, ou *céraunites*, *etc.*, *etc...*, en tombant du haut de l'atmosphère, et sollicitées par les lois de la gravitation, s'enfoncent avec violence dans la terre, qu'elles creusent assez profondément, et quelquefois de plusieurs brasses, en raison du volume, de la dureté et du poids de ces productions météoriques, ainsi que de la fer-

meté du terrain sur lequel elles abordent.

§. CIII. (*De la Nature des aérolithes tombées du haut de l'atmosphère.*

N°. 1. Les aérolithes, ou pierres météoriques, sont des corps solides, pierreux ou métalliques, ainsi qu'il a été déjà dit, et qui tombent sur la terre, en traversant l'atmosphère, à la suite d'un météore lumineux, faisant explosion.

N°. 2. Ces météorites offrent pour principes constituans, des terres et des métaux dont les analogues se retrouvent tous sur notre globe, la plupart en très-grande quantité, et je vais bientôt les nommer en passant.

N°. 3. D'après la description et l'analyse qui en ont été faites, certains physiologistes ont prononcé que les aérolithes n'ont aucune ressemblance avec les substances minérales terrestres; ce qui ne doit s'entendre, sans doute, que de la forme extérieure seulement, puisque tous les principes constituans des aérolithes se retrouvent, pour la plupart, en grande abondance sur terre.

N°. 4. Il n'est pas étonnant que les

aérolithes n'ayent, à l'extérieur, aucune ressemblance avec les substances minérales terrestres, car ces météorites, bien certainement, n'ont pas été formés, ni dans le sein de la terre, ni à sa superficie. Nous ignorons donc d'où elles viennent; mais nous allons hasarder, ci-après, nos conjectures sur leur origine.

N°. 5. Je vais auparavant, ainsi que je l'ai promis dans le n° 2 qui précède, nommer les diverses substances minérales ou métalliques, qui sont reconnues pour être les principes constituans des *aérolithes*, savoir : l'*alumine*, le *carbone*, la *chaux*, le *chrome*, le *fer*, la *magnésie*, *le manganèse*, le *nickel*, le *souffre*, *etc.*, *etc.*, *etc.*

N°. 6. Les substances que je viens de nommer sont en partie ou métalliques, ou terreuses, ou considérées comme l'oxide d'un métal, et elles se retrouvent toutes sur terre en plus ou moins grande abondance.

§. CIV. (*De l'Origine des Aérolithes, ou pierres météoriques tombées du ciel.*)

N°. 1. Pour parvenir à connaître l'o-

rigine des pierres météoriques, il faudrait résoudre les questions qui suivent, et demander : 1°. De quel élément ces pierres ou toutes autres productions météoriques sont-elles composées ? 2°. Comment ont-elles pu se former ? 3°. En quel lieu ont-elles pu naître ? 4°. De quel point auraient-elles été lancées pour arriver jusqu'à terre ?

N°. 2. La première question, savoir, « De quelle matière les météorites sont- » elles composées ? » a été déjà agitée ci-dessus dans le §. CIII, n°. 5. On y remarquera qu'il y a été dit que la matière composant les aérolithes nous est connue, car elle offre pour principes constituans les mêmes substances minérales terrestres qui existent sur terre. On peut donc en conclure que si les météorites sont *d'une nature différente* de celles qui composent notre globe, (ce que plusieurs physiologistes semblent affecter de répéter, en décelant ainsi l'envie de vouloir soutenir l'opinion qu'ils paraissent adopter) ; ces mêmes météorites n'offrent pas pour cela

un seul principe élémentaire nouveau.

N°. 3. Cette expression, *nature différente, etc., etc.*, dont quelques-uns se servent, en parlant de la matière qui compose les aérolithes, doit paraître sans doute inexacte et inconvenante; on devrait plutôt se servir des mots de *combinaison différente, etc., etc.* La première expression semble, en effet, présenter une idée fausse, puisqu'il ne s'agit ici que de la forme extérieure et de la composition de ces aérolithes, et non de l'essence et des principes qui les constituent : soutenir le contraire serait la même chose que si on disait d'une monnaie d'or, qu'elle ne ressemble pas à de l'or natif et qu'elle n'est pas de même nature, parce qu'il y a de l'alliage dans sa composition, et que sa forme est celle d'une monnaie, et non celle d'un minerai.

N°. 4. Quant à la seconde question, exposée dans le N°. 2. qui précède, « Comment les aérolithes ont-ils pu se » former? » on doit se rappeler également les propositions et les principes

que j'ai exposés dans le §. C, page 52. J'y ai essayé d'expliquer d'une manière anticipée les moyens que la Nature aurait pu employer pour former instantanément, et au milieu de l'atmosphère même, des aérolithes ou toute autre espèce de productions météoriques que ce soit ; on pourra donc, si on le juge à propos, relire ce que j'en ai déjà dit ci-dessus : mais je suis bien éloigné d'y avoir présenté tout ce que je pourrais y ajouter en faveur de l'opinion que je viens d'émettre, et vers laquelle je m'inclinerais de préférence à toute autre croyance.

N°. 5. Les troisième et quatrième questions : « En quel lieu les météorites » ont-elles pu naître ? De quel point au- » raient-elles été lancées pour arriver » jusqu'à terre ? » (Voyez le N. 1 du §. CIV, page 62), amènent naturellement trois suppositions hypothétiques, qu'il est nécessaire de discuter chacune en particulier, afin de pouvoir, ou en dévoiler la fausseté, ou en démontrer la vérité, en observant, toutefois, qu'il

est de toute nécessité que parmi ces trois hypothèses il y en ait une qui soit la seule réelle.

N°. 6. Les trois suppositions hypothétiques dont je veux parler, consistent à exposer qu'étant démontré aujourd'hui d'une manière incontestable, que des pierres météoriques de différentes grosseurs et d'un poids quelquefois très-considérable, tombent du haut de l'atmosphère jusqu'en terre, il est également incontestable que de trois choses l'une : 1°. ou que les aréolithes ayent pu être lancées du sein de la terre par l'effet de quelque volcan, et qu'après avoir parcouru en l'air un long trajet, cette aérolithe serait allé tomber à une distance plus ou moins considérable; 2°. que les aérolithes auraient été d'abord transportées dans l'atmosphère, sous l'état d'un gaz ou d'un fluide quelconque, mais aériforme; et là, ces fluides contenant les principes constitutifs des aérolithes, et s'y trouvant suspendus en équilibre, auraient été condensés instantanément, au point de former des pierres compactes,

dures et pesantes, par l'effet d'un phénomène électrique et météorique ; que ces pierres alors se seraient précipitées jusqu'en terre, d'après les lois de la gravitation des corps. 3°. La dernière hypothèse, enfin, serait de dire que les pierres météoriques n'auraient été formées, ni sur la terre ou dans son sein, ni dans l'atmosphère ; mais que ce serait de petites portions de matières détachées des corps célestes, et qu'elles seraient parvenues jusqu'à nous par des moyens qui nous sont inconnues ; elles seraient, en conséquence, tombées dans la sphère d'attraction de la terre; qu'enfin elles auraient été lancées vers notre globe, soit du soleil, soit de la lune, soit enfin par quelqu'autre corps céleste. Telle est, du moins, l'opinion émise sérieusement par quelques savans.

§. CV, *Des Aérolithes considérées comme des productions volcaniques.*

N°. 1. Quant à la première supposition ou hypothèse exposée dans le n° 6 qui précède, et par laquelle on attribuerait aux volcans terrestres l'émission des

aérolithes, il serait, en quelque sorte, inutile d'en parler. Cette opinion qui, d'abord, avait été présentée, est aujourd'hui pour ainsi dire rejetée, comme entièrement inadmissible. Il faudrait, en effet, supposer que des volcans très-éloignés ayent pu lancer des aérolithes à des distances immenses de plusieurs centaines, et même de plusieurs milliers de lieues. De pareils phénomènes auraient été aperçus d'une manière bien visible. D'ailleurs, la chute des aérolithes ne correspond, pour ainsi dire, jamais aux éruptions des volcans connus, soit en Europe, soit dans les autres parties de notre globe. Il est, en outre, à remarquer que les pierres météoriques dont la chute a eu lieu dans tous les temps et dès la plus haute antiquité, tombent sur terre dans toutes les contrées du globe, sans en affecter aucune spécialement, ainsi que dans toutes les saisons et de tous les points du ciel, pendant le jour comme pendant la nuit; de l'autre coté, non-seulement les aérolithes n'ont point les carac-

tères de pierres volcanisées, mais encore de pareilles projections n'auraient pu avoir lieu qu'à la faveur de météores volcaniques lumineux, qui, en lançant avec violence la matière enflammée, auraient tracé en l'air diverses courbes disposées en gerbe, ayant pour base le cratère où elles auraient pris naissance. Des milliers d'observateurs auxquels ces prodiges physiologiques donnent toujours l'éveil, n'auraient pas manqué de distinguer les différentes directions qui, dans cette hypothèse, ne pouvaient qu'être accompagnées de nuages épais, d'un volume ou d'une étendue immense, montant à des hauteurs très-élevées, et marchant avec une vitesse qui aurait été sans doute remarquée. La direction de ces courbes paraboliques, à l'extrémité desquelles les pierres volcaniques qu'on supposerait y avoir été lancées dans l'atmosphère, aurait encore indiqué d'une manière positive le terme du voyage aérien de ces matières terrestres. Les curieux enfin auraient infailliblement retrouvé le lieu où ces sortes de pro-

jectiles, abandonnés à l'action de la pesanteur, seraient tombés sur terre en décrivant une longue parabole et en s'y enfonçant plus ou moins, en raison de la pesanteur de ces corps ou de la fermeté du terrain où chaque masse aurait abordé.

N° 2. Qui oserait donc soutenir l'hypothèse que je viens de décrire? n'est-elle pas évidemment absurde? Cependant on ne veut pas nier que des volcans considérables, lorsqu'ils sont en activité, n'ayent pu lancer des matières concrètes à des distances même assez considérables. D'anciens historiens nous ont transmis, à ce sujet, plusieurs faits qui, s'ils ne sont pas exagérés et s'ils ont été bien observés, sembleraient le prouver. Je citerai, à ce sujet, le fameux historien grec *Procope*, qui vivait dans le sixième siècle, du temps de l'empereur Justinien. Cet auteur rapporte que le *Vésuve*, dans son éruption, arrivée en l'an 472, avait vomi et lancé en l'air, à une hauteur considérable, d'immenses quantités de sable pulvérulent, au point de former un nuage

épais, qui, aidé par le vent, fut transporté en partie jusqu'à Constantinople. On sait que de Naples à Constantinople il y a environ trois cents lieues.

N°. 3. Les historiens modernes qui ont décrit les éruptions des volcans, s'accordent tous également à dire que les sables et toutes les matières pulvérulentes, qui sont les parties les plus tenues que lancent en l'air les éruptions volcaniques, sont quelquefois enlevés et entraînés rapidement par le vent à des distances incroyables, et dont la masse immense peut ensevelir des villes entières.

N°. 4. On ne pourra jamais oublier que c'est par la chute d'énormes projections de sables ou de matières pulvérulentes, improprement appelées *cendres*, que les villes d'*Herculanum*, de *Pompeïa* et de *Stabia*, furent recouvertes, et pour ainsi dire englouties, en l'année 79 de l'ère chrétienne, et qu'au nombre des victimes de cette fameuse éruption du *Vésuve*, on compte l'illustre *Pline l'historien*.

N°. 5. Les volcans qui présentent une montagne dont la sommité est occupée

par une excavation formée en entonnoir, sont sujets à de grands changemens aux époques de leur éruption. Le sommet creux et évasé de leur cratère, quelquefois s'écroule tout-à-coup dans ses propres abîmes, puis soulève jusqu'au plus haut des airs ses immenses débris enflammés, qui retombent au loin sous la forme de grêles ou de pluies d'un sable fin qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, sont improprement appelées *cendres*, si on les compare à celles de nos foyers.

N°. 6. Ces globes nébuleux et opaques que les volcans produisent pendant leurs éruptions, sont formés d'une grande abondance de cette matière pulvérulente, composée de fragmens d'anciennes laves, de débris de scories et de sable fin, projetés en l'air par la force de l'explosion. Dans ces nuages épais et élevés dans l'atmosphère, et sur lesquels des vents impétueux exercent quelquefois leur action, il s'y trouve aussi, dans les premiers momens de l'éruption, des pierres volcanisées, de grosseurs différentes; mais ces masses, plus ou

moins considérables, offrant moins de prise aux vents, retombent toujours paraboliquement aux environs du volcan, dont elles ne s'éloignent que de quelques milles à peine.

N°. 7. En considérant les éruptions et les projections de matières volcaniques sous les rapports qu'elles pourraient avoir avec le phénomène des pierres météoriques tombées du haut de l'atmosphère, on doit en conclure, sans crainte de se tromper, que les volcans ne peuvent être soupconnés d'avoir été le berceau des aérolithes qui, d'ailleurs, quant à leurs formes extérieures, n'ont aucune ressemblance avec les pierres volcanisées.

§. CVI. (*De la Formation des Aérolithes dans l'atmosphère.*)

N°. 1. La seconde hypothèse présentée dans le n°. 6 du §. CIV, page 65, consiste à avancer que les principes constituans qui composent les productions météoriques, ont été d'abord pompés de la terre, et ensuite qu'ils se sont élevés dans les airs sous l'état d'un gaz ou d'un fluide quelconque, mais toujours

aériforme, plus ou moins dense, plus ou moins léger, plus ou moins opaque, ou enfin plus ou moins transparent, pouvant même échapper à notre vue; et qu'arrivés jusque-là, ces fluides gazeux, contenant les élémens aériformes, susceptibles de produire des météorites, jusqu'alors errans et suspendus dans l'atmosphère, seraient venus tout-à-coup à se condenser par des causes et avec des moyens qui nous sont inconnus.

N°. 2. On ne peut, il est vrai, se flatter de découvrir avec précision les moyens que la nature emploie pour opérer en grand les phénomènes qui nous étonnent. Cependant ne pourrait-on pas s'en former une idée, par l'analogie qui s'y rencontrerait avec ce que nous connaissons déjà, des lois d'affinité et d'attraction auxquelles les concrétions pierreuses, et principalement les cristallisations, sont soumises?

N°. 3. Je rappellerai ici ce que j'ai déjà dit dans les paragraphes précédens (*XXI et suivans*, *page* 64, *tome troisième de nos Archives*), concernant

l'instinct et l'intelligence des molécules organiques qui constituent le règne minéral, dans les cristallisations, au moment où, se trouvant placées dans les circonstances requises pour pouvoir agir librement, chacune de ces molécules forme et exécute, en quelque sorte, un acte de volonté.

N°. 4. Il en est très-probablement de même pour les molécules qui composent les gaz aériformes destinés à former des productions météoriques. Ces molécules, en effet, auraient été disposées de même dans les circonstances requises pour pouvoir agir librement : elles se seraient premièrement condensées avant de se constituer sous les apparences d'une matière concrète ; puis ces mêmes molécules, privées subitement du calorique qui les maintenait dans l'état de divisibilité et de dilatabilité qu'elles avaient acquis, se seraient ensuite réunies instantanément pour former une aggrégation compacte, dure et pesante, d'après les lois d'affinité et d'attraction auxquelles elles sont véritable-

ment soumises, et dont la force incalculable, l'instinct véhément, et enfin la volonté inflexible, s'il est permis de se servir de pareilles expressions, sont accompagnés d'une énergie admirable, dont il serait difficile aux hommes de se former une idée juste.

N°. 5. La concrétion pierreuse, ou la cristallisation météorique des aérolithes, a donc dû avoir lieu au milieu même de l'atmosphère. C'est aussi dans le même moment que les aérolithes ont apparu, pour ainsi dire, sous la forme de masses de matière concrète de différentes grosseurs, compactes, dures et pesantes; c'est au même instant encore qu'elles ont abandonné en naissant le lieu de leur naissance, pour se précipiter jusqu'en terre, où elles étaient dès-lors invinciblement attirées par la force centripète et sollicitées par les lois de la gravitation des corps.

N°. 6. L'opinion que je viens d'émettre sur la formation des aérolithes dans l'atmosphère même, et avec des substances

terrestres, c'est-à-dire provenant de notre globe, semble appuyée d'une manière victorieuse par l'analogie qui se rencontre entre cette formation hypothétique des aérolithes et beaucoup d'autres opérations physiologiques auxquelles la Nature se livre journellement dans notre atmosphère, comme dans un atelier qui, au surplus, est pour elle un laboratoire qui lui est bien familier.

N°. 7. Personne ne peut nier que la nature n'emploie continuellement et à toute heure, de jour comme de nuit, des moyens qui ne nous sont pas inconnus, pour pomper de dessus la superficie de notre globe, ou même dans les entrailles de la terre, non-seulement des substances humides, visqueuses ou glutineuses, mais encore des molécules organiques minérales sèches, de tout genre, qu'elle volatilise et qu'elle réduit en vapeurs, en émanations odorantes ou inodores, en gaz, en mofettes, ou enfin en fluides aériformes de toute espèce, qui s'élèvent en l'air à différentes hau-

teurs et y restent stationnés jusqu'au moment où ils reçoivent une destination ultérieure.

N°. 8. N'est-ce pas là une indication bien formelle, qui rend de plus en plus probable la formation des aérolithes au milieu même de l'atmosphère?

N°. 9. Quant aux météorites humides, visqueux et glutineux dont nous reparlerons ci-après, et dont la chute aérienne n'est point contestée, il semble qu'il ne devrait y avoir aucune contradiction, si on les supposait provenir de notre globe, dont ils auraient été pompés sous l'état de fluide aériforme, et d'avoir ensuite été condensés au milieu même de l'atmosphère, par le pouvoir de la nature.

N°. 10. Au milieu de ce nombre infini de fluides aériformes qui se balancent dans les airs et s'y maintiennent en équilibre, la nature est là qui en dispose à son gré ; mais jusqu'à présent nous n'avions connu de ces opérations que les plus apparentes et les plus faciles à saisir et à expliquer, telle, par exemple, la formation de la grêle, dont les élémens

météoriques se condensent avant de devenir concrets. La grêle a donc été jusqu'à ce jour le seul corps solide dont nous comprenions sans aucune contradiction la formation dans l'air, par des vapeurs enlevées à la terre et réunies en nuages électriques, qui produisent des éclairs et le tonnerre, accompagnés de commotions plus ou moins violentes, d'où sort enfin la grêle.

N°. 11. Pourquoi n'en serait-il pas de même de la formation des aérolithes? toute la seule difficulté que certains physiologistes y opposent, est de soutenir que les parties constituantes des pierres météoriques ne sont point susceptibles de pouvoir être volatilisées, et je vais bientôt répondre à cette objection, dans le numéro suivant.

N°. 12. Tous les phénomènes apparens qui accompagnent la formation de la grêle et celle des aérolithes, ne diffèrent pas essentiellement entre eux. Si les nuages qui escortent la chute des aérolithes, sont ordinairement blanchâtres et peu apparens, c'est sans doute parce que les gaz

d'où doivent naître les pierres météoriques, sont transparens et se dérobent facilement à notre vue; car bien certainement le noyau d'une aérolithe, lorsqu'il n'est encore que sous l'état de fluide aériforme, doit occuper nécessairement un espace immense dans le ciel. Il ne faudrait donc pas objecter que l'étendue de ce gaz l'aurait fait apercevoir, car c'est presque toujours par un ciel clair et serein que se manifestent ordinairement les chutes des pierres météoriques.

N°. 13. Indépendamment du phénomène qui produit la grêle, ordinairement dure et compacte, dont la formation a lieu dans l'atmosphère, et qui, par cette raison, a une analogie incontestable avec le prodige extraordinaire de la chute des aérolithes, il est encore plusieurs espèces de météorites dont nous reparlerons ci-après, et qui semblent ne pas opposer d'aussi grandes difficultés pour en donner l'explication. Je veux parler de certains météorites dont également on ne conteste point la chute, et qui offrent des matières humides, visqueuses, glutineuses, qui cependant tombent du haut

de l'atmosphère, où ces substances ont été condensées. Il semblerait difficile de prétendre que ces matières n'ayent pas été pompées de dessus la terre et qu'elles soient venues de la lune ou du soleil.

N°. 14. Nous voyons donc que la nature, qui s'est déjà dévoilée aux hommes dans ses opérations pour former la grêle, nous laisse encore entrevoir son secret dans la formation de certains météorites humides et visqueux.

N°. 15. Cependant aujourd'hui d'habiles chimistes, dont la haute réputation est incontestable et bien acquise, surtout à une époque à laquelle la science de la chimie a fait de si grands progrès, ont pensé que l'opinion de ceux qui supposent une origine terrestre et une chute aérienne aux aérolithes, est inadmissible, attendu que, parmi les substances terreuses et métalliques qui composent ces pierres météoriques, et dont on a fait l'analyse de la manière la plus scrupuleuse, il s'en trouve quelques-unes qui ne sont pas susceptibles d'être volatilisées.

N. 16. Cette objection, si elle était juste et fondée sur la vérité, serait de nature,

sans doute, à détruire toute hypothèse qui tendrait à supposer que les substances qui composent les aérolithes, ne sont point réfractaires, sont fusibles, et susceptibles, enfin, d'être complètement volatilisées.

N°. 17. Nous avons déjà, en quelque sorte, répondu d'avance à cette objection, ainsi qu'on peut le voir dans les §§. C, et CI, page 52 et 55, qui précèdent. Cette objection, d'ailleurs, n'est pas un jugement définitif et sans appel pour ceux qui ne veulent pas admettre que l'ignorance des hommes soit la mesure du pouvoir de la nature. En effet, des savans qui, à juste titre, sont réputés comme tels, mais plus habiles chimistes que bons logiciens, ont prononcé avec un ton *doctoral*, que les aérolithes ne pouvaient se former dans l'atmosphère, parce que la plupart des substances qui composaient ces pierres météoriques, ne pouvaient être volatilisées; que, par conséquent, dans la supposition d'une origine aérienne, attribuée aux aérolithes, le gaz qui formait ces pierres météo-

riques, ne viendrait point de la terre, mais de quelqu'autre corps céleste.

N°. 18. La seule réponse à faire à une pareille objection, est de dire que les hommes, pris en général, ne sont pas compétens pour apprécier, avec une parfaite connaissance de cause, tout ce que la Nature serait en état de faire, et encore moins prescrire des limites à son pouvoir. Quant aux chimistes qui se croyent en droit de prononcer en dernier ressort sur les opérations de la nature, ils devraient se borner, dans le doute, à donner des décisions conditionnelles, et ne peuvent accuser la nature d'impuissance, parce qu'eux-mêmes n'auraient pu parvenir à exécuter telle ou telle opération chimique qui, pour la nature, ne serait sans doute qu'un jeu. Ces chimistes ne doivent donc pas donner à entendre que la nature ne peut volatiliser telle ou telle substance terrestre, parce que leurs tentatives, pour parvenir eux-mêmes à volatiliser cette même substance, auraient été, jusqu'à présent, infructueuses.

N°. 19. Quelques chimistes, ainsi que d'autres savans, d'ailleurs très-distingués, ne voulant point admettre que la nature en sache plus qu'eux-mêmes, et ayant soin d'en niveler, pour ainsi dire, le pouvoir, à l'étendue si rétrécie de leurs connaissances en physiologie (et je ne le dis que comparativement à la puissance sans bornes de la nature), ont prononcé, en dernier ressort, qu'elle ne pouvait former en l'air des aérolithes ou pierres météoriques.

N°. 20. Ces savans, si recommandables à tant d'autres égards, mais que je ne veux pas nommer pour ne pas blesser leur amour-propre ou leur ménager un repentir, ne pouvant plus nier que les pierres météoriques ne fussent tombées du haut de l'atmosphère, ont eu recours à une autre supposition hypothétique que je ferai connaître à l'instant, et dont on va apprécier la valeur.

N°. 21. En se jetant dans le vaste domaine des conjectures, les champions de la troisième hypothèse dont je vais parler, imaginèrent que les aérolithes auraient

pu avoir été détachées de la *lune* ou du *soleil*, ou de quelques planètes errantes qui nous seraient inconnues, ou enfin formés de débris provenant de la destruction de *planètes lointaines*. Telles sont, du moins, les propres expressions de ceux qui se sont livrés à des conjectures aussi invraisemblables.

N°. 22. Ces suppositions, entièrement idéales, semblent bien difficiles à soutenir, et sont dépourvues de probabilité; elles ne peuvent jamais obtenir de démonstration. De pareilles hypothèses sont-elles, en effet, appuyées d'une seule preuve admissible, ou d'un seul raisonnement solide? peuvent-elles se flatter d'être garanties par quelqu'analogie avec ce que nous connaissons déjà de ce qui se passe dans les immenses laboratoires de la nature? c'est ce que je vais examiner dans les articles qui suivent.

§. CVII. (*Suppositions hypothétiques qui admettraient des chutes d'aérolithes ou pierres météoriques provenant de la lune ou du soleil, ou de quelqu'autre corps céleste.*)

N°. 1. Nous avons déjà vu précédemment les deux hypothèses concernant l'origine des aérolithes. *La première*, qui paraît devoir être généralement et entièrement rejetée, supposait que les aérolithes pouvaient être le produit de quelque volcan terrestre; elles auraient été lancées jusqu'au plus haut des airs, pour retomber aussitôt sur terre. Quant à l'autre opinion, qui est *la seconde*, et que nous venons de discuter dans le paragraphe qui précède, elle ne doit plus avoir d'autre concurrence à soutenir qu'avec *la troisième* et dernière supposition hypothétique, dont nous allons maintenant nous occuper dans le présent paragraphe.

N°. 2. Cette troisième hypothèse consiste à dire, ainsi que nous l'avons déjà en partie exposé ci-dessus, que, 1°. les substances qui composent les aérolithes ou pierres météoriques, auxquelles on ne peut plus refuser une chute aérienne, ne sont pas toutes susceptibles de s'évaporer, ou de se sublimer, ou de se volatiliser, telles, par exemple, la *silice*, a *magnésie*, *etc.*, *etc.*, *etc...*, qui, par

l'analyse chimique qui en a été faite souvent et avec attention, se retrouvent en grande quantité dans les aérolithes; 2°. que ces substances ne peuvent passer à l'état de mofettes, ou de gaz, ou d'un fluide quelconque aériforme, assez léger pour être susceptible de s'élever jusqu'aux limites de notre atmosphère; 3°. que les aérolithes ou pierres météoriques sont, en conséquence, dans l'impossibilité de prouver une origine terrestre; 4°. que la forme extérieure et la composition des aérolithes n'établissaient aucune ressemblance entre les pierres météoriques et les pierres volcanisées, ce qui rendait inadmissible l'origine volcanique qu'on voudrait accorder aux aérolithes; 5°. que les pierres météoriques n'ayant pu être rejetées par des volcans et lancées en l'air pour retomber sous la forme d'aérolithes, et n'ayant pu également avoir été formées en l'air avec des substances provenant de la terre, on était forcé de conclure que les aérolithes étaient entièrement étrangères à notre monde; 6°. qu'étant enfin démontré que les aérolithes n'appartenant en aucune manière au

globe terrestre, il était de toute nécessité qu'elles fussent tombées du ciel, c'est-à-dire de l'espace qui est au-dessus de notre atmosphère, où elles s'y seraient détachées de quelques-uns des corps célestes qui se soutiennent en équilibre dans l'éthérée ; 7°. que ces pierres météoriques étant véritablement tombées du ciel, pour me servir des propres expressions employées par le peuple ignorant et dont la superstition, à des époques très-anciennes, s'est emparée avec tant d'avantage, ainsi que nous le ferons voir ci-après, auront pu probablement se détacher, ou de la lune, ou du soleil, ou de quelqu'autre corps céleste, sans cependant en indiquer aucun; 8°. que ces fragmens de matière concrète, divisés en masses plus ou moins grosses, seraient venus tomber dans la sphère d'attraction de la terre, et y produire le phénomène si extraordinaire des aérolithes.

N°. 3. On demande si une pareille décision peut produire la conviction, surtout en faisant attention que les conclusions d'une supposition aussi hasardée

restent encore en proie au vague de l'hypothèse et des conjectures, en ce qui concerne la véritable origine et le lieu duquel les aérolithes auraient été détachées?

N°. 4. Cette décision est donc purement conjecturale, et les bases sur lesquelles elle paraîtrait fondée, sont ébranlées par des contradictions palpables et par des invraisemblances insoutenables. Cette décision, dont il reste encore à donner la démonstration, n'est accompagnée, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'aucune observation physiologique, d'aucune expérience et d'aucune preuve authentique, ni, enfin, d'aucune analogie avec les autres grandes opérations de la nature.

N°. 5. Il est inoui, en effet, que des corps célestes ayent jamais communiqué immédiatement et matériellement les uns avec les autres, si ce n'est qu'ils plongent tous dans le même fluide universel, ou autrement dit, dans l'éthérée, dans ce fluide subtil, qu'on suppose répandu dans tout l'univers, mais dont l'existence encore est plutôt pré-

sumée que prouvée. A-t-on jamais soupçonné que ces corps célestes se soient envoyé réciproquement des échantillons, pour ainsi dire, de la matière dont ils seraient chacun composés?

N°. 6. Tous les globes célestes existent suspendus en équilibre dans l'immensité de l'univers. Ils s'y maintiennent à distance les uns des autres, et conservent entre eux une position constante. Ils parcourent ou décrivent chacun un mouvement général et périodique, sans altérer d'une manière trop sensible leurs positions respectives. Jamais ils ne dépassent la ligne qui leur a été tracée par la nature, et jamais encore moins, sans se toucher ou se heurter. Eh! grand Dieu! où en serions-nous, s'il en était autrement?

N°. 7. Toutes les portions de matière qui composent les globes célestes, adhèrent donc entre elles par une force d'attraction, par le mouvement de rotation des globes sur eux-mêmes, que la nature a imprimé à chacun des mondes, et au centre de chacun desquels elle a

placé, elle a établi une force centripète. De tels attributs, n'en doutons pas, sont inhérens à tous les mondes célestes, chacun en particulier; car sans des principes aussi indispensables, ils ne pourraient se maintenir isolés, et ils iraient se briser les uns contre les autres.

N°. 8. Cette force centripète, de concert avec les lois de gravitation, ramène sans cesse vers le centre de chaque globe la matière qui lui appartient et lui est unie ou éternellement, ou pour un temps, suivant les décrets de la nature. (Voy. tom. III, pag. 205; tom. IV, pag. 53, ci-dessus, et pag. 94, ci-après.)

N°. 9. La moindre particule de matière appartenant à un globe céleste, ne peut jamais s'en détacher par une force centrifuge; mais elle est, au contraire, ramenée sans cesse vers le centre de ce globe par une force centripète.

N°. 10. Si, par quelque cause particulière, une portion de matière, d'un volume quelconque, venait à être repoussée de la surface du globe auquel elle appartient, ce mouvement de bas en haut n'est

que momentané. Il est aussitôt réprimé par la force centripète et par les lois de la gravitation des corps.

N°. 11. Ces particules de matière ne peuvent donc jamais céder à une force centrifuge, qui pourrait les entraîner hors de la sphère d'attraction dans laquelle la nature les a circonscrites pour jamais, à moins de supposer qu'un globe céleste pût être détruit, dissous, volatilisé; et qui oserait assurer ou nier le pour ou le contre à cet égard? Il faudrait, pour prononcer sur cette hypothèse, connaître le secret de la nature. Voyez ce que j'en ai dit ci-dessus, tome III, page 199, et tom. IV, page 52.

N°. 12. On conçoit donc que chaque portion de matière appartenant à un globe céleste, est soumise à la force centripète et ne doit jamais céder à une force centrifuge, qui l'entraînerait hors de sa sphère d'attraction, à moins d'adopter comme exception, l'hypothèse et les décisions erronées, exprimées pag. 83, et 85 ci-dessus, et page 94, ci-après.

N°. 13. La matière composant chaque

monde, et considérée comme formant un globe isolé, n'est pas cependant exempte d'obéir à une force centrifuge, commune à tous les mondes. Je veux parler de cette tendance d'un globe céleste vers l'astre plus considérable dont il serait le satellite, et dans le tourbillon duquel il se trouverait entraîné. Cette tendance, alors, est une force centrifuge, combinée avec une force centripète vers le centre de ce tourbillon, d'où il résulte un mouvement de projection elliptique.

N°. 14. Il est essentiel de réfléchir profondément sur les propositions que je viens d'établir dans les numéros 9, 10, 11 et 12, qui précèdent; car c'est d'après les principes qui y sont exposés, qu'on doit prononcer s'il serait jamais possible que les aérolithes ou pierres météoriques, qui de tout temps sont tombées du haut de l'atmosphère jusqu'en terre, ainsi que nous le dirons ci-après, ayent jamais pu provenir de l'un des corps célestes qui sont suspendus à la voûte étoilée.

N°. 15. On pourra juger, maintenant,

si les pierres météoriques auraient pu effectivement tomber du ciel au mépris des lois générales et particulières auxquelles tous les mondes sont soumis, et en vertu desquelles, la plus petite particule de matière dont les globes célestes sont composés, ne peut s'en détacher pour passer d'un monde à un autre.

§. CVIII. (*De la Lune considérée sous le rapport qu'elle pourrait avoir avec le phénomène des aérolithes.*)

N°. 1. Quoique la lune soit la planète la plus rapprochée de notre globe, et que sa distance de la terre varie, comme on sait, de quatre-vingt-un à quatre-vingt-onze mille cent vingt lieues, à cause des circonstances de son cours à travers notre système planétaire, il n'en est pas pour cela plus vraisemblable qu'elle puisse lancer sur terre les débris de ses volcans, ainsi que plusieurs auteurs l'ont avancé. La matière qui compose cet astre, est sans doute également contenue dans l'orbite lunaire, par des lois de pesanteur et d'équilibre combinées avec la force centripète que la nature y a placée.

N°. 2. La lune, il est vrai, est, pour ainsi dire, privée d'atmosphère. En effet, d'après les observations précises et multipliées sur la réfraction que devaient éprouver les rayons de la lumière à travers l'atmosphère lunaire, de savans astronomes ont vérifié que s'il en existe une, elle doit être d'une rareté extrême, environ mille fois moins dense que l'atmosphère de la terre, et plus rare encore que n'est le vide le plus parfait qu'on puisse obtenir dans les meilleures machines pneumatiques, ainsi que je l'ai déjà exposé à la page 143 de l'ouvrage intitulé, LE MAGNÉTISME ÉCLAIRÉ (1 *vol. in*-8°, *Paris*, 1820). Mais cette privation d'atmosphère peut-elle être un motif plausible pour croire que des portions de matière puissent se détacher de la lune pour fondre avec impétuosité sur terre?

N°. 3. Pourrait-on également être autorisé à soutenir qu'un corps céleste, autre que la lune, qui serait en partie, ou même en totalité, dépourvu d'atmosphère, puisse avoir le droit ou la faculté de lancer au hasard, au moyen d'une

force centrifuge, des pierres qui s'échapperaient par la tangente, et qui, après avoir erré quelque temps dans l'espace, en suivant une marche incertaine, se seraient introduites furtivement dans la sphère d'attraction de la terre ou de quelqu'autre corps céleste, dont elles aborderaient la superficie avec violence, en s'y précipitant en raison du carré des distances, au risque d'y produire du désordre et d'y causer des malheurs, si ces globes, ainsi que le nôtre, étaient habités par des êtres vivans et sensibles?

N°. 4. En admettant comme réelle la supposition que les aérolithes pussent provenir de la lune ou de tel autre corps céleste que ce soit, ce qui doit paraître maintenant assez absurde, on pourrait donc se flatter que les pierres météoriques qui tombent du ciel, seraient de véritables échantillons de la matière composant un globe céleste autre que le nôtre. Or, je demande si une pareille hypothèse, aussi invraisemblable et si peu démontrée, doit produire une conviction générale?

N°. 5. Quoi qu'il en soit, quelques savans se sont montrés trop faciles à croire à des communications aussi immédiates et aussi dangereuses entre notre globe et d'autres mondes célèstes que nous voyons suspendus dans l'éthérée ; ils n'ont pas assurément bien calculé toutes les conséquences dans lesquelles ils se trouveraient entraînés d'après leurs hypothèses erronées ; ils n'auraient pas, non plus, adopté si légèrement, s'ils y eussent mieux réfléchi, les expressions populaires qu'emploie le vulgaire ignorant, en parlant des aérolithes, qu'ils appellent des *pierres tombées du ciel*. Dans le doute, on doit dire que les pierres météoriques sont *tombées de l'atmosphère*. Cette manière de s'exprimer convient aux différentes hypothèses.

LA SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO.

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N°. 11.

Année 1822, Tome IV.

SUITE DES NOTES

DE M. CORBAUX,

Sur *les Modes accidentels de nos perceptions, etc...*, traduites de l'anglais en français par M. le comte Louis Le Peletier d'Aunay.

(*Nota.*) Chaque note sera précédée du passage auquel il a rapport, et le texte de chaque passage de l'écrit de M. de Rédern est extrait de la seconde édition française, qui en a été publiée en mars 1818, chez Mongie l'aîné, libraire à Paris, boulevard Poissonnière, n° 18.

Texte. (Page 9.) « L'état de l'organe de
» la vue influe sur la nature de la per-

» ception. Lorsque des maladies occa-
» sionnent une sensibilité extraordinaire,
» on aperçoit les objets malgré l'obscu-
» rité, et quelquefois dépourvus de leurs
» couleurs. »

Note 3. (*Des Objets visibles dans l'obscurité.*)

Les mots *obscurité*, *ténèbres*, sont des termes relatifs, qui ne peuvent être pris dans un sens absolu.

La faculté d'apercevoir les objets à travers le fluide universellement répandu, qu'on appelle lumière, ainsi que la quantité de ce fluide dans une proportion suffisante pour produire des effets, dépendent entièrement de la disposition de l'organe qui, dans tout individu de chaque espèce, est formé pour recevoir son influence. Nous connaissons des animaux qui reçoivent une si petite quantité de lumières, que nous nous croirions avec elle dans les ténèbres. Nous sommes habitués à passer subitement d'un lieu éclairé par le soleil, en des endroits sombres, où l'on ne peut rien voir, jus-

qu'à ce que la pupille de l'œil ait été assez dilatée pour apercevoir les objets. Il y a des personnes qui, après avoir éprouvé du mal aux yeux, qui leur était survenu par quelqu'accident, ont eu la faculté de découvrir, dans l'obscurité, des objets que d'autres personnes ne pouvaient pas y distinguer.

Texte. (Page *ibidem*.) « Quelle est la » propriété des corps à laquelle nous » devons la perception des couleurs ? » Nous ne le savons pas ; mais c'est en» core notre manière d'être affectés que » nous jugeons, bien plus que la nature » des objets. »

Note 4. (*Nous ne connaissons point quelle est la propriété des corps qui donne la perception des couleurs.*)

On comprend bien que les corps deviennent visibles par la réflexion de tous les rayons, ou de quelques portions de lumières dirigées sur eux. Les corps qui sont transparens donnent un libre passage à la lumière ; ceux qui sont

opaques refusent ce passage. Ils réfléchissent sur l'œil, ou la totalité des rayons de lumière, ce qui fait qu'on aperçoit du blanc; ou ils ne réfléchissent qu'une partie de ces mêmes rayons, que les corps n'ont pas observés à leur surface immédiate, et c'est ce qui donne la perception ou la combinaison des couleurs.

Le noir est produit par l'absence entière de quelque couleur réfléchie, ou par la subdivision des rayons sur l'organe de la vue. C'est par cette raison que, s'il est des objets qui paraissent quelquefois dénués de leur couleur ordinaire, on peut raisonnablement l'attribuer à une seconde absorption, faite par l'organe lui-même, lequel étant dans un état de dilatation ou d'inflammation, ne peut recevoir la quantité d'espèces de couleurs que les objets sont capables de réfléchir. En admettant que la rareté de la lumière locale soit telle, après que l'objet en a absorbé une partie, il pourrait arriver que la portion qui reste ne soit plus assez considérable pour faire

discerner les couleurs, et cependant on ne peut pas entièrement rejeter la perception de cet objet.

Texte. (Page. 10) « Le goût n'agit » point à distance, ainsi que le tact. »

Note 5. (*Le goût et le tact ne peuvent pas servir pour des objets éloignés.*)

Cet axiôme ne doit pas s'entendre sans restriction. Le sens de l'odorat paraît être regardé comme une modification du goût. En concevant le toucher comme étant l'impression produite par les objets extérieurs sur les extrémités nerveuses des fibres qui paraissent se terminer à la surface de notre forme visible, on ne peut garantir ni affirmer que ces extrémités apparentes soyent dénuées de prolongations respectives, dans la forme de nerfs atmosphériques, qui peuvent servir à l'impression directe des objets éloignés, soit qu'on puisse, ou non, se rendre raison de telles impressions. D'ailleurs, ne peut-il pas émaner de ces différens objets un fluide tellement délié, quelle que soit la description qu'on en

fasse, capable de transporter les impressions aux formes humaines, et même en admettant ce fluide circonscrit dans les bornes qu'on vient de lui donner?

LA SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO.

SUITE DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE POUR LES TROISIÈME ET QUATRIÈME TOMES DES ARCHIVES DU MAGNÉTISME ANIMAL,

OU

EXPOSITION CRITIQUE DU SYSTÈME ET DE LA DOCTRINE MYSTIQUE DES MAGNÉTISTES.

§. CIX. (*Des Lois générales qui régissent les corps célestes.*)

N°. 1. Les connaissances humaines en astronomie, sur les lois qui régissent les corps célestes, nous apprennent que tous les mondes qui existent dans l'univers, sont soumis à des lois générales et à des lois particulières.

N°. 2. Il y a des lois générales qui, n'en doutons pas, sont communes à tous les globes célestes. Telles, par exemple, les lois de la pesanteur, celles de l'équilibre, celles de la force centripète, qui, se combinant avec le mouvement de projection que la nature leur imprime au moyen d'une force centrifuge, leur font décrire des orbes elliptiques autour de l'astre plus considérable dont ils ne seraient que les satellites, et dans le tourbillon desquels ils se trouveraient entraînés.

N°. 3. Eh! qui sait si tel astre qui nous paraît le centre du monde, et qui a des satellites qu'il entraîne dans son tourbillon, n'est pas lui-même le satellite d'un astre encore plus grand, dans le tourbillon duquel il serait à son tour entraîné avec les autres tourbillons secondaires?

N°. 4. Le soleil, sans doute, est, de tous les astres, celui qui nous paraît le plus grand, et que nous connaissons à peine; car les uns le comparent à une fournaise ardente. D'autres ont avancé qu'il

ne répugnait pas de penser que le globe solaire ne puisse être habité par des êtres vivans pareils à nous. Quoi qu'il en soit, qui oserait affirmer qu'il ne puisse exister dans la nature un astre plus grand encore que le soleil?

N°. 5. Nous ne connaissons pas mieux les étoiles considérées en elles-mêmes. Si nous avons observé le cours, mesuré la distance et apprécié les dimensions de quelques-unes, il en est un bien plus grand nombre, dont nous n'avons que des idées très-confuses. Ce qu'on appelle figurément, *voie lactée*, n'est-ce pas un amas d'étoiles, qui, à cause de la distance incalculable où elles se trouvent de notre globe, n'offre à notre vue qu'une espèce de trace blanche et lumineuse dans le ciel?

N°. 6. Le globe céleste le plus rapproché du monde que nous habitons, est la lune. Nos télescopes y arrivent, et au moyen de cet instrument d'astronomie, nous voyons, ou nous croyons y voir des gouffres, des volcans. Nous y voyons aussi des montagnes. Il n'est pas permis d'en douter, puisque le célèbre

Galilée a mesuré géométriquement l'une d'entre elles, par la projection des ombres. Du reste, nous ne pouvons nous flatter de connaître la nature des substances qui composent le globe lunaire, à moins qu'ajoutant foi aux rêveries de ceux qui pensent que les *aérolithes* nous viennent de la lune, nous ne regardions ces pierres météoriques que comme des échantillons de la matière lunaire. Voy. les §§. CVII et CVIII, n°. 3 et 4, tom. III, ci-dessus.

N°. 7. Si le fluide universel n'était autre chose qu'une partie de la matière subdivisée à l'infini, on ne pourrait se dispenser de considérer ce fluide universel comme identique avec la matière. La matière serait également universelle, et tous les mondes seraient composés de la même matière, mais dont le mélange et la forme extérieure pourraient varier.

N°. 8. Ce que je viens d'exposer dans le n°. 7 qui précède, doit servir à expliquer la différence qu'on observe entre les aérolithes tombées du haut de l'atmosphère, et les autres substances pierreuses et métalliques qui appartiennent

à notre globe terrestre. Ces dernières ne diffèrent des pierres météoriques que dans la forme extérieure et dans leur composition, et non dans leur essence, qui, dans les unes comme dans les autres, est toujours la même, ainsi qu'il a été démontré si souvent par des analyses chimiques de pierres météoriques.

N°. 9. D'après les principes énoncés dans les articles qui précèdent, si on peut conjecturer avec quelque fondement que les mêmes substances qui composent les aérolithes existent dans la lune, on doit en conclure, avec bien plus de raison, que ces mêmes substances se trouvent en abondance sur terre; et c'est ce que j'avais déjà démontré ailleurs.

§. CX. (*Des Lois particulières qui régissent les corps célestes.*)

N°. 1. Indépendamment des lois générales qui dirigent le mouvement des astres, il existe aussi des lois qui sont particulières à chaque monde, dont les principales, sans doute, sont le mouvement de rotation de chaque globe sur eux-mêmes, ainsi que les lois de la pesanteur,

de l'équilibre, de la force centripète, et d'une force centrifuge vers un point déterminé, qui est désigné pour chacun de ces globes; je veux parler du point central du tourbillon dans lequel ils sont entraînés.

N°. 2. La réunion de ces différentes lois sert à isoler dans l'espace chacun des globes célestes, et à y concentrer dans leur orbite la matière qui les constitue. La nature leur accorde, de cette manière, une existence particulière qui est propre à un chacun; elle y prévient la confusion qui y règnerait nécessairement, si la matière concrète qui compose ces différens mondes dans l'univers, pouvait impunément passer d'un globe à un autre, en y violant toutes les lois particulières qui les régissent, et en y produisant des désordres sans nombre, qui naîtraient inévitablement d'une communication immédiate des globes célestes entre eux.

N°. 3. Ces lois particulières s'opposent également à l'entrée comme à la sortie de chaque portion de matière qui ne serait pas adhérente à la superficie d'un globe céleste. Ce principe, si vraisemblable et

si conforme à toutes les lois générales et particulières qui régissent tous les mondes, doit servir à repousser les suppositions hypothétiques de ceux qui veulent croire que des aérolithes tombant du haut de l'atmosphère, puissent nous venir de la lune ou du soleil, ou enfin de quelqu'autre globe céleste.

N°. 4. Les lois particulières que je viens de désigner ci-dessus, n°. 1, ne sont pas les seules auxquelles la matière organisée est soumise. J'entends parler des lois de la physique, qui, dans notre globe, règlent tous les mouvemens, toutes les propriétés et toutes les formes de la matière considérée dans ses différens rapports avec les trois règnes de la nature.

N°. 5. Ces lois de physique dont je viens de parler dans le numéro qui précède, sont-elles communes à tous les autres mondes qui existent dans l'univers? C'est ce que nous ne pouvons décider, car nous ignorons s'il y a d'autres mondes que le nôtre, habitables et habités. Telle probable, enfin, que puisse

paraître une pareille hypothèse, qui pourrait assurer que la nature y ait également modifié la matière, et l'ait distribuée ou classifiée en trois règnes, animal, végétal et minéral ?

§. CXI. (*De l'Origine des êtres spirituels ou incorporels, considérés comme n'étant que des portions identiques d'un grand tout, qui est la divinité, suivant l'opinion des anciens philosophes.*)

N°. 1. Les réflexions auxquelles je me suis livré sur les différentes modifications et les différentes propriétés des fluides aériformes, comme étant principes et causes, d'où naissent certains phénomènes des plus extraordinaires, me conduisent à les considérer sous des rapports encore plus élevés, c'est-à-dire comme étant identiques avec le fluide universel.

N°. 2. La doctrine de la plupart des anciens philosophes, et entre autres de Sénèque et de Virgile (voy. §§. LX, LXIX, pag. 210 et 217 du tom. III, qui précède), sur les âmes, consiste à dire qu'elles sont des portions de l'âme uni-

verselle, de cette âme immense répandue en tout lieu, de ce *fluide universel*, enfin, qu'on appelle aussi *éthérée*, et qu'après la mort ou la dissolution des corps animés, soit des hommes, soit des animaux, les âmes qui les animaient n'étant qu'une portion de la divinité, vont se réunir à leur principe, ou à leur tout, dont elles n'avaient été séparées que momentanément.

N° 3. Je ne citerai ici que le poëte Virgile, dont je vais transcrire ce qu'il *a* dit concernant les âmes, dans le VIe livre de l'*Enéïde*. Ce beau morceau offre une interlocution entre *Enée* et son père *Anchise*. Celui-ci dévoile à son fils les plus profonds secrets de la nature. Les partisans du système qui admet un *fluide universel*, verront, sans doute, dans ce passage, que ce fluide pénètre toutes les substances des trois règnes de la nature, *animal*, *végétal et minéral*.

O pater, anne aliquas ad cœlum hinc ire putandùm est
Sublimes animas, iterumque in tarda reverti
Corpora? Quæ lucis miseris tam dira cupido?
Dicam equidem; nec te suspensum, nate, tenebo:
Suscipit Anchises, atque ordine singula pandit,
Principio cœlum, ac terras, camposque liquentes,

Lucentemque globum Lunæ, Titaniaque astra,
Spiritus intus alit; totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.
Indè hominum pecudumque genus, vitæque volantum,
Et quæ marmoreo fert monstra sub æquore pontus.
Igneus est ollis vigor et cœlestis origo
Seminibus, quantùm non noxia corpora tardant,
Terrenique hebetant artus moribundaque membra.
Hinc metuunt cupiuntque, dolent gaudentque; neque auras
Dispiciunt, clausæ tenebris et carcere cæco.
Quin et supremo cùm lumine vita reliquit,
Non tamen omne malum miseris, nec funditus omnes
Corporeæ excedunt pestes; penitùsque necesse est
Multa diù concreta modis inolescere miris.
Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt. Aliæ panduntur inanes
Suspensæ ad ventos: aliis sub gurgite vasto
Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni:
Quisque suos patimur manes; exinde per amplum
Mittimur Elysium, et pauci læta arva tenemus:
Donec longa dies, perfecto temporis orbe,
Concretam exemit labem, purumque reliquit
Ætherium sensum, atque auraï simplicis ignem.
Has omnes, ubi mille rotam volvêre per annos,
Lethæum ad fluvium Deus evocat agmine magno,
Scilicet immemores supera ut convexa revisant,
Rursus et incipiant in corpora velle reverti.

Traduction par Jacques Delille (1).

O mon père, est-il vrai que dans des corps nouveaux,
De la prison grossière une fois dégagée,

---

(1) Delille (Jacques), l'un des plus grands poëtes que la France ait produits, né près Clermont en Auvergne, le 22 juin 1738, mort à Paris le 1er mai 1813.

L'âme, ce feu si pur, veuille être replongée ?
Ne lui souvient-il plus de ces longues douleurs ?
Tout le Léthé peut-il suffire à ses malheurs ?
Mon fils, dit le vieillard, dans leur source profonde
Tu vas lire avec moi ces grands secrets du Monde.
Ecoute-moi. D'abord une source de feux,
Comme un fleuve éternel répandue en tous lieux,
De sa flamme invisible échauffant la matière,
Jadis versa la vie à la nature entière,
Alluma le soleil et les astres divers,
Descendit sous les eaux et nagea dans les airs :
Chacun de cette flamme obtint une étincelle.
C'est cet esprit divin, cette âme universelle,
Qui, d'un souffle de vie animant tous les corps,
De ce vaste univers fait mouvoir les ressorts;
Qui remplit, qui nourrit de sa flamme féconde
Tout ce qui vit dans l'air, sur la terre et sous l'onde.
De la Divinité ce rayon précieux
En sortant de sa source est pur comme les cieux :
Mais s'il vient habiter dans des corps périssables,
Alors dénaturant ses traits méconnaissables,
Le terrestre séjour le tient emprisonné;
Alors des passions le souffle empoisonné
Corrompt sa pure essence; alors l'âme flétrie
Atteste son exil et dément sa patrie :
Même quand cet esprit, captif, dégénéré,
A quitté sa prison, du vice invétéré
Un reste impur le suit sur un nouveau théâtre;
Longtemps il en retient l'empreinte opiniâtre :
Et, de son corps souffrant éprouvant la langueur
Est lent à recouvrer sa céleste vigueur.
De ces âmes alors commencent les tortures :
Les unes dans les eaux vont laver leurs souillures,
Les autres s'épurer dans des brasiers ardens,
Et d'autres dans les airs sont le jouet des vents :
Enfin chacun revient, sans remords et sans vices,
De ces bois innocens savourer les délices.

Mais cet heureux séjour a peu de citoyens :
Il faut, pour être admis aux Champs-Elysiens,
Qu'achevant mille fois sa brillante carrière,
Le soleil à leurs yeux ouvre enfin sa barrière.
Ce grand cercle achevé, l'épreuve cesse alors.
L'âge ayant effacé tous les vices du corps,
Et du rayon divin purifié les flammes,
Un dieu vers le Léthé conduit toutes ces âmes :
Elles boivent son onde, et l'oubli de leurs maux
Les engage à rentrer dans des lieux tout nouveaux (1).

N°. 4. Le passage que nous venons de citer n'est pas le seul dans lequel *Virgile* ait exposé sa doctrine sur les âmes. Il pense que l'âme des hommes et celle des bêtes étant des portions de l'âme universelle, sont une partie de la divinité, ainsi que nous l'avons déjà dit. C'est, du moins, l'opinion qu'exprime ce poëte payen dans le beau tableau où il décrit la conduite merveilleuse des abeilles et les traits surprenans de leur intelligence. (Voy. le passage du livre IV des *Géorgiques*, dont voici la copie, suivie de sa traduction :

219. His quidam signis, atque hæc exempla secuti,
Esse apibus partem divinæ mentis, et haustus
AEtherios, dixere ; deum namque ire per omnes

(1) *Eneïde*, liv. XI, traduction de *J. Delille*. Edition in-8° de Michaud. Paris, 1804, Tom. 2, pag. 313.

Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum.
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferrarum,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas:
Scilicet huc reddi deinde ac resoluta referri
Omnia; nec morti esse locum; sed viva volare
227. Sideris in numerum, atque alto succedere cœlo.

Traduction par Jacques Delille.

Frappés de ces grands traits, des sages ont pensé
Qu'un céleste rayon dans leur sein fut versé:
Dieu remplit, disent-ils, le ciel, la terre et l'onde;
Dieu circule partout, et son âme féconde
A tous les animaux prête un souffle léger:
Aucun ne doit périr, mais tous doivent changer,
Et retournant aux cieux en globes de lumière,
Vont rejoindre leur être à la masse première.

N°. 5. D'après cette doctrine des philosophes anciens et modernes, les *intelligences*, les *esprits*, les *âmes*, enfin, ne seraient donc que des fluides plus ou moins élaborés, plus ou moins divisés, ou composés de molécules organiques d'une ténuité plus ou moins grande?

N°. 6. Parmi les *intelligences*, les *esprits* ou les *âmes*, il y a également des variétés à l'infini, comme parmi les fluides qui se produisent et reproduisent sans cesse et d'une manière si variée

à la superficie du globe terrestre, pour se mettre en équilibre dans notre atmosphère.

N°. 7. Les différens degrés d'intelligence des êtres vivans qui constituent le règne animal, sont classifiées par catégories, par familles ou par espèces, etc., d'où il résulte que les âmes ou les intelligences sont, en général, plus ou moins parfaites, dans telle ou telle espèce des êtres animés.

N°. 8. L'homme, sous les rapports de l'intelligence, tient le premier rang dans le règne animal, parmi les êtres animés. Il semble qu'il lui ait été departi un rayon plus parfait d'une lumière divine (ainsi que je l'ai déjà dit au §. XXIX, qui précède. En effet, les facultés mentales qui nous distinguent, et cette supériorité de combinaisons, d'intelligence et de génie, qui résultent de la sublime raison, semblent nous séparer entièrement de la brute.

N°. 9. Quoique l'homme le moins intelligent soit de beaucoup supérieur à la brute la plus intelligente, il n'en

est pas moins vrai qu'il existe une variété infinie d'esprit et d'intelligence parmi les hommes.

N°. 10. Ce que je viens de dire au sujet de l'intelligence qui forme le caractère distinctif de l'espèce humaine ; peut également s'appliquer, proportions gardées, à toutes les espèces d'animaux, de manière que tous les individus d'une espèce auront plus d'intelligence que les individus d'une autre espèce, et néanmoins il existera des variétés d'intelligence plus ou moins sensibles, entre les individus d'une même espèce, et principalement parmi les animaux domestiques, c'est-à-dire parmi les animaux privés, qui vivent dans les maisons.

§. CXII. (*De l'Origine de* Dieu, *suivant les payens et les matérialistes.*)

N°. 1. Le fluide universel, comme étant l'élément de tous les mondes, l'éthérée, enfin, ce fluide si subtil, qu'on suppose répandu dans l'univers entier, mais dont l'existence est plutôt présumée que prouvée, serait donc

comme le réservoir général de toutes les intelligences incorporelles ou de toutes les âmes.

N°. 2. L'éthérée ou le fluide universel, considéré dans son tout, comme étant l'âme de l'univers et l'élément animé de tous les mondes, a été généralement désigné, dès la plus haute antiquité, par le mot NATURE. Toutes les religions ont personnifié la nature, elles en ont fait la divinité, et voilà l'origine de DIEU.

N°. 3. Telle est l'origine de la divinité d'après les anciens; et c'est sur cette origine qu'ils ont forgé tous leurs systèmes mystiques dans lesquels la divinité personnifiée exerce tous les attributs de la nature.

N°. 4. Cette doctrine, ainsi que nous l'avons déjà dit dans le §. CXI qui précède, N°. 2, est celle de plusieurs anciens philosophes. C'est d'après ce système que les matérialistes modernes ont formé le leur; mais ce système est proscrit par la révélation.

N°. 5. *Pythagore*, *Platon*, *Leucippe*,

Démocrite, *Epicure*, *Pline*, *Macrobe* (1), *etc.*, *etc.*, furent les plus renommés parmi les philosophes anciens dont les opinions étaient favorables au système d'un fluide universel, considéré comme étant la divinité elle-même, ou comme une âme universelle répandue dans le monde entier, animant tous les êtres vivans, et dont chaque âme particulière était une portion.

---

(1) PITHAGORE, né à Samos, dans l'Archipel, vers l'an 592 avant Jésus-Christ, fut un des hommes les plus savans de son siècle, en astronomie, en géométrie et dans toutes les autres parties des mathématiques.

PLATON, chef de la secte des académiciens, né à Athènes, vers l'an 429 avant Jésus-Christ: il fut disciple de Socrate; et devenu lui-même grand-maître dans l'art de penser, il ne le fut pas moins dans l'art de parler.

LEUCIPPE, né en Thrace, vers l'an 428 avant Jésus-Christ. Ce célèbre philosophe grec fut disciple de Zénon. Il inventa le système des atômes et du vide, que *Démocrite* et *Epicure* développèrent par la suite.

DÉMOCRITE, né à Abdère dans la Thrace, vers l'an 362 avant Jésus-Christ. Il fut disciple de *Leucippe*, et mourut âgé de cent neuf ans.

EPICURE, né à Gargetium dans l'Attique, vers l'an 342 avant Jésus-Christ. Sa mère était une de ces femmes, espèce de sorcières, qui couraient les maisons pour exorciser les lutins. Son fils, destiné à devenir le chef d'une école de philosophie, la secondait dans ses fonctions su-

N°. 6. Les philosophes payens prétendaient, en effet, que la matière divisée à l'infini était susceptible de devenir aussi subtile que la pensée, que la volonté, que l'âme même; et l'on voit que véritablement la matière, dans les trois règnes de la nature, est agissante par elle-même, d'après les lois de l'attraction et des affinités.

---

perstitieuses. Cependant Epicure, dès l'âge de douze à treize ans, eut du goût pour le raisonnement. Son instituteur lui ayant récité ce vers d'*Hésiode* :

Le chaos fut produit le premier de tous les êtres.....

Eh! qui le produisit, lui demanda Epicure, *puisqu'il était le premier?* — *Je n'en sais rien*, dit l'instituteur, *il n'y a que les philosophes qui le sachent.* — *Je vais donc chez eux pour m'en instruire*, répartit le jeune Epicure; et dès lors il cultiva la philosophie.

Pline l'*ancien*, né à Vérone l'an 23 de Jésus-Christ. Ce savant philosophe fut auteur d'une *Histoire naturelle* en trente-sept livres, dans laquelle il y a peint la nature à grands traits. Cet ouvrage comprend non-seulement l'histoire des trois règnes de la nature, mais encore celle du ciel, de la terre, et enfin de toutes les sciences et de tous les arts.

Macrobe, *Aurelius*, né vers l'an 360 de Jésus-Christ. On a de lui des commentaires sur le traité de Cicéron, intitulé *le Songe de Scipion*. Il fut aussi l'auteur d'un ouvrage ayant pour titre, *les Saturnales*, qui sont un mélange curieux de critique et d'antiquités.

N°. 7. A entendre raisonner les matérialistes, ce fluide universel serait d'une si inconcevable ténuité, qu'il tiendrait le milieu entre l'esprit et la matière, au point de réunir les deux extrêmes par des nuances insensibles, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

N°. 8. Les matérialistes, en admettant la matière à ce haut degré de ténuité, d'un côté, *spiritualisent* la matière, et de l'autre, *matérialisent* l'esprit, en prétendant que l'âme est composée d'atômes de matière.

N°. 9. Les *matérialistes modernes*, tel que *Spinosa* (1), ne reconnaissent que la matière. Ils sont, d'ailleurs, assez d'accord avec les *matérialistes anciens* sur l'admission d'un fluide universel. Les uns et les autres attribuent à la matière la propriété de connaître et de penser, et ils admettent des sensations dans certaines portions de matière dûment organisées.

---

(1) SPINOSA, savant philosophe, né à Amsterdam en 1632, mort en 1677; fils d'un Juif Portugais. Il soutint ouvertement l'athéisme, qu'il réduisit en système.

N°. 10. *Locke* (1), qui avec toute sa sagesse ne démontre rien et paraît douter de tout, a bien eu la hardiesse de dire : *Qui sait si Dieu n'a pas rendu la matière pensante ?* Locke semble s'être imaginé d'avoir avancé une proposition bien hasardée, tandis qu'elle est bien simple et facile à démontrer. S'il se fût expliqué physiologiquement, il aurait présenté une démonstration incontestable, sans encourir le reproche de matérialisme. Qui pourrait donc contester que des molécules de matière plus ou moins divisée étant disposées dans les circonstances requises, ne puissent agir librement avec une volonté qui leur est particulière, d'après les lois d'affinité et d'attraction ? Ces lois, auxquelles toute la matière est soumise, sous telle forme qu'elle puisse exister, impriment aux molécules organiques de tous les corps, et dans certaines circonstances,

(1) Locke (Jean), né près Bristol en 1632. Il fut l'un des plus profonds méditatifs que l'Angleterre ait produits. Auteur de plusieurs ouvrages, et entre autres de son beau *Traité de l'entendement humain*.

une force de mouvement interne, un instinct véhément, et enfin une faculté et une véritable volonté d'agir qui leur est propre. Cette VOLONTÉ n'est-elle pas la PENSÉE? (*V. ce que j'en ai déjà dit dans les* §§. *XXI et CVI*, qui précèdent.)

§. CXIII. (*De l'Unité d'un Dieu.*)

N°. 1. Le système d'une âme universelle existante de toute éternité, animant tout dans l'univers, et considérée comme la divinité elle-même (*voy. les* §§. *LXX, LXXI, LXXII, etc., etc., ci-dessus*), était sans doute contraire au polythéisme des idolâtres et semblait consacrer l'unité d'un Dieu.

N°. 2. La plupart des philosophes, dans l'antiquité, et les payens eux-mêmes, avaient donc l'idée de l'unité d'un Dieu. Je citerai, à ce sujet, ce qu'en a dit *l'abbé Desfontaines*, prêtre et curé. Voici comment il s'en exprime dans les notes qu'il a ajoutées à sa traduction du VI[e] livre de l'*Enéïde* de Virgile, page 183, édition in-8°, Paris, 1802.

« Quoique l'idée de Platon et des anciens philosophes sur la nature de Dieu,

qu'ils supposent être l'âme du monde, et dont ils veulent que les nôtres ne soient que des portions, ne soit pas conforme au dogme du christianisme, néanmoins *saint Paul*, dans *les Actes des Apôtres*, ne laisse pas que de s'en prévaloir contre les Athéniens, pour leur faire reconnaître l'unité d'un Dieu, saint Clément d'Alexandrie et plusieurs autres pères de l'Église, ravis de trouver dans Platon le dogme de l'unité d'un Dieu, s'en sont utilement servis pour combattre le polythéisme des payens. Cependant Lactance prétend que Platon, en supposant un seul Dieu comme âme universelle du monde à laquelle il était uni, de même que notre âme l'est à notre corps, avait porté l'impiété aussi loin que ceux qui ont admis la pluralité des dieux. C'est détruire la divinité, dit-il, que de la supposer unie à un corps comme l'âme humaine. »

N°. 3. *Lactance*, mort en l'an 325, et qui, de payen qu'il était, se fit chrétien, jugea Platon d'une manière bien plus rigoureuse que ne le fit l'apôtre *saint Paul* et *saint Clément* d'Alexandrie, qui,

bien certainement, ne pensaient pas, comme *Lactance*, que ce fût une impiété de croire que la divinité pût être unie à un corps matériel et vivant. Cette opinion de Lactance était sans doute une hérésie des plus injurieuses contre le mystère de l'incarnation, qui ordonne à tout chrétien de croire que *Jésus-Christ* est Dieu, c'est-à-dire que la divinité a été unie à un corps humain.

N°. 4. Jésus-Christ, en effet, renfermait en lui-même, d'après le sentiment des pères de l'Église, les deux distinctions de *nature divine* et de *nature humaine*, que saint Augustin et tant d'autres théologiens ont si bien établies, et ce que j'ai exposé avec quelques détails à la page 107 et suivantes de l'ouvrage intitulé *le Magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité* (1 vol. in-8°, Paris, 1821.)

N°. 5. Cette distinction de nature divine et de nature humaine a été aussi employée pour désigner la nature des anges dont nous reparlerons ci-après; mais le *Christ* ayant été spécialement dé-

signé *Fils de Dieu*, ainsi qu'il l'a assuré lui-même d'après le témoignage des évangélistes, alors l'Église chrétienne, pour qu'il n'y ait point d'équivoque sur le mystère de l'incarnation, en a établi le dogme, garanti par les saintes écritures, par les conciles, par les saints pères, et elle a prononcé comme article de foi, que Jésus-Christ, fils de Marie, avait été conçu dans le sein d'une femme mortelle, sans le concours d'un homme, mais par l'opération d'un *esprit incorporel*, par le *Saint-Esprit*, enfin, qui est *Dieu*. Tel est le dogme sacré de l'incarnation.

§. CXIV. (*Des Incubes.*)

N°. 1. Il faut en convenir, le dogme de l'incarnation de Jésus-Christ semblait, en quelque sorte, justifier l'opinion de ceux qui, par analogie, voudraient croire aux *incubes*, c'est-à-dire que des *esprits incorporels* ont pu jadis visiter et féconder des femmes pendant leur sommeil.

N°. 2. *Saint Augustin*, l'un des pères de l'Église les plus savans et les plus

orthodoxes, a parlé des incubes avec quelques détails et d'une manière à nous mettre en état d'en porter un jugement. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Faut-il croire que les anges, qui sont » d'une substance spirituelle, puissent » être épris d'amour pour les belles » femmes, et peuvent avoir avec elles » un commerce charnel, d'où il en serait » né des géans ? » (SAINT AUGUSTIN, *de la Cité de Dieu*, *chap.* 25.)

An credendum sit angelos substantiæ spiritualis amore speciosarum mulierum captos, earumdem iniisse conjugia ex quibus gigantes sunt creati? utrum possint angeli, cùm spiritus sint, corporaliter coire cum feminis? (S. Aug., *de Civit. Dei*, cap. 25, lib. XV.)

N°. 3. Voici la réponse de *Saint Augustin* à la question qu'il s'était faite à lui-même. « Je n'oserais me déter» miner là-dessus, ni dire s'il y a quel» ques esprits revêtus d'un corps aérien » (*car un corps aérien, lorsqu'il est mis » en mouvement, au moyen d'un » éventail, est susceptible de sentir et*

» *d'agir corporellement*), capables d'a-
» voir ce commerce avec les femmes.
» D'ailleurs, je ne pense pas qu'alors les
» saints anges aient pu, jusqu'à ce point,
» tomber en faute. »

Non hic aliquid audeo temerè definire : utrum aliqui spiritus elemento aereo corporali (nam hoc elementum etiam cum agitatur flabello, sensu corporis, actuque sortitur), possunt etiam hanc pati libidinem, ut quomodo possint, sensientibus feminis misceantur? Dei tamen angelos sanctos, nullo modo illo tempore sic labi potuisse crediderim. (S. Aug., *de civit. Dei*, ibidem.)

N°. 4. *Saint Augustin*, dans le même chapitre, a dit que Dieu se sert *d'esprits* pour ses *anges*, c'est-à-dire qu'il choisit des hommes selon son cœur, qu'il anime de son esprit, et dont il fait ses ministres et ses envoyés. Telle est, d'ailleurs, la signification étymologique du mot *ange*, tiré du grec ἄγγελος (*angelos*), qui veut dire *envoyé*. On pourra voir, à ce sujet, dans l'ouvrage intitulé *le Magnétisme animal retrouvé dans*

l'antiquité (in-8°, Paris, 1822), les détails dans lesquels j'y suis entré, à la page 75 et suivantes pour prouver, d'après l'Écriture sainte, et d'après les pères de l'Église, que les noms d'*ange*, de ***Fils de Dieu***, et de ***Dieu*** même, étaient souvent employés pour désigner des hommes excellens, en quelque genre que ce soit.

N°. 5. Les trois évangélistes, *Saint Mathieu*, chap. XII, v. 10, *Saint Marc*, chap. Ier: v. 2, *Saint Luc*, chap. VII, v. 27, donnent le nom d'ange à *saint Jean-Baptiste*. Ils se répètent tous les trois, et ils disent, d'après *Malachie*, chap. III, v. 1er : « Voici que je vous » envoie mon ange, qui préparera ma » voie.... » *Ecce ego mitto angelum meum et præparabit viam meam*. Saint Paul, également, donne le nom d'*ange* aux prêtres, dans sa première épitre aux Corinthiens, chap. XI, v. 10, en parlant des femmes qui doivent, dans les églises, porter un voile sur leur tête, à cause des anges ou des ministres des autels, c'est-à-dire des prêtres. *Debet mulier velum*

habere propter angelos; et c'est saint Augustin lui-même qui en donne l'explication : « Afin que (dit-il) les charmes » de la beauté des femmes ne puissent » séduire les anges, c'est-à-dire les prê- » tres *ou ministres* de Dieu, et ne les » fassent céder à d'impudiques amours. » *Mulierem in ecclesia debere velari, propter angelos Dei, ne scilicet earum pulchritudo illecebra sit angelis ad eas libidinosè adamandas.* (S. Aug., de Civ. Dei, lib. XV, cap. 25.)

N°. 6. Quant à la dénomination de *Dieu* et de *Fils de Dieu*, dont l'Ecriture sainte se sert pour désigner des hommes remplis de l'esprit de Dieu, je citerai le Roi prophète adressant la parole à des hommes, lorsqu'il leur dit dans le psaume LXXXI, v. 1er : « Dieu s'est » trouvé dans l'assemblée des dieux. » Vous êtes des dieux, et vous êtes » tous fils du Très-Haut. » *Deus stetit in synanoga deorum. Ego dixi, dii estis et filii excelsi omnes.*

N°. 7. On ne doit donc pas prendre au pied de la lettre le sens naturel des

mots *Dieu* et *fils de Dieu*, en parlant de créatures humaines qui, par leurs qualités et leurs vertus, auraient mérité de pareilles dénominations. La superstition seule a pu croire que des hommes ayent été procréés par l'alliance d'un esprit incorporel avec une femme mortelle, sans que celle-ci ait été fécondée par un homme. Ce que j'en dis n'est pas dans l'intention d'attaquer le mystère de l'incarnation de Jésus-Christ; c'est un mystère d'exception fondé sur la révélation, dont je reparlerai ci-après; mais il est essentiel d'éclairerles hommes, si enclins à adopter des opinions superstitieuses qui sont la honte de l'esprit humain, car en produisant la cruelle intolérance et le fanatisme sanguinaire, ils ont fait le malheur de tous les peuples et de tous les gouvernemens. Je n'ai donc ici en vue que d'attaquer la sotte vanité de ces fanatiques qui, dans l'antiquité, voulurent se faire passer pour des dieux, tels les *Appollonius* de Thyane, les Simon le magicien et autres,.... ainsi que plusieurs hommes fameux et des souve-

rains qui, dans leurs généalogies, se disaient issus des dieux en ligne directe.

N°. 7. Les propositions que je viens d'avancer ne sont-elles pas étayées de l'opinion même de saint Augustin, dont l'orthodoxie n'a jamais été douteuse; de ce Père de l'Église, enfin, qui, en matière de religion, a toujours fait autorité? Voici comme il s'exprime à ce sujet, qu'il semble avoir traité *ex professo*. Je veux parler des incarnations de créatures humaines, au moyen de la copulation des esprits incorporels avec des femmes mortelles et sans le concours d'un homme. *Nous avons déjà* (dit-il) *touché cette question au livre III, chap. VI*, de Civitate Dei. Puis *saint Augustin* pose ainsi lui-même la question : *Des hommes peuvent-ils, sans mentir, soutenir qu'ils ont été engendrés par les dieux?* Puis il ajoute : *Croyez-vous ces choses-là? quant à moi* (répond-il) *je n'en crois rien.* ITANE TU ISTA CREDIS? EGO VERÒ ISTA NON CREDO. (*S. Aug., de Civit. Dei*, Lib. XV, cap. 25.)

N°. 8. La révélation n'a donc point

ordonné aux chrétiens d'adopter cette opinion concernant la fécondation des femmes par l'opération d'esprits incorporels, de tel ordre ou de telle hiérarchie qu'ils puissent être, mais inférieurs à la divinité. En conséquence, l'Église ne s'étant point prononcée sur cette matière, il en résulte que la croyance aux *incubes* et aux *succubes* (1) est du nombre de ces vieilles absurdités superstitieuses, qui, aujourd'hui, sont généralement rejetées.

N°. 9. Il n'en est pas de même de l'incarnation de Jésus-Christ, qui fait exception. Ce dogme révéré admet la réalité d'un *incube divin*; c'est le sentiment des pères de l'Église. L'un d'entre eux, *saint Jérôme*, né à Stridon en Pannonie, vers l'an 340, et renommé par l'éminence de sa sainteté, a avancé dans

(1) Succubes, est pour les hommes ce que les Incubes sont pour les femmes. Les *succubes*, suivant l'opinion populaire, seraient des esprits incorporels qui prendraient la forme d'une femme pour avoir la compagnie charnelle d'un homme; tandis que les *incubes*, qui seraient également des esprits incorporels, profiteraient du sommeil des femmes pour en abuser et pour les féconder.

ses écrits que « *Dieu avait voulu que le fondateur de Rome naquît d'un incube avec une vestale*, *afin que les Romains ne pussent reprocher aux chrétiens que leur messie fût né d'une vierge*. On doit se rappeler, en effet, que la vestale *Rhea Silvia* fut fécondée pendant son sommeil par le dieu MARS, qui la rendit mère de *Remus* et de *Romulus*, dont elle accoucha 770 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Néanmoins les Romains, à cette époque, ne paraissaient pas disposés à ajouter foi à la réalité des incubes divins ; car, d'après une loi contre les vestales tombées en faute, ils firent enterrer toute vive la prêtresse *Rhea Silvia* sur les bords du Tibre ; mais j'aime mieux croire, avec Plutarque, qu'on lui épargna la vie.

N°. 10. Cependant, qu'on ne m'accuse pas d'attaquer ici, indirectement, le mystère de l'incarnation, qui est véritablement un incube divin, opéré par la puissance infinie de Dieu. C'est un mystère d'exception, révélé et dont je ne veux parler qu'avec respect. Ce dogme sacré

est la base des mystères de la religion chrétienne, et le Pape ainsi que l'Église ont ordonné aux chrétiens de ne jamais s'écarter de cette croyance, sous peine d'anathème.

§. CXV. (*Des Anges et des Esprits incorporels.*)

N°. 1. On a dû voir, dans les paragraphes précédens, que la plupart des philosophes anciens et modernes y sont considérés comme des matérialistes, en ce qui concerne leurs opinions sur la divinité et sur les esprits incorporels. Ils ont voulu expliquer physiologiquement la nature de Dieu, celle des esprits et celle des âmes, et ils ont donné à entendre que toute intelligence qui n'est pas revêtue d'une forme matérielle apparente, que nous puissions saisir au moyen de nos sens, ne sont autre chose que des fluides composés d'atômes matériels, d'une ténuité inconcevable.

N°. 2. Suivant Platon et ses disciples, le fluide universel, âme de l'univers, est Dieu. Suivant les payens, et sui-

vant les idolâtres, les attributs de cette âme universelle sont autant de dieux secondaires auxquels ils ont toujours reconnu un chef, qu'ils appellèrent tantôt *Nature*, tantôt *Isis*, tantôt *Jupiter*, etc... La catégorie de ces dieux secondaires s'étendant à l'infini, s'abaissa jusqu'à y comprendre les dieux Termes les dieux Lares, et les dieux Pénates, les Sylfes, les Gnomes, les Néréïdes, les Nayades, les Dryades, les Orades, etc., qui étaient chargés de la conservation d'objets matériels, tels que les forêts, les fleuves, les fontaines, les mers, les montagnes, etc., etc...., et de protéger les êtres vivans, d'en être l'ange gardien, le conseil : telle la *nymphe Egérie* auprès de Numa, etc., etc. Je ferai observer ici que l'étymologie du mot Nymphe, qui dérive de l'hébreu, semble venir à l'appui de l'opinion de ceux qui pensent que tous ces esprits incorporels, que toutes ces intelligences dont nous venons de parler, ne sont que des portions de l'âme universelle. En effet, le mot NÊPHES,

dans la langue hébraïque, signifie l'*âme*, la *volonté*, l'affection, l'aspiration le désir, etc., etc...

N°. 3. Cette diversité d'esprits ou d'intelligences incorporelles n'étant que des portions du grand tout de cette âme universelle, de Dieu enfin, rappelle bien l'idée de la diversité et de la multiplicité des fluides matériels qui, par une alternative continuelle que nous entrevoyons sans le comprendre, ne cesse, à chaque instant, de modifier la matière, qui, de concrète, passe à l'état de fluide aériforme, et, de fluide, redevient concrète.

N°. 4. Tout, dans le monde matériel comme dans le monde spirituel ou incorporel, ne serait donc que de la matière? Telle est, du moins, la conséquence nécessaire du système des matérialistes.

N°. 5. Ici-bas, sur terre, et probablement dans les autres mondes qui seraient organisés comme notre globe terrestre, tous les corps appartenant aux trois règnes de la nature, animal, végétal et minéral, sont composés de matière con-

crète. Tous les fluides aériformes y sont également composés de matière plus ou moins divisée, plus ou moins ténue; mais ils sont encore bien éloignés d'être aussi subtils que le fluide universel.

N°. 6. Nous ignorons tout ce que la nature opère sur les fluides pour en faire passer et repasser alternativement des portions prises aux dépens du fluide universel, pour aller dans les globes célestes, *et vice versâ*, des globes célestes dans le fluide universel qui anime tous les mondes.

N°. 7. Quoi qu'il en soit de l'emploi et des fonctions des divers fluides qui proviennent des globes célestes, il est bien évident qu'ils sont la plupart bien éloignés d'être composés d'atômes aussi subtils que ceux qui constituent le fluide universelle ou l'éthérée, que les anciens philosophes regardaient comme l'âme universelle du monde entier.

§. CXVI. (*Identité de tous les fluides aériformes entre eux.*)

N°. 1. Tous les fluides aériformes,

dans la nature, sont véritablement identiques entre eux. Ils ne diffèrent les uns des autres que par des degrés, que par des graduations à l'infini, et enfin par des nuances insensibles dont nous avons déjà parlé au n°. 7 du §. CXII.

N°. 2. De cette identité des fluides aériformes entre eux, il en résulte que tous, réellement, ne font qu'un, c'est-à-dire qu'ils doivent être tous compris sous une même idée, savoir :

1°. Les nuages les plus épais, les émanations les plus grossières, les gaz les plus pesans, etc., etc..., sont placés au bas de l'échelle.

2°. On peut mettre au rang suivant les fluides aériformes composés de molécules plus divisées et non apparentes à l'œil; tels les fluides du magnétisme minéral, du galvanisme, de l'électricité, etc., etc..., dont l'existence n'est point hypothétique, mais qui, au contraire, est prouvée jusqu'à l'évidence par des effets; ce que le prétendu *fluide magnétique animal* n'a jamais encore pu obtenir.

3°. D'autres fluides parvenus à une divisibilité encore plus grande, forment une classe plus élevée que celle qui précède, je veux parler de ces fluides matériels d'une ténuité inconcevable : tels les fluides impondérables du calorique, de la lumière, etc., qui ne sont que des modifications du feu, ou de la matière ignée, de cette matière considérée comme principe de la vie, origine du mouvement, et qui est répandue non-seulement dans l'atmosphère qui enveloppe notre globe terrestre, mais encore est intimement unie et mélangée dans toutes les parties de cette même matière, concrète, soit liquide, soit aériforme, et les vivifient, les animent et leur donnent le mouvement.

4°. Vient enfin le fluide universel qui obtient le premier rang, comme étant le plus subtil qu'on puisse imaginer ; on l'appelle aussi âme universelle, animant tous les mondes.

La Suite au prochain Numéro.)

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LE MAGNÉTISME ANIMAL

CHEZ LES ANCIENS.

SUITE DE L'ARTICLE (1) CONCERNANT LA MANIÈRE DONT LES ANCIENS FAISAIENT USAGE DU MAGNÉTISME ANIMAL.

1°. Par LE TOUCHER.

2°. Par LES FRICTIONS.

3°. Par LES INSUFFLATIONS.

§. PREMIER.

PROCÉDÉS DU MAGNÉTISME ANIMAL PAR LE TOUCHER.

Passages de Plaute et d'Aristophane qui supposent la connaissance des procédés du magnétisme animal par le Toucher.

Le magnétisme animal s'opérait non-seulement par l'imposition des mains et

(1) Voyez l'article précédent du *Magnétisme animal chez les* ANCIENS, à la page 142, n°. 8 du tome III de nos *Archives du Magnétisme animal*.

par la direction des trois premiers doigts de la main ; mais encore par le toucher en général.

Ce *toucher* avait lieu, ou par la simple application de la main, ou par les *passes*, ou par les *frictions*.

La simple application des mains avait lieu lorsque le magnétiseur touchait avec la main l'endroit du mal. C'est le cas exposé par *Naaman*, à l'égard *d'Elysée*.

« Je croyais (dit Naaman) que cet » homme sortirait de sa maison, viendrait » au-devant de moi, et qu'alors invo- » quant son Dieu, il mettrait sa main sur » ma lèpre et me guérirait. »

Les *passes* ont lieu, lorsque, promenant la main sur le corps ou sur la partie malade, on ne touche pas le corps, ou on ne le touche que légèrement.

Les *frictions*, au contraire, se font en appuyant fortement la main sur la partie frictionnée. On conçoit qu'il est un moment où les passes et les frictions se confondent.

On connaissait, en Italie, du temps de *Plaute*, non-seulement l'usage des *passes*, mais encore leur effet de *faire*

dormir les personnes ainsi magnétisées.

On cite un passage de *Plaute*, qui paraît concluant pour établir cette vérité. Il se trouve dans l'*Amphitryon*, scène Ire, vers 157. C'est Mercure, qui, en voyant Sosie, dit : *Quid si ego illum tractim tangam, ut dormiat?* Mais si je le frottais du haut en bas pour le faire dormir?

Pour entendre ceci et en saisir le véritable sens, il faut connaître ce qui précède, et savoir comment cette phrase est amenée. Pour cela, il faut se rappeler que pendant que Jupiter, sous la forme d'Amphitryon, passe la nuit avec Alcmène, Mercure monte la garde à la porte sous la forme de Sosie.

Voici le véritable Sosie qui vient pour apporter un message verbal à Alcmène, de la part du véritable Amphitryon son mari.

Sosie n'était point brave, il se donnait cependant des éloges de bravoure dans le récit qu'il faisait tout haut de la bataille gagnée par Amphitryon.

Mercure veut s'amuser de sa poltro-

nerie. Il présente ses poings l'un après l'autre. Il annonce la plus grande envie de les exercer sur le premier venu pour le dépouiller et se procurer des alimens dont son estomac a grand besoin.

Sosie a peur. « Malheureux que je » suis (dit-il)! quelle réception m'at- » tend! c'est mon maître qui fait que je » *veille*; mais ce gros garçon-là, avec ses » poings, va *me faire dormir* aujour- » d'hui. Ah! je suis un homme mort! » *Nunc propterea quod me meus herus fecit ut vigilarem. Hìc pugnis faciet hodie ut dormiam oppidò perii.*

Mercure redouble ses menaces. « Hier » (*dit-il à ses poings*), *vous en aviez jo-* » *liment endormi quatre*, que vous avez » ensuite dépouillés et laissés tout nus. » *agite pugni... Heri, homines quatuor in soporem collocastis nudos.*

« Hélas, répond Sosie, j'ai bien peur » de faire le cinquième, et au lieu de » Sosie, d'être appelé *Quintus*. »

« Mais, dit Mercure, si je le touchais » à grandes passes pour le faire dormir:

Quid si ego illum tractìm tangam ut dormiat?

« Vous me sauveriez la vie, dit Sosie, » car voilà trois grandes nuits que je n'ai » dormi. » *Servaveris, nam continuas has tres noctes pervigilavi.* »

« Mais non, dit Mercure, ma main est » trop malhabile pour frotter douce- » ment. » *Nequiter servire malam malè discit manus.* « Il faut que j'assomme » celui à qui je m'adresserai; il ne faut » pas qu'il lui reste un os entier sur le » visage. Quel homme! s'écrie Sosie. »

Ce passage de Plaute a beaucoup embarrassé les commentateurs, et la raison en est simple; c'est qu'ils ne connaissaient pas ce *frottement*, qui fait dormir, en passant légèrement la main sur une partie du corps; car c'est ce que veut dire *tractìm tangere.*

Le *Trésor*, de *Robert Étienne*, le dit formellement! *trahendo in longum, sine intermissione.* Et il cite le vers même de Plaute.

Gueudeville, dans les notes qui accompagnent sa traduction de Plaute, s'en

était douté, car il dit : « C'est caresser
» d'une main douce et ouverte, à-peu-
» près comme nous caressons les chiens
» et les chats, en leur passant la main
» depuis la tête jusqu'à la queue. »

Il paraît donc que Plaute fait allusion, dans ce passage, aux *frictions magnétiques*, dont l'effet était de procurer le sommeil.

C'est Sosie lui-même qui amène toutes ces expressions de *veille*, de *sommeil*, de *friction* et de *dormir*. C'est pour mon maître que je veille; mais ce gros garçon-là, en parlant de Mercure qu'il ne connaît pas, va me faire dormir à coups de poings. Sosie parle ironiquement.

Mercure suit la même ironie; il dit à ses poings qu'ils en ont déjà endormi quatre la veille, pour dire qu'il en a assommé quatre.

Sosie ne s'y trompe pas. Ah! je suis mort. Les expressions de Mercure ne sont pas équivoques. *Heri homines quatuor in soporem collocastis nudos.*

Mercure, alors, comme pour le rassurer, dit : Mais si je me contentais,

pour le faire dormir, de le frotter doucement du haut en bas, comme on fait au temple d'Esculape.

Sosie saisit l'allégorie : Ah! vous me sauveriez.

Mais non, reprend Mercure, ma main est trop malhabile pour des opérations si douces. Il me faut quelqu'un que j'assomme. L'allusion est parfaitement suivie.

Une considération détermine pour amener à croire que Plaute a voulu véritablement faire ici allusion aux *frictions magnétiques*, c'est que les caresses dont on se sert ordinairement, n'engagent pas à dormir. Flattez les joues de quelqu'un avec la main, donnez-lui des coups légers sur les épaules, vous ne l'endormirez pas. Or, le mot latin *tractim* est exclusif de cette idée, puisqu'il signifie *un toucher prolongé*. Il faudrait donc supposer que quand on voulait flatter, caresser quelqu'un à Rome, on lui passait la main en lui faisant parcourir successivement plusieurs parties du corps; ce qui est absurde. Ce genre de friction ne pou-

vait donc se faire que médicalement ; non pour caresser, mais bien pour endormir.

Et c'est l'ignorance de ces procédés magnétiques qui a mis les commentateurs dans l'impuissance de donner une solution satisfaisante de ce passage.

On remarque dans les autres pièces de *Plaute*, qu'il était familier avec les mystères d'Esculape ; nous pouvons citer ici un passage du *Curculion*, où l'on voit un marchand d'esclaves *dormir dans le temple d'Esculape, pour se guérir des fièvres.*

Aristophane, au reste, lui avait donné l'exemple. Dans son *Plutus*, il soulève aussi le voile qui couvrait les mystères d'*Esculape* ; mais il y mêle des bouffonneries et des choses de pure invention, qui pourraient induire en erreur, s'il n'était facile de les distinguer.

Plutus était aveugle ; tout le monde se plaignait de l'inégale répartition des richesses dont cet aveuglement était la cause. *Plutus* est rencontré par un bon campagnard nommé Chrémylle, qui,

l'ayant reconnu, veut tout-à-la-fois et le faire guérir et en faire son hôte. Il le fait entrer au *temple d'Esculape*, qui était renommé, sur-tout pour la guérison des cécités. Carion, esclave de Chrémylle, raconte à la femme de son maître tout ce qui s'est passé.

« D'abord, dit-il, nous avons mené » *Plutus* à la mer, et l'y avons baigné; » ensuite nous sommes revenus au temple » du dieu, et nous avons mis sur la table » les pains et tout ce que l'on a accou- » tumé d'y consacrer avant le sacrifice; » ensuite nous avons fait brûler sur » l'autel un gâteau de fleur de farine, » après quoi nous avons couché Plutus » sur un petit lit, selon la coutume, et » chacun de nous s'en est arrangé un pareil.

» Il y avait avec nous un certain homme » qui s'appelle Néoctides, aveugle; il y » en avait d'autres encore, qui étaient at- » teints de différentes maladies.

» Après donc que le sacrificateur du » dieu eut éteint les lampes, il nous a » commandé de dormir, et nous a or- » donné que si quelqu'un entendait du

» bruit, il ne dise mot. Chacun s'est donc » tenu coi. Pour moi, je ne pouvais » dormir; mais ayant tant soit peu levé » la tête, j'ai aperçu le sacrificateur qui » faisait la ronde autour de la table sa- » crée, et qui en enlevait tout ce qui » était dessus, comme les gâteaux, les » noix, les figues, et autre chose de cette » nature. Il en a fait autant autour des » autels, et il a serré dans un grand sac » tout ce qu'il a trouvé de reste.

Aristophane ne parle sans doute ici que d'après l'opinion commune sur la manière dont les prêtres faisaient disparaître les offrandes, car puisque toutes les lampes étaient éteintes, comment Carion pouvait-il voir tous ces enlèvemens.

J'ai pourtant eu peur, continue-t-il, quand j'ai vu, peu de temps après, arriver Esculape, et je me suis enfoncé dans mon lit. Ce dieu, d'un air grand et plein de majesté, était accompagné de ses deux filles, *Hygia* et *Panacée*. Il a fait la ronde de tous les malades, en visitant et considérant le mal de chacun. Un garçon

lui a apporté une petite boite, un pilon et un mortier de marbre.

Je voyais tout au travers de mon manteau, que j'avais mis sur moi pour me couvrir.

La première chose qu'a faite le dieu, ç'a été d'apprêter un cataplasme pour les yeux de *Neoctides*. Il a donc pris trois têtes d'ail et les a pilées dans le mortier, en y mêlant du benjoin et du suc d'oignon de mer, après quoi il a arrosé tout cela du meilleur vinaigre. Cette préparation étant faite, il l'a appliquée sur les yeux de Néoctides en lui ouvrant les paupières, afin que la douleur en fût plus grande.

Il est clair que tout ceci n'est qu'une plaisanterie de la part d'Aristophane. Il peint Esculape, non pas comme un dieu, mais comme un médecin qui va faire sa visite d'hôpital, et en même temps comme un apothicaire qui exécute et applique les cataplasmes et les emplâtres.

Il n'en était pas ainsi; le dieu apparaissait en songe, prescrivait les remèdes, et ne les appliquait pas lui-

même. C'est ce qui résulte de tous les monumens, et notamment des tablettes qui se sont trouvées dans le temple d'Esculape à Rome.

Ce n'est pas qu'il n'arrivât quelquefois que le personnage d'*Esculape*, lorsqu'il apparaissait réellement, ne pût être rempli par quelqu'un de ses prêtres, et c'est sans doute à cela qu'*Aristophane* a voulu faire allusion.

A l'égard du collyre, nous ignorons si celui appliqué à Néoctides est fait selon les règles de l'art; mais il paraît que ce n'est qu'une malice dirigée contre ce Néoctides, lequel, suivant mademoiselle le Fèvre, qui a traduit Aristophane, était un orateur qui s'était enrichi aux dépens du public. C'est pour le punir qu'*Esculape* est sensé lui ouvrir les paupières pour que ce remède mordant pénétrât davantage. Aussi Néoctides se met à crier de toute sa force, et veut s'enfuir. Esculape le retient en lui disant : « Demeure ici avec cet emplâtre; car » après tous les sermens que tu m'as faits » et que tu as violés, il faut que je prenne

» moi-même le soin de t'empêcher d'al-
» ler au palais. »

Nous faisons grâce au lecteur d'autres plaisanteries indécentes que se permet Aristophane contre *Esculape*, comme dieu de la médecine ; nous arrivons au passage qui nous intéresse, c'est celui où il est question de la guérison de Plutus.

« Après cela (poursuit Carion), le
» dieu s'est assis auprès de Plutus, et
» d'abord *il lui a touché la tête*, et ensuite
» il lui a essuyé les yeux avec un linge
» bien fin ; et *Panacée*, fille du dieu,
» lui a couvert la tête et le visage d'une
» écharpe couleur de feu ; et en même
» temps le grand Esculape a sifflé, et à ce
» signal, deux serpens d'une grandeur
» extraordinaire sont sortis du sanctuaire
» avec une légèreté incroyable ; ils se
» sont glissés tout doucement sous l'é-
» charpe qui enveloppait la tête de Plutus.
» Je crois qu'ils ont léché ses yeux, et il
» a recouvré la vue et s'est levé de son
» lit avec facilité. Moi, de la joie que
» j'ai eue de ce miracle, je me suis mis
» aussitôt à battre des mains et à réveiller

» mon maître. *Esculape* a disparu in-
» continent, et les serpens sont retournés
» d'où ils étaient venus. »

Dans cette fiction Aristophane n'était que l'interprète des opinions populaires sur la manière curative employée dans le temple d'Esculape pour la guérison des maux d'yeux ; et à cet égard le point essentiel à remarquer, c'est cet attouchement répété *de la tête*, par où commence Esculape. *Et primùm quidem caput tractavit*, καὶ πρῶ τα μὲν δὴ τῆς κεφαλῆς ἐφήψατο. (Aristophane, Plutus, vers 718.)

Pourquoi ce *toucher répété* sur la tête, si ce toucher n'eût pas eu un effet connu sur la maladie, si ce n'eût pas été le véritable moyen de guérison ? car l'histoire des deux serpens qui viennent lécher les yeux de Plutus, n'est plus qu'un embellisement.

Voilà donc une preuve sans réplique de l'emploi du *toucher*, pour la guérison des maladies, dans les temples d'Esculape.

On a pu voir, et dans les *Annales du Magnétisme animal*, et dans *la Biblio-*

thèque magnétique, une foule d'exemples pareils, tel que celui de *Vespasien*, rapporté par *Tacite*.

Tel celui d'*Adrien*, cité par *Spartian*.

Venit de Pannoniâ quidam natus cæcus, de Adrianum, eumque contigit. Quo facto oculos recepit. (Spartianus in Adrian.)

Philostrate, dans la vie d'Apollonius, atteste aussi que les sages Indiens, par le simple *toucher*, faisaient des cures merveilleuses.

Verum illi manibus perfricantes, ita direxerunt, ut adolescens rectè gradiens inde discederet (Apollonii vita, lib. 3, cap. 12.)

Apollonius lui-même, par le simple *toucher*, rendit la vie à une jeune fille qu'on allait inhumer comme morte : *Ipse verò puellam attrectans ab ea quæ videbatur morte revocavit.* (Ibid., lib. 4, cap. 16.)

Nous ne rappellerons pas ici d'autres exemples de guérisons par le *toucher*, déjà citées dans les *Annales* et dans la *Bibliothèque du Magnétisme animal*.

§. II.

Procédés du Magnétisme animal par LES FRICTIONS.

Des Frictions, de la médecine occulte des Egyptiens modernes.

Il n'est personne qui ne sache de quel grand usage étaient *les frictions* chez les anciens; on les conseillait et on les employait souvent sans connaître le véritable principe de leur efficacité; on faisait du magnétisme animal sans le savoir. On est étonné, en lisant les anciens médecins, de voir en combien de cas on prescrivait les frictions.

Gallien avait distingué quatre sortes de frictions : la dure, la molle, celle qui est réitérée, et la modérée.

La dure resserre les chairs, la molle les relâche, la modérée les augmente, et sa multiplicité les diminue. *Frictio vim habet solvendi, ligandi, carnem augendi, minuendi. Nempe dura ligandi, mollis solvendi, multa minuendi me-*

diocris carnem augendi (Galen., lib. 2, de Sanitate tuendâ.)

Nous ne savons si nos magnétiseurs ont remarqué ces différences dans la pratique.

A l'égard de l'emploi des frictions et des différentes maladies pour lesquelles elles étaient ordonnées, sans nous jeter dans l'examen d'une multitude d'auteurs, il suffit d'ouvrir *Cælius Aurelianus et Alexander Trallianus.*

Cælius Aurelianus prescrit les frictions dans la pleurésie (*Cæl. Aurel., Lugd.* 1569, in-12; *de Acutis morbis*, lib. 1, cap. 16, pag. 55), dans la léthargie (*ib.*, lib. 2, cap. 6, pag. 73), dans les migraines et les maux de tête (*ib.*, *de tardis Passion.*, lib. 1, cap. 1, pag. 245 et 249.)

Les expressions de Cælius Aurelianus pour caractériser les frictions, ne sont pas équivoques : « il faut (*dit-il*) con» duire les mains des parties supérieures » aux parties inférieures, en parcourant » les membres successivement. » *Ex superioribus ad inferiora membratim de-*

ductis manibus defricandum. (*Ibid.* pag. 253.)

Dans l'épilepsie, il prescrit la friction partielle : « c'est tantôt la tête et le front, » tantôt le cou et la gorge, sur lesquels » il faut promener un toucher délicat » avec des mains qu'on ait soin de » chauffer auparavant ; à d'autres, il faut » tenir l'extrémité des pieds et des » mains. » *Jubendum etiam ministris manibus calidis nunc caput atque frontem cum blandâ fricatione, nunc collum atque gutturis partem quam Anthrereona vocant* CONTINGERE. *Aliis etiam manuum summitatem atque pedum tenere jubemus.* (*Ibid.*, cap. 4, pag. 269.)

Pour les maux d'estomac, « il faut » frictionner légèrement les articulations » en les embrassant avec les mains ré- » chauffées, pour que nous guérissions » par l'acte même de tenir. » *Tum articulorum blanda convenit defricatio cum quodam calidarum manuum amplexu*, UT ETIAM TENENDO MEDEAMUR. (*Ib.*, *de Tard. Passion.*, lib. 3, cap. 2, pag. 401.)

Ces diverses manières d'appliquer les frictions sont précisément celles employées par le magnétisme. Tantôt on magnétise depuis la tête jusqu'aux pieds, tantôt les passes sont locales; tantôt elles se font avec le plat de la main, tantôt les mains embrassent mollement la partie malade. D'autres fois on magnétise en tenant dans ses mains l'extrémité des pieds et des mains.

Cette expression, *blanda defricatio*, nous explique parfaitement le *nequiter* du passage de Plaute, *nequiter ferire malam malè discit manus*, et la reflexion de l'auteur est à noter : afin que nous guérissions même par l'acte de tenir. *Ut etiam tenendo medeamur.*

Alexander Trallianus, ce médecin ancien qui vivait dans le sixième siècle, présente aussi les frictions comme un remède convenable dans plusieurs cas.

« Lorsqu'il y a phrénésie (*dit-il*), il » faut employer les frictions doucement » sur tous les membres, et principale- » ment sur les parties inférieures; car par » là les frictions attirent la matière mor-

» bifique dans les parties inférieures;
» elles adoucissent en outre les convul-
» sions. »

Si qui adsunt omnia ægri membra leniter perfricent et præsertim inferiora. Quippè hoc materiam ad infera provocat, præterea convulsiones lænit. (*Alexander Trallianus, ex interpretatione Joannis Gunterii. Lugduni*, 1576, in-12, lib. 1, pag. 67.)

» La friction est très-utile aux hydro-
» piques (dit-il en un autre endroit),
» elle ouvre les pores, elle atténue et
» divise les humeurs.

Elle est encore bonne, selon lui, contre les syncopes qui viennent de crudités. Si le sujet est faible, Alexander conseille les frictions. Il veut alors « qu'on
» commence de bas en haut, par les
» jambes; qu'on remonte jusqu'à l'épine,
» qu'on la parcoure toute entière; qu'on
» passe de là aux bras, puis des bras aux
» parties inférieures jusqu'aux pieds, et
» qu'on recommence souvent, autant que
» les forces du malade le supportent. »

Sin autem imbecillæ fuerint vires et

cruditas multa subsit, frictionibus incumbendum.' At, frictionem incipere convenit a cruribus deorsum; deindè ad totam spinam, et brachia transeundum est; postea rursus a brachiis ad inferiores partes et pedes; idque frequentius faciendum est, ita ut virium ratio habeatur. (*Ibid.*, lib. 12, pag. 681.)

On pourrait multiplier sans fin les exemples.

Ainsi donc les médecins anciens faisaient un fréquent usage des frictions, et par conséquent pratiquaient souvent eux-mêmes le magnétisme, les uns en pleine connaissance de cause, et les autres sans s'en douter.

Alexandre allègue ensuite une particularité qui vient encore à l'appui de ce que nous disons. Après avoir parlé des remèdes que la médecine indique pour guérir l'épilepsie, il vient à ceux d'une vertu occulte, *quorum ratio haberi nequit*, et qu'il appelle *naturels*, par opposition à ceux de l'art.

Pour premier exemple, il cite *Archi-*

gènes, qui dit : « Que lorsqu'un épi-
» leptique éprouve son accès, il faut lui
» faire des frictions modérées sur tous
» les membres, longitudinalement, et
» principalement toucher et palper dou-
» cement ses yeux. »

Per accessiones omnes partes continere oportet, singulaque membra unctis manibus moderatè continendo in rectum dirigere, oculos ipsorum leniter attrectantes et demulcentes. (*Alexander Tral.*, lib. 1, pag. 92.)

Or, comment Alexandre pouvait-il appeler ces frictions un *remède secret*, un *remède occulte*, quand il les avait déjà prescrites comme *remède de l'art* pour beaucoup de maladies, ainsi que nous l'avons vu tout-à-l'heure?

Il y avait donc deux sortes de *frictions* : les frictions prescrites comme *remèdes de l'art*, et les frictions comme *remède occulte*. Et en quoi pouvait consister cette vertu occulte, si ce n'est dans ce qui constitue les frictions magnétiques, c'est-à-dire *dans une volonté de sou-*

lager, et une intention d'opérer avec efficacité?

Remarquez qu'il ne dévoile ces remèdes secrets que pour ceux qui ont un désir bien marqué d'en faire usage, *Qui eis uti desiderent*, et qui, ajoute notre auteur, par une forte intention, viennent à bout véritablement de ce qu'ils désirent. *Et reverà id quò intendunt assequantur.*

Pour ces hommes jaloux de s'instruire, il veut bien en toucher quelque chose, pour que, munis de toutes pièces, ils puissent attaquer la maladie de toutes les manières. *Verum cum nonnulli naturalibus, quorum ratio haberi nequit, quæque alligari solent, oblectentur, eisque uti desiderent, et reverà id quò intendunt assequantur, conveniens existimamus, studiosis de his quoque nonnulla percensere, ut medicus omni ex parte ad opem ægris ferendam sit instructus.* (*Ibid.*, lib. 1, pag. 92.)

Alexandre Trallien était un médecin grec. C'était des Egyptiens que les

Grecs avaient tiré et la médecine et le magnétisme.

Prosper Alpin, dans son livre de la Médecine des Egyptiens, confirme pour nos temps modernes ce que dit Alexandre, et il distingue, comme lui, *une friction purement médicale ou gymnastique, et une friction mystérieuse*. Après avoir dit que les frictions sont en grand usage en Egypte dès les temps les plus anciens, il établit un chapitre intitulé *De secretis auxiliis quibus Ægyptii ad febrium curationem uti solent* : Des Secours secrets dont les Egyptiens ont coutume de se servir pour la guérison des fièvres.

Or, dans ce chapitre des remèdes secrets, les *frictions* y sont comprises de nouveau; elles sont nommément indiquées « comme propres pour exciter les » sueurs et même guérir les fièvres pesti» lentielles et la petite vérole, en admi» nistrant ces frictions légèrement, avec » certains linimens. Ce remède, ajoute» t-il, est transcendant, et il n'en

» est pas de plus familier en Egypte. »

Quam plures more antiquorum pro secreto utuntur ad omnes corporis partes quibusdam linitionibus, cum levibus perfrictionibus administratis. Quà frictione cum linitione in multis ad sudorem aptis largum sudorem concitant, atque sic morbum finiunt. Hoc auxilium in pestilentibus febribus plurimâ cum utilitate exercent. In pueris atque infantibus variolis suspectis nullum præstantius, neque ipsis familiarius habent auxilium. (Prosper Alpinus, *de Medicinâ Ægyptiorum*, lib. 4, cap. 15.)

Prosper Alpin nous cite encore les frictions comme remède secret dans le traitement de la dyssenterie. « Ces empyriques, dit-il, guérissent les flux dyssentériques, ceux sur-tout qui sont invétérés, et qui n'ont pu céder aux autres remèdes. D'abord ils frottent doucement avec les mains les hypocondres, et ensuite les oignent avec de l'huile de sésame, ou d'amande douce, et enfin ils mettent le doigt dans le nombril, et le tournent

plusieurs fois tout autour. Ce remède se répète trois fois à jeun, et je me rappelle que des personnes attaquées de dyssenterie, en ont été parfaitement guéries. Ce procédé est très-familier chez quelques personnes qui, après avoir essayé différens remèdes pour la dyssenterie, recourent à celui-là comme à un remède divin. » *Illi si quidem empyrici hoc pacto fluxus dysentericos sanant, illosque præsertim qui diuturniores facti sunt, minimèque aliis remediis cesserunt. Quod ut efficiant primo hypocondria manibus molliter fricant, atque mox sesamino oleo, vel amygdalino dulci ea inungunt, digitoque postea intrà umbilicum posito ipsum pluries circum vertunt, terque mane jejunis eà re repetita, aliquos dysentericos sanitati fuisse restitutos memini. Hocque genus remedii familiarissimum apud multos existit; qui variis aliis remediis ad dysenteriam inutiliter tentatis, ad hoc veluti ad sacrum confugiunt.* (Prosper Alpinus, *de Medicinâ Ægyp-*

tiorum, cap. 15, pag. 105, verso.)

Il est bien évident qu'il n'y a ici que les frictions qui agissent, car les linimens d'huile sont un remède très-naturel, et à l'égard de ce tournoiement du doigt dans le nombril, *Prosper Alpin* observe qu'il y en a très-peu qui l'entendent. *Pauci tamen existunt qui rectè hanc motivi circumvolutionem umbilici sciant.* (*Ibidem.*) C'est donc principalement aux frictions qu'il faut ici rapporter les guérisons.

C'était donc un usage ancien en Egypte, transmis de génération en génération, et en vigueur encore aujourd'hui, d'employer les frictions comme remède secret. Or, encore une fois, quel secret peut-il y avoir dans les frictions, si vous les séparez du magnétisme?

Dans le nombre des secrets présentés par Alexandre, il en donne un pour connaître si un homme est épileptique. « Il suffit de lui mettre sous le nez, ou » de la corne de chèvre, ou de la pierre » appelée gagates (le jay), un peu chauf-

» sée, ou un peu de gingembre ; le ma-
» lade alors tombe tout-à-coup. » *Cornu caprino nares ejus suffito, ac cadet. Idem etiam præstat lapis gagates igni prius admotus et naribus inditus ; concidet enim. Gengiberi modicum naribus indito, et indè cadet.* (*Alex. Tral.*, pag. 93.)

Ceci confirme l'explication qui a été donnée de l'anneau d'Eleazar, dont nous parle Josephe, qui, étant mis sous le nez du malade, le faisait tomber aussitôt, et prouve que le prétendu démoniaque n'était qu'un épileptique.

Alexandre, après avoir rapporté plusieurs de ces remèdes cachés, termine en disant : « Voilà quelques-unes des
» recettes qui nous ont été transmises
» par les anciens ; recettes naturelles,
» c'est-à-dire efficaces, par une nature
» cachée. » *Tanquam naturaliter, hoc est, latenti naturâ efficacia.*

« Les remèdes ordonnés d'après une
» route tracée, s'appellent méthodiques,
» et il convient qu'un habile médecin

» porte des secours par tous les moyens,
» soit par ceux que nous appelons natu-
» rels, soit par les remèdes méthodiques
» et enseignés par l'art. » *Ac convenit peritum omni modo auxiliari, tum naturalibus utendo, tum scientificâ ratione, et methodo artificiali; quodque rectè dici solet, omnimodo properandum est, ut longo morbo et pravo, ægrum liberes.* Pour moi, je me sers des uns et des autres. *Mihi sanè omnibus uti placet.*

» Mais parce que dans le temps où
» nous sommes, comme bien des igno-
» rans accusent ceux qui se servent des
» remèdes naturels, j'ai eu soin de ne pas
» employer continuellement de ces re-
» mèdes naturels; et j'ai fait ensorte de mettre en usage aussi la médecine méthodique. *Quia verò plerique hoc tempore indocti accusant eos qui utuntur naturalibus, cavi ne continuò iis quæ naturaliter operantur, uterer; conatusque sum artificiosâ viâ et ratione morbos superare.* (*Ibid.*, pag. 100.)

Les véritables magnétiseurs, comme

on le sait, n'écartent point la médecine ordinaire, et croyent, au contraire, qu'en réunissant l'art et la nature, l'humanité souffrante ne saurait qu'y gagner.

Alexandre ne veut pas « que ces re-» mèdes naturels soient transmis indif-» féremment à toutes sortes de personnes, » mais seulement à ceux qui aiment le » bien et qui peuvent conserver et le se-» cret et la tradition du remède. » *Sed admoneo vos ne quibuslibet hujusmodi ostendatis, virtutis autem studiosis, et qui ejusmodi possunt conservare communicata.* (*Ibid.*, lib. 10, pag. 586.)

Alexandre prétend « que c'est à cela » qu'Hyppocrate faisait allusion, lorsqu'il » disait : *Que les choses sacrées soient » montrées aux personnes sacrées, et » nullement aux profanes.* » *Quod etiam Hypocrates divinissimus cùm novisset præcepit his verbis : Res quæ sacræ sunt, sacris hominibus ostenduntur, profanis autem non fas est.* (*Ibid.*, pag. 586.)

On a donc eu raison de dire que la médecine ancienne avait ses mystères qu'il

n'était pas permis de révéler à tout le monde. Or, quels étaient ces mystères? Alexandre nous l'apprend. C'étaient ces remèdes occultes dont on ne pouvait rendre raison, qu'il appelle *naturels*, et qui comprenaient bien certainement le Magnétisme.

Pour terminer sur les frictions, si celles de l'art ont tombé en désuétude, celles occultes ou magnétiques se sont toujours propagées. Nous en avons un exemple dans la personne du *cardinal Ximenès*.

Ce cardinal, dans sa vieillesse, était tombé malade : il eut recours aux médecins; mais leurs soins furent inutiles; bientôt ils en désespérèrent. *Erat formâ ad maciem extremam reductus Ximenes medicis omnibus nihil se ampliùs ad ejus salutem præstare posse apertè profitentibus.* (*Lib.* 2, *de Gestis Francisci Ximenes*, pag. 963 et 964, edit. Francofurt., an. 1603.)

On proposa alors une vieille femme au cardinal, qui le tirerait d'affaires.

Le cardinal se laissa vaincre. On introduisit chez lui cette femme secrètement, qui, après lui avoir tâté le pouls et palpé le ventre, assura que dans huitaine il serait parfaitement guéri. Elle demanda seulement de ne point se trouver avec les médecins ; on le lui promit. Elle se rendait la nuit en secret ; et en employant des frictions douces avec des linimens, elle vint à bout de rétablir parfaitement le cardinal dans la huitaine, comme elle l'avait promis. *Ximenès*, guéri de la fièvre, revint à son état et à sa gaîté ordinaire. *Ergò per noctis tenebras, jam omnibus digressis, sèdulè anus ad Ximenium veniebat, eumque nemine repugnante unctionibus fovebat, leviterque oleo condito perfricabat : donec tandem assiduis medelis, intra octo dierum præscriptum tempus, fidem suam mulier liberavit. Namque omni febri liberum Ximenium hilaritati solitæ restituit.*

Il n'est donc pas permis de douter que le Magnétisme ne se soit anciennement exercé par les frictions.

§. III.

Des Procédés du Magnétisme animal par L'INSUFFLATION.

Il nous reste à démontrer que le Magnétisme animal a été aussi exercé par le souffle.

A cet égard, il suffit de parcourir tous les exemples qui ont été fournis dans les numéros des *Annales* et de la *Bibliothèque du Magnétisme animal.*

Origène ne parle-t-il pas d'hommes qui guérissaient les maladies par le souffle? *Homines morbos exsufflantes.*

Saint Grégoire, surnommé le Thaumaturge, ne souffle-t-il pas sur un voile qu'il met sur la tête d'un obsédé? et le démon est expulsé. *De Gregorio Thaumaturgo scribit Gregorius Nissenus, quod anhelitus oris sui velum afflavit,*

et obsesso illud imponens, dæmonem expulerit. (Tyrrhæus , *de Dæmoniacis* , *pars* 2, cap. 26, pag. 215.)

Saint Augustin n'a-t-il pas dit, dans la Cité de Dieu, qu'il y a des hommes qui ont des propriétés si singulières, qu'ils guérissent par le souffle ?

Riolan ne nous cite-t-il pas un jeune épileptique qu'on avait guéri en lui soufflant dans l'oreille? (*Thomas Bartholinus, Hist. auctorum, Centur.* 2, *pag.* 178.)

Mercklinius ne nous dit-il pas qu'un jeune enfant fut rappelé à la vie par le souffle d'une vieille femme ?

Brachia sua super infantem extendit, suumque os infantis ori arctissimè implicat, haud aliter ac si spiritum jam restituturum iterùm inflare vellet. (Mercklin., *Tractatus medico-physicus,* pag. 116, casus 31.)

Borelli nous annonce la même chose d'un domestique sur le corps de son maître. Il lui souffle dans la bouche et le rappelle à la santé. *Cum famulus è rure rediret et dominum mortuum invenisset,*

jamque sepulturâ condendum, voluit illum diutissimè exosculari, dumque supra illum flens et halitus fundens in os ejus esset, paulatìm illum ad vitam tanquam propheta revocavit. (Borelli *Centur.* 3, *observ.* 88.)

Enfin, n'existe-t-il pas encore aujourd'hui dans l'Inde une secte de médecins, qui guérit toutes les maladies par la seule insufflation ? *Quædam est in India medicorum secta, quæ morbos omnes solâ curat insufflatione.* (Borelli, *ibidem*, *ibidem.*)

Est-il étonnant que le souffle de l'homme produise tant d'effets, quand nous lisons (dit Borelli) que Dieu souffla dans le corps d'Adam pour lui donner la vie? C'est une fraction de ce souffle divin, qui peut encore aujourd'hui rendre la santé aux malades. (Borelli, *ibidem.*)

S'il était encore besoin de preuves, nous les trouverions chez les sauvages, dont la médecine consiste singulièrement dans les insufflations.

Nous pensons donc que l'imposition des mains, *le toucher*, *les frictions* et l'*insufflation* sont des moyens de communication de l'agent qu'on appelle magnétique animal, et qu'ils sont employés aujourd'hui comme ils l'ont été dans les temps anciens.

Lettre de M. le Comte Louis LE PÉLETIER D'AUNAY,

Au RÉDACTEUR *des Archives du Magnétisme animal.*

AVANT-PROPOS

DU RÉDACTEUR.

APRÈS avoir publié l'article qui précède, concernant la manière dont les anciens et les modernes faisaient usage du Magnétisme animal, par *le toucher,* par *les frictions* et par *les insufflations*, je crois ne pouvoir mieux faire que de placer ici la lettre qui m'a été adressée par M. le Comte *Louis*

le Peletier d'Aunay, neveu de *M. le marquis de Puységur.* Cette lettre a pour objet de faire connaître la manière dont les sauvages de *la Louisiane* opèrent, de nos jours, des cures remarquables, par le moyen *de frictions*, qu'on pourrait en quelque sorte appeler magnétiques, d'autant plus que la guérison s'opère sans y employer d'autres remèdes.

Les frictions, il est vrai, sont également en usage dans la médecine; cependant le fait qui va être raconté, offre des circonstances et des procédés qui semblent avoir rapport avec ceux de nos magnétiseurs. Il serait donc très-vraisemblable que les sauvages de la Louisiane ayent pu exercer ce que nous appelons le Magnétisme ani-

mal, et sans le savoir : c'est ce dont nos lecteurs pourront juger par eux-mêmes.

On aurait aussi désiré que ce fait eût été accompagné d'observations physiologiques plus détaillées, et surtout garanties par le rapport de différens voyageurs qui auraient été témoins de cures analogues à celle dont il va être fait mention.

LE BARON D'HÉNIN DE CUVILLERS,
Rédacteur des Archives, etc...

Paris, ce 1er mars 1820.

Vous m'avez prié, Monsieur le Baron, de chercher à rassembler tous les faits magnétiques qui seraient à ma connaissance, et de vous en faire part. Cela m'a rappelé un fait moderne des plus remarquables, qui offre une cure

par les frictions, qu'on peut appeler magnétisme animal. Cette cure a été opérée par les sauvages de la Louisiane. Elle peut aussi prouver que, si le magnétisme n'est pas connu de nom chez eux, il l'est du moins par ses effets.

Voici le fait tel qu'il m'a été raconté par un témoin digne de foi et qui doit nous inspirer de la confiance. Il venait de nous dire, quelques minutes auparavant, que dans ses longs voyages qu'il venait de faire, il n'avait jamais entendu parler du magnétisme animal ni de ses effets, et qu'il n'en avait lui-même aucune connaissance. C'est M ***, neveu d'un receveur d'arrondissement, jeune homme plein d'éducation et d'honneur, revenant de *la Louisiane*, où il avait été pour affaires de commerce. En conversant avec lui il y a un an environ, il me raconta qu'en voyageant avec des sauvages de la Louisiane avec lesquels il était en commerce d'amitié, un des hommes de la bande fut piqué par un serpent : aussitôt sa jambe s'enfla tellement, qu'il lui fut impossible de marcher. Cette troupe

d'Indiens s'arrêta au milieu des bois, et quelques-uns d'entre eux, qui paraissaient instruits des procédés nécessaires pour la guérison de leurs maladies, s'emparèrent du patient. Ils étendirent d'abord plusieurs peaux de bêtes fraîchement tuées, et ils y placèrent le malade. Deux d'entre eux se mirent à lui faire des frictions du plat de la main, sur la jambe, en commençant par la cuisse et descendant jusqu'au bout du pied; ils répétèrent cette friction jusqu'à se lasser, tellement qu'ils furent obligés de se coucher sur des tas de feuilles pour se reposer. Deux autres sauvages reprirent le même poste, et commencèrent à faire les mêmes frictions avec la même constance et la même force que les deux premiers. A ces deux seconds succédèrent deux autres encore, qui se conduisirent comme les quatre précédens. De ce traitement il en résulta le désenflement réel de la jambe, au point que le sauvage put se remettre en route et continuer la marche à

pied. Il se trouva tellement guéri et fortifié, que, dès le jour suivant, tous les symptômes de son accident avaient totalement disparu.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Le Comte Louis le Peletier d'Aunay.

SEPTIÈME ARTICLE (1) DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE POUR LES TROISIÈME ET QUATRIÈME TOMES DES ARCHIVES DU MAGNÉTISME ANIMAL,

OU

EXPOSITION CRITIQUE
DU SYSTÈME
ET
DE LA DOCTRINE MYSTIQUE
DES
MAGNÉTISTES.

§. CXVII. (*De l'Identité de tous les fluides aériformes et liquides, c'est-à-dire des fluides composés de substances*

(1) Les autres articles du même Discours préliminaire déjà publiés dans les numéros précédens, se trouvent inscrits aux pages 11, 37, 161, 193, du tome III, et aux pages 43 et 103 du tome IV de nos *Archives du Magnétisme animal.*

qui, de l'état de matières solides ou concrètes, seraient passées, soit à l'état de fluide liquide, soit à l'état de fluide aériforme.)

N°. 1. Avant de tirer des conséquences et des inductions de la diversité et de la multiplicité des fluides matériels de toutes espèces, comparés aux esprits incorporels, de telle catégorie qu'on puisse les supposer, je dirai, en passant, qu'il y a aussi identité entre les fluides liquides et les matières solides ou concrètes d'où ils proviennent, c'est-à-dire avec lesquels ils ont été formés, dans certaines circonstances dont la nature profite pour les dissoudre, les sublimer ou les volatiliser et les liquéfier, par des moyens qu'elle sait employer.

N°. 2. Ce que je viens de dire conduit naturellement à conclure que dans le monde physique toute la matière, sans aucune exception, serait identique dans toutes ses parties, comme étant susceptible de se métamorphoser sous toutes les formes, successivement et alternativement, d'après la volonté ou les ordres

immuables de la nature ; et par conséquent, cette matière, de solide ou concrète qu'elle serait, devient fluide, et de fluide redevient concrète, etc., etc., ainsi que nous l'avons déjà exposé dans les §§. précédens.

N°. 3. D'après la comparaison dont nous venons de parler dans le n° 1 qui précède, entre les fluides de tels genre ou espèce qu'ils puissent être, et les esprits incorporels, à telle hiérarchie qu'ils puissent appartenir, il semble que de tous les temps les fondateurs de fausses religions, ainsi que les sectateurs d'idées mystiques religieuses, se sont tous accordés à personnifier les fluides matériels et tous les attributs de la nature, et à se persuader que ce sont autant d'esprits incorporels. La superstition est venue ensuite faire jouer un rôle important à tous ces esprits, et à les faire figurer dans les contes puérils de sorciers et de revenans, afin d'en imposer au stupide vulgaire et à cette classe d'hommes si nombreuse dans tous les états, qui ne savent pas réfléchir, dont

l'esprit, manquant de justesse ; les rend susceptibles d'être la dupe des enthousiastes et des fanatiques qui leur prescrivent avec assurance et leur ordonnent impérativement, et avec menace, de croire à des doctrines, à des dogmes et à des mystères les plus absurdes, leur prouvant enfin qu'il est nécessaire de fouler aux pieds le bon sens et briser la raison, pour se livrer aveuglément à des croyances ridicules.

N°. 4. La proposition que j'ai présentée dans les numéros précédens, concernant les fluides aériformes susceptibles de se transformer rapidement, successivement et alternativement, dans l'état de fluide liquide, suivant les circonstances dans lesquelles ils pourraient se trouver, doit paraître incontestable à ceux qui savent, par exemple, que le gaz *hydrogène* uni dans une certaine proportion (1) avec le

(1) Cette proportion est de quinze parties *d'hydrogène* sur quatre-vingt-cinq *d'oxigène*, et lorsque ces gaz sont embrasés par le contact d'une étincelle électrique, le calorique s'en dégage, et ces gaz, en se combinant à l'instant, donnent cent parties d'eau qui égalent le poids des deux gaz.

gaz *oxigène*, donne une quantité d'eau égale au poids des deux gaz, lorsqu'ils cessent d'être unis. Cette union peut cesser, en effet, d'une manière subite, lorsque ces deux gaz sont embrasés par le contact d'un corps enflammé ou de l'étincelle électrique. Le calorique qui les tenait en dissolution et qui s'opposait à leur combinaison, se trouvant dégagé en un clin d'œil, l'hydrogène et l'oxigène se combinent et se convertissent entièrement en eau, d'un poids égal aux deux gaz, ainsi que nous venons de le dire, attendu que le calorique est sans pesanteur.

N°. 5. Je ne rappelle ici cette belle expérience physiologique, que souvent la nature opère en grand, et que la chimie exécute en petit et avec précision, que pour donner à ceux qui l'ignorent, une idée des phénomènes remarquables des diverses transformations des fluides dans l'atmosphère, et aider l'imagination de ceux qui seraient disposés à croire à la formation, en l'air, des aérolithes, dont nous avons déjà

parlé dans les §§. CII et suivans qui précèdent. Il suffirait de penser que les fluides aériformes destinés à former les aérolithes, seraient composés de substances adaptées à ces sortes de combinaisons, dans lesquelles il entre probablement une bonne partie d'hydrogène, qui est, comme on sait, éminemment inflammable, et la plus légère de toutes les substances pondérables.

N°. 6. Ce n'est donc pas sans raison si je suppose, entre autres substances, l'intervention du gaz *hydrogène* dans la formation des aérolithes. On sait, d'ailleurs, que l'hydrogène est un principe généralement répandu dans toute la nature, où il joue un des principaux rôles; il entre pour beaucoup dans la composition des corps organisés, et il se trouve en grande abondance dans toutes les matières, animales et végétales. Quant à l'*oxigène*, qui est un gaz respirable, on sait également qu'il forme un peu plus d'un cinquième de notre air atmosphérique.

N°. 7. Si on est maintenant en droit

de conclure que l'*hydrogène* et l'*oxigène* sont les principes générateurs et constituans de l'eau, il est évident qu'il y a identité entre l'eau considérée comme un liquide matériel, et entre l'hydrogène et l'oxigène considérés comme des gaz aériformes. Cette identité nous conduit, par analogie, à d'autres identités qui tendent à prouver que la matière, dans tous les mondes, de telle manière qu'elle puisse être composée, et sous telle forme qu'elle puisse paraître, est en général identique, et ne forme véritablement qu'un tout.

N°. 8. Je peux donc, au risque de me répéter, ajouter aux propositions précédentes celle qui suit, et dire que les diverses portions de la matière, sous telles apparences qu'elles puissent se présenter dans la nature, ne forment véritablement qu'un tout, dont les parties, telles divisées qu'on veuille les supposer, sont nécessairement identiques entre elles.

N°. 9. Je pourrais pousser plus loin la discussion sur les analogies que la nature offre à l'œil observateur des physio-

logistes ; le résultat de pareilles observations conduirait toujours à prouver l'identité qui existe incontestablement entre toutes les substances matérielles, soit solides ou concrètes, soit liquides, soit aériformes de telle espèce, sous telle forme et dans telle catégorie qu'on voudrait les considérer.

N°. 10. Si les propositions que je viens d'avancer paraissaient systématiques à quelques-uns de mes lecteurs, je leur répondrais alors que je n'ai formé aucun système, que je n'en ai adopté aucun, et que je suis encore plus éloigné d'en soutenir un seul. Je me suis borné seulement à présenter des observations physiologiques sur quelques-unes des grandes opérations de la nature, et d'en tirer des conséquences ou des inductions que la logique ne peut désavouer, et qui sont fondées sur le bon sens et la raison. Que ceux qui voudraient me critiquer, se servent donc des mêmes moyens et daignent employer des discussions physiologiques pour me combattre, sans avoir recours aux armes perfides et absurdes

des préjugés de la superstition et du fanatisme.

N°. 11. Les diverses opinions présentées dans les paragraphes et articles précédens, telles hasardées qu'elles soient, paraîtront beaucoup plus raisonnables, sans doute, que toutes les opinions contraires qui ne seraient fondées que sur de vains préjugés, que sur le fanatisme. J'ai combattu jusqu'à présent des raisonnemens dans lesquels il y avait absence totale de bon sens, de logique et de connaissances les plus communes en physiologie, ainsi qu'il n'est arrivé que trop souvent à des hommes asservis au joug honteux de la superstition, et principalement de la part de ceux qui soutiennent avec tant d'ardeur le système hypothétique d'un prétendu fluide magnétique animal, qu'ils appellent aussi le magnétisme de l'homme ou le magnétisme humain.

§. CXVIII. (*Identité de tous les esprits incorporels entre eux.*)

N°. 1. Nous avons observé précédemment que dans la nature, les fluides ma-

tériels, soit liquides, soit aériformes, sont tous identiques entre eux; nous avons remarqué la diversité et la multiplicité des fluides; nous avons reconnu que l'opinion des anciens consistait à dire que tous ces fluides matériels étaient identiques avec le fluide universel qu'ils placent au premier rang, et qu'ils disent n'être que la matière subdivisée à l'infini.

N°. 2. Ce *fluide universel* a donc été considéré comme type ou origine de tous les esprits, à la tête desquels ils placèrent la divinité qu'ils appellent également l'*Éthérée*, *l'âme universelle* ou *la nature*, qui vivifie tout et anime tout, non-seulement dans le globe que nous habitons, mais encore dans tous les mondes en général. Nous avons vu enfin que la plupart des philosophes de l'antiquité décernèrent le nom de DIEU à cette âme universelle qui gouverne l'univers, et qu'ils considèrent comme étant le réservoir de toutes les âmes qui ont animé, qui animent et qui animeront tous les corps. Il en résulterait donc qu'il y aurait identité entre tous les esprits incorporels.

(*La suite au prochain Numéro.*)

ARCHIVES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N°. 12.

Année 1822, Tome IV.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LE MAGNÉTISME ANIMAL CHEZ LES ANCIENS ET CHEZ LES MODERNES.

De la Manière dont certains individus, appelés Toucheurs, *font usage du Magnétisme animal.*

DES TOUCHEURS.

Nous avons dit que dans tous les temps le magnétisme animal avait été en usage chez les anciens comme chez les modernes, mais sous d'autres noms.

Que sont, en effet, les toucheurs? Ces sortes de gens n'emploient aucun remède; ils imposent les mains sur la tête, plusieurs invoquent le nom de Dieu, et quelquefois ils guérissent radicalement les maladies. Ces gens croient fermement avoir le pouvoir de guérir, ils agissent dans cette confiance : ils mettent en pratique les mêmes procédés que les magnétiseurs; ils magnétisent donc?

On peut placer dans cette classe les *Ensalmistes* et les *Salutateurs*, ou *Sauveurs*, qui existaient jadis en Espagne et en Italie.

Les uns guérissaient en touchant, les autres en frottant avec leur salive, et en soufflant sur les parties malades. *Delrio* assure « qu'ils observent avec grand » soin certaines manières de toucher les » malades. » *Sedulò observant modos tangendi certos*. (Delrio, *Disquisit. magicæ*, lib. 3, cap. 2 et 3.)

La plupart de ces Ensalmistes, suivant Thiers, dans son ouvrage *Des Superst.*, liv. 6, chap. 4, ont empreinte sur quelque partie de leur corps la figure d'une

roue, entière ou rompue, qu'ils appellent *de Sainte Catherine*. Ils assurent qu'ils ont apporté du ventre de leur mère cette figure, quoiqu'ils se la soient faite eux-mêmes, comme disent *Léonard Vair* et le père *Théophile Rainaud*.

Les Sauveurs d'Italie se disent parens de saint Paul, et portent empreinte sur leur chair la figure d'un serpent, qu'ils veulent faire croire leur être naturelle, quoiqu'elle soit artificielle, comme celle de la roue des prétendus parens de sainte Catherine, selon les mêmes auteurs.

Quoi qu'il en soit, ces *Ensalmistes* et ces *Sauveurs* ne doivent pas à leur conduite cette faculté de guérir; car, la plupart du temps, comme l'observent ces auteurs, ce sont des gens perdus de débauche. *Doctor Navarrus scribit licitè illos suo opere fungi quantumvis sint vitiosi et perditi homines, ex eo quod illis gratia gratis data in aliorum hominum utilitatem sit.* (Navarrus, *in Manuali, ad primum præceptum.*)

Qui est-ce qui agit donc chez eux? Le même principe qui agit chez tous les ma-

gnétiseurs, et qui pourrait agir chez d'autres hommes, s'ils voulaient se livrer à cette manière de guérir. Il y a plus : les *Ensalmites* et les *Sauveurs* ont d'autant plus de succès, qu'exerçant fréquemment, ils en acquièrent plus de confiance, et développent davantage cette faculté naturelle. Le magnétisme se fortifie par l'exercice.

Les *Sauveurs*, parens de *Saint Paul*, ont, dit-on, une figure de serpent empreinte sur la chair; c'est sans doute en mémoire de la vipère que Saint Paul toucha sans danger dans l'île de Chypre. Ils se vantent, en effet, d'avoir le pouvoir de guérir la morsure des serpens. *Boissard* nous rapporte en avoir été le témoin à Rome. *Vidi Romæ*..... (*Boissardus*, *Tractatus de Divinatione*, c. II, *DE SERVATORIBUS*. *Oppenheim*, typis Geller.)

Ceci rappelle les *Psylles*, les *Marses*, les *Ophiogènes*, dont nous parlent les anciens.

Nous ne savons pas si le Magnétisme peut combattre avec succès le venin des

serpens; mais voici ce que nous dit *Ælien* sur la manière dont s'y prennent les *Psylles* pour faire de semblables cures.

D'abord, si la plaie faite par le serpent n'est pas considérable et que la douleur soit tolérable, les *Psylles* se contentent d'y appliquer simplement de la salive; en crachant dessus, ils adoucissent et arrêtent le mal.

Si, au contraire, la douleur est plus forte et l'homme plus malade, ils prennent dans la bouche beaucoup d'eau, et la promenant dans la gorge, ils la rendent dans un vase et la donnent à boire au malade. Que si l'âcreté du venin gagne de plus en plus et que la douleur devienne insupportable, alors le psylle se couche nu et s'étend sur le malade, également nu, et par son propre corps brise la force de la maladie et délivre l'homme du mal.

Hic verò sive evocatus, sive fortuitò advenerit, et plagam adhuc tolerabiliter dolentem viderit, solam salivam ictu imorsuive inspuens, dolorem mitiget et perstringit : sin percussum offenderit

ægerrimè dolentem, intra dentes permultam aquam haurit, et os suum primo ex eâ colluit, post verò eam in poculum injectam vulnerato exsorbendam tradit. Quod si veneni acerbitas acriùs invalescit, hic ægrotanti nudo nudus accumbit, et proprio suo corpore morbi vim frangit, et malo hominem liberat. (ÆLIANUS, Historia animalium, lib. XVI, cap. 28. Petro Gillio *Gallo*, et Conrado *Gesnero*, interpretibus.)

Cette manière de guérir est absolument magnétique : 1°. Le *Psylle* emploie la salive, dont il fait un liniment à la plaie; 2°. Il présente au malade de l'eau magnétisée, qu'il rend telle en la promenant dans sa bouche; 3°. Il s'étend sur le corps du patient, et par ce moyen dompte et affaiblit le mal.

Il n'y a pas jusqu'au sommeil magnétique que n'inspire l'approche des Psylles : « Si quelqu'un a été mordu par une » bête venimeuse (dit encore *Elien*), » et qu'il vienne à bout d'approcher d'un » *Psylle*, aussitôt il est frappé de stu- » peur, comme s'il avait bu une potion

» soporative ; il est privé de sens, et » reste dans cet état jusqu'à ce que le » *Psylle* se soit retiré. » *Veluti soporiferam bibisset potionem stupore affectus, ac sensu privatus æger sopitur et tamdiù debilitatur, quoad ab eo Psyllus recesserit.* (Ælianus, ibid., lib. XVI, cap. 27.)

Mais cette circonstance de guérir en s'étendant sur le corps du malade, a frappé *Elien*, au point qu'il y revient et qu'il cite *Nicandre* de Colophone, duquel il rapporte des vers dont voici le sens :

« J'ai entendu parler des *Psylles* de la » Lybie, qui vivent dans un désert abon» dant en serpens. Le venin de ces ani» maux, ni leur morsure dangereuse, ne » sauraient les blesser. Il y a plus, ils don» nent du secours à ceux qui en ont été » mordus ; ce n'est pas par la force des » plantes ou des racines, *mais par la » jonction de leur propre corps.* »

Audivi libycos Psyllos, quos aspera syrtis,
Serpentumque ferax patria alit populos,
Non ictu inflictum diro, morsu ve venenum

Lædere : quin læsis ferre et opem reliquis
Non vi radicum, proprio sed corpore juncto.
(*Ælian.*, *ibid.*, cap. 28.)

Il n'y a personne qui ne reconnaisse ici les procédés du Magnétisme, et qui n'en conclue même, que certainement le Magnétisme peut être employé avec succès contre les morsures des bêtes venimeuses.

Si les *Psylles* avaient donc le talent de guérir de ces sortes de blessures, pourquoi les *Ensalmites* de Sainte Catherine et les *Sauveurs* de Saint Paul ne l'auraient-ils pas ? Le nom du saint n'y fait rien sans doute, puisque les *Psylles* autrefois, et aujourd'hui nos Magnétiseurs, agissent bien sans l'intermédiaire d'aucun saint. Cependant il est certain, surtout pour le peuple, que l'intercession d'un grand saint peut faire beaucoup. Il double les forces de celui qui l'invoque, quelle que soit sa conduite. Ils voyent, en effet, tous les sacremens de l'Eglise opérer, quoiqu'administrés souvent par des prêtres indignes. Ils en tirent les conséquences en leur faveur. L'invocation d'un

grand saint peut donc faire beaucoup, par la foi qu'elle inspire, soit dans l'agent, soit dans le patient.

Il faut en dire autant de ceux qui se prétendent de la race de *Saint Roch*, pour la garde des pestiférés, ou de la famille de *Saint Hubert*, pour la guérison des personnes mordues par des animaux enragés, etc., etc.

Il y a longtemps que ceux qui ont été mordus de chiens ou d'autres animaux enragés font des pélerinages au monastère de Saint Hubert, évêque de *Tongres*, qui est situé dans la forêt des Ardennes, au diocèse de Liége. Rendus au monastère, on leur fait une incision au front, dans laquelle on enferme une parcelle de l'étole du saint évêque; ceux qui ont reçu cette parcelle éprouvent un soulagement notable, et donnent *répit ou relâche* à ceux qui s'adressent à eux, c'est-à-dire, empêchent quelque temps qu'ils ne deviennent enragés.

Thiers a prétendu, liv. 6, chap. 4, de son *Traité des Superstitions*, que cette étole, envoyée par la Vierge à *monsieur*

Saint Hubert, qu'on coupait depuis huit cents ans et plus, sans qu'il parût la moindre diminution, et qui guérissait de diverses sortes de maux, et notamment de la rage, sentait un peu la superstition. Nous n'irons pas à l'encontre; mais nous dirons qu'il n'est peut-être aucune maladie que l'on ne puisse espérer de guérir, avec la volonté et la ferme confiance qu'on peut la guérir. Ce qui nous explique tous ces miracles prétendus dont sont grossis certains ouvrages. La confiance de celui qui veut guérir est suffisante pour la cure. Quelle doit être l'efficacité des procédés employés, quand vient s'y joindre encore la confiance de ceux qui sont malades!

Ce que nous venons de dire se trouve confirmé par le trait du berger *Cyprien*, de *Bertignol*, situé sur les confins de la Bourgogne et de la Champagne, près de Bar-sur-Aube, dont il est question dans la *Bibliothèque du Magnétisme*, 15ᵉ cahier, pag. 256. Ce berger Cyprien n'était point parent de Saint Hubert. Il avait eu le malheur d'être mordu par un loup

enragé. Il avait été à Saint Hubert, où il avait eu l'incision au front et l'insertion d'un petit morceau de l'étole. Il revint sans avoir la rage, à laquelle tous les autres mordus par le même loup n'avaient pu échapper; et s'imaginant avoir aussi la faculté du *répit* pendant six semaines, il est étonnant à quelle quantité de personnes il accorda ce *répit*.

Lorsque quelqu'un, à plus de dix lieues à la ronde, avait été mordu par un chien, on l'envoyait aussitôt demander un *répit* au berger de Bertignol, et bien rarement ce *répit* manquait son effet.

Ce chapitre de Saint Hubert paraît confirmer de plus en plus ce que nous avons dit des églises et monastères qui avaient depuis les temps les plus anciens conservé l'art de guérir, et mêlé, comme les anciens, le divin avec les remèdes naturels.

On peut en dire autant de la *Sainte Larme* de Vendôme, du *Saint-Suaire* de Besançon, et d'une foule d'autres églises et monastères.

On prétend que ceux qui sont de la

maison de *Coutances*, dans le Vendômois, ont aussi le privilége de guérir les enfans de la maladie appelée *le carreau*, en les touchant. (Voy. Thiers, *Traité des Superstitions*, liv. 6, chap. 4.)

D'autres, en Provence, se mêlent de guérir les cors aux pieds, en les touchant et en disant quelques prières. Ils assurent que ceux de leur famille et quelques autres familles de Provence ont le même pouvoir. Tout cela peut fort bien être.

Il n'est besoin, pour opérer toutes ces prétendues guérisons, que de la ferme confiance qu'on peut par soi-même, ou qu'on est délégué par un pouvoir surnaturel, pour procurer la guérison de telle ou telle maladie, pouvoir qui reçoit un nouveau surcroît de la confiance qu'y apportent les malades.

C'est ainsi qu'il faut expliquer le privilége autrefois concédé à nos rois de guérir les écrouelles.

Les *rois de France* passent, en effet, pour avoir, de toute ancienneté, le privilége de guérir les écrouelles en les touchant.

André Laurent, qui a fait un traité exprès sur cette matière, nous apprend que ce fut à *Clovis* que ce don fut premièrement départi. *Clovis* avait un de ses officiers, nommé *Lanicetus*, auquel il était fort attaché : cet officier était tourmenté cruellement par les écrouelles, et avait essayé tous les remèdes de la médecine sans succès. Il était si honteux de son état, qu'il n'osait se montrer. Clovis eut alors un songe, où il lui semblait toucher la gorge de *Lanicetus*; qu'aussitôt son lit était rempli d'une splendeur céleste, et que *Lanicetus* se trouvait entièrement guéri, sans qu'aucune cicatrice rappelât la trace du mal qu'il avait éprouvé. Sitôt qu'il fut jour, *Clovis* se rend, plein de joie, chez son officier, et fait l'expérience que lui avait apprise son songe. Elle réussit, aux applaudissemens de tout le monde. *Lanicetus* fut guéri entièrement. Ce privilége (ajoute l'auteur) a depuis, par une bonté du ciel, passé, comme un héritage, aux enfans et successeurs de *Clovis* au trône de France. *Quod Dei suavissimum beneficium et*

sanandi strumas facultas ut hæreditas ad liberos et posteros reges Gallorum sempiternâ serie transmissa est. (*Forcetulus, lib. I*, De Imperio et Philosophia Gallorum, apud Andream Laurentium, *De Strumis*, pag. 13.)

Ce ne fut donc pas à *Saint Marcou* que *Clovis* en fut redevable, puisque Saint Marcou ne vivait que du temps de *Childebert* et *Clotaire II*.

Le vénérable *Guibert*, abbé de Nogent, atteste que *Philippe Ier*, qui monta sur le trône en 1060, usait du droit de toucher les écrouelles, mais que quelque crime le lui fit perdre.

Etienne de Conti, religieux de Corbie, du 15e siècle, décrit, dans son *Histoire de France*, n° 520, des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, les cérémonies que *Charles VI*, qui régnait depuis l'an 1380, observait en touchant les écrouelles. Après que le Roi avait entendu la messe, on apportait un vase plein d'eau, et Sa Majesté ayant fait ses prières devant l'autel, touchait le mal de la main droite, le lavait dans cette

eau, et le malade en portait pendant neuf jours de jeûne (Voy. le *Dictionnaire encyclopédique*, verbo. *Écrouelles*.)

Mais Etienne de Conti oubliait les paroles du cérémonial que le roi prononçait en touchant les malades. *Laurent* nous les rappelle dans son *Traité des Écrouelles: le Roi te touche, Dieu te guérit.*

Le même auteur, premier médecin d'Henri IV, nous donne, dans une gravure qui est à la fin de son livre, la description de la cérémonie du toucher des écrouelles, telle qu'elle fut pratiquée par le roi *Henri IV*. On voit ce bon roi toucher, avec l'air de douceur qui le caractérisait, les différens malades. Le premier médecin lui présente les malades; le roi les touche par l'imposition des mains. Suivant cet auteur, *Henri IV* en touchait chaque année plus de quinze cents.

Les autres monarques de l'Europe n'ont pu voir sans jalousie ce privilége des rois de France. Bientôt ils se le sont tous arrogé : le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre, les ducs d'Hapsbourg,

et plusieurs princes d'Allemagne. Suivant les Anglais, cette grâce fut accordée, et même exclusivement, à *Edouard le Confesseur*, qui monta sur le trône en 1043. Ce privilége lui fut concédé à cause de ses vertus et de sa sainteté, avec le droit de le transmettre à tous ses successeurs. Ils disent que c'est pour cette raison que les écrouelles s'appellent, de temps immémorial, *le mal du Roi* (King'-sevil), comme maladie dont la guérison était réservée au roi seul. Aussi était-ce un spectacle assez singulier, de voir le roi *Jacques III*, fugitif en France, s'occuper à toucher les écrouelles dans nos hôpitaux. (*Dictionn. Encyclopéd., loco citato.*)

Elisabeth, reine d'Angleterre, quoiqu'hérétique, jouissait éminemment du droit de guérir les écrouelles. Guillaume Tockerus a écrit un petit livre plein des cures qu'elles a faites.

Quoi qu'il en soit du privilége, nous sommes persuadés que non-seulement les rois de France et d'Angleterre pourraient guérir, quand ils voudraient, les

écrouelles en les touchant, mais encore tous les rois de l'Europe. Il suffit d'avoir une ferme confiance dans son pouvoir magnétique, et que ce pouvoir soit secondé par une ardente foi de la part de ceux qui sont touchés.

Un roi qui se figure exercer sur son peuple une espèce de miracle, doit être pénétré de la dignité de la fonction qu'il exerce, et y apporter les dispositions requises.

D'un autre côté, quelle impression ne doit pas faire sur de pauvres malheureux, quelle émotion ne doit pas exciter le toucher de cette main royale dont il n'a jamais approché et qu'on lui a dépeinte comme devant mettre fin à ses douleurs !

C'est la réunion de ces deux circonstances, de cette double foi, qui opère sur le malade une révolution favorable et lui procure une guérison qu'il obtiendrait dans toute circonstance semblable.

Car, enfin, quel est le titre de ce privilège? s'il est accordé aux rois de France comme privilége, il ne peut pas l'être

aux rois d'Angleterre, et réciproquement: et cependant nous voyons que la plupart des rois de l'Europe élèvent des prétentions sur ce droit, et les auteurs nous attestent qu'ils l'exerçaient tous avec le même succès.

Sera-ce le songe de *Clovis*, où il croit guérir *Lanicetus* en le touchant? Mais ce songe ne peut former un titre.

Suivant *Guibert* de Nogent, Philippe Ier avait usé de ce droit dans le commencement de son règne; mais quelque crime le lui fit perdre. Or, quel est le roi qui puisse dire qu'il est sans péché? D'où il suivrait que depuis Philippe Ier il y aurait bien peu de rois de France appelés à user de ce droit, et que si *Henri IV* en a joui, ce fut certainement pour d'autres raisons.

Elisabeth, reine d'Angleterre, hérétique, à quel titre en jouissait-elle?

Il est bien plus simple de chercher une cause toute naturelle de ce droit singulier, et nous la trouvons dans la double confiance qu'avaient et le roi et ses sujets dans ce pouvoir curatif.

Le même *Laurent* nous apprend que le roi n'était pas le seul qui guérissait en touchant les écrouelles. Le Roi très-chrétien vit lui-même (nous dit-il) un paysan qui, à l'aide d'une certaine herbe, guérissait dans un moment presque toutes les écrouelles. Il faisait d'abord vomir, et par ce moyen débarrassait de beaucoup de pituite et d'animalcules, qu'il prétendait être les germes des écrouelles. Je l'ai souvent entendu dire au Roi. Ce paysan a eu pour témoins non-seulement le Roi, mais encore *M. de Frontenac*, du conseil privé, *François Martel*, premier chirurgien du Roi, et beaucoup d'autres chambellans de Sa Majesté.

Ce paysan, quelque temps après, disparut, sans qu'on ait jamais su ce qu'il était devenu. Ce qui, ajoute l'auteur, me confirme dans l'idée que c'était un mauvais démon.

Voilà donc un paysan qui guérit les écrouelles, soit à l'aide d'une certaine herbe, soit plutôt par son pouvoir ma-

gnétique ; car s'il existe des plantes bonnes contre les écrouelles, il n'en existe pas qui agissent au moment même.

Laurent nous parle lui-même de racines *acéteuses* et *amaglosses*, qui, suspendues au col, divisent et font disparaître les écrouelles. *Radices acetosæ et amaglossæ suspensæ strumas discutiunt.* (Laurentius, *De Strum.*, p. 62.)

Ces plantes agissaient-elles subitement? Non certainement. Il fallait donc y joindre encore quelque chose, c'est-à-dire quelques procédés magnétiques, et à cet égard, comme nous l'avons déjà dit, les sujets valent autant que les rois.

Aétius, qu'il nous cite, nous en donne encore un exemple. *Il nous dit que les écrouelles peuvent se guérir par les prières.—Refert Aetius strumas et laxiorem columellam quibusdam precibus sanescere.* (Ib., p. 9.)

Comment donc Laurent, ne pouvant se rendre compte de la manière dont guérissait ce paysan, va-t-il s'imaginer que c'était un *mauvais démon*, et en

donner pour preuve qu'on ne savait ce qu'il était devenu? Ce n'est pas là raisonner en philosophe.

Que le Magnétisme soit bon contre les écrouelles, c'est ce dont on ne doute pas, quand on a quelqu'usage du Magnétisme. Nous en avons vu un exemple frappant de la part de M. B. sur une personne qui depuis plusieurs années était inutilement entre les mains des plus habiles chirurgiens et médecins.

Il est de fait, aussi, que quiconque guérit par son *toucher* les écrouelles, guérit en même temps d'autres maux. Nous voyons que nos rois guérissaient non-seulement les écrouelles, mais encore d'autres maladies. C'était plus spécialement les écrouelles.

Si actuellement nous voulions nous occuper de *Toucheurs* particuliers, il nous faudrait pénétrer dans les monastères. Nous avons déjà fait voir combien de Moines jouissaient de cette précieuse prérogative; mais pour ne pas revenir sans cesse sur les mêmes objets, il faut porter ses recherches ailleurs.

Zacutus confirme en général l'existence de ceux qui ont naturellement la faculté de guérir, soit par *le toucher*, soit par *le souffle*, soit par *la salive*. *Non est igitur mirum si aliqui homines ingenitam sanandi facultatem sint adepti, nec est cur nos illorum saliva aut contactus attonitos reddat, cum majora multò, magisque stupenda quotidie evenire cernamus.* (Zacutus, *De Principum Hist.*, *quæst.* 31.)

Porta dit également : *Il y a beaucoup d'hommes* (plerique) *qui de leur nature guérissent par le toucher certaines infirmités. Sic plerique viri suscepti naturâ sunt, qui tactu infirmitates aliquas curant.* (J. B. Porta, *Magiæ naturalis* lib. 8, cap. 14.)

Tel était cet enfant dont nous parle *Michel de Médina*, qui dans Salamanque passait pour avoir le don de guérir, et guérissait, par son seul *toucher*, les maladies les plus graves. (Michael de Medina, lib. *de rectâ in Deum fide*, cap. 7.)

Tel était ce jeune homme cité par *Nierembergius*, qui par le tact de son pied

guérissait les chevaux. (Nierembergius, *parte* 2, *curi. phil.*, lib. I, cap. 5.)

Nous ne finirions pas, si nous voulions suivre en détail tous ceux que nous pourrions nommer. Nous nous bornerons à ceux qui ont jeté le plus d'éclat dans les siècles derniers.

Il n'est personne à qui les noms de *Greatrick* et de *Gassner* ne soient familiers. Les détails dans lesquels nous allons entrer à l'égard du premier méritent d'autant plus de confiance, qu'ils sont puisés dans Saint-Evremont, témoin oculaire. (*OEuvres de Saint-Evremont*, tom. I[er], pag. 82, édition de Dennereaux, 1753.)

Valentin Greatrick naquit en Irlande, en 1628, d'une assez bonne maison; il servit, pendant la guerre d'Irlande, en qualité de lieutenant d'une compagnie, et ensuite remplit quelque charge dans le comté de Cork. Il paraissait fort dévot. Sa contenance était grave, mais simple, et n'avait rien de composé. En 1662 il se sentit porté à croire qu'il avait le don de guérir les écrouelles, et cette suggestion devint si forte, qu'il toucha plusieurs per-

sonnes affligées de cette maladie et les guérit complètement. Trois ans après, la fièvre devint épidémique dans sa province, un second pressentiment lui persuada qu'il pourrait aussi la guérir. Un nouvel essai fut suivi de nouvelles guérisons. Enfin, au mois d'avril 1665, une autre espèce d'inspiration lui suggéra qu'il avait aussi le don de guérir les plaies, les ulcères, etc., etc. L'expérience fit voir qu'il ne s'était pas trompé. Enfin il guérissait également les convulsions et l'hydropisie. Sa réputation devint si étendue, que le clergé se crut obligé de lui défendre de faire encore de semblables guérisons.

Gréatrick passa alors en Angleterre, c'est-à-dire en 1666, et à mesure qu'il s'avançait dans les provinces, les magistrats des villes et des bourgs le priaient de venir guérir leurs malades. Le Roi l'ayant su, et étant informé des cures merveilleuses qu'il avait faites, lui manda, par le comte d'*Arrington*, secrétaire d'état, de se rendre où était la cour. Dans ce nouveau séjour, *Gréatrick* continua à

toucher les malades. Il chassait la goutte et les douleurs de rhumatisme, qu'il faisait fuir jusqu'aux extrémités du corps, et là les expulsait entièrement. Ses guérisons n'avaient rien d'imposant, si ce n'est qu'il rapportait à Dieu tous ses succès, et qu'il le bénissait, en exhortant le malade à se joindre à lui. Il faisait un usage particulier et très-étendu *du toucher*.

Il ne guérissait pas, au reste, toutes les maladies. Quelques-unes résistaient à son pouvoir, ce qu'il attribuait à ce que que le mal était trop invétéré, ou bien à une disposition particulière du sujet.

Greatrick croyait aux esprits et leur attribuait plusieurs maladies. Aussitôt que les possédés le voyaient ou qu'ils entendaient sa voix, ils tombaient à terre ou dans de violentes agitations. Il les guérissait, comme les autres malades, en les touchant.

Cependant, continue *Saint-Evremont*, il ne put pas persuader tout le monde de la réalité de son don miraculeux. On écrivit violemment contre lui ; mais il

trouva de zélés défenseurs, même parmi les médecins. *Henri Stubbe* fut un de ceux qui se chargèrent de sa défense et qui voulut légitimer ses cures. A l'égard de Greatrick, il publia lui-même en 1666 une lettre adressée au célèbre *Bayle*. Il accompagna cet écrit d'un grand nombre de certificats, signés par des personnes d'une probité reconnue, et entre autres par *M. Boyle* et par MM. *Wilkins*, *Whichcot*, *Cudworth* et *Patrik*, fameux théologiens, qui attestaient la vérité des guérisons miraculeuses qu'il avait faites.

Que voyons-nous donc dans *Greatrick*? un véritable *Toucheur*, dont il avait reçu le nom (on l'appelait le *Toucheur*), un homme qui se porte par instinct, et comme par inspiration, à guérir ses semblables en les touchant. Il ignorait qu'il guérissait par Magnétisme, et confirmait par là ce que nous avons dit, que plusieurs personnes avaient fait pendant longtemps usage du Magnétisme sans le savoir.

Qu'il y ait eu des gens qui aient douté de ses talens, et surtout des médecins,

cela est dans l'ordre ; mais ses guérisons attestées par *Boyle*, par *Stubbe*, et par les théologiens les plus distingués de la Grande-Bretagne, répondent à ces censures.

On a prétendu ensuite attaquer la conduite de *Greatrick* en lui prêtant des aventures galantes avec des femmes. Nous l'ignorons : mais nous n'avons jamais prétendu qu'il fallait être saint pour opérer le Magnétisme : sans doute la sainteté servirait beaucoup ; mais les Magnétiseurs peuvent s'en passer.

Nous arrivons à *Jean-Joseph* GASSNER, qui naquit en 1727 à Braz, dans le cercle de Souabe. Après avoir fait ses études dans l'Université de Prague, il reçut les ordres sacrés en 1750, et fut nommé à la cure de Closterle en 1758. *Gassner* nous apprend lui-même qu'il jouissait d'une très-mauvaise santé depuis 1752 ; qu'il eut recours aux médecins, aux livres de médecine, et finit par se persuader que sa maladie n'avait pas une cause naturelle. Il eut recours aux exorcismes, et s'en servit si bien, qu'au

bout de quelque temps il se trouva entièrement guéri.

Ravi de cet essai, il en vint à croire que la plupart des maladies n'avaient pas d'autre cause et d'autre origine que le *démon*. Il n'employait en conséquence que les exorcismes, qui le servirent à merveille.

Il commença par guérir les malades de sa paroisse; bientôt la Suisse, le Tyrol et la Souabe, lui envoyèrent les leurs, et l'affluence était si grande chez lui, que, dans les dernières années de son séjour à Closterle, il en guérissait quatre ou cinq cents par an.

Après avoir parcouru diverses provinces, Gassner finit par se fixer à Ratisbonne sous la protection du prince évêque. Le nombre des malades qui allaient le voir était si considérable, qu'on en a vu jusqu'à dix mille campés sous des tentes.

Gassner croyait, ainsi que nous l'avons dit, que la plupart des maladies viennent du malin esprit. C'était donc comme exorciste qu'il agissait, et c'é-

tait par des exorcismes qu'il guérissait.

Il tenait pour principe que la foi est une condition essentielle pour être guéri. Lorsqu'elle existe de la part de l'exorciste et de la part du malade, la guérison a toujours lieu. Si la foi manque dans le malade, la guérison ne peut s'opérer.

Gassner avait contracté une si grande familiarité avec le *démon*, qu'ils causaient souvent ensemble sur des choses indifférentes et totalement étrangères à la maladie.

Gassner avait encore la faculté de communiquer aux malades son pouvoir sur les démons, au point qu'étant délivrés de leurs maladies, ils pouvaient le chasser ensuite d'eux-mêmes.

Il était aussi au pouvoir de ce curé de faire varier le pouls à volonté, de façon que, les médecins présens, le pouls devenait petit, grand, fort, faible, lent, accéléré, rémittent, intermittent, enfin tel que les médecins le demandaient.

Il guérissait rarement les malades au premier exorcisme, il lui fallait plusieurs heures, et quelquefois plusieurs jours.

Il était pour l'ordinaire assis, ayant une fenêtre à gauche, un crucifix à droite, le visage tourné vers les malades et les assistans. Il portait une étole rouge à son col, et une ceinture noire autour de sa soutane.

Il faisait mettre le malade à genoux devant lui ; il touchait la partie malade, quelquefois il frottait ses mains à sa ceinture ou à son mouchoir ; il secouait ensuite la tête des malades ou la leur frottait rudement ainsi que la nuque. Il posait aussi très-souvent l'extrémité de sa ceinture sur les parties malades.

C'est ainsi que ce prêtre a opéré des guérisons merveilleuses. *Gassner* eut des contradicteurs sans doute, il ne leur répondit que par de nouvelles guérisons.

La cure de la dame Emilie, qui eut lieu en 1775, dont la relation se trouve imprimée chez *Lobegeois*, à Schillings, qui se lit aussi dans l'*Anti-Magnétisme*, revêtue d'une foule de signatures de personnes savantes et de distinction, est vraiment étonnante.

Cette demoiselle, âgée de dix-neuf

ans, était tourmentée de convulsions horribles qui avaient lieu jusqu'à trente-huit fois dans la journée. Elle se rendit chez *Gassner*, qui entreprit de la guérir ; mais toujours dans la persuasion que toutes les maladies venaient du malin esprit, ce fut par la méthode des exorcismes. Il ne parlait que latin. Le diable fut si obéissant à ses ordres, qu'il les exécuta avec la plus grande exactitude. Elle riait, elle pleurait à sa volonté : elle devenait furieuse ou sage, elle souffrait, elle était insensible. Ses bras, son corps, tombaient en paralysie suivant qu'il le prescrivait. Enfin, quand il eut assez longtemps satisfait la curiosité du public, il fit sur elle l'exorcisme de guérison et la renvoya guérie.

Ces cures furent attaquées par *Ferdinand Flestzinger*, de Munich, de l'ordre des Théatins, qui prétendit que le diable ou les diables n'avaient rien de commun dans cette affaire ; que ces esprits n'avaient aucun pouvoir sur l'homme ; qu'ils n'ont aucun commerce avec lui. Mais *Gassner*, qui guérissait tou-

jours, persistait toujours dans sa doctrine.

Toutes ces cures se seraient multipliées à l'infini, si Gassner se fût borné à faire le thaumaturge; mais Gassner s'étant mêlé de politique, ayant notamment désapprouvé l'abolition des jésuites, l'empereur jugea à propos de reléguer Gassner dans une communauté de prêtres à Pondory, près de Ratisbonne.

Gassner ne pouvait plus guérir que privément et avec permission; c'est le parti que fut obligé de prendre le sieur *Charlesmagne*, cultivateur à Bobigny, près Paris, en 1776 : tourmenté par les douleurs d'une sciatique cruelle, il ne trouva pas d'autre expédient que de se transporter à Pondory, à plus de cent cinquante lieues de son pays, pour y recevoir les attouchemens salutaires et les prières du père *Gassner*. Il envoya chercher chez le prince évêque de Ratisbonne la permission. Quand il arriva, ses jambes étaient pour ainsi dire retirées sous ses cuisses; une de ses plaies était encore ouverte à sa jambe droite. *Gass-*

ner l'aborda avec douceur, et lui demanda s'il voulait être guéri. Sur sa réponse affirmative, il dit : *Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, que le mal cesse. Levez-vous, marchez, mon ami :* A ces paroles, animé d'une sainte confiance, « j'éprouvai, dit-il, un chan-
» gement que je ne puis exprimer. Quel-
» que chose de surnaturel s'opère en moi,
» mes jambes se désenflent, s'étendent ;
» je me lève et je marche quelques pas
» dans sa chambre. » Le reste de la maladie fut bientôt dissipé. Le *sieur Charlemagne* en a donné son certificat à Bobigny près de Paris, le 5 juin 1778.

Que dirons-nous à présent de *Gassner*? il est impossible de ne pas reconnaître en cet homme un pouvoir magnétique éminent. Il croyait aux esprits, il était persuadé que c'étaient les mauvais esprits qu'il chassait, lorsqu'il guérissait une maladie. Cette erreur de son esprit ne faisait rien à son pouvoir magnétique, qui n'en agissait pas moins indépendamment des esprits : disons même qu'il en agissait avec plus d'efficacité ; car lorsqu'on se

figure qu'on a un pouvoir divin, qu'on est délégué sur la terre pour faire au nom de Jésus-Christ des cures que ne font pas le commun des hommes, quelle confiance ne doit pas donner une semblable mission! Aussi la maladie obéissait à ses moindres commandemens. Elle paraissait et disparaissait, se portait toute entière sur un côté ou sur un autre, suivant que c'était l'intention de Gassner.

Il n'est personne qui n'ait vu dans l'application du magnétisme, cette docilité de la maladie, cette obéissance du mal, ces phases du pouls, à la voix du magnétiseur.

Il y a plus, on change à volonté le goût et les sensations. On fait trouver à tel objet qu'on présente au somnambule l'odeur de roses, de fleurs d'oranges, de violettes, et on lui fait trouver chaud, froid, tiède, etc., et il n'y a ni diablerie, ni exorcisme là-dedans.

Gassner ne faisait donc rien qui ne soit connu et pratiqué des magnétiseurs ordinaires.

Cette singularit é, de parler latin, n'a

pas de quoi surprendre. D'abord les questions qu'il faisait pouvaient aisément se concevoir de ceux qui ne savaient pas même le latin; car elles étaient si simples et d'un latin si familier, qu'il était difficile qu'elles ne fussent pas entendues de tout le monde. Et ensuite à quoi sert le langage exprimé, quand un somnambule entend le langage mental; quand au moindre signal, à la moindre marque de la volonté de son magnétiseur, le somnambule entend et exécute ses ordres?

Il arrivait quelquefois, mais rarement, que Gassner ne touchait pas et n'imposait pas les mains sur les malades; mais le magnétisme a bien d'autres modes de communiquer que *le toucher* et l'imposition des mains; cette étole, dont il mettait toujours le bout sur la tête des malades, n'était-ce rien? cette ceinture de soutane qu'il frottait fortement avec la main, lorsqu'il voulait opérer, n'était-ce rien? n'était-ce pas un moyen d'exciter chez lui le pouvoir magnétique et de lui donner plus d'essor?

15*

Le pouvoir de guérir les autres, qu'il transférait à ses malades, n'est encore qu'un effet du Magnétisme, ou plutôt c'est un effet tout naturel, propre à chaque homme, dont le Magnétiseur engage le somnambule, ou tel autre Magnétisé, de faire usage avec confiance.

Nous ne reconnaîtrons donc dans Gassner, malgré tous ses exorcismes, malgré toutes ses conversations avec le diable, qu'un homme comme un autre, mais éminemment doué du pouvoir magnétique.

Ceux qui connaissent le Magnétisme savent qu'il se forme tous les jours, pendant le somnambulisme, entre le Magnétiseur et le Magnétisé, des conversations sur toutes sortes de matières. Il n'est pas nécessaire de recourir au diable pour cela. De manière qu'il n'est pas un seul phénomène produit par Gassner qui ne se retrouve, peut-être avec moins de force, mais qui ne se retrouve chez les autres Magnétiseurs.

Nous regardons toujours comme fort singulier, que les prétendus miracles de

Gassner aient donné lieu à deux ouvrages considérables, l'un du médecin *De Haën*, intitulé *De Miraculis* (Paris, 1778, in-12); l'autre, en réponse, intitulé, *Instructio theoretica practica de remediis à Christo domino ecclesiæ suæ relictis.* (Schillings fursii 1783.)

Dans le premier, *De Haën* se donne la peine de prouver que Gassner ne guérissait pas par miracles. Dans le second c'est le système tout contraire; mais nous ne pardonnerons pas à De Haën d'avoir conclu que les cures opérées par Gassner fussent diaboliques. *Nos cogere ut dicamus Gassneri portenta, opera diaboli esse.* Il n'y a pas un seul de nos lecteurs qui aient tiré une pareille conclusion.

Parce que ce médecin ne conçoit pas comment pouvait opérer *Gassner*, il conclut qu'il opérait par le moyen du *diable*. Une pareille conclusion n'est pas recevable de la part de celui qui a la moindre teinture de ce qu'opère la nature; à plus forte raison ne saurait-elle

l'être de la part d'un médecin, et surtout d'un médecin habile et justement estimé.

De Haën atteste toutes les cures de *Gassner* : il aborde même la question, en supposant que ces guérisons puissent être faites par le Magnétisme, *per Magnetismum*. Mais comme on n'avait pas alors une connaissance exacte du *Magnétisme animal* et de toutes les guérisons qu'il opère, *De Haën* dit qu'il ne voit encore personne qui ait pu faire, au moyen de cette philosophie occulte, des prodiges tels que ceux produits par Gassner. *Supponamus eum esse in occultâ philosophiâ per sympathiam, per Magnetismum, profundissimè eruditum cum nemo totâ hac occultâ philosophiâ unquam quid genuerit prodigiis Gasnerianis simile, non est profecto cur hæc illi philosophiæ adscribamus.* (De Haën, *De Miraculis*. Paris, Didot, 1778, cap. 5, pag. 146.)

Si donc *De Haën* eût connu le Magnétisme animal tel qu'il existe aujourd'hui, il n'aurait pas eu de peine à lui attribuer

les guérisons de Gassner, car il réfute généralement tout ce qu'on peut dire pour combattre l'existence et le surprenant de ces guérisons.

Il ne nous reste plus qu'à parler d'un personnage qui parut en 1771, et qui avait fixé son domicile à Paris, rue des Moineaux, où il était connu sous le nom *du Toucheur* de la rue des Moineaux. Cet homme guérissait tous ceux qu'il touchait, en faisant le signe de la croix. Il était chamarré de divers cordons étrangers. La foule était si grande dans la rue des Moineaux et dans les environs, que la police crut devoir prier ce thaumaturge de cesser ses cures merveilleuses. Il disparut sans bruit, laissant une réunion de quatre-vingts personnes, prises dans la classe du peuple, qui s'appelaient *frères* entre eux. Ils s'assemblaient pour réciter des psaumes, et *le Saint Homme*, c'était ainsi qu'on l'appelait, honorait souvent cette réunion de prodiges de toute espèce. Mais cette réunion a cessé peu après la disparition du *Saint Homme*.

Quoi qu'il en soit, ce *Toucheur* n'é-

tait encore qu'un Magnétiseur, peut-être sans le savoir, ainsi que les précédens Toucheurs. Il aimait autour de lui le grand monde, sans doute pour se donner du relief.

Vint ensuite *Mesmer*, qui nous révéla une partie des mystères du Magnétisme; nous disons une partie, car il ne les savait pas tous. C'est à lui, malgré cela, que l'on doit la découverte de cette grande faculté de l'homme qui a bien toujours été connue, mais que l'intérêt, la superstition, le charlatanisme, avaient tellement défigurée, qu'on ne pouvait pas l'y reconnaître.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire ici un mot *du prince de Hohenlohe*, dont les cures prodigieuses, opérées en 1821, ont fait grand bruit en Allemagne et rehaussé la faculté *du toucher*.

On voit dans les différens journaux, qu'à Wissembourg et à Bemberg, la multitude des malades était considérable, au point que les officiers municipaux de ces villes craignaient que l'ordre public n'en fût troublé.

Nous lisons notamment que la *prin-*

cesse Mathilde de Schwartzenberg fut guérie, par le prince, d'une maladie très-grave. On devine quelles furent les clameurs des médecins. En général, on conçoit que ces cures ont excité beaucoup d'exaltation pour et contre. Plus le prince était élevé, plus la censure devait être vive. Nous avons vu que *Greatrix* et *Gassner* furent également en butte à la mauvaise humeur des gens de l'art; mais cela n'empêche pas que les cures qu'ils ont opérées ne soient constatées par le médecin *De Haen*, par *Boyle*, *Patrix* et autres savans.

Ces mêmes journaux font mention d'une dame de Charleville, qui, par l'effet de ses seules prières, avait guéri un nombre de malades considérable; ils ajoutent encore que le nommé *Jean Adam Muller*, de Mekesheim, non-seulement s'était rendu célèbre par une multitude de guérisons; mais même avait ressuscité son père mort depuis quatre heures : ce n'était sans doute qu'une simple léthargie, que Muller avait guérie par le magnétisme.

On prête à ce *Muller* de prétendues

prédictions faites au roi de Prusse, sur l'embrasement de Moscou et la bataille de Vaterloo. Nous l'ignorons, et nous observons qu'en général les somnambules ne s'occupent guère des événemens politiques.

HUITIÈME ARTICLE (1) DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE POUR LES TROISIÈME ET QUATRIÈME TOMES DES ARCHIVES DU MAGNÉTISME ANIMAL,

OU

EXPOSITION CRITIQUE DU SYSTÈME ET DE LA DOCTRINE MYSTIQUE DES MAGNÉTISTES.

§. CXIX. (*Source et Origine de tous les esprits bienfaisans et malfaisans, considérés comme des êtres incorporels, mais non immatériels.*)

(1) Les autres articles du même Discours préliminaire déjà publiés dans les numéros précédens, se trouvent inscrits aux pages 11, 37, 161, 193, du tome III, et aux pages 43 et 103 du tome IV de nos *Archives du Magnétisme animal.*

N° 1. Nous allons voir présentement que tous les fluides matériels, dans la nature, vont jouer le rôle d'esprits incorporels, mais non immatériels, suivant le système de quelques philosophes anciens.

N°. 2. Il a donc existé de tout temps des matérialistes, qui prétendent que la matière pense, qu'elle a une volonté qui lui est propre, qu'elle peut agir par elle-même, et qu'ayant existé de toute éternité, et devant exister éternellement, elle jouit incontestablement des attributs de la Divinité ; qu'en conséquence la nature étant un tout incréé, pensant, voulant, agissant et ayant existé et existant de toute éternité, doit être considérée comme étant la Divinité elle-même.

N°. 3. Puisque l'existence de la nature est et sera à jamais incompréhensible pour l'esprit humain, il n'en est que plus absurde de renouveler sans cesse cette question : *quelle est l'origine de la nature*? question à laquelle nul mortel ne pourra jamais répondre ; car ceux-là ne comprennent pas ce qu'ils disent, en assu-

rant avec entêtement qu'il y a *une cause de la cause*, et que cette cause de la cause est un Dieu au-dessus de la nature, et créateur de la nature. Mais la nature existait de toute éternité, et existera éternellement ; comment serait-il donc possible de créer ce qui existe de toute éternité, ainsi qu'il a été déjà dit plus haut? N'est-on pas alors en droit de demander quelle est la troisième cause de cette seconde cause? En admettant cette troisième cause, n'est-on pas encore autorisé à en supposer une quatrième, une cinquième, etc., etc., et ainsi jusqu'à l'infini ? N'est-ce pas là véritablement une pétition de principe ; c'est-à-dire lorsqu'on allègue pour preuve la chose même qui est en question ?

N°. 4. En y réfléchissant bien, on doit être convaincu maintenant, que tous les fondateurs de fausses religions, en personnifiant ces sortes d'esprits incorporels, mais non immatériels, qui émanent de la nature et qui agissent d'après ses lois, en ont fait autant de Dieux. Cependant ces sortes de divinités ne pouvaient être que subalternes ou secondaires,

quoiqu'identiques entre elles, et identiques avec l'âme universelle, ou avec le Dieu suprême des anciens, qu'ils appelaient également la nature; et cet esprit incorporel, ou cette *âme universelle*, est aux autres esprits incorporels ce que le *fluide universel* est à tous les autres fluides aériformes, de telle espèce qu'ils puissent être, et répandus dans tous les mondes.

§. CXX. (*De l'Origine des Dieux et des Démons chez les anciens.*)

N°. 1. De ce système d'un fluide universel, d'un éthérée ou d'une âme universelle, comme étant la divinité suprême qui gouverne tous les mondes, il en résulte que les philosophes anciens reconnaissaient assez généralement *l'unité d'un Dieu*, ainsi que nous l'avons déjà fait voir ci-dessus, au §. CXIII, page 123.

N°. 2. Tous les attributs de cette divinité suprême, de cette âme universelle, de ce Dieu unique, furent personnifiés par les payens, ils en firent autant de divinités secondaires; et telle est l'origine des *faux dieux*.

Nº. 3. Ces attributs de la divinité suprême et unique représentaient toutes les opérations de la nature, ainsi que les lois diverses qui régissent tous les mondes dans l'univers. De pareils attributs étaient diversifiés à l'infini; et de là la diversité et la multiplicité des dieux chez les payens.

Nº. 4. Les philosophes anciens et les prêtres des fausses religions non-seulement personnifièrent et déifièrent tous les attributs, toutes les lois et toutes les opérations de la nature; mais encore ils divinisèrent toutes les affections des hommes et jusqu'à leurs idées ou leurs pensées, et leurs actions bonnes ou mauvaises, qu'ils personnifièrent également, en attribuant aux choses incorporelles ou métaphysiques la figure, les sentimens et le langage d'une personne réelle. On voit encore, par-là, jusqu'à quel point durent se multiplier ces myriades d'esprits incorporels ou de divinités secondaires, mais qui, néanmoins, étaient toujours identiques avec l'être suprême, ou enfin avec cette âme universelle qui gouverne l'univers.

N°. 5. On doit remarquer qu'en général l'existence des êtres animés et sensibles qui habitent sur terre, et en particulier celle de l'espèce humaine, y est bien fréquemment compromise par le changement des saisons, par les intempéries de l'air, par les frimas, par les orages, par les tempêtes, etc., etc., qui nuisent également aux productions de la terre. Il en résulte que l'homme égoïste, qui rapporte tout à lui, reproche souvent à l'être incorporel, qu'il appelle nature, tous les maux qu'il éprouve ici-bas au physique et même au moral.

N°. 6. Il répugne sans doute de maudire l'être suprême appelé aussi l'âme universelle, le Dieu enfin dont on s'imagine avoir reçu l'existence; en conséquence, l'homme a cru devoir alors reconnaître deux génies divins, dans la nature, et établir une distinction entre le bon principe et le principe malfaisant. C'est donc ce dernier qu'il accuse de chercher continuellement à nuire à tous les êtres organisés, et d'être l'auteur de tous les maux auxquels nous sommes exposés.

Telle est l'origine du bon et du mauvais principe, ou du génie bienfaisant et du génie malfaisant, dont nous reparlerons ci-après.

N°. 7. Ce mauvais principe, unique dans son essence, ne l'est pas dans les attributs qui le caractérisent. La superstition en forme également une innombrable catégorie d'esprits incorporels, tous sans cesse occupés à mal faire. C'est à de tels esprits multipliés à l'infini, que les payens et les hommes crédules, dans l'antiquité, décernèrent les qualifications de démons, de diables et d'esprits infernaux.

N°. 8. Si on y fait bien attention, tous ces démons, tous ces diables, tous ces esprits infernaux, ne sont autre chose que l'intempérie de l'air et des saisons et tous les phénomènes destructeurs de ce qui végète et de ce qui est animé, ainsi que je l'ai déjà dit au numéro 5 qui précède.

N°. 9. On doit se figurer, en effet, que l'hiver, lorsqu'il produit un froid excessif, est un diable bien méchant et impla-

cable, puisqu'il frappe de langueur et souvent de mort tout ce qui existe dans la nature, et que pendant cette saison désastreuse il porte le ravage et la destruction dans les deux règnes, animal et végétal, sans compter tous les autres fléaux accidentels qui se manifestent dans toutes les saisons, tels les volcans, la peste, la famine, les guerres, etc.

N°. 10. Il est facile maintenant d'apercevoir que le retour du printemps et de l'été est le triomphe du bon principe. La chaleur bienfaisante joue alors un grand rôle; la nature renaît, elle fait éelore et mûrir toutes les productions de la terre qui doivent servir à nourrir les êtres animés. Il n'est donc pas étonnant que le soleil ait été la première divinité à laquelle les habitans de la terre aient rendu leurs hommages.

§. CXXI. (*Des Démons, tirant leur origine des mauvaises pensées et des mauvaises actions humaines, personnifiées et considérées comme des esprits incorporels.*)

N°. 1. Nous venons de voir d'où pro-

viennent tous ces esprits infernaux, tous ces diables, enfin, dont l'origine se retrouve dans les lois mêmes de la nature, ainsi que je l'ai fait voir dans le N°. 8 du §. CXIX, qui précède. Ces lois, ces attributs de la nature, ne sont considérés malfaisans que par rapport aux hommes, en ce qu'ils nuisent a leurs jouissances et à leur existence.

N°. 2. Tous ces esprits infernaux dont nous venons de parler, ne sont pas les seuls fantômes forgés par l'esprit humain. Si l'existence idéale de ces prétendus esprits incorporels a pris naissance dans la comparaison qu'on en a faite avec les phénomènes destructeurs qui dans la nature nuisent à l'espèce, il est encore d'autres démons, pour le moins aussi nombreux, mais qui tirent leur origine de nos inclinations vicieuses, de nos affections désordonnées, de nos mauvaises idées, ou de nos mauvaises pensées et de nos mauvaises actions.

N°. 3. Les païens, avilis sous le joug de la superstition, personnifièrent également toutes ces émanations du mau-

vais principe et en firent autant de démons. Ces sortes d'esprits incorporels malfaisans qui, suivant la croyance des *démonomanes* , sont des êtres spirituels , s'attachent , dit-on , à tourmenter les hommes au physique comme au moral , leur inspirent de mauvaises pensées , les entraînent dans de mauvaises actions et les poussent jusqu'à commettre des crimes.

§. CXXII. (*Du bon et du mauvais principe , ou du bon et du mauvais génie.*)

N°. 1. L'idée d'un Dieu doué d'un pouvoir sans bornes et d'une bonté infinie, parut une chimère à certains incrédules. Un Dieu qui, disent-ils, n'opère pas tout le bien qu'il devrait faire, et qui n'empêche pas tout le mal qui se fait, n'est pas un Dieu tout-à-la-fois infiniment puissant et infiniment bon. Ce dilemme, auquel je vais répondre dans l'article qui suit, est véritablement sans réplique. Il est si simple, qu'il en est puéril.

N°. 2. Ce n'est que la confusion des idées et l'ignorance des causes naturelles

qui a pu enfanter une contradiction aussi palpable, et qui se rencontre dans presque toutes les religions du temps des payens. C'est de là que tirent leur origine tant de chimères, tant de croyances superstitieuses qui révoltent le bon sens et la raison ; mais pour comble de malheur il a fallu que le fanatisme et l'intolérance ayent soutenu tant d'absurdités en foulant aux pieds l'humanité avec rage et cruauté.

N°. 3. C'est d'après ce dilemme exposé dans le n°. 1 qui précède, que les incrédules, en prétendant que sur terre la *somme du mal* égale et même surpasse la *somme du bien*, ils en concluent l'invraisemblance ou plutôt l'impossibilité d'admettre l'existence d'un Dieu à-la-fois *tout-puissant* et *tout bon*. Ils soutiennent enfin que la Divinité ne pouvant se composer de qualités impossibles à combiner ensemble, il en résulte nécessairement deux principes opposés l'un à l'autre. C'est donc de là qu'est née l'idée de l'existence de deux esprits ou de deux êtres incorporels, l'un bienfaisant et

l'autre malfaisant, qu'on a aussi appelés le bon génie et le mauvais génie.

N°. 4. Ceux qui prétendent que la masse des maux qui, sur terre, affligent les hommes au physique comme au moral, surpasse la masse du bien qui console l'humanité, voudraient donc que le génie du mal soit plus puissant que le génie du bien? La conséquence, sans doute, en serait bien malheureuse. Quoi qu'il en soit, si cette balance était inégale, qui oserait assurer, sans crainte d'être contredit, que c'est la masse du bien qui l'emporte sur celle du mal?

§. CXXIII. (*Culte décerné au bon et au mauvais génie.*)

N°. 1. Ces deux principes ou ces deux génies, du bien et du mal, furent représentés de tout temps comme deux êtres rivaux et ennemis jurés l'un de l'autre, à jamais irréconciliables, toujours en opposition, veillant sans discontinuer pour s'entre-nuire, se faisant une guerre perpétuelle avec acharnement. On dirait enfin que ces deux génies, si opposés, prennent à tâche de se contrarier sans

cesse; mais il semblerait qu'ils se combattent avec des armes inégales.

N°. 2. Il n'est donc pas étonnant que presque tous les payens ou les idolâtres, ainsi que les peuples civilisés et les sauvages, ayent souvent décerné un culte public au bon et au mauvais génie, en reconnaissant dans l'un et dans l'autre principe un être incorporel et divin, jouissant de tous les attributs et du caractère de la Divinité.

N°. 3. On doit remarquer, enfin, que les peuples abrutis par l'ignorance, et parmi lesquels des prêtres adroits et intéressés entretenaient une frayeur superstitieuse, négligèrent, pour le plus souvent, le culte du bon génie dont ils n'avaient rien à redouter. Ils ne s'occupaient que du soin d'en fléchir la colère, qu'ils supposaient sans cesse renaissante, de la part du mauvais génie; et c'est précisément sur les autels du mauvais génie que le stupide vulgaire était sollicité, et quelquefois très-impérativement, à venir déposer de riches offrandes dont les prêtres s'emparaient aussitôt avec avi-

dité. Ceux-ci non-seulement y faisaient couler le sang de nombreuses victimes qu'ils exigeaient de leurs dupes; mais encore, pour imprimer la terreur dans l'âme de ceux qu'ils voulaient subjuguer, ils y mêlèrent plus d'une fois le sang humain, en y égorgeant des hommes, des femmes et des enfans. Ils les offraient ainsi en holocauste, comme une offrande agréable à l'exécrable divinité qu'ils s'étaient forgée, et qui n'existait que dans l'imagination de prêtres aussi cruels et aussi corrompus.

N°. 7. Les opinions superstitieuses des anciens sur l'existence de deux génies ou esprits incorporels, dont l'un bienfaisant et l'autre malfaisant, formant deux principes bien distincts, mais opposés, tous deux indépendans l'un de l'autre, tous deux jouissant d'une puissance infinie, doués tous les deux d'attributs qui ne conviennent qu'à la divinité, tendaient directement à attaquer l'unité d'un Dieu.

N°. 8. Cette indépendance, cette puissance et ces attributs qui distinguaient également le bon et le mauvais génie,

faisaient ressortir en outre une inconvenance intolérable, celle de porter les peuples à accorder de plus grands égards au mauvais génie, dans lequel le vulgaire crédule, ainsi que certains idéologues, reconnaissait une plus grande puissance.

§. CXXIV. (*De l'Origine de l'intolérance et du fanatisme.*)

N°. 1. Les fondateurs de religions ainsi que les prêtres qui, dans leur intérêt propre, se déclarèrent ministres des cultes religieux sur terre, sentirent combien tant de contradictions et tant d'absurdités dans le dogme de deux divinités toujours rivales et toujours ennemies, pouvaient nuire aux différens cultes qu'ils voulaient établir et sur lesquels ils devaient fonder leur fortune. I s virent aussi que tôt ou tard les peuples se désabuseraient trop facilement sur cette croyance à l'existence de deux génies si opposés l'un à l'autre, et tous les deux jouissant en même-temps des attributs de la divinité, savoir, l'un bienfaisant, l'autre malfaisant, et celui-ci incontestablement plus puissant que le premier. Ils considé-

rèrent, enfin, qu'ils ne trouveraient pas leur compte à servir un Dieu bon avec faiblesse, quoique pacifique, juste et humain, un Dieu débonnaire enfin, ne figurant qu'au second rang devant le mauvais génie, mais décemment ne pouvant pas non plus jouer le rôle subalterne d'intercesseur, pour apaiser ou modérer les prétentions d'un rival plus puissant ou plus entreprenant.

N°. 2. D'après toutes ces considérations, les prêtres, trop intéressés pour lâcher prise, et trop habiles dans la connaissance du cœur humain pour ne pas comprendre tous les avantages qu'ils pouvaient obtenir en soumettant à l'empire de la superstition les hommes qui, généralement, sont si enclins au merveilleux, et sous ce rapport si faciles à duper; ils convinrent donc de ne plus admettre l'existence de deux divinités, l'une bienfaisante et l'autre malfaisante, et de les réunir toutes les deux. C'est ainsi qu'ils confondirent les deux principes, celui du bien et celui du mal, ou les deux génies, le bon et le mauvais, pour n'en former qu'un

seul être incorporel, auquel ils décernèrent le nom de *Dieu unique*, auteur de toutes choses, du bien comme du mal, en motivant les raisons pour lesquelles le bien et le mal sortaient de la même source : et je l'expliquerai ci-après.

N°. 3. Malgré ce système équivoque sur la divinité, les prêtres ne purent se dispenser d'admettre également des êtres incorporels, malfaisans, toujours enclins au mal, toujours occupés à solliciter continuellement les hommes à s'adonner aux vices et à commettre de mauvaises actions ; et ils donnèrent le nom de *démons*, de *diables* ou *esprits infernaux*, à ces êtres malfaisans dont j'ai déjà parlé ci-dessus, §. CXX, page 238.

N°. 4. En reconnaissant l'existence des démons, ou des diables, ou des esprits infernaux, les prêtres tombèrent dans une autre inconséquence ; car ils ne firent pas attention que les démons auxquels ils reconnaissent un chef qui, chez les payens, s'appelle *Pluton*, et chez les Juifs et chez les autres peuples anciens, s'appelle *Satan* ou *Belzébuth*, héritèrent complètement

de la puissance infinie du mauvais génie, et ils continuèrent à exercer sur les hommes le même empire et la même influence pernicieuse. En effet, aujourd'hui comme autrefois, rien ne prouve que dans ce bas-monde la masse du bien l'emporte sur la masse du mal.

N°. 5. Puisque la masse du mal paraît toujours l'emporter sur la masse du bien, le mauvais principe existerait donc encore avec la même puissance? Le mauvais génie serait donc toujours le rival et l'ennemi déclaré du bon génie? Il le primerait donc toujours dans la puissance de mal faire?

N°. 6. Le bon principe devenu Dieu unique, Dieu tout-puissant, Dieu infiniment bon, mais en même-temps l'auteur de toutes choses, du bien comme du mal, non-seulement permettrait donc et laisserait donc opérer, au physique comme au moral, tous les maux qui nous affligent ici-bas? Mais encore, pour satisfaire à sa vengeance divine, il frapperait donc lui-même avec rigueur quiconque n'aurait pas accompli les pré-

ceptes dont la pratique est prescrite par le ministère des prêtres ?

N°. 7. Si le bon génie, de son côté, accable de mille malheurs les hommes qui, en dépit de leur libre arbitre, auraient eu la faiblesse d'écouter et de suivre les conseils perfides du mauvais génie, et en succombant aux séductions du mauvais principe, auraient eu le malheur de se laisser entraîner à mal faire, alors le bon principe ou le bon génie, de concert avec le mauvais principe ou le mauvais génie, auraient donc juré la perte de la plus grande partie du genre humain? Car il est évident que si le mauvais génie entraîne les hommes à mal faire ; et si le bon génie, au lieu d'empêcher les hommes de se laisser séduire, punit aussi, de son côté, les hommes qui ont succombé à la tentation du diable, il y aurait donc accord entre les deux génies, pour se venger de la faiblesse des hommes ? Le bon génie se serait donc abaissé, par le conseil des prêtres, sans doute, jusqu'à contracter une alliance secrète avec le mauvais génie, dont il serait devenu le com-

plice, en le secondant en quelque sorte, ou du moins en lui laissant toujours la même puissance de nuire aux hommes, et en concourant avec le génie malfaisant au même but, pour, l'un et l'autre, assouvir leurs vengeances particulières, et pour avilir et perdre l'humanité ?

N°. 8. C'est ainsi que d'inconséquences en inconséquences, et d'absurdités en absurdités, les prêtres des faux dieux se trouvèrent en opposition directe avec le bon sens et la raison ; mais ne voulant pas lâcher prise et perdre l'occasion de rançonner les hommes à la faveur des différens systèmes religieux qui de tout temps se succédèrent si rapidement sur terre, ils ne considérèrent les cultes dont ils se constituèrent les ministres, que comme une mine riche et abondante, qu'ils pouvaient exploiter à leur profit, et qui promettait de satisfaire à leur insatiable avidité pour les richesses de ce bas monde.

N°. 9. Quoiqu'animés du plus grand désir de s'emparer de l'esprit de leurs semblables, de les soumettre au joug de

leurs opinions, de les asservir, enfin, et de les rendre tributaires, en les étourdissant par des dogmes et par des systèmes monstrueux, les prêtres restèrent néanmoins bien persuadés que leurs faux raisonnemens ne pourraient jamais convaincre les bons esprits; qu'il serait impossible de parvenir à faire adopter des opinions superstitieuses, des idées mystiques, et faire approuver des prétentions exagérées, à des hommes éclairés par les sciences, ainsi qu'à ceux qui se conduisent par les lumières du simple bon sens et de la raison. Ils se déterminèrent donc à chercher tous les moyens de se concilier la loi incontestable du plus fort, de cette loi aveugle qui ne place que trop souvent l'autorité entre les mains les plus malhabiles et les plus contraires aux intérêts des peuples; qui trop souvent fait triompher la sottise en mettant en jeu la mauvaise foi et en propageant des abus révoltans et des injustices criantes; de cette loi, enfin, qui n'offre que trop d'exemples de la cruauté avec laquelle on a vu des conqué-

rans contraindre des peuples à quitter leur religion, et les forcer d'en adopter de nouvelles.

N°. 10. Pour mieux réussir dans leurs projets intéressés, les prêtres usèrent donc *d'adresse* et *de violence*; ils déployèrent un appareil de terreur, de menaces, de vengeances et de supplices; et d'un côté, tenant d'une main menaçante le poignard des fanatiques, et de l'autre, présentant les symboles odieux de leurs mystères absurdes, ils adressèrent à l'humanité effrayée ces terribles paroles : CROIS OU JE TE TUE. *Telle est l'origine de l'*INTOLÉRANCE *et du* FANATISME.

§. CXXV. (*Réflexions concernant* l'adresse et la violence *dont les prêtres se sont servis tour à tour pour se procurer de l'influence, de l'autorité et des richesses.*)

N°. 1. Les prêtres usèrent sans doute d'adresse et de violence pour établir leur régime théocratique. Pour décrire cette double action d'adresse et de violence, il faudrait de longs développemens dans lesquels les bornes que je me suis im-

posées dans le présent écrit, m'empêchent d'entrer. J'ai déjà traité succinctement cette matière dans l'ouvrage intitulé *La Morale chrétienne vengée* (1). J'y ai fait voir que les prêtres, en proclamant l'intolérance et en s'armant du poignard des fanatiques, non-seulement avaient foulé à leurs pieds le bon sens et la raison; mais encore avaient, de tout temps, détruit la vraie morale, en propageant de toutes parts *l'immoralité religieuse*, *l'immoralité politique*, et enfin *l'immoralité* particulière, qui s'est répandue dans tous les ordres de la société.

N°. 2. Pour expliquer en peu de mots de quelle manière les prêtres usèrent d'adresse et de violence pour établir leur influence, je me bornerai à dire, premièrement, que ne pouvant exercer d'autorité par eux-mêmes, les prêtres s'appliquèrent d'abord à s'emparer de l'esprit des dépositaires de l'autorité publique, qu'ils dirigèrent à leur gré et dans leur

(1) *La Morale chrétienne vengée, etc., etc*, 1 vol. in-8° de 519 pages. (Voyez la notice que j'en ai donnée à la page 35 du Tome III qui précède.)

propre intérêt. Par la suite ils usèrent de violence et employèrent la tyrannie toutes les fois qu'ils purent exercer l'autorité, dont ils parvinrent souvent à s'emparer; ce qui n'est que trop facile à prouver. On s'en convaincra aisément en lisant l'histoire de toutes les religions et de toutes les entreprises ambitieuses et audacieuses des prêtres contre les souverains et les gouvernemens.

§. CXXVI. (*Origine de la haine implacable des prêtres contre les philosophes anciens et modernes.*)

N°. 1. Le philosophe est celui qui aime la sagesse, qui s'applique à l'étude des sciences, et qui cherche à connaître les effets par leurs causes et leurs principes. Ce mot, enfin, qui est dérivé du grec, et dont nous nous dispenserons de donner ici l'étymologie, qui est si généralement connue, signifie littéralement *amateur de la sagesse*. En général, un philosophe est un homme libre et affranchi de préjugés, et d'opinions adoptées sans examen.

N°. 2. Quoique les philosophes parta-

gent avec les autres hommes les faiblesses de l'humanité, et que plusieurs d'entre eux ayent quelquefois adopté ou inventé des systèmes erronés et même absurdes; quoique cette dénomination de philosophe soit encore assez souvent prise en mauvaise part, pour désigner un incrédule en matière de religion, les philosophes ont néanmoins cet avantage sur les hommes superstitieux et sur les fanatiques, c'est que le philosophe aime mieux douter que d'affirmer, sur-tout en ce qui concerne les opinions métaphysiques, théologiques, psycologiques, etc., etc... Les philosophes n'ont donc d'autre but que la recherche de la vérité ; ils n'ont aucun intérêt de la cacher, et ils n'ont fondé aucun espoir de fortune en la déguisant ; ils ne cherchent qu'à s'éclairer et à instruire leurs semblables. Les fanatiques, au contraire, je veux parler des hommes superstitieux et avides de richesses, qui, en matière de religion, chez les payens, étaient exaltés, n'observaient aucune mesure, proscrivaient le doute et proclamaient avec assurance les opinions les plus hasar-

dées et les plus absurdes. Ils se croyaient infaillibles, ou du moins ils décernaient l'infaillibilité à leurs chefs, ainsi que les Pythagoriciens le pratiquèrent. Pour se forger enfin des autorités irrécusables, ils se dirent inspirés par la Divinité, ils s'en déclarèrent les ministres sur terre, et prétendirent être en contact immédiat avec l'Être suprême; ils ont imaginé encore la révélation, dont ils n'ont jamais administré que des preuves controuvées. Ils ont voulu fasciner les yeux des mortels par les prétendus miracles du magnétisme animal, opérés dès la plus haute antiquité dans les temples des faux dieux, ainsi que je l'ai prouvé ci-dessus.

N°. 3. Les prêtres se sont dits les représentans de la Divinité sur terre, ils s'en sont déclarés les défenseurs et les vengeurs, ils ont prétendu jouir des attributs de la Divinité, en se disant les maîtres de la destinée des Peuples, des Rois et des Gouvernemens Ils se sont arrogé le droit de vie et de mort sur tous les hommes en général, et sur les rois en particulier. Ils ont proclamé

et mis en pratique cet axiôme exécrable, que tous les crimes leur étaient permis toutes les fois qu'ils étaient utiles et nécessaires pour la gloire de Dieu et pour l'intérêt de la religion qu'ils professaient. L'Histoire inexorable est là, qui confirme d'une manière incontestable tout ce que je viens d'expliquer sans aucune exagération, ainsi qu'on pourra en juger en jetant les yeux sur *La Morale chrétienne* (1) *vengée*.

N°. 4. D'après le tableau que je viens d'esquisser d'une manière trop abrégée, sans doute, concernant le portrait des *Philosophes*, mis en opposition avec celui des *Prêtres*, on doit bien s'imaginer que ceux-ci seront à jamais les ennemis irréconciliables de ceux-là. Les philosophes, en effet, sans intrigue, sans intérêt, sans former aucune coalition qui puisse balancer la corporation formidable des prêtres, se sont livrés de tout temps avec sincérité à la recherche de la vérité; de

(1) Voyez le titre de cet ouvrage en un volume in-8°, à la page 35 du Tome III qui précède.

tout temps ils jetèrent un blâme ineffaçable sur toutes ces déclarations superstitieuses, fabriquées par des prêtres intéressés, et fondées sur des phénomènes purement naturels, que l'ignorance travestit en miracles. Les philosophes, enfin, déjouèrent de tout temps les maximes détestables et les mystères absurdes des prêtres, et démasquèrent leurs jongleries étayées de prétendus miracles dont aucun n'a jamais été prouvé chez les payens. Peut-on maintenant, dans tout ce que je viens d'exposer, y méconnaître *l'origine de la haine implacable des prêtres contre les philosophes anciens et modernes?*

§. CXXVII. (*Origine et Motifs de l'aversion des prêtres contre le développement des sciences et le progrès des lumières de la philosophie ; ainsi que de leur opinion injuste, qui condamne les peuples à l'ignorance, sous prétexte de les rendre plus soumis à l'autorité publique et plus faciles à gouverner.*)

N°. 1. Dans les trois paragraphes qui

précèdent, j'ai fait connaître jusqu'à quel point les prêtres, dans l'antiquité, redoutaient les réclamations de la raison et du bon sens. J'y ai fait voir que ces prétendus défenseurs de la Divinité s'en déclarèrent les cruels vengeurs, et que, désespérant de jamais pouvoir subjuguer les philosophes, ils déposèrent toute honte en se déterminant à les accabler par les effets irrésistibles de la loi du plus fort : ils comprimèrent donc les ennemis des idées absurdes par l'appareil de la terreur, et ils parvinrent à les décimer, soit par des exécutions sanguinaires, soit par des assassinats judiciaires, d'autant plus faciles à obtenir, que des juges, entraînés par l'esprit de parti et séduits par les faveurs qu'ils en obtenaient, condamnaient les prévenus sur les mauvaises intentions qu'ils leur supposaient. C'est par cette manière injuste de procéder, véritablement inquisitoriale, que des juges corrompus et investis d'un pouvoir discrétionnaire, interprétaient à leur guise, ou faisaient taire, les lois, seul refuge des innocens.

N°. 2. Nous allons, maintenant, dévoiler les manœuvres des prêtres contre le peuple et à l'égard des esprits faibles et des ignorans, pour priver les uns et les autres des bienfaits de l'instruction.

N°. 3. L'inclination générale des hommes pour le merveilleux, ainsi que leur irréflexion et la faiblesse de leur entendement, donnèrent aux prêtres l'espoir flatteur pour leurs intérêts, de parvenir facilement à subjuguer le commun des hommes et à effrayer les âmes faibles et les ignorans, en égarant leur raison par les vaines terreurs de la superstition.

N°. 4. L'étude des sciences et le progrès des lumières de la philosophie, en éclairant les hommes, tendent évidemment à les désabuser sur les erreurs en tout genre. Les prêtres sentirent donc toute la nécessité de s'emparer de l'enseignement public, pour en modérer le développement à leur gré, et pour en proscrire les lumières de la philosophie. Ils parvenaient, par ce moyen, à diminuer le nombre des philosophes, et en

général, des hommes de bon sens, qui ne pourraient jamais consentir à se soumettre au joug honteux de la superstition, et seraient plutôt disposés à en dévoiler constamment les absurdités, à en démasquer les jongleries et à déjouer les cruautés du fanatisme sanguinaire. C'est par cette raison qu'ils se chargent d'instruire les hommes, non pour les éclairer, mais pour les tromper sans les rendre meilleurs.

N°. 5. Les fanatiques religieux, en se chargeant de l'éducation des hommes, ont pour principe de refuser la connaissance des sciences à la classe du peuple; mais quant à la classe des gens riches, appelés à jouer un rôle dans la société, ils ne consentent à leur communiquer des sciences qu'à regret, et ils s'appliquent principalement à en former des fanatiques qui leur ressemblent. Aussi leurs élèves, trop dociles, et lorsqu'ils sont bien imbus des principes de leurs maîtres, deviennent également les ennemis déclarés des sciences, et à l'exemple de leurs instituteurs, ils ne veulent pas que les hommes

s'éclairent, et condamnent les peuples à l'ignorance. A peine sortis des bancs, ils refusent de s'instruire d'une manière plus approfondie; leur âme, abâtardie, est asservie au joug des croyances absurdes; il est soumis à l'erreur et au mensonge, et il semble redouter de connaître la vérité; il brûle les livres des philosophes, qu'il condamne sur des ouï-dire, et le plus souvent, sans les avoir lus et sans vouloir les lire; il ne veut pas qu'on raisonne, et il est intolérant en religion comme en politique : démoralisé par principe, il croit que tous les crimes du machiavélisme sont permis, toutes les fois qu'on les croit nécessaires à la gloire de Dieu, aux intérêts de la religion et à ceux de l'État. Tel est le portrait fidèle, mais trop abrégé, des hommes imbus des doctrines du fanatisme religieux, de ces hommes qui composent la faction servile, ennemie acharnée de l'instruction et des lumières.

N°. 6. Les prêtres n'ignorent donc pas que la servitude et le manque d'instruction avilissent les hommes, les abrutissent

et les rendent malheureux ; tandis qu'au contraire, la science, la raison, le bon sens et la liberté tempérée par les lois, tendent nécessairement à corriger les hommes, à les rendre meilleurs et plus heureux.

N°. 7. Les ennemis des sciences et des lumières savaient aussi que plus les hommes sont intruits de leurs devoirs et de leurs droits légitimes les plus chers, plus ils sont civilisés et éclairés par les lumières de la philosophie, moins ils sont susceptibles d'être dupés et rançonnés ; moins ils sont faciles à soumettre leur esprit aux croyances absurdes de la superstition, si contraire au bon sens et à la raison. En conséquence, les prêtres des anciennes religions firent tous leurs efforts pour égarer et fatiguer l'esprit humain par les idées théologiques les plus incohérentes et les plus inconcevables, par des fables ridicules, par des mystères absurdes et impénétrables. Ils le pervertirent, enfin, au moyen de maximes pernicieuses, entièrement opposées aux

principes de la morale la plus pure. Ils ne parvinrent enfin que trop souvent à l'asservir, à l'abrutir au point de lui faire méconnaître les droits de la raison et les inspirations divines du bon sens.

N°. 8. En condamnant de préférence les hommes de la classe du peuple à l'ignorance, les prêtres ne veulent, sans doute, qu'en faire de vrais machines dont ils se réservent à eux seuls le droit d'en régler les croyances. C'est ainsi qu'en traitant les hommes en esclaves, ils leur en imprimaient également le caractère et les vices.

N°. 9. Une maxime aussi blâmable, celle d'abrutir le peuple par l'ignorance, et de tâcher de l'avilir jusqu'à le rendre insensible au mépris et aux mauvais traitemens, n'est-elle pas criminelle en politique? D'ailleurs, en méprisant le peuple, n'est-ce pas consentir à ne jamais s'en faire aimer? Le souverain qui adopterait de pareils principes, n'obtiendrait jamais l'affection de ses sujets, et n'y trouverait ni gloire ni sûreté; car l'amour des sujets

est la garde la plus sûre des souverains. Il ne suffit pas de régner par la force, il faut gagner les cœurs.

N°. 10. Le fanatisme, qui de tout temps montra une opposition marquée à l'enseignement des sciences, aux progrès des lumières, et qui refusa constamment de se soumettre à l'empire de la raison et du bon sens, s'est efforcé encore de proclamer comme un axiôme, que « l'ignorance » est le partage nécessaire du peuple. » Il est dangereux de lui accorder une » instruction approfondie ; moins il est » éclairé, plus il est aisé de le gouverner. » Cette proposition exigerait une discussion dans laquelle je ne puis entrer présentement. Je parviendrais certainement à en démontrer l'injustice et la fausseté, en divisant la question et en en séparant ce qui est de droit d'avec ce qui est de fait. Quoi qu'il en soit, les prêtres ont proclamé cette proposition uniquement dans leur intérêt. Si elle offre un sens spécieux, c'est-à-dire qui ait une apparence de vérité, il ne pourrait être invoqué

qu'en faveur des gouvernemens démoralisés. En effet, un gouvernement qui arbore un pouvoir absolu et l'exerce despotiquement et tyranniquement, qui commet sans modération et sans honte des vexations et des injustices, et qui surcharge le peuple d'impôts exorbitans pour les dissiper en prodigalités et assouvir à peine l'insatiable avidité d'agens stipendiés, trop nombreux complices de la tyrannie, ce gouvernement, dis-je, se place irrésistiblement dans la nécessité de recourir à la violence et aux mesures de terreur pour comprimer le mécontentement qu'il a lui-même excité. C'est le gouvernement qui est l'artisan du désordre qu'il fait naître, et il est le créateur du danger auquel il s'expose en violant les droits d'un chacun. C'est en excitant le mécontentement particulier et général, qu'il répand continuellement parmi le peuple des semences de révolte dont à chaque instant il est menacé. Un pareil gouvernement, par sa démoralisation, se trouve exposé sur un volcan,

dont il attise lui-même le feu, en ne cessant d'aigrir les esprits qu'il a déjà irrités.

N°. 11. Il est donc bien démontré que plus les hommes sont privés d'instruction et dévoués à l'ignorance, plus aussi ils sont abrutis et avilis, plus ils sont exposés à tous les malheurs qui menacent les êtres imprévoyans, auxquels il est plus facile d'en imposer, et qui par conséquent se laissent plus aisément duper et spolier. Or, de quel droit ceux-là qui condamnent le peuple à l'ignorance, voudraient-ils qu'une portion de la population, qui constitue un État, fût plus malheureuse que l'autre portion? Un arrêt aussi injuste n'a pu être dicté que par l'égoïsme sacerdotal et par la méchanceté.

N°. 12. Je ne dis pas qu'il faille obliger le peuple à se livrer malgré lui à l'étude des sciences; mais il faut lui laisser la liberté de s'instruire, lui en faciliter les moyens, et non y mettre des entraves. La science est un bien commun à tous; chacun a droit d'y prétendre selon les circonstances dans lesquelles il se

trouve : mais l'ignorance est un mal, et le mal ne peut produire que du mal. Tous les raisonnemens contraires aux principes philanthropiques ne sont que de vains paradoxes ; il est donc injuste de condamner le peuple à l'ignorance : cette injustice est une mauvaise action qui, dans aucune hypothèse, ne peut faire le bonheur de la société, ni devenir un bienfait politique et servir de moyen pour mieux gouverner.

N°. 13. Telle est l'origine de l'aversion des prêtres contre le développement des sciences, tels sont leurs motifs pour s'opposer aux progrès des lumières de la philosophie, et telles sont les raisons qui leur ont fait adopter cette opinion injuste qui les engage à faire tous leurs efforts pour empêcher les peuples de s'éclairer sur leurs devoirs et leurs droits légitimes les plus chers, ainsi que je m'étais proposé de le démontrer dans le présent paragraphe.

§. CXXVIII. (*Origine de l'autorité occulte des prêtres sur les peuples, les gouvernemens et les souverains.*

N°. 1. On doit être maintenant bien convaincu que le désir d'acquérir des richesses fut toujours, dès la plus haute antiquité, le principal mobile des actions des prêtres et la base fondamentale de leur doctrine, de leurs dogmes et de leurs intrigues. C'est pour seconder leurs intérêts qu'ils immolèrent sur les autels de Plutus, du dieu des richesses, et la morale et l'humanité, qu'ils trahirent indignement et qu'ils sacrifièrent sans remords; et foulant tour-à-tour et l'humanité et la morale, ils propagèrent de toutes parts l'immoralité religieuse, politique et particulière.

N°. 2. Pour réussir dans leurs projets ambitieux, les prêtres sentirent que non-seulement ils devaient s'entourer de respects et de crédit, mais encore obtenir une grande influence sur les esprits; c'est par cette raison que dans l'origine de leur institution, n'ayant aucune autorité par eux-mêmes, ils s'appliquèrent à exercer une puissance morale, sur les peuples, sur les gouvernemens et sur les souverains.

N°. 3. Les prêtres s'étaient bien apperçus que le système religieux de deux génies doués des attributs de la divinité, dont l'un bon et l'autre mauvais, ainsi que nous l'avons déjà expliqué dans les paragraphes précédens, ne pouvait seconder leur ambition dans ce bas-monde; ils connaissaient d'ailleurs tout l'empire qu'ils pourraient exercer sur les hommes voués à l'ignorance, à la faveur des prétendus miracles du Magnétisme animal, et des jongleries de la superstition; ils savaient encore que pour maîtriser les esprits et en imposer aux hommes, il fallait étonner, effrayer, inspirer de la terreur; ils eurent donc recours aux impostures superstitieuses et aux barbaries du fanatisme.

§. CXXIX. (*Portrait hideux de la divinité, que les prêtres présentèrent dès la plus haute antiquité aux peuples qu'ils abusèrent.*)

N°. 1. C'est ainsi que des prêtres adroits, les seuls, pour ainsi dire, qui, dans la haute antiquité, s'étaient rendus les dépositaires des sciences humaines et

s'appliquaient à la connaissance du cœur humain, abusèrent de la stupidité du vulgaire ignorant et crédule. Ne doutant plus de leur influence et de l'ascendant qu'ils pouvaient exercer sur les hommes, ils se décidèrent, malgré les réclamations du bon sens et de la raison, à proclamer l'existence idéale d'un dieu véritablement formé à leur image, c'est-à-dire d'un dieu jaloux, exigeant, vengeur, irascible et cruel, d'un dieu inexorable lorsqu'il est offensé, d'un dieu terrible enfin, mais qu'on pouvait très-facilement fléchir par la soumission, par des présens et par des victimes. On pouvait donc, au moyen de l'intercession des prêtres, apaiser un dieu si effrayant et se le rendre propice en raison de la richesse des offrandes qu'on déposait dans les temples et du grand nombre de victimes qu'on immolait sur les autels, mais qui devenaient la proie des prêtres intéressés et si zélés prédicateurs d'une doctrine aussi profitable à leurs intérêts.

N°. 2. A ce tableau de la divinité chez les payens et dans presque toutes les re-

ligions, ne reconnaît-on pas le portrait des prêtres eux-mêmes? Ils se sont ainsi dépeints d'après nature, et ils ont donné en même temps une idée du caractère qui les distingue et de la morale corrompue qu'ils prêchent et qu'ils observent avec tant de persévérance, dans toutes les religions, depuis que le monde existe.

§. CXXX. (*De la réunion du bon et du mauvais principe, ou du bon ou du mauvais génie, considéré comme étant un seul être incorporel, un seul esprit divin; Dieu enfin.*)

N°. 1. Nous avons exposé dans les paragraphes précédens le système que les prêtres adoptèrent généralement sur la divinité, système qui leur servit de base, sur laquelle ils établirent leur doctrine, leurs dogmes, leurs mystères et leur morale. Mais ce n'est pas tout encore; car foulant à leurs pieds le bon sens, la raison et l'humanité, ils eurent l'audace de réunir dans un seul être incorporel et divin tous les attributs les plus opposés du bien et du mal. Ils annoncèrent sans pudeur l'existence d'un dieu à-la-fois

tout-puissant, infiniment bon, et à-la-fois méchant, laissant faire le mal par impuissance ou par mauvaise volonté. Ils le supposèrent enfin, ainsi qu'il a été déjà dit, comme une divinité irascible, vindicative, cruelle et avide de sang humain; mais par-dessus tout intéressée, mettant toute sa complaisance à recevoir des présens, des offrandes, et à posséder des richesses et des établissemens dans ce bas-monde, dont les prêtres se constituèrent les gardiens et les usufruitiers. On vit enfin, dans toutes les religions qui existèrent successivement depuis les temps les plus reculés et qui existent de nos jours, l'intérêt et l'ambition des prêtres, se montrer constamment à découvert.

N°. 2. Toutes les religions, de tous temps, et dans tous les pays, adoptèrent donc des dieux qui partageaient avec l'humanité toutes les passions désordonnées et toutes les affections vicieuses qui caractérisent la faiblesse humaine? On ne voit, en effet, chez les payens, que des dieux susceptibles, jaloux, colères, vindicatifs. Non-seule-

ment ils n'avaient ni mœurs, ni pudeur entre eux; mais encore ils manquaient de justice et de bonne foi vis-à-vis des hommes. Ce qui est de plus révoltant encore, c'est que les prêtres représentaient leurs dieux toujours irrités, mais devant être sans cesse apaisés par des offrandes, par des présens; et s'ils n'étaient pas satisfaits, les prêtres menaçaient les peuples des terribles vengeances de leurs dieux exterminateurs, qui alors ne se plaisaient qu'au carnage et à la destruction de l'espèce humaine, dont ils avaient toujours à se plaindre.

N°. 3. La haine des dieux contre les hommes, ou plutôt la haine des prêtres contre ceux qui ne voulaient pas se soumettre à eux, était telle, que souvent ils exigèrent le sacrifice expiatoire de victimes humaines qu'ils égorgaient et dont ils firent trop souvent ruisseler impitoyablement le sang sur leurs autels : tandis que le simple bon sens pour quiconque sait un peu réfléchir, ne pourra jamais supposer l'existence d'un dieu out-puissant et infiniment bon, qui

non-seulement permettrait le mal, mais même en serait l'auteur. Pourquoi donc un dieu tout-puissant et infiniment bon n'entretiendrait-il pas la concorde parmi les hommes, et par conséquent empêcherait tant de désordres et tant de guerres si acharnées et si funestes? Pourquoi donc ne préserverait-il pas les habitans de notre globe de tant de famines, de tant de pestes, d'inondations, de tremblemens de terre, et de tous les fléaux qui désolent l'humanité? Pourquoi donc un dieu bienfaisant permet-il qu'il existe sur terre des scélérats et des fanatiques religieux, qui, en son nom, égorgent leurs semblables sans pitié. Pourquoi donc, enfin, faut-il que ces fanatiques deviennent si souvent les plus forts et abusent de l'autorité avec tant d'orgueil, pour exercer impunément leurs vengeances? Toutes les subtilités de la théologie scolastique ne pourront jamais répondre à ces raisonnemens, qui sont ceux du gros bon sens.

§. CXXXI. (*De l'Origine de l'im-*

moralité religieuse, politique et particulière.)

N°. 1. Les adorateurs et les ministres de dieux si terribles et si inhumains se firent un devoir de les servir à leur gré, de les seconder dans leurs vengeances, et enfin d'en imiter l'immoralité. Eh ! grand Dieu ! quelle morale que celle des fanatiques !

N°. 2. Doit-on s'étonner maintenant qu'il ait existé, parmi toutes les nations, tant de milliers de prêtres superstitieux, fanatiques et démoralisés, ne se guidant que par l'intérêt, convoitant sans cesse les richesses de ce bas-monde, et cherchant à s'en emparer par tous les moyens les plus odieux et les plus criminels ?

N°. 3. Impatiens de réussir dans leurs projets ambitieux, les prêtres s'enivrèrent de fanatisme et de vengeance ; ils excitèrent les hommes à s'entr'égorger dans des guerres de religion ; ils firent couler le sang humain de toutes parts ; et poussant l'immoralité jusqu'au plus haut degré, ils se faisaient un devoir de

violer toutes les lois de l'équité et de la bonne foi à l'égard de ceux qu'ils regardaient comme leurs ennemis, en commettant sans scrupule et sans remords les plus grands crimes pour la gloire de leurs dieux et l'intérêt de leurs religions.

N°. 4. Pourquoi donc tant de forfaits de la part des prêtres, des faux dieux, de ces prêtres ambitieux et si désireux de richesses ? N'est-ce pas pour faire trembler quiconque oserait dévoiler les fourberies, les impostures et les atrocités du fanatisme ? N'est-ce pas pour faire respecter par la violence les mystères les plus ridicules, pour propager les conjectures vagues et absurdes de quelques enthousiastes ? N'est-ce pas enfin pour accréditer les jongleries et les faux miracles de la superstition ?

N°. 5. Qui pourrait douter maintenant que l'immoralité politique et particulière ne prenne sa source et ne trouve son origine dans l'immoralité religieuse des prêtres ?

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CONCLUSIONS

POUR

LA PREMIÈRE PARTIE

De l'Exposition critique du Système et de la Doctrine mystique des magnétistes.

N°. 1. Quelques-uns de mes lecteurs seront peut-être surpris de rencontrer dans un ouvrage sur le *Magnétisme animal*, des discussions théologiques et métaphysiques, qui leur sembleront étrangères au sujet que j'ai voulu traiter. Leur étonnement cessera, sans doute, s'ils veulent réfléchir

que le *Magnétisme animal* (1) a toujours joué un grand rôle dans le monde physique comme dans le monde moral. La pratique des procédés de cette science ou de cet art magnétique, comme on voudra la nommer, et dont les prêtres se sont emparés dès les temps les plus reculés, a servi bien véritablement de fondement à tous les systèmes religieux, et a donné de l'importance à tous les cultes, en présentant aux yeux des hommes étonnés, des miracles, des prodiges et des merveilles incom-

(1) Par l'expression de Magnétisme animal, que l'usage a déjà consacrée d'une manière pour ainsi dire invincible, nous n'entendons parler que des procédés de la pratique magnétique, et non du système erroné des magnétistes, qui supposent sans preuve l'existence d'un fluide animal agissant de la même façon que le fluide magnétique de l'aimant minéral. Nous avons d'ailleurs assez démontré, que le *Magnétisme animal* n'a aucun rapport avec le *Magnétisme minéral*, sinon dans un sens figuré, purement métaphorique.

préhensibles et inexplicables pour les ignorans. Il est donc incontestable que l'histoire du *Magnétisme animal* est liée essentiellement avec celle de toutes les religions, dont elle est la base, et auxquelles elle a prêté son appui.

La suite au prochain numéro du tome V de nos Archives, actuellement sous presse.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le quatrième volume des Archives du Magnétisme animal.

Fin de la table du quatrième volume.

ERRATA

du quatrième volume.

Pag. 14, ligne 1, poésie, *lisez*, poésies.
40, ligne 6, LE PELLETIER, *lisez*, LE P[illegible].
43, ligne 18, pages 5, 161, *lisez*, Pages 11, 16[illegible].
47, ligne 16, fluides, *lisez*, fluides aériformes.
61, ligne 4, formés, *lisez* formées.
ib., ligne 16, le nikel, *ajoutez*, la silice.
92, ligne 3, force centrifuge, *lisez*, force à-la-fois centrifuge et centripète.
110, ligne 23, §§. LX et LXIX, *lisez*, §§ LXIX et LXX.
126, ligne 1, s'assuré, *lisez*, assuré.
136, ligne 9, *effacez* et.
140, ligne 16, concrète, *lisez*, soit concrète.
154, ligne 12, πρω τα, *lisez*, πρῶτα.
156, ligne 2, quam plures, *lisez*, quamplures.
180, ligne 11, *effacez*, qu'il venait de faire.
183, ligne 13, *effacez*, c'est-à-dire des fluides.
241, ligne 3, reparlerons, *lisez*, reparlerons encore.
243, ligne 17, l'espèce, *lisez*, l'espèce humaine.
247, ligne 19, d'en, *lisez*, de.
249, ligne 9, reconnaissait, *lisez*, reconnaissaient.
250, ligne 23, les deux, *lisez*, les deux ensemble.
254, ligne 19, *effacez*, riche et.
ib., ligne 20, pouvaient, *lisez*, pouvaient aisément.
256, ligne 9, *lisez*, menaçante.

Imprimerie de P. Gueffier.

